LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 5¢ Montréal, mardi 19 novembre 1963 / sainte Elisabeth de Hongrie, veuve.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE, No 31 • 4 CAHIERS • 64 PAGES

Kennedy invite les Cubains à renverser Fidel Castro

WASHINGTON. (PA, UPI, PC) — Le président Kennedy a pratiquement invité le peuple cubain à renverser le régime de Fidel Castro et a promis l'aide des Etats-Unis aux Cubains s'ils le font.

Dans un important discours de politique étrangère prononcé hier soir devant l'Association de la presse interaméricaine, le chef de la Maison blanche a aussi promis que les Américains interviendraient pour empêcher toute tentative communiste de s'emparer du pouvoir dans un pays quelconque de l'hémisphère occidental.

M. Kennedy, qui parlait à Miami Beach, en Floride, a déclaré que les Etats-Unis sont disposés à aider les Cubains à établir un gouvernement progressiste sans qu'ils aient à craindre le retour à un système politique et économique du type Batista.

Le président a consacré la majeure partie de son discours, l'un des cinq qu'il a prononcés hier à Miami et à Tampa, à la situation cubaine et aux problèmes de l'Amérique latine.

Tout deviendrait possible . . .

Aucune coopération n'est possible avec Cuba, a-t-il dit, tant que cette île des Antilles sera "la victime de l'impérialisme étranger, l'instrument de la politique d'autres puissances et une arme de subversion dirigée par des puissances extérieures contre les autres républiques américaines".

Mais si la situation était différente, "tout deviendrait possible".

Une fois cette barrière éliminée, nous serions disposés à travailler avec le peuple cubain

Voir KENNEDY en page 2

LE TERRAIN DE L'EXPO VU DE 5,000 PIEDS DANS LES AIRS — En haut au centre, la Pointe Saint-Charles et la jetée Mackay (1) d'où partira le nouveau pont-tunnel annoncé par M. Pierre Laporte, ministre provincial des Affaires municipales. Le pont conduira tout d'abord à l'île Verte (2) que l'on est en train d'incorporer à Sainte-Hélène. Le 15 décembre prochain, le contour de la nouvelle île Notre-Dame, à gauche, sera presque aux trois quarts terminé. Le mur de soutènement (3) se prolongera (4) à l'est, de 3,000 pieds jusqu'à l'est du pont Jacques-Cartier et, à l'ouest, de 4,500 pieds jusqu'à l'ouest du batardeau A (5). Entre celui-ci et le batardeau B (6), le Saint-Laurent doit être asséché et creusé par déroctage. Les parties des batardeaux au nord du mur de soutènement (1,440 pieds sur 4,925 pour A, et 735 sur 1,335 pour B, seront détruites en décembre. Le parachèvement du tracé (7), au pont Victoria et à l'entrée de la Voie maritime, se fera au printemps. Pour ces travaux, confiés à la Cie Miron Ltée, l'île Moffat (8) a été transformée en carrière.

Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

La force-H des E.-U. ne peut pas tout régler

— Robert McNamara

NEW YORK. (AFP-UPI-Reuter) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Robert McNamara, dans un véritable bilan comparatif des forces occidentales et du bloc communiste, a mis l'opinion en garde contre l'illusion de croire que la force nucléaire américaine, aussi puissante soit-elle, puisse régler tous les problèmes, et contre les craintes que les Etats-Unis et leurs alliés n'aient pas les moyens de faire face aux situations que la force nucléaire ne peut résoudre.

Dans son discours devant l'"Economic Club" de New York, hier soir, M. McNamara a cité de nombreux chiffres et affirmé notamment que le "tableau datant des années 50 qui tendait à représenter un Goliath communiste riche en armes conventionnelles face à un David occidental, démuni d'armes conventionnelles mais armé d'une fronde nucléaire relevait de l'absurde".

Il s'est efforcé de rassurer l'opinion américaine et occidentale sur les moyens dont disposent les Etats-Unis et leurs alliés pour faire face à toute agression communiste.

M. McNamara, toutefois, a tenu à faire une mise en garde contre une confiance aveugle en une force nucléaire indéniablement supérieure à celle de l'adversaire qui, cependant, en cas de conflit, ne manquerait pas d'infliger des dommages sévères à l'Occident.

Les forces stratégiques

"Les forces américaines comportent maintenant plus de 500 missiles balistiques à long rayon d'action —"Atlas", "Minutemen", "Polaris" — nombre qui sera porté à plus de 1,700 en 1966. Il ne fait aucun doute pour nous, ni pour les Soviétiques, que ces armes peuvent atteindre leurs objectifs. En plus, les Etats-Unis disposent d'une flotte aérienne de 500 bombardiers en état d'alerte. L'opinion, aujourd'hui, est que l'URSS ne pourrait envoyer au-dessus des Etats-Unis qu'une première vague d'environ la moitié de ce nombre d'avions et qu'elle ne possède qu'une fraction seulement du nombre

Voir FORCE-H en page 2

N'aidons pas la France à réaliser son programme-H

—Dean Acheson

STORRS, Conn. (Reuter) — "N'aidons pas la France à réaliser son programme nucléaire. Aider le général de Gaulle ne le fera pas dévier d'un pouce de sa ligne politique qui consiste à saper l'unité de l'Europe et son alliance avec les Etats-Unis", a déclaré hier M. Dean Acheson, ancien secrétaire d'Etat sous l'administration Truman.

M. Acheson a ajouté : "Aider à la création des programmes nucléaires français et britannique, soi-disant indépendants, tout en proposant à l'Allemagne un programme multilatéral, prête le flanc à la critique et permet de nous accuser de traitement discriminatoire à l'égard de ce pays, bien qu'en fait, un programme multilatéral soit intrinsèquement meilleur."

Dans son discours prononcé à l'Université du Connecticut, M. Acheson a également abordé la question des troupes américaines en Europe. A ce sujet, il a dit que les troupes américaines étaient en Europe pour renforcer l'OTAN et non pas seulement jusqu'à ce que l'économie européenne permette à ce continent de se passer d'elles.

M. Acheson a aussi demandé à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et à l'Union soviétique de ne pas poursuivre leurs conversations au sujet de l'Allemagne : "Le malaise qu'elles créent en Allemagne et les soupçons qu'elles font naître compensent plus que largement les clichés au sujet des contacts à maintenir, de la porte ouverte et des avenues à explorer", a dit M. Acheson.

"Ne diminuons pas nos forces en Europe et ne parlons pas de le faire, a conseillé M. Acheson, car les bruits qui courent à ce propos font presque autant de mal qu'un retrait réel de troupes".

Qu'on le veuille ou non, a-t-il souligné, c'est en Allemagne que les actes de la politique américaine ont le plus d'échos et c'est là qu'ils sont le plus souvent regrettés. Des consultations étroites avec le gouvernement de Bonn sont absolument nécessaires, sans préjudice de celles que le gouvernement américain a avec ses autres alliés.

Selon M. Acheson, des progrès peuvent être envisagés spécialement dans quatre domaines : le domaine militaire dans lequel la force multilatérale est souhaitable ; la politique agricole ; le prochain "Kennedy Round" sur les tarifs commerciaux à Genève ; la modernisation des accords monétaires internationaux.

Loteries: Ottawa s'adoucit

OTTAWA. (DNC) — La légalisation des loteries semble aujourd'hui possible, alors qu'Ottawa refusait d'en entendre parler, il y a peu de temps encore.

Interrogé aux Communes à ce sujet hier, le ministre de la Justice s'est refusé à toute promesse, mais il a laissé poindre un certain espoir.

Puis le sujet est à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale, a-t-il répondu au néo-démocrate Barry Mather qui l'interrogeait, il serait prématuré de ma part de faire quelque déclaration que ce soit.

Je crois, a ajouté le ministre, que le gouvernement fédéral a le devoir d'écouter les propos des provinces à ce sujet et de déterminer ensuite la ligne de conduite à suivre.

Si pauvre qu'elle soit, cette réponse est toutefois plus prometteuse que celles entendues jusqu'à présent, soit un "non" catégorique de tous les gouvernements depuis 1930 et même avant.

Ajoutons que la réponse suit de très près une discussion qui s'est déroulée aux Communes, à propos de l'étude d'un projet de loi du député de Ste-Marie, M. Georges Valade, avocat de longue date des loteries provinciales.

Etudié tout récemment, le projet de loi de M. Valade n'a suscité aucune objection. Evidemment, il a subi le sort de tout projet de loi similaire, c'est-à-dire qu'on l'a noyé d'éloges, mais les éloges paraissaient, cette fois, sincères.

Pour l'Expo: un autre pont-tunnel

par Claude GENDRON

La région de Montréal sera dotée d'un deuxième pont-tunnel pour l'Exposition internationale de 1967, a révélé, hier, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

Parlant devant un groupe de personnalités de Boucherville, M. Laporte, soulignait alors l'importance qu'aura, une fois terminé, le réseau routier de la rive sud, en face de Montréal.

"Nous aurons bientôt un pont qui reliera l'île de Montréal à l'île Verte (la nouvelle île Ste-Hélène), puis un tunnel qui mènera jusqu'à la rive sud", a déclaré le ministre.

Aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet, M. Laporte a précisé que le projet de pont était bel et bien à l'étude et qu'on y voyait déjà assez clair, mais qu'on en était encore aux préliminaires, en ce qui concerne le tunnel.

M. Laporte n'a pas donné plus de précisions, n'avançant même aucun chiffre quant au coût des ouvrages. "La Corporation de l'Expo, dit-il, pourrait plus aisément fournir ces renseignements si les études sont suffisamment avancées".

Le pont, croit-on cependant, serait situé à la hauteur de la rue University. Il enjamberait la jetée Mackay. On se demande s'il aboutira à l'île Verte plutôt qu'à la nouvelle île Notre-Dame. Puis, le tunnel passera sous la voie maritime pour rejoindre le réseau routier de la rive sud.

Celui-ci comprend la route No 3, la route transcanadienne, le boulevard Taschereau, la route No 9, ainsi qu'une voie de ceinture à l'arrière des municipalités. "Ce sera, de dire le député de Chambly, le réseau routier le plus au point de la province".

Les travaux avancent

par Raymond GRENIER

Près des trois quarts du mur de soutènement déterminant le tracé de la nouvelle île Notre-Dame seront terminés le 15 décembre prochain.

Déjà l'on peut voir une partie de ce mur s'allonger, à l'est de l'île Moffat, transformée en carrière, en direction du pont Jacques-Cartier, ainsi que deux batardeaux transversaux reliant temporairement cette future moitié (310 acres) du terrain de l'Expo 67 à l'île Sainte-Hélène.

Les travaux se poursuivent jour et nuit.

En exécution d'un premier marché, la Cie Miron Ltée doit construire un mur de soutènement de 3,000 pieds environ depuis les terres émergées en aval du deuxième batardeau actuel jusqu'à un point situé un peu à l'est du pont Jacques-Cartier.

Une distance de 735 pieds sera maintenue entre le mur de soutènement de Notre-Dame et le nouveau tracé de l'île Sainte-Hélène.

La Cie Miron Ltée, l'une des entreprises qui ont fait la Voie maritime, a commencé ses travaux le 7 octobre dernier.

En même temps qu'elle construit le tronçon oriental du mur de soutènement, elle a mis en place deux batardeaux temporaires pour pouvoir effectuer les travaux prévus par un deuxième contrat.

Celui-ci exige la construction du tronçon ouest du mur de soutènement, d'une longueur de 4,500 pieds, ainsi que des travaux de déroctage — entre Notre-Dame et Sainte-Hélène, d'une part, et entre les deux nouveaux batardeaux, d'autre part — travaux assez considérables pour que tout le volume d'eau qui passait auparavant en toute saison au sud des îles Verte et Sainte-Hélène, y compris les eaux qui entouraient et inondaient l'île Moffat et les bas-fonds voisins, puisse désormais être canalisé entre les nouvelles îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.

Les deux batardeaux entre l'île Verte et l'île Moffat ont pour but l'assèchement du lit du fleuve à l'endroit où il doit être creusé pour pouvoir recevoir le nouveau volume d'eau.

Non seulement le bassin ainsi créé ne reçoit-il plus d'eau du St-Laurent, mais huit pompes y ont déjà été conduites pour accélérer l'assèchement et permettre d'entreprendre sans délai le dérochage.

Entre le tracé de la nouvelle île et Ste-Hélène, les batardeaux seront détruits au milieu de décembre de façon que les eaux et les glaces du printemps puissent s'écouler librement au sud de Ste-Hélène. Les parties au sud du tracé demeureront en place et serviront à la fois d'instruments et d'éléments du remplissage subséquent dont le contrat n'a pas encore été octroyé.

Restera à fermer, au printemps, les deux extrémités du tracé.

A l'ouest, cela signifiera prolonger, à partir de la limite du batardeau occidental, le mur de soutènement sur une longueur d'environ 3,000 pieds jusqu'à l'entrée sud du pont Victoria; à l'est, de faire la même chose jusqu'à l'entrée de la Voie maritime.

Voir TRAVAUX en page 2

Grands Lacs: Reuther recherche encore une solution "amicale"

NEW YORK. (PC) — Le président du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile, M. Walter Reuther, a réaffirmé hier son intention de poursuivre l'action qu'il a entreprise au sein de la centrale syndicale FAT-COI, dans le but de trouver une solution "amicale" aux problèmes qu'a suscités le conflit syndical des Grands lacs au Canada.

Mais le vice-président de la grande centrale américaine n'a pas précisé de quelle manière il tentera de rapprocher les deux géants, la FAT-COI des Etats-Unis et le Congrès du Travail du Canada, qu'ont éloignés les querelles au sujet du Syndicat international des marins.

Une réunion à l'échelon supérieur

Mais on s'attend que Reuther, à titre de vice-président de la centrale américaine, tentera de réunir le conseil exécutif de la FAT-COI pour le saisir de la question. On croit savoir en outre que Reuther lui-même, ainsi que d'autres membres du conseil exécutif qui s'étaient querellés avec leur président, M. George Meany, par suite des critiques que celui-ci formula à l'endroit du CTC pour appuyer le Syndicat international des marins, seraient déterminés à ne pas porter le conflit sur le parquet du congrès de la FAT-COI, qui se déroule cette semaine dans la métropole américaine.

Le spectre de la scission

On exprime la crainte que si l'assemblée générale était saisie du conflit, les réactions qu'elle manifesterait seraient susceptibles de nuire à la bonne marche du syndicalisme international au Canada, et pourraient détériorer les relations déjà perturbées qui existent entre la FAT-COI et le CTC au Canada même.

On croit possible aussi qu'un débat public sur le conflit ne ferait qu'accroître le différend qui tiraille déjà la FAT-COI aux Etats-Unis. Les déclarations de M. Meany et Paul Hall, ce dernier président du Syndicat international des débardeurs, ont déjà valu à la FAT-COI le reproche d'une ingérence dans les affaires canadiennes. On a même brandi le spectre d'une scission qui mettrait fin aux affiliations internationales.

Les Canadiens n'en voudraient pas

Le vice-président du Congrès du Travail du Canada, qui participe aux délibérations de l'assemblée à titre de délégué "fraternel", déclarait d'ailleurs

Voir REUTHER en page 2

Fisher aux Communes: les lamentations du Québec vous empêchent-elles d'agir ?

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate de Port-Arthur, M. Douglas Fisher, a déclaré, hier, que le Canada ignorera ce qu'est l'égalité dans le domaine de l'enseignement tant que le Québec refusera de participer à un progrmme national de l'éducation.

L'ancien instituteur de high school a fait cette observation alors que les Communes poursuivaient le débat sur le bill gouvernemental destiné à accroître les subventions qu'accorde le gouvernement fédéral aux provinces, en vertu de la loi sur la formation technique et professionnelle, dans le cadre d'un programme de plusieurs millions de dollars, instauré en 1960 par l'ancien gouvernement conservateur.

M. Fisher a ajouté que le Québec, comme plusieurs autres provinces a "grand besoin de modifier son système d'éducation", et qu'il ne voit pas que cette province puisse y parvenir en s'opposant "au désir et à la tendance de tout le reste du pays".

On sait que le député, célèbre pour son franc parler, a soutenu un mémoire présenté, au gouvernement, la semaine dernière, par la Fédération canadienne des instituteurs, qui réclame la tenue d'une conférence nationale pour corriger le décalage qui existe aujourd'hui entre les divers systèmes provinciaux d'éducation.

"Il est urgent qu'on accorde des possibilités égales à tous ceux qui désirent s'instruire, quelle que soit la région qu'ils habitent, et nous n'y parviendrons jamais tant que le Québec dira non ou se tiendra à l'écart en soutenant que les neuf autres provinces devraient adopter la même attitude qu'elle", a déclaré M. Fisher.

Pourquoi Ottawa hésite-t-il ?

M. Fisher a voulu savoir des ministériels si c'est l'intention du gouvernement d'instaurer un programme national ou si au contraire, il s'en tiendra aux mesures actuelles, qu'il juge pour sa part "limitées et à court terme".

"Ce que je désire savoir, c'est ceci : sont-ce les cris, les lamentations et les rugissements du Québec devant un tel programme, qui empêchent le gouvernement de mettre de l'avant un tel programme à long terme ?" M. Fisher s'est dit convaincu que les anglophones, eux, souhaitent que se réalise une telle entreprise dans l'éducation.

Pas d'école pour les chômeurs

Après avoir prétendu que les amendements proposés par M. MacEachen ne fourniront pas aux Canadiens les moyens d'enseignement nécessaires pour reprendre la formation des chômeurs, M. Fisher a rappelé que la majorité des usines créées grâce à cette loi exigent aujourd'hui des employés qui ont atteint le niveau secondaire. Il a déploré qu'on ne construise encore aucune école technique ou commerciale pour assurer la formation des sans emploi.

Le Québec, a-t-il dit, possède le taux de sous-emploi le plus élevé au Canada, et il a particulièrement besoin de nouvelles écoles : au moins cinq nouveaux instituts dans le seul secteur agricole. La faible rentabilité de cette industrie, peut être attribuée à la faiblesse de l'enseignement dans ce secteur.

Il a rappelé que près de trente nouvelles écoles techniques seront construites dans le Québec d'ici environ un an. Celles-ci devraient pouvoir s'intégrer à l'enseignement donné dans les écoles ordinaires.

Mais cela est de compétence provinciale, je ne fais que le mentionner en passant, a dit le député.

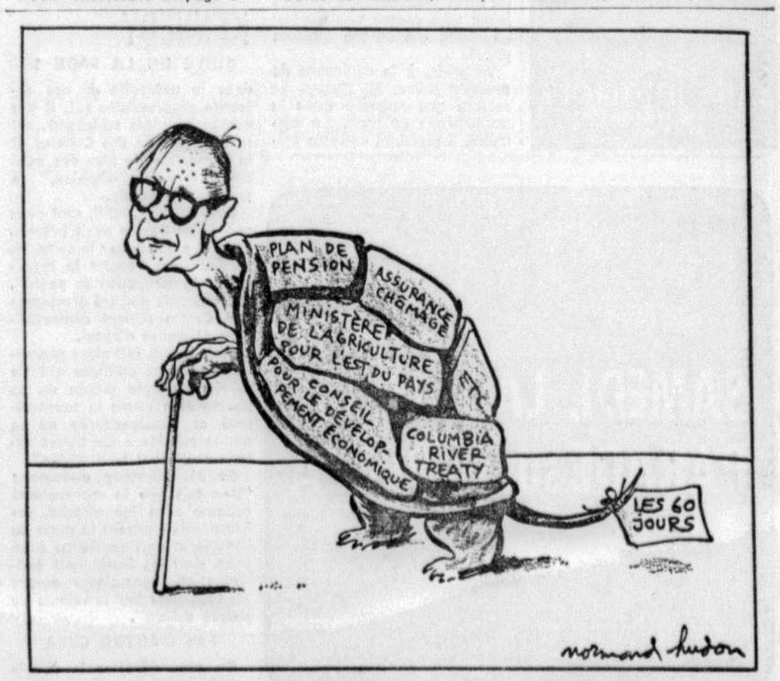

Les 60 jours ? A moins que ce soit la semaine des 4 jeudis . . .

AUJOURD'HUI

PRQ
M. Marcel Chaput commence un second jeûne (page 2)

JUSTICE
"La vague de crimes crée un véritable état d'urgence" : le juge Wagner (page 3)

CONFERENCE FISCALE
Onze premiers ministres à l'affût d'un milliard (page 23)

ONU
M. Stevenson se prononce en faveur de l'aide américaine à l'étranger (page 33)

DERNIÈRE HEURE

Baisse du sucre

LONDRES. (Reuter) — Le prix du sucre a baissé de un huitième à Londres aujourd'hui, passant de $315 à $276 la tonne.

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 51
Bandes dessinées / 52
Courrier de Pauline / 26
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 32
Immeuble / 6
Les patrons / 49, 50
Les Tribunaux / 9
Loisirs et récréation / 29
Mots croisés / 49
Nouv. internationales/ 18, 21, 33
Nouvelles métro / 53
Radio et Télévision / 14
Sciences / 52
Session fédérale / 23, 30
Spectacles et Concerts / 34, 35
Sports / 40 à 43
Sur les quais / 17
Vie féminine / 24 à 28
Vie mondaine / 25
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 15

LA MÉTÉO

GENERALEMENT NUAGEUX
MAXIMUM : 45

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Les jeunes et les aînés

La génération qui a maté le duplessisme et déclenché l'explosion québecoise semble courir un grand danger dont les conséquences, qui ne paraissent peut-être pas tellement menaçantes aujourd'hui, risquent quand même d'être douloureuses.

Elle risque, cette génération, de s'aliéner la jeunesse québecoise, c'est-à-dire ses propres enfants, au moment précis où elle accède elle-même au pouvoir.

Nos "révolutionnaires pacifiques" semblent poursuivis par un fantôme nommé Duplessis. A les observer, quelquefois, on se demande s'ils ne redoutent pas constamment de le rencontrer, bien vivant, au tournant d'une rue.

Mais la jeunesse ne peut pas comprendre cette hantise d'un homme qu'elle n'a pas connu, qui ne signifie absolument rien pour elle, sauf

Voir DEMOCRATIE en page 2

VU DE WASHINGTON

par M. P. Dean
exclusif à La Presse

Le monde arabe: une énigme pour les leaders des E.-U. et de l'URSS

Le monde arabe est beaucoup trop compliqué pour que les dirigeants américains et russes, plus ou moins naïfs, le comprennent. En 1958, les Américains accordaient leur appui au général Nuri, premier ministre de l'Iraq.

Mais les Russes haïssaient Nuri parce qu'il avait emprisonné tous les leaders communistes de son pays. Un peu plus tard, Kassem renversait Nuri et les Russes se réjouissaient. Les Américains débarquaient des troupes à Beyrouth, au cas où Kassem eût tenté d'envahir la Jordanie. Nasser proclamait que Kassem était son frère.

Dans un très bref délai les Russes se mirent à vociférer contre Kassem parce que lui aussi passait son temps à mettre des communistes en prison.

Utilisant une rébellion à Mossoul comme prétexte, Kassem fit massacrer un grand nombre de communistes. Mais il traita de la même façon les sectaires iraquiens amis de Nasser. Par conséquent, Nasser (qui a rempli ses prisons de communistes) et Moscou se mirent tous deux à accuser Kassem.

Des admirateurs de Kassem

Les Américains, qui n'aimaient pas Nasser et le soupçonnaient de communisme — malgré le fait qu'il persécute les communistes — devinrent pendant un certain temps de grands admirateurs de Kassem. Mais subitement, il se lance dans le socialisme et les grandes sociétés pétrolières, avec lesquelles il avait fait de bonnes affaires, se mettent à crier sur tous les toits qu'il allait ruiner l'Iraq et jouer un fort mauvais tour au Koweit.

Le gouvernement Kassem est renversé et on assiste tout à coup au curieux spectacle d'un choeur russo-égypto-américain qui entonne des "hosannah !"

Moscou chantait les louanges des adversaires victorieux de Kassem. La radio du Caire se réjouissait de la mort du "tyran" et déclarait qu'il avait été tué avec trop de compassion. Pendant ce temps, Washington se félicitait de la nouvelle période de stabilité qui commençait pour l'Iraq.

Tout à coup, Washington s'aperçut que les nouveaux chefs iraquiens étaient trop nassséristes. Nasser trouva qu'ils étaient trop antinassériens et Moscou constata que les communistes iraquiens continuaient à se faire assommer.

Puis il y eut des variations. Du point de vue moscovite, le colonel Untel était "bien" en ce qui concerne le communisme, mais beaucoup trop malléable entre les mains des compagnies pétrolières.

Le même colonel, aux yeux de Nasser, était un bon champion de l'unité arabe, mais pas du tout prêt à partager les richesses pétrolifères de l'Iraq avec les autres pays de l'Arabie; par conséquent, les troupes égyptiennes demeuraient au Koweit, y protégeant, soit dit en passant, les intérêts des compagnies pétrolières occidentales.

Pan ! Le régime de l'Iraq se fait renverser et "re-renverser", trois fois de suite en moins d'une semaine ce mois-ci. Le département d'Etat dans la confusion la plus complète, ne sait plus quoi dire. Il est content du fait que le régime victorieux aujourd'hui est plus à droite que son prédécesseur, mais c'est un régime pro-Nasser.

Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ?

Qui a raison ?

Moscou chante de nouveau les louanges des Iraquiens victorieux et condamne le parti précédent pour son anticommunisme. Alors quoi, un régime iraquien raisonnable de droite, pro-Nasser, anticommuniste, appuyé par Moscou, pour l'unité arabe avec l'Egypte mais non pour l'unité avec la Syrie, convoitant le Koweit, et s'opposant à l'intervention égyptienne au Yémen ?

Qui a raison, demandait un journaliste, pendant une séance d'information confidentielle au département d'Etat ? "Nasser, lui répondit-on, mais pour l'amour de Dieu n'écrivez pas mon nom dans votre article." En quoi Nasser a-t-il raison ? "Cela dépend de quoi nous parlons", répondit le diplomate.

Le public américain n'a pas encore compris à fond. Mais le département d'Etat commence à comprendre que les nouveaux pays, et les pays arabes en particulier, ne peuvent jamais être codifiés, classés. On ne peut leur donner des structures occidentales ou présumer qu'ils sont fermement pour ou contre quelqu'un.

Surtout, il ne faut pas essayer de les juger selon des normes européennes ou américaines, ou russes comme le fait Moscou.

AUCUN BLESSE — La police de Jacques-Cartier croit que l'explosion qui a pulvérisé une maison de la rue Scott, hier matin, a été provoquée par le gaz naturel. Aucun membre de la famille Buchanan n'a été blessé.

photo LA PRESSE

British Aircraft Corporation offre la production conjointe du "One-Eleven" à CANADAIR

La British Aircraft Corporation a fait une offre de production conjointe touchant la construction de tous ses "One-Eleven", aux avionneries montréalaises Canadair. Cette offre ressemble à l'entente conclue entre Douglas Aircraft Corporation et de Havilland Aircraft of Canada, sauf qu'elle est conditionnelle au choix du "One-Eleven" par Air Canada cependant qu'une partie du DC-9 américain se construira de toute façon au Canada.

BAC aurait en outre accepté de défrayer le coût de l'outillage, qui s'éleverait aux environs de $7 millions, qui serait nécessaire à l'établissement d'une chaîne de montage de "One-Eleven" à Canadair.

Selon un porte-parole de cette dernière, l'offre britannique serait plus détaillée que celle de la compagnie française Sud-Aviation qui désire aussi faire construire ses "Caravelle" à Montréal. En vertu de l'entente BAC-Canadair, la compagnie montréalaise fabriquerait pour $400,000 de pièces pour chacun des 120 premiers "One-Eleven" vendus de par le monde.

La météo

MAXIMUM : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Cantons de l'Est, Laurentides et St-Maurice :** nuageux avec intervalles ensoleillés. Doux. Vents légers. Maximum à Montréal et Ottawa 45; à Québec, Sherbrooke, Ste-Agathe et La Tuque 40.

Aperçu pour demain : ensoleillé et doux.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux avec intervalles ensoleillés. Peu de changement dans les températures. Vents du sud-ouest de 15 milles. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue 40.

Aperçu pour demain : ensoleillé. Températures de saison.

Régions du Lac Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Septîles : ensoleillé ce matin. Nuageux avec périodes ensoleillées au cours de l'après-midi. Peu de changement dans la température Vents du nord de 15 milles. Légers ce soir. Maximum à Mont-Joli, Rivière-du-Loup et Chicoutimi 40.

Aperçu pour demain : généralement ensoleillé avec températures saisonnières.

Gérard Lévesque serait nommé au Sénat

par **Jean-V. DUFRESNE**

La rumeur circule que Me Gérard Lévesque, de Québec, serait nommé au Sénat, succédant à Me Mark Drouin, décédé récemment. Nous apprenons que l'ancien chef-substitut du procureur général a en effet été pressenti, et qu'il acceptera vraisemblablement d'occuper ces dignes fonctions, d'ici quelques jours.

L'une des personnalités les plus marquantes du régime actuel, l'ancien président de la Fédération libérale du Québec fut la première fois objet de cette rumeur à l'occasion des récentes assises de la FLQ.

Me Lévesque avait alors prononcé un discours particulièrement emporté contre les partisans de la "séparation" qui préconisent qu'un militant libéral à Québec peut à Ottawa militer dans un autre parti.

Il n'en fallait pas plus pour que les malins lui fassent un procès, sinon d'intentions, d'ambitions en tout cas, et l'on prétendit, alors que le fougueux orateur avait déjà dans ses poches la lettre qui l'invitait à rejoindre les hauts lieux du Parlement.

Me Lévesque défendit farouchement le principe de la parenté politique des partis libéraux. Quels qu'aient été ses mobiles, la rumeur de sa nomination cessera sans doute, d'ici dimanche, d'en être une.

Nouveau jeûne de Chaput

par **Teddy CHEVALOT**

M. Marcel Chaput, chef du Parti républicain du Québec, s'est remis au jeûne intégral depuis hier soir, à 5 h. C'est, en l'espace de quatre mois, la deuxième grève de la faim que pratique le chef indépendantiste, et son but est de toujours renflouer la caisse de son parti.

Mais cette fois-ci son objectif financier sera moins ambitieux que celui de juillet, puisque le chef indépendantiste, au lieu de chercher à obtenir du public $100,000, n'en réclamera seulement que $50,000.

M. Marcel Chaput, au cours de sa conférence de presse, donnée dans ce qui sera d'ici peu l'ex-permanence de son parti, a, une nouvelle fois tenu à démentir, avec force, les propos de certains journalistes, propos qu'il a qualifié de "rumeurs non fondées et malveillantes".

C'est ainsi qu'il s'en est pris à certains articles de LA PRESSE, qui annonçaient, "avec fracas, a-t-il dit, et une publicité plus que tapageuse, la débandade du PRQ, faute de fonds et parce que les sympathisants séparatistes du PRQ se trouvaient en désaccord avec leur chef".

"Bien que, a-t-il dit, sa caisse soit encore dégarnie d'argent liquide et immédiatement utilisable, le PRQ se trouve aujourd'hui dans une situation financière de beaucoup meilleure à celle de juillet dernier, puisqu'à l'exception des opérations courantes, il n'a pas de dettes et que dans un mois ou deux les renouvellements de cotisation lui apporteront des revenus."

Premier jeûne

On se rappelle que le 8 juillet, à la surprise de tous, et malgré l'opposition de plusieurs responsables du PRQ, M. Marcel Chaput avait annoncé qu'il commençait, le jour même, une grève de la faim jusqu'à ce que son parti reçoive du public la somme de $100,000, somme qu'il estimait nécessaire pour continuer la lutte en faveur de l'indépendance dans le Québec.

Critiqué même par certains de ses plus chauds partisans, le chef indépendantiste n'en avait pas moins tenu à son idée. Il s'enferma dans la permanence de son parti, et n'en sortit qu'une fois son objectif atteint.

Pour prouver le sérieux de son jeûne, M. Marcel Chaput avait loué les services d'un gardien qui était chargé de le suivre dans tous ses déplacements et de veiller à la stricte observance de cette grève de la faim.

Commencé au pain et à l'eau, continué à l'eau pure, ce jeûne se termina, sur ordre des médecins, au jus d'orange.

Néanmoins, le 8 août, il s'achevait, à 7 heures du soir, avec l'addition d'un chèque postdaté de $9,000 apporté par une dame de Montréal. L'objectif était atteint. En 33 jours, le PRQ avait récolté la somme de $100,000 donnée en argent, en titres immobiliers, en tableaux et en chèques postdatés.

Que reste-t-il de cette somme et comment a-t-elle été utilisée ? "L'explication est très simple, déclare M. Chaput. A la fin du jeûne, au moins la moitié de cette somme était déjà engagée à payer l'activité des huit premiers mois et au moins un quart avait été versé sous une forme inutilisable, soit titres sur terrains et chèques postdatés. Il ne restait donc en argent qu'environ $25,000".

Le nouveau jeûne

En annonçant son nouveau jeûne, le chef indépendantiste a déclaré : "En tant que chef du Parti républicain du Québec, et afin de poursuivre la grande lutte de l'indépendance, j'ai décidé de me remettre immédiatement à jeûner. Mon régime : uniquement de l'eau, à volonté. Après la vingtième journée, comme la dernière fois, un verre de jus d'orange par jour. Pendant ce temps, comme pour le jeûne précédent, j'habiterai au secrétariat du PRQ. L'authenticité de mon jeûne sera encore vérifiée par un garde qui ne me quittera pas."

Toutefois, à la différence du premier jeûne, M. Chaput ne restera pas enfermé dans la permanence du parti. Au contraire, il profitera de cette grève de la faim pour se promener dans les six villes importantes du Québec, soit Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke et Hull, afin de propager tant l'idée de l'indépendantisme que la vente de ses "obligations" du fonds de l'indépendance.

Dès demain, il sera l'invité de la jeune Chambre de commerce, au Cap-de-la-Madeleine, et il y prononcera un discours à l'occasion d'un banquet qui y sera donné.

Dans un long communiqué de presse, M. Marcel Chaput a déclaré que son parti dépensait, par année, la somme de $125,000, que sa caisse se trouvait temporairement vide, et que d'ici le 17 décembre, "pour amorcer le travail de sa deuxième année d'existence", il avait besoin de $50,000 versés entièrement au Fonds de l'indépendance.

"Mais, a-t-il ajouté, devant l'insouciance de la bourgeoisie canadienne-française, le Parti républicain doit recourir encore à un moyen radical, tant pour obtenir cette somme que pour lancer dans le public le Fonds de l'indépendance". D'où sa décision de repartir une deuxième grève de la faim jusqu'à ce que cette somme soit entièrement souscrite par le peuple.

Après avoir annoncé que son parti comprenait 3,200 membres, et que son Fonds de l'indépendance avait déjà recueilli entre $3,000 et $4,000, le chef indépendantiste s'en est pris "au manque de solidarité des séparatistes" ainsi qu'à l'ingratitude de la bourgeoisie canadienne-française qui, d'une "conscience tranquille, reçoit sans donner... profite sans aider".

En terminant sa conférence, M. Chaput a expliqué son geste en déclarant : "On ne fait pas l'indépendance en la souhaitant, et je préfère la violence morale du jeûne à la violence physique des armes... pour l'indépendance de mon peuple, j'aime mieux mourir au combat que de rêver paisiblement à une libération qui d'elle-même ne viendra jamais."

On se souvient que lors de son premier jeûne, M. Marcel Chaput avait perdu une trentaine de livres, son poids étant passé de 245 livres à quelque 211. Depuis, il a repris son ancien poids.

A Paris, réunions de l'OTAN et de l'OCDE

Isoler économiquement le monde communiste nuirait à la détente — M. Paul Martin

PARIS. (AFP) — "Le Canada estime qu'il est de l'intérêt du monde libre d'entretenir des échanges commerciaux avec le monde communiste", a déclaré hier soir M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures du Canada, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris à l'issue du Conseil atlantique et à la veille de la réunion de l'O.C.D.E.

Le ministre canadien a ajouté : "Un isolement économique du monde communiste serait contraire aux intérêts de la détente qui est actuellement en voie de développement".

Au sujet de la durée du crédit que les puissances occidentales accordent aux pays communistes, question qui, a-t-il précisé, a été discutée au Conseil atlantique, M. Paul Martin a déclaré que, en ce qui concerne le Canada, les crédits à long terme de gouvernement à gouvernement ne sont pas accordés aux Etats du bloc sino-soviétique.

Les garanties données par le gouvernement canadien aux crédits privés consentis aux pays communistes, a en outre indiqué le ministre, ont toujours été de moins de cinq ans.

En ce qui concerne plus particulièrement le blé, il a précisé que ces garanties sont limitées à trois ans pour les exportations canadiennes vers certains pays satellites, à 18 mois pour celles vers l'Union soviétique et la Chine, et qu'elles sont nulles pour les crédits consentis à Cuba.

Le ministre canadien a souligné, par ailleurs, que tous les pays membres de l'OTAN reconnaissent la nécessité de restreindre l'exportation de fournitures stratégiques ou militaires vers les pays communistes.

M. Paul Martin a indiqué, au cours de sa conférence de presse, qu'aucune décision n'a été prise au cours du Conseil atlantique d'hier mais qu'il avait été opportun de profiter de la présence à Paris de nombreux ministres de l'OTAN qui assisteront aujourd'hui à la réunion de l'OCDE, pour procéder à des discussions sur les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest.

Au sujet du programme canadien d'aide extérieure, le ministre a précisé que cette aide, qui se montait à 120 millions de dollars en 1962, sera portée en 1964 à 180 ou 190 millions de dollars.

M. Paul Martin a tenu à préciser qu'il s'agissait là de chiffres réels et non point de chiffres artificiellement gonflés, comme font souvent "certains pays lorsqu'ils parlent de leur aide à l'étranger".

Interrogé sur l'identité de ces pays, le ministre canadien a refusé de répondre mais il a ajouté qu'il ne manquerait pas de soulever cette affaire de l'"aide gonflée" au cours de la réunion de l'OCDE.

REUTHER

SUITE DE LA PAGE 1

hier que personne dans le directorat du CTC ne souhaite une scission, car elle aurait pour résultat d'affaiblir considérablement le syndicalisme canadien.

Bien que M. Reuther lui-même partage l'opinion de son collègue canadien, il n'a jamais cessé d'appuyer le CTC tout du long, en reconnaissant le droit de la centrale canadienne de considérer le conflit du Syndicat international des marins comme un problème exclusivement canadien.

" Je ferai tout ce que je pourrai"

Reuther a déclaré hier qu'il est très sensible au conflit maritime : "Je suis toujours convaincu cependant que le CTC a adopté une attitude conforme aux droits qu'il possède, comme centrale ouvrière canadienne, de régler ses propres problèmes. J'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir pour trouver une solution..."

C'est Reuther qui avait suggéré, peu après la mise en tutelle du gouvernement, que l'affaire "Hal Banks" aurait dû être tranchée sous l'empire du code d'éthique de la FAT-COI. Le syndicaliste avait même ajouté que si on avait entrepris cette action à temps, le gouvernement canadien n'aurait pas jugé nécessaire d'imposer la tutelle aux cinq syndicats des Grands lacs.

Le conflit, on s'en souvient, suivit une querelle de juridiction entre deux syndicats de marins, le Syndicat international de Hal Banks, rejeté des cadres du CTC en 1960, et l'Union des marins canadiens, que reconnaît le CTC.

La violence que le conflit suscita devait nécessiter la tenue d'une enquête royale que présida le juge Norris, et dont le verdict fut impitoyable : Banks était un dictateur, et la mise en tutelle s'imposait. Le conseil des métiers maritimes de la FAT-COI dirigée par M. Paul Hall devait aussitôt s'attaquer à la décision du gouvernement. Le vice-président du CTC, M. Morris, lui rappela alors que le Canada, et le CTC, étaient souverains.

Morris et Reuther en tête-à-tête

On croit savoir que dans une conversation privée avec Reuther, M. Morris aurait convaincu le chef syndical que le CTC ne trouvait pas opportun qu'il porte le débat sur la place publique — l'assemblée du congrès de la FAT-COI — de crainte que l'agressivité de Meany ne provoque des réactions nationalistes au Canada.

La réticence de Reuther, Hall et Meany à discuter du conflit avec les journalistes depuis le congrès des métiers maritimes, laisse croire qu'on tentera de régler le conflit derrière portes closes, et après seulement que le congrès de la centrale elle-même aura pris fin, cette semaine.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

qu'elle en entend parler et que ses pères portent encore les cicatrices psychiques du combat qu'ils lui ont livré, un combat qui reste, aux yeux des jeunes, entouré de mystère et de prestige, mais qui leur apparaît aussi comme un rêve du passé.

Or, comme les plus âgés le savent bien, le duplessisme est maté, mais il n'est pas mort. Les combats qui se livrent encore contre lui ne sont pas des songes.

Mais la jeunesse n'entend plus que le cri de joie de 1960, qui s'est traduit par des politiques de libération économique et par le slogan "maîtres chez nous".

Elle veut, elle aussi, lancer son cri de joie. Pour quelques-uns, ce cri, c'est le séparatisme.

Alors, quand les aînés disent : "Attendez ! il nous faut une vraie justice dans cette province, il nous faut bâtir les professions, il nous faut bâtir l'éducation, il nous faut bâtir une sidérurgie, il nous faut bâtir une industrie secondaire canadienne-française, il nous faut bâtir une sécurité sociale à notre mesure, il nous faut, enfin, prendre mille et un départs", quand donc les aînés rappellent que tout cela reste à faire, forcément, ce n'est pas très drôle pour les jeunes.

L'exécution de pareilles tâches implique, en effet, une coopération continue avec les Canadiens anglais dans un grand nombre de domaines dont nous avons confié le soin au gouvernement central d'Ottawa.

Nous touchons là le fond du problème.

Bien des jeunes croient que nos difficultés résultent précisément des liens qui nous rattachent au reste du pays; ils y voient la main des Canadiens anglais, sachant qu'Ottawa a empiété largement chez nous, dans un but assimilateur.

C'est alors que les aînés se souviennent de Duplessis, de ses grandes envolées pour la défense des droits sacrés de la race canadienne-française, de la pauvreté morale et matérielle que cachait en définitive la menace constante d'assimilation qu'ils savait si bien faire planer sur la tête du peuple.

Ainsi, lorsque les aînés disent aux jeunes : "Vous versez dans le duplessisme ou du moins vous risquez de le faire, et nous raterions alors tous les objectifs sur lesquels nous sommes d'accord", les jeunes ne savent pas de quoi parlent les aînés, ils ne comprennent pas ce langage.

Les aînés craignent de voir renaître le duplessisme chez les jeunes. Les jeunes, pour un bon nombre, pensent de leur côté que leurs pères ont peut des Canadiens anglais.

C'est peut-être ce qui crée l'impression que les aînés ont une peur bleue des jeunes, et que les jeunes prennent les aînés pour des poules mouillées.

C'est pourquoi il est urgent que le dialogue s'engage entre les jeunes et les aînés.

A l'intention des jeunes, il va falloir que les aînés appellent les choses par leurs noms au lieu de s'en référer constamment à une expérience pas tellement lointaine mais sans aucun sens réel pour eux.

Il va falloir parler de ce qui ne se fait pas dans le gouvernement Lesage et parler des choses qui s'y font. Il va falloir une franchise peu commune.

Surtout, il ne faudrait pas que le gouvernement élu en 1960 serve à son tour de paravent à un duplessisme renaissant.

(tous droits réservés.)

L'Algérie et le Maroc acceptent l'arbitrage

ADDIS-ABEBA. (AFP, Reuter) — Contre toute attente et à la satisfaction réciproque, semble-t-il, de l'Algérie et du Maroc, la conférence d'Addis-Abéba, qui réunissait depuis vendredi dernier, dans la capitale éthiopienne, les ministres des Affaires étrangères de 32 Etats africains, a pris fin hier soir (soit un jour avant le délai fixé), après avoir décidé la création d'une commission chargée d'arbitrer le conflit frontalier algéro-marocain.

Au cours des discours qu'ils ont prononcés à la séance de clôture du conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine(OUA), les ministres marocain et algérien des Affaires étrangères ont tous deux donné à l'assemblée l'assurance de leur volonté commune de travailler ensemble à l'unité de l'Afrique. Tous deux ont déclaré que leurs gouvernements faciliteraient la tâche de la commission désignée par le conseil de l'OUA.

FORCE-H

SUITE DE LA PAGE 1

de nos missiles intercontinentaux tout en ne possédant rien pour le moment de comparable à notre "Polaris" qui peut être lancé d'une sous-marin en plongée".

Les Etats-Unis ont accru de 100%, depuis deux ans, les ogives nucléaires stratégiques et plus que doublé le mégatonnage des forces stratégiques d'aler, a noté M. McNamara.

Forces générales

Après avoir fait l'énumération des armes nucléaires tactiques américaines, M. McNamara a déclaré que "depuis deux ans, nous avons augmenté de 45% nos divisions de combat de l'armée qui sont passées de 11 à 16. Les escadrons aériens ont été augmentés de 30%, les capacités de transports aériens de 75% et les constructions navales de 100%".

Les effectifs totaux des forces armées soviétiques annoncés en 1955, a souligné le conférencier, étaient de 5,750,000 hommes, nombre réduit maintenant à 3,300,000 hommes. Avec les forces du pacte de Varsovie, ce chiffre forme le total de 4,500,000 hommes. Face à ce chiffre, ce sont les membres de l'OTAN qui ont aujourd'hui plus de 5,000,000 d'hommes.

En conclusion, M. McNamara a affirmé : "Soyons conscients de la large variété de nos ressources militaires et de la liberté qu'elles peuvent nous donner pour atteindre les objectifs pacifiques du monde libre sans crainte d'une agression militaire".

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 1

Le remblayage est un problème distinct de celui de l'établissement des limites des nouvelles îles, et fait l'objet de contrats différents.

En principe, les nouvelles îles Notre-Dame et Ste-Hélène doivent être complètement terminées pour la fin de juin 1964.

M. Chapdelaine est expulsé des rangs des caouettistes

De notre dernière édition d'hier

WINDSOR, Qué. (PC) — Les membres du Ralliement des créditistes de la région de l'Est ont décidé d'expulser des rangs du parti le député de Sherbrooke à Ottawa, M. Gérard Chapdelaine.

On a reproché à M. Chapdelaine d'avoir appuyé le chef national du Crédit social, M. Robert Thompson, au moment de la scission provoquée il y a quelques mois au sein du parti par M. Réal Caouette.

SCULPTURES
REPRODUCTIONS
ACCESSOIRES
CADEAUX
DE NOEL

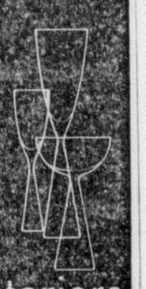

elite interiors
MEUBLES DE DISTINCTION
5369 BOUL. ST-LAURENT CR. 4-7725

SAMEDI, LA GRANDE PARADE sur la PLAZA
débutera à 8 h. 30 a.m. — Ne manquez pas ce formidable évenement ! Amenez-y tous vos enfants ! Ils en seront émerveillés. — Bonbons, ballons, du plaisir pour tous les petits ... et les grands aussi.

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON,
BIEN CHAUD OU DANS UNE INFUSION, ELLE RECONFORTE
Agent général pour le Canada : J. Alfred Ouimet Inc., Montréal

CORSETS MÉDICAUX
Bandes herniaires — Collets — Bretelles — Béquilles — Cannes
BAS pour VARICES
L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET — 5 AJUSTEURS
Bretelle redressement | Urinoir | Sacro-iliaque ou lombaire | Appareil suspension | Bande herniaire
Aussi BRASSIERES MEDICALES, SEINS POSTICHES, TRACTIONS, etc., etc.
Exécution des prescriptions de médecins pour articles d'orthopédie
"Les PHARMACIES professionnelles"
SARRAZIN & CHOQUETTE
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Succ. : 921 est, Ste-Catherine, vi. 2-9622 — 6511 St-Hubert, CR. 2-8233

HUILE D'OLIVE VIERGE
PUGET
PUR JUS DE FRUIT
Plus qu'une HUILE
Un Condiment Sain Savoureux Naturel

Agent général pour le Canada : J. Alfred Ouimet, Montréal

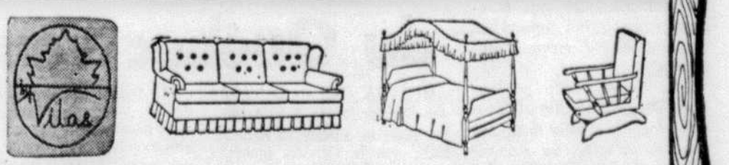

Pour vous, cette BOUTIQUE COLONIALE
Ne manquez pas, madame, de visiter ce coin merveilleux du STYLE COLONIAL... Cette attrayante BOUTIQUE aux détails authentiques vous offre un choix de mobiliers des meilleurs manufacturiers.
Ouvert jusqu'à 9 h. 30 les jeudis et vendredis soir
A. FORGET INC.
6707-6739 ST-LAURENT nord de St-Zotique TEL. 274-5568

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 19 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 31

"La vague de crimes crée un véritable état d'urgence" — le juge Claude WAGNER

"La vague de crimes qui sévit présentement dans la métropole et menace sérieusement de s'étendre à toute la province, si l'on en juge par les derniers événements, crée un véritable état d'urgence où les tribunaux ont le devoir de réagir énergiquement."

C'est ce qu'a déclaré le juge Claude Wagner en présidant les premières comparutions de la semaine, hier, et en refusant presque automatiquement la liberté provisoire à la majorité des accusés.

Les remarques précises qu'il a faites sur l'attitude qu'il entend conserver ces prochains jours, le juge Wagner les a faites après que le procureur de l'un des prévenus lui eut souligné qu'à son avis le cautionnement avait pour but principal d'assurer le retour des accusés en cour.

"Je ne m'entends pas du tout avec vous, lui répondit le juge.

"Je considère plutôt qu'accorder des cautionnements après des crimes graves, dans une période aussi difficile que celle-ci, constitue à la fois une invitation à la récidive et une occasion d'intimider les témoins.

"Les tribunaux n'ont pas pour seul devoir d'assurer le retour des accusés en cour. Loin de là. Ils doivent surtout faire échec au crime sous toutes ses formes, et ne pas permettre à des gens de faire fi de la justice en reprenant aussitôt leur liberté pour aller recommencer.

Le juge Wagner a non seulement refusé tout cautionnement à nombre de prévenus, mais il a encore réincarcéré plusieurs accusés qui avaient été libérés sous des dépôts minimes, au cours de la fin de semaine.

Sa première décision devait être rendue dans le cas des frères Alfred et Francis Steele, du 1206 rue Shearer, qui étaient accusés d'avoir commis une effraction dans une taverne, à quelques pas seulement de leur domicile.

Tous deux avaient un casier judiciaire, mais leur procureur réclama leur liberté sous cautionnement en soulignant que rien n'avait été volé dans la taverne et que seul un carreau avait été brisé.

Mais le juge resta inflexible et déclara que les crimes de ce genre, même s'ils sont devenus monnaie courante dans la métropole, n'en restent pas moins des crimes d'une très grande gravité.

Il annula également le cautionnement de $50 qu'avaient versé deux jeunes femmes de Saint-Paul-l'Ermite (les deux soeurs), accusées d'un vol à l'étalage de $48 chez Eaton.

Dans leur cas, il prit cette décision parce que les deux prévenues avaient obtenu une remise de peine, en août dernier, pour un délit du même genre.

Ensuite il confina dans les cellules un adolescent de 17 ans, Roger Kuzniak, qui était accusé de deux vols à main armée, d'une tentative de vol du même genre, de port d'un déguisement et de six vols dans des autos.

Il subira son enquête le 26 novembre sous tous ces chefs d'accusation.

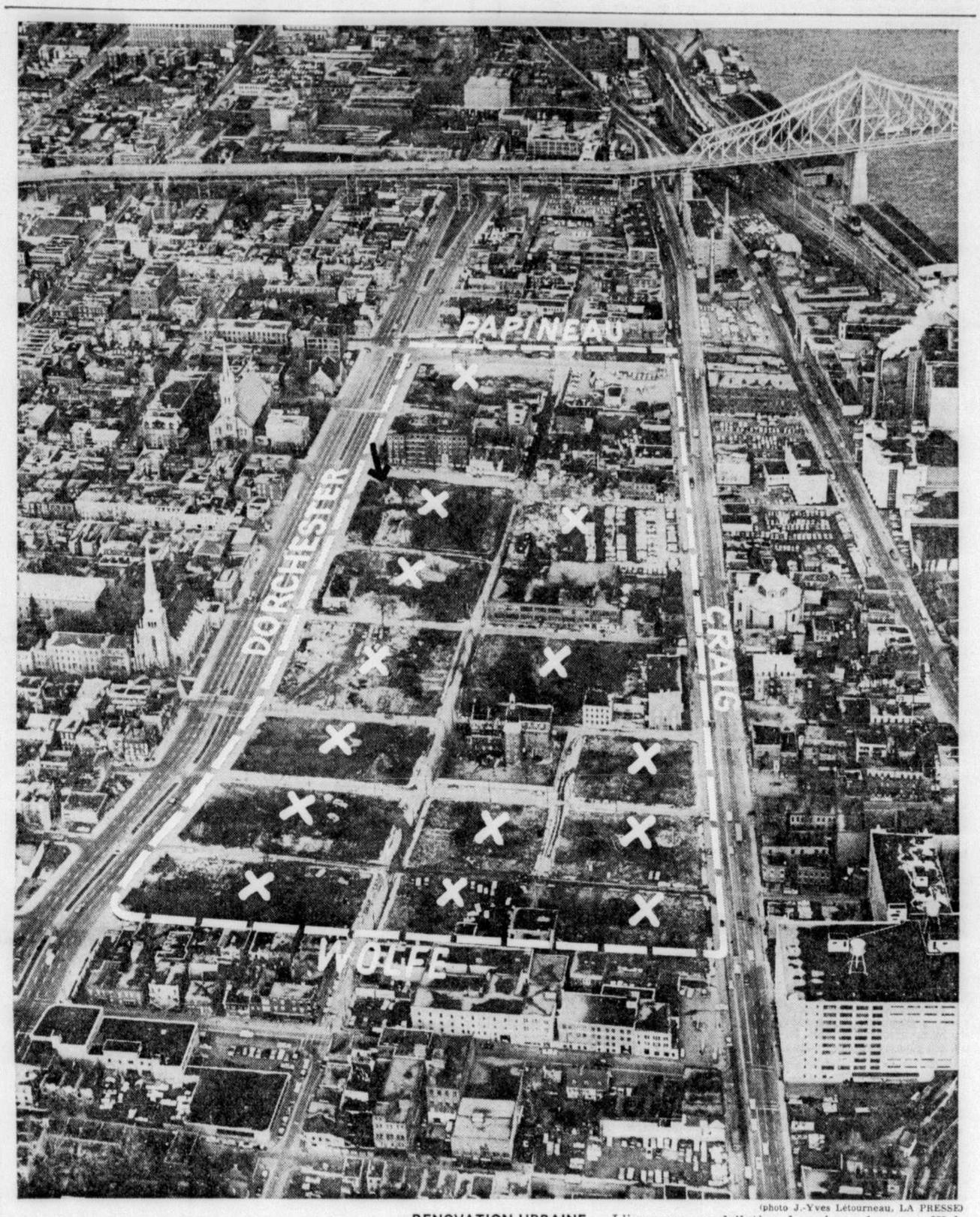

(photo J.-Yves Létourneau, LA PRESSE)

RENOVATION URBAINE — L'immense quadrilatère, borné par les rues Wolfe, Craig, Papineau et le boulevard Dorchester, offrira bientôt l'aspect d'un vaste terrain vague. Déjà plusieurs petits quadrilatères, un peu comme les carreaux d'un damier, sont entièrement ou partiellement débarrassés de leurs taudis. Ils sont indiqués d'un "X". Et bientôt on verra s'élever les nouveaux édifices de la société Radio-Canada. Un petit problème se pose. Doit-on démolir la maison ci-dessous, indiquée par une flèche dans le quadrilatère ? C'est la première maison de ferme de Montréal. Elle a une valeur historique. La société Jacques Viger lance un cri d'urgence pour la sauver.

Le juge De Martigny maintient une accusation d'abandon contre des parents de St-Hermas

par **Claude BRUN**

ST-JEROME. — Le juge Camille-L. de Martigny, de la Cour de magistrat de Saint-Jérôme, a trouvé la preuve de la Couronne suffisamment fondée pour citer les époux St-Pierre, de St-Hermas, à leur examen volontaire. Le mari, André St-Pierre, 41 ans, subissait hier son enquête préliminaire relativement à une accusation d'abandon d'enfant de façon à mettre la vie de ce dernier en danger, ou du moins sa santé physique et mentale.

Le magistrat, à la demande du procureur de la défense, a reporté au 2 décembre la tenue de l'examen volontaire. Quelques minutes auparavant, Il avait jugé irrecevable une motion de non-lieu de la part de Me Vincent Drouin.

"A ce stade des procédures, a dit le juge de Martigny, il y a une forte présomption à l'endroit des prévenus. Il a été mis en preuve que l'enfant St-Pierre souffre d'épilepsie depuis mars 1962 et que les parents, au lieu de lui donner les soins particuliers que requérait son état, l'ont attaché dans l'étable. Quant à la condition de l'étable, elle a été décrite par les témoins et bien illustrée par les photographies produites à l'enquête préliminaire; il ne m'est pas nécessaire d'insister sur la question."

Accusation modifiée

Sur la directive du juge, Me Charles-H. Cliche, procureur du ministère public, a présenté une motion pour que la plainte soit modifiée pour qu'elle se lise ainsi : "d'avoir abandonné ou exposé un enfant de façon à mettre sa vie en danger . . .".

Il semble que toute la paroisse de St-Hermas, une localité agricole située à une trentaine de milles au nord de Montréal, se soit donné le mot pour assister à l'enquête préliminaire. Au cours de l'audience de la matinée, paroissiens et paroissiennes s'étaient agglutinés dans la minuscule salle d'audience, plusieurs grimpés sur les blancs.

Une centaine d'autres personnes qui n'avaient pu trouver place bloquaient le corridor, y allant à qui mieux mieux de commentaires sur la nécessité de construire un palais de justice plus vaste à St-Jérôme.

C'est pourquoi, à la reprise de l'après-midi, ce fut une belle ruée pour trouver un siège. Heureusement pour eux, on a utilisé la grande salle de la Cour supérieure. En dépit du fait qu'on avait réussi à loger certaines personnes dans l'enceinte réservée aux avocats et aux journalistes et même jusque dans la boîte des accusés, il restait encore une cinquantaine de personnes qui trépignaient à l'extérieur.

Voir LE JUGE en page 8

VILLAGE HISTORIQUE JACQUES de CHAMBLY

CASE POSTALE 28 CHAMBLY, P.Q. TEL: 658-8701

19 NOV. 1963

PLUS VIEILLE MAISON DE FERME DE MONTREAL CONDAMNEE A DISPARAITRE 25 NOVEMBRE. POUVONS LA SAUVER EN L'INCORPORANT DANS NOTRE VILLAGE-MUSEE. AVONS JUSQU'AU 25 NOVEMBRE - PAS UN JOUR DE PLUS - POUR RECUEILLIR BUDGET SPECIAL NECESSAIRE. LANÇONS S.O.S. A TOUS CEUX QUI ONT A COEUR CONSERVATION DE NOTRE HERITAGE HISTORIQUE. REPONSE IMMEDIATE REQUISE A CASE POSTALE 28, CHAMBLY, P.Q. PAR CHEQUE A L'ORDRE VILLAGE HISTORIQUE JACQUES DE CHAMBLY.

ANTOINE DE J. PREVOST
DIRECTEUR EXECUTIF

Le maire Drapeau rencontre des hommes d'affaires à Rome

par **Marcel ADAM**
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME. (par téléphone) — Le maire de Montréal fait actuellement un séjour de trois jours à Rome. Entre autres démarches, il rencontrera des hommes d'affaires italiens désireux d'investir des capitaux dans la métropole canadienne.

C'est ce que révélait, sans plus de précision, M. Jean Drapeau au représentant de LA PRESSE, après avoir rendu visite, samedi soir, au cardinal Léger, au Collège canadien, et après avoir rencontré les cinquante prêtres étudiants de la maison qui l'interrogèrent durant une heure et demie sur les problèmes municipaux.

Après un séjour de plusieurs jours à Paris, où il a participé à la réunion bisannuelle du BIE (Bureau international des expositions), le maire est arrivé à Rome samedi après-midi. Il repartira pour Lausanne mercredi, retournera à Paris vendredi et devrait rentrer à Montréal le mardi 26 novembre.

Samedi soir, il s'est entretenu un bon moment avec le cardinal Léger.

Ce matin, il a assisté à la messe du concile et devait rencontrer l'ambassadeur canadien au Quirinal, M. Jules Léger.

Le maire de Montréal était d'excellente humeur. Je fais cette observation pour ceux qui voudraient y voir une indication quelconque dans le contexte de ce voyage.

Et sa bonne humeur ne s'est pas démentie même lorsque, au milieu de notre entretien, sur la place Barberini, un quidam s'est approché pour offrir au champion de la moralité publique qu'est le maire Drapeau une circulaire illustrée annonçant un spectacle de strip-tease dans une boîte voisine . . .

Réunion spéciale du Conseil ce soir

Le Conseil municipal de Montréal se réunit en assemblée spéciale ce soir.

Les conseillers n'auront que 52 articles à étudier, l'ordre du jour étant très mince, mais il devient urgent d'accorder à différentes maisons montréalaises 31 contrats de déneigement. Ces contrats qui représentent des déboursés de $1,180,000, entreront en vigueur le 25 novembre et le demeureront durant une période de trois ans.

D'autre part, les membres du conseil seront invités à voter des crédits de $821,600 qui sont destinés à différents travaux d'égouts, de construction de trottoirs et de pavages.

Ils devront aussi :

1— Décréter l'acquisition et la possession préalable, pour fins de métro, d'une partie en tréfonds de terrains situés au nord de la rue de Montigny, entre les rues Dufresne et du Havre ($15,980) ;

2— Voter un crédit de $13,400 pour la construction d'un égout dans la rue de Bienville, de la rue St-André vers l'ouest;

3— Voter un budget spécial pour les mois de janvier, février, mars et avril 1964 afin de prévoir les dépenses d'administration du nouveau quartier de Rivière-des-Prairies, en attendant la fin de l'année fiscale à la ville de Montréal;

4— Procéder à l'étude des modifications que propose le

Voir CONSEIL en page 8

Le jeune Gaétan mord et pince les autres enfants

(C. B) — Une enquête auprès de l'institution privée, où est présentement gardé le jeune Gaétan St-Pierre, laisse voir que le garçonnet est loin d'être commode. On a mentionné que son état physique était satisfaisant.

On a, par ailleurs, révélé qu'il est pratiquement impossible cependant de le laisser seul avec les autres enfants. On doit continuellement le garder sous surveillance, car autrement, a-t-on dit, il mord et pince les autres petits patients.

Pourtant il ne s'agirait pas d'agressivité dans son cas, mais d'une habitude qu'on a du mal à expliquer. Jusqu'à maintenant, soit depuis son hospitalisation, le 8 novembre, il n'a fait aucune crise d'épilepsie. Il comprend parfaitement ce qu'on lui dit et les infirmières n'ont aucune difficulté à se faire obéir.

A une question sur la nature des mesures que l'on prend pour protéger les autres enfants, on a répondu, après quelques hésitations, qu'il faut l'attacher lorsqu'il n'y a pas de responsable pour le surveiller. Il faut noter que ceci n'a pas encore été mis en preuve à l'enquête préliminaire.

Les Faits divers sont en page 8

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES

Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal

AUTREFOIS
OPTOMETRISTE CONSULTANT
A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

272-7611 • 272-7616

Sandwiches

Jambon tranché, dinde tranchée, poulet — oeufs une boîte de 48 sandwiches cocktail

$2.40

Téléphonez VI. 4-3901

PEGROID'S 4075, rue ST-DENIS

"L'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER
président

CHRYSLER, DODGE, VALIANT, SIMCA

VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES

Location d'autos termes à courts ou longs

Longueuil AUTOMOBILE LTÉE

268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

EXPERIENCE : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années . . . le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord . . . DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN . . . il connaît les appareils MAICO.

SERVICE : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

BANDE HERNIAIRE

"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal

Pour le contrôle de la hernie

—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas

EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : 13.50.

EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucun frais.

CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels

VI. 5-7251

PHARMACIE MONTREAL BIBAUD & DUQUETTE

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

SILENCIEUX GARANTI
CONTRE TOUT RISQUE
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO

INSTALLATION GRATUITE ET RAPIDE PAR EXPERTS

MIDAS

10111, BOUL. PIE IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
681-1601

OUVERT: 8 a.m. à 9 p.m. - Sam. 8 a.m. à 5 p.m.

INSPECTION des "amortisseurs de chocs" gratuite

VOTRE REFRIGERATEUR VAUT DE L'ARGENT
NOUS VOUS DONNONS LA VALEUR MAXIMUM COMPTANT OU EN ECHANGE QUELLE QUE SOIT LA CONDITION
Gaudette Refrigeration Enrg. TEL. 527-1361
4349 Papineau
Dépositaire : FRIGIDAIRE, ROY, GIBSON, BELANGER, DEFROSTOMATIC, ETC.

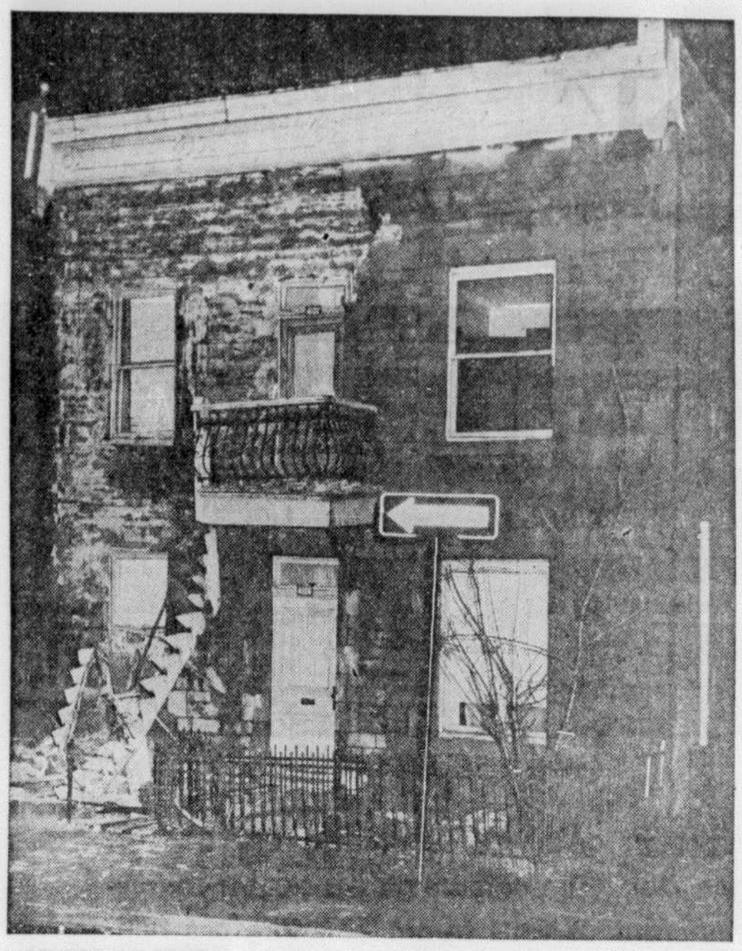

L'OEUVRE DU TEMPS — Cette maison, dont les numéros civiques sont 4102-4104 rue Dorion, perdait la moitié de sa carapace en fin d'après-midi, hier. En s'écroulant, le mur de pierre... qui faisait presque penser à l'âge de pierre, a endommagé une automobile en stationnement. Aucun blessé.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

FAITS divers

Deux chasseurs perdus et retrouvés

Deux chasseurs, qui étaient perdus en forêt depuis samedi dernier, ont été retrouvés vers minuit hier soir.

Les chasseurs, deux Montréalais, s'étaient perdus dans le bois de Chamel, comté de Papineau, après avoir quitté trois autres compagnons afin de cerner un chevreuil.

MM. Jean-Paul Dubreuil, âgé de 45 ans, du 4836 rue Mayfair, et Jacques Sylvestre, 27 ans, domicilié Place Taché, à Montréal, n'ont pas souffert outre mesure de ces deux jours passés en forêt, selon la Sûreté provinciale.

Les vastes recherches qui devaient être entreprises ce matin par la Sûreté provinciale ont été contremandées avec le retour des chasseurs. Ceux-ci ont été retrouvés près de l'endroit où ils étaient disparus.

Hold-up de $4,000 dans une Caisse populaire, à Québec

QUEBEC. (PCf) — Trois bandits, la figure cachée à l'aide d'un mouchoir blanc, se sont emparés, hier, d'une somme de $4,000 dans une Caisse populaire de Québec aujourd'hui.

Il n'y avait aucun client quand les trois bandits, armés de revolvers, se sont présentés dans cette institution bancaire de la haute ville. Les gunmen ont tenu quatre employés en joue pendant qu'un d'entre eux vidait un tiroir-caisse. Ils ont ensuite ordonné au gérant, M. J.-P. Hudon, d'ouvrir le coffre-fort, mais, quand le gérant leur répondit que cela exigerait un certain temps, les bandits ont pris la fuite.

Une auto tombe d'un pont : deux morts

LA SARRE. (PC) — Deux personnes ont perdu la vie, dimanche soir, alors que l'automobile dans laquelle elles prenaient place a enfoncé le garde-fou d'un pont et a plongé dans une rivière, à 68 milles au nord de La Sarre, en Abitibi.

Les victimes sont : M. Arthur Morin, âgé de 53 ans, de même que son fils Claude, âgé de 19 ans, tous deux de Languedoc.

Le conducteur de l'automobile, M. Henri Provencher, de St-Janvier-de-Chazel, s'en est tiré indemne. La rivière n'avait que cinq pieds de profondeur. Les trois hommes retournaient chez eux, venant d'un moulin à scie de Paradis.

Vol sur la personne

Comme M. Paul-Emile Després, 10204, 16e avenue, Rivière-des-Prairies, passait près de la 27e avenue et de la voie du chemin de fer, aux petites heures ce matin, il a été cerné par cinq apaches qui l'ont assailli, lui ont volé $30 et ont filé en auto.

Cambriolages

Dans le garage de la Du-Bo Electric, 1840, rue Letourneux, dans les bureaux de Atlas Matelas, 2097, rue LaSalle, et à la St. Lawrence Stevedoring, 7160, rue Notre-Dame est, des cambrioleurs ont volé respectivement $1,617 d'accessoires et d'outils électriques; $1,000 d'équipement de bureau, et $300 en argent.

Mort de ses blessures

TIMMINS, (PCf) — Un père de famille, M. Maurice St-Germain, 35 ans, de Timmins, a succombé hier à l'hôpital aux blessures qu'il avait subies samedi dans une collision d'automobiles survenue près de Timmins.

M. Alphonse Lapointe, 49 ans, de Montjoy Township, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital. Il a eu des côtes fracturées en plus de subir des lacérations au visage dans l'accident.

D'autre part, Mme Thérèse Beaudin, âgée de 43 ans, de Montréal, a subi une fracture du poignet et une fracture de la mâchoire. Son état n'inspire cependant aucune crainte.

Elle voyageait dans la voiture conduite par M. Hubert Dumas, de Timmins. Elle était alors en visite chez son frère.

Concierge volée

Mme André Perrier, concierge dans une maison de rapport située au 3211 est, rue Beaubien, a été dépouillée d'une somme de $250, hier matin, par deux individus qui s'étaient présentés pour louer un appartement.

Mme Perrier a révélé à la police que les deux voleurs, après avoir visité l'appartement, lui avaient présenté un billet de $50 pour payer la location. Comme elle sortait son argent pour leur remettre la différence, ils saisirent son rouleau d'argent et prirent la fuite à toutes jambes.

Hold-up de $50 dans une fruiterie

Deux individus simulant la possession d'une arme, se sont introduits en fin d'après-midi hier, à la fruiterie Eddy Fruit Store, 3625 est, rue Bélanger.

Les bandits, qui étaient âgés de 20 à 25 ans, ont réussi à se faire remettre par le propriétaire de la fruiterie une somme de $50. Ils ont ensuite pris la fuite à pied.

La police possède une bonne description des suspects.

Hold-up de $50 dans une pharmacie

Deux bandits armés et masqués ont fait main basse sur une somme de $50, vers 9 h. 30 hier soir, à la pharmacie Brault, au 1420 de la rue St-Antoine.

Le pharmacien, M. Jean Girard, se trouvait seul dans l'établissement au moment de la visite des voleurs. Ces derniers ont apparemment pris la fuite à pied.

La police recherche un chauffeur qui a tué deux personnes

Les policiers de toute la province recherchent actuellement le chauffeur d'une automobile noire, de modèle récent, qui ne s'est pas arrêtée après une collision dans laquelle deux membres d'une famille de Verdun ont perdu la vie et trois autres ont été blessés.

Le détective Yvan Ethier, du détachement de Drummondville de la Police provinciale, non loin de l'endroit où l'accident s'est produit, dimanche après-midi, a révélé que l'auto recherchée était une Chrysler de modèle 1962 ou 1963.

M. Paul-Henri Rivard, 29 ans, et sa fille de 7 ans, Suzanne, domiciliés au 750 rue Godin, à Verdun, ont été tués lorsque l'auto des Rivard a été heurtée par un autre véhicule, sur la route no 9, à St-Eugène-de-Grantham. La voiture de M. Rivard a quitté la route et a roulé deux fois sur elle-même avant de s'arrêter dans un champ.

Mme Rivard, 33 ans, sa fille Louise, 5 ans, et son fils Robert, 2 ans, ont également été blessés dans la collision. L'un des blessés serait dans un état grave.

Quiconque pourrait fournir des informations de nature à aider la police est prié de téléphoner à la Police provinciale, en composant UN. 1-4292.

3 cagoulards volent $140 à Val-David

Trois cagoulards ont fait irruption vers 3 h. ce matin dans la maison de M. Lionel Turcotte, à Val David. Après avoir mis M. Turcotte et les autres occupants en joue, les intrus ont raflé quelques bijoux et un peu d'argent, le tout ne dépassant pas $140. Puis ils ont filé dans l'auto de leur victime. Le sergent Léopold Dauphin, de faction la nuit au quartier-général de la PP, a été alerté peu après par les victimes et a dépêché des agents sur les lieux pour enquête.

Deux dates importantes de l'Expo

OTTAWA. (PCf) — A une question du député néo-démocrate de Skeena, M. Frank Howard, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics, M. Hubert Badanai, a fait savoir que la décision de tenir l'Exposition universelle de 1967 à Montréal sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame avait été prise le 20 décembre 1962 et confirmée le 28 mars 1963.

M. Howard avait demandé quand avait été prise cette décision et par qui.

M. Badanai a répondu que la décision avait été prise par le ministre, M. Jean-Paul Deschâtelets, après consultations avec les représentants de la ville de Montréal.

Noces payées par le peuple

KAMPALA. (Reuter) — L'Assemblée nationale de l'Ouganda a approuvé aujourd'hui un crédit supplémentaire de $26,000 destiné à couvrir les frais du mariage de sir Milton Obote, premier ministre du pays.

Ce vote a été acquis après des scènes houleuses, au cours desquelles les députés ont poussé des cris, et qui ont nécessité plusieurs rappels à l'ordre du président.

M. George Magezi, ministre d'Etat, a précisé que cette somme comprenait $9,000 pour l'achat de 150 caisses de champagne, $7,000 pour celui de 900 caisses de bière et $3,000 pour l'achat de victuailles.

IL Y A QUELQUE 25 ANS, des travaux avaient été entrepris à l'île Ste-Hélène pour aménager des étangs, dans le secteur sud de l'île, à proximité de la Poudrière et de la Tour de Lévis ; mais l'entreprise resta inachevée. Ces jours derniers, on a repris les travaux (ci-haut); un premier étang (caché par la route, dans la partie supérieure de la photo) est déjà rempli d'eau, tandis qu'on est à terminer le second. Malgré les quelques pouces d'eau que les récentes pluies y ont accumulés, on a jugé bon d'y mettrre une affiche interdisant de s'y baigner !

Photo René Picard, LA PRESSE

Ville Mont-Royal est indécise sur un projet d'habitations en hauteur

Le conseil de Ville Mont-Royal n'a pas encore décidé s'il permettra la construction de conciergeries de dix étages dans cette municipalité. Il a reçu hier soir, un rapport sur les possibilités de les construire dans quatre secteurs non encode développés, mais ne fera connaître ses vues avant de l'avoir étudié.

Au cours de la séance d'hier soir, le président de la Ligue des propriétaires a dit que cette question devait être débattue devant toute la municipalité. Il ne s'agit pas, a dit M. Pacifique Desjardins, de l'affaire de trois ou quatre propriétaires. C'est une question trop importante. Le maire Reginald Dawson s'est dit d'accord avec M. Desjardins.

Dans le rapport on souligne qu'un développement du même type que ceux des territoires adjacents serait préférable.

On suggère ainsi dans le premier quadrilatère (Côte-de-Liesse et les rues Graham et Glengarry) la construction d'un centre commercial très développé et d'un édifice à bureaux.

Pour ce qui est des deux secteurs suivants: Côte-de-Liesse-Dunkirk-Glengarry-Athlone et Côte - de - Liesse - Flemming - Britanny-Canora les architectes proposent la construction de logis de toutes sortes, selon un plan directeur.

Quant au quatrième secteur (côte nord de Beaumont entre l'Acadie et Fleet) les architectes consultés croient qe cet emplacement devrait être un centre industriel.

Le thé au Canada

Le Canada achète du thé de presque tous les pays qui en produisent, mais surtout de l'Inde et de Ceylan.

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 3

comité exécutif au règlement de zonage des quartiers St-André, Mont-Royal et St-Louis;

5— Approuver la vente à l'enchère de certains terrains appartenant à la ville, procéder à des nominations et . . .

6— . . . prendre connaissance d'un projet de règlement à visant à modifier le règlement concernant la construction des bâtiments dans les quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

"A l'heure du "train"..."

Tour à tour, les témoins à charge sont venus déposer; les agents Claude Lavallée et Luc Prévost, de la Police provinciale, ont déclaré qu'à chacune de leurs visites à la ferme des St-Pierre, ils avaient trouvé le garçonnet de trois ans et demi attaché dans l'étable. Ils ont tous deux précisé que l'enfant était dans un état de malpropreté "lamentable" et que la température dans l'étable pouvait varier entre 50 et 55 degrés.

Des officiers du Service de Bien-être, de St-Jérôme, ont confirmé leurs témoignages. En contre-interrogatoire, Me Drouin leur fit préciser que ces visites avaient lieu à l'heure du "train". Ceci était pour étayer les remarques qu'il fit un peu plus tard au tribunal. Selon lui, l'enfant n'était attaché dans l'étable qu'au moment où les époux s'affairaient dans ce lieu et qu'en tout autre temps, il se trouvait dans la maison de ferme.

Cette prétention a été renforcée par le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, qui a déclaré avoir vu le jeune Gaétan attaché . . . à son père, dans la maison, lors de sa visite paroissiale, le 8 septembre dernier. Par contre, un jeune voisin, Michel Richer, 8 ans, est venu à la barre pour déclarer avoir vu récemment, tard dans la soirée, l'enfant attaché dans l'étable. Selon ce dernier, les époux St-Pierre auraient gardé Gaétan attaché à une remise, au cours de l'été.

"Préjudiciable" à l'état de santé de l'enfant

Un médecin de l'hôpital Sainte-Justine, qui a examiné l'enfant au cours du mois d'août, a établi qu'il souffrait d'épilepsie, et cela, depuis le mois de mars 1962. A une question de la Couronne, le Dr Paul-Maurice Larivière a déclaré que le fait de l'avoir gardé attaché pendant une certaine période pouvait être certainement préjudiciable à son état de santé.

Il ne fait pas de doute que l'affaire alimentera les conversations des paroissiens de St-Hermas pour un "bon bout de temps", d'autant plus, selon l'un d'eux, que le curé de l'endroit leur a demandé, au prône dimanche dernier, d'avoir une pensée dans leurs prières pour un couple qui passait présentement par une pénible épreuve.

Des parieurs chanceux se font dévaliser

La déveine a emboîté le pas à la chance de deux amateurs de courses, hier soir à la piste de Blue Bonnets, peu de temps avant minuit.

Les deux "déveinards", MM. Pierre Martel, 35 ans, du 5144 rue St-Zotique, et Yvon Turenne, 30 ans, dont on n'a pas révélé l'adresse, ont fait banco de belle façon, par l'intermédiaire de chevaux fringants . . .

Ils ont ensuite fait "banqueroute" de cinglante façon ! accostés par deux bandits non moins fringants que les montures des chanceux parieurs.

Pour sa part, M. Martel se compte chanceux de n'être pas resté "sur le carreau", assommé comme il le fut par l'un des gunmen ; il s'est retrouvé au "Jewish Montréal Hospital" avec de profondes coupures à la tête, conséquence de coups de crosse de revolver.

Dans ses poches, plus rien. Ni de ses papiers d'identité, ni des $1,300 que les chevaux avaient gagnés pour lui, ni de sa bague de diamants de $450, ni même de sa montre de $125.

Par ailleurs, son infortuné camarade de . . . jeu, M. Turenne, a perdu $110 dans l'aventure, plus une montre de $125, tous ses papiers et sa voiture.

Il repose aussi à l'hôpital souffrant de légères contusions.

Les bandits étaient masqués.

Ottawa étudie la canalisation des deux rivières

OTTAWA. (DNC) — Ottawa étudie présentement la possibilité de canaliser les rivières des Prairies et des Mille-Iles, a-t-on appris hier.

Cette canalisation est loin d'être chose faite, mais "le cas est à l'étude", a répondu le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, au député de Joliette, M. Louis-Joseph Pigeon, qui l'interrogeait.

Seagram's Crown Royal

Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Montréal, Qué.

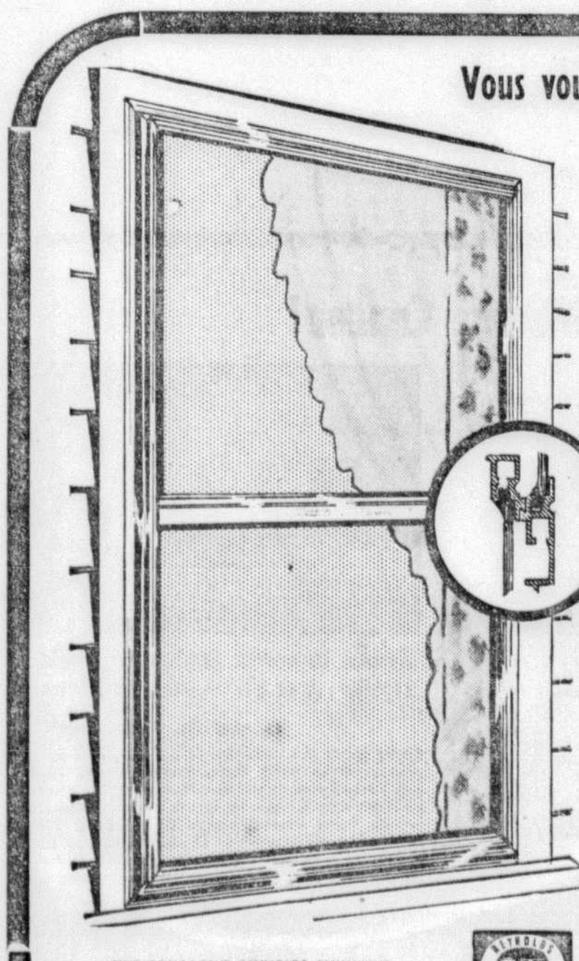

Vous voulez des contre-fenêtres...

- MODERNES
- ATTRAYANTES
- PRATIQUES
- COLORIEES
- ROBUSTES
- ETANCHES
- et de FABRICATION SOIGNEE

Seul FILCO vous les offre à des prix raisonnables et au fini "anodizé" ou votre choix de 9 couleurs décoratives.

Voyez de quelle façon l'enclenchement serré et profond forme entre les panneaux un scellement positif contre les intempéries.

AUTRES PRODUITS DE QUALITÉ EN ALUMINIUM: REVÊTEMENTS, PORTES, CONTRE-PORTES, FENÊTRES, CONTRE-FENÊTRES, GOUTTIÈRES ET AUVENTS.

Tous nos produits sont entièrement garantis par écrit et vous assurent de nombreuses années de service et de satisfaction continue.

FILCO FILTER LITE ALL WEATHER

UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL

102, rue Elmslie, Ville LaSalle
au tél. 366-5630

LES JEUNES VEULENT DEVANCER LEUR PÈRE

Vous êtes probablement comme la plupart des jeunes gens—vous ne voulez pas que le succès dans les affaires et la sécurité financière se fassent trop attendre. Votre instruction est sans doute plus poussée que celle de votre père. Il est tout probable que vous avez commencé dans les affaires, non pas au bas de l'échelle comme votre père, mais considérablement plus haut. Vous vous êtes marié et avez fondé une famille beaucoup plus tôt. Vous voyez la vie en rose, pour vous-même, pour votre femme et vos enfants—si l'état de votre santé se maintient.

Il y a un moyen bien simple de vous assurer que votre avenir et celui de votre famille ne seront jamais compromis et qui vous permettra en même temps d'affermir votre position financière—c'est de vous procurer dès maintenant une assurance-vie *personnelle permanente* qui réponde à vos besoins. Non seulement l'assurance-vie *personnelle permanente* constitue un avoir immédiat pour la protection de votre famille, mais sa *valeur* au comptant s'accroît sans cesse.

Permettez-nous de vous inviter à discuter de vos projets financiers et de votre assurance-santé actuelle avec un représentant spécialisé de L'EXCELSIOR, Compagnie d'Assurance-Vie, *celle qui aide les Canadiens à s'assurer la tranquillité d'esprit.*

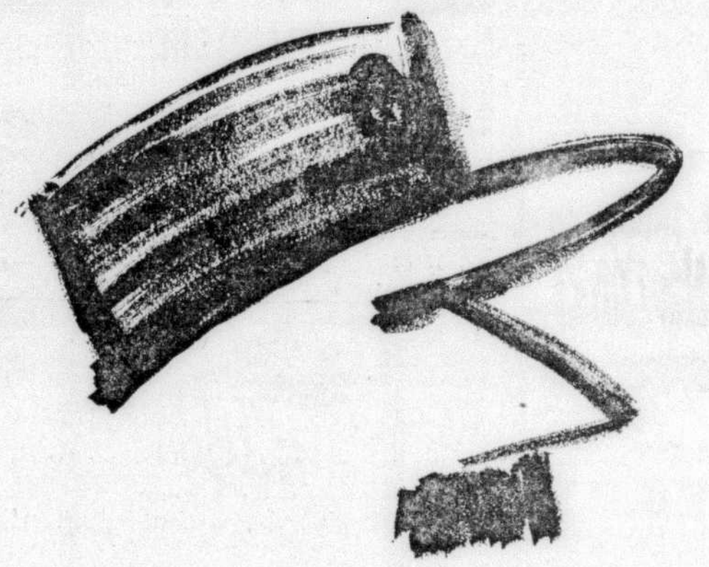

France

ECONOMISEZ JUSQU'A $151.00

sur les tarifs ordinaires, classe économique

Prenez un jet DC-8 d'AIR CANADA et rendez-vous directement à Paris, porte d'entrée de toute l'Europe.

De là, des lignes aériennes locales vous amèneront facilement en Italie, en Belgique, en Espagne et au Portugal. Profitez des tarifs d'excursion de 21 jours pour faire le plus beau voyage de votre vie. Votre agent de voyages et AIR CANADA se feront un plaisir de vous donner plus de détails sur ce magnifique voyage.

Exemple de tarifs d'excursion de 21 jours, en jets, classe économique depuis Montréal

PARIS OU BRUXELLES*	$400.90 ou	$40.90 comptant	$16.26 par mois	(24 mois)
ROME*	$512.90 ou	$51.90 comptant	$20.82 par mois	(24 mois)

Tarifs encore plus modiques, jusqu'au 29 fév., par turbo-propulsé Britannia de BOAC.
*Via lignes aériennes locales.

En vigueur jusqu'au 30 avril, pour des voyages d'un minimum de 14 jours et d'un maximum de 21 jours; le voyage doit être terminé le 30 avril.

AIR CANADA et BOAC assument le service vers l'Irlande et la Grande-Bretagne

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert

Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada 489-3411

Voyagez à la canadienne — voyagez par

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

Les neutres de la Région de Montréal réclament justice pour leurs enfants

Un groupe de parents de la région de Montréal ont fait parvenir au gouvernement un mémoire protestant énergiquement contre la discrimination dont ils sont victimes, en raison du caractère religieux des écoles publiques.

Ils déclarent inacceptables l'assimilation avec la minorité anglophone, de même que l'intégration à un groupe religieux, qualifiant la première solution de **suicide culturel** et la seconde de **viol de conscience** indigne d'une société moderne et démocratique.

Le système actuel de financement des écoles publiques, disent-ils, prévoit dans la plupart des localités des taxes plus lourdes pour les non catholiques ; ceux-ci se voient de plus refuser l'allocation de $200 réservée aux élèves des collèges classiques. "Nou exigeons dans les plus brefs délais l'égalité devant l'impôt et devant les allocations, ajoutent-ils, en déclarant que la solution des écoles privées est beaucoup trop onéreuse pour être à la portée de tous. Ignorés par les pouvoirs publics et la majorité, bafoués par les gens en place, pénalisés financièrement et atteints dans notre dignité d'hommes, notre condition est comparable à celle des Noirs des Etats-Unis et le mot liberté est pour nous sans signification".

En vertu du principe du "droit sacré des parents", ils exigent, en bref :

1—L'organisation de l'Instruction publique à l'échelon gouvernemental d'après la langue et la culture;

2—La tenue d'un recensement impartial des membres des minorités francophones refusant d'être intégrés aux communautés catholiques et protestantes;

3—La création d'un secteur laïque public et l'établissement d'écoles primaires, secondaires et normales non confessionnelles;

4—L'accessibilité des diplômes secondaire, notamment le baccalauréat, à tous, sans distinction de religion, en éliminant du programme l'instruction religieuse ou en créant des diplômes "neutres";

5—L'établissement d'un mode démocratique de financement des écoles publiques (basé sur le revenu);

6—La mise au point pour les écoles non-confessionnelles, de méthodes pédagogiques et de normes académiques correspondant aux besoins et aux aspirations d'une société moderne;

7—La gratuité et l'accessibilité à tous, des niveaux secondaire, classique et universitaire, actuellement réservé aux familles fortunées.

Les signataires estiment représenter plus de la moitié des effectifs des écoles protestantes de langue française de Montréal et une bonne partie des effectifs des écoles privées. Ils se disent pour la plupart catholiques ou protestants non pratiquants, agnostiques, athées, juifs, témoins de Jéhovah, catholiques orthodoxes, etc.

Quatre des 29 professeurs grévistes de Montmagny retournent en classe

MONTMAGNY, (PC) — Quatre des 29 professeurs qui avaient été remerciés par la Commission scolaire de Montmagny mercredi dernier se sont présentés lundi pour signer de nouveaux contrats et reprendre leur enseignement à l'école secondaire Louis-Casault.

Les élèves de 10ème, 11ème et 12ème année retourneront en classe aujourd'hui et les autorités ont fait savoir que les activités reprendront dans les classes de 8ème et de 9ème à une date indéterminée. Cette école compte 600 élèves.

Un conflit entre les professeurs et le directeur de l'école, M. Jean-Marie Demers, est à l'origine de cette grève. Devant son refus d'accepter les suggestions contenues dans un mémoire, les professeurs ont quitté l'école.

Pas moins de 29 sur les 30 ne se présentaient pas à l'école mercredi, en conséquence ils furent remerciés par la Commission scolaire qui leur donna jusqu'à hier soir pour signer un nouveau contrat.

Entre temps, trois nouveaux professeurs ont été engagés. Une réunion de la commission aura lieu demain soir pour étudier une requête officielle présentée par cinq contribuables. Les lois provinciales prévoient une réunion dans les trois jours qui suivent la présentation d'une telle demande.

Faute de moyens suffisants nous perdons nos étudiants

— Le principal de McGill

par **Michel LAPALME**

"Quand arrive la période des cours post-universitaires, les étudiants partent pour Boston, pour la Californie ou pour l'Angleterre à la recherche de professeurs au nom prestigieux et de facilités techniques. Ils ne reviennent généralement pas, parce qu'on leur offre de meilleures conditions de travail à l'étranger."

Ainsi parlait M. H. Rocke Robertson, principal et vice-chancelier de l'université McGill, invité hier soir par le Club des anciens du collège Ste-Marie.

Exprimant pour la première fois à une assistance non anglaise ses idées sur l'éducation, M. Robertson devait faire remarquer que c'était au sein du système anglais d'éducation qu'il avait discerné les maux qu'il stigmatisait.

"Au niveau universitaire, a déclaré le principal de l'université McGill, nos professeurs ne peuvent pas fournir aux étudiants les soins individuels et l'assistance personnelle qui leur sont nécessaires."

Il a ajouté que l'étudiant qui suit des cours post-universitaires aux Etats-Unis — "le plus grand concurrent" — en plus d'avoir ses études payées reçoit $2,000 dès la première année pour quelques heures d'enseignement tandis qu'ici, il ne reçoit pas plus de $200 ou $300.

"La barrière la plus difficile à franchir est d'employer des professeurs qui pourraient s'occuper individuellement de chaque étudiant. On ne peut les trouver et les payer, mais il faut en trouver les moyens afin d'attirer les post-universitaires, lesquels sont les professeurs de l'avenir."

M. Robertson a poursuivi qu'au Canada, il fallait que l'éducation soit mise au premier rang.

"La position du Canada face au monde, a-t-il dit, est un peu comme la vôtre face au Canada.

"Nos ressources naturelles sont exploitées par des étrangers et en affaires, nous nous croyons inférieurs.

"Et, selon le mot d'André Laurendeau, nous ne serons maitres chez nous que si nous sommes dignes de l'être. C'est pourquoi il faut concentrer notre effort sur l'éducation."

Echange d'étudiants entre Toronto et Moscou

TORONTO (PC) — Trois étudiants russes sont arrivés à l'U. de Toronto en vertu d'un programme d'échange qui a également envoyé trois diplômés canadiens à Moscou pour un an.

Les Russes, qui feront des études de post-gradués en économique, physique et agriculture sont Vitaly Korsun, 33 ans, Gennadi Zaitsev, 27 ans et German Blogoveschchensky, 31 ans. Les diplômés de l'U. de Toronto qui étudieront la littérature russe sont L.D. Majhanovich, 25 ans, T.L. Aman, 24 ans et A.D. Toffolo, 30 ans, tous assistants au département des langues slaves. Les négociations ont été faites par le professeur Gordon Skilling, directeur du Centre d'études est-européennes de l'U. de Toronto.

Les universités doivent prendre leurs responsabilités, sinon elles perdront leur autonomie

- M. J. R. McCarthy

Le secrétaire du comité des affaires universitaires pour le gouvernement de l'Ontario a demandé aux universités de "faire un sérieux examen de conscience et de se juger objectivement" pour s'assurer qu'elles remplissent aussi bien que possible leur tâche.

S'il arrivait que les universités admettent leur incapacité de résoudre leurs propres problèmes ou suggèrent que cette responsabilité appartient à un autre organisme ou secteur de la société, on peut prévoir que les dits organismes rempliront le vide créé par ce rejet de responsabilités de la part des universités, a-t-il ajouté. On verrait alors les universités perdre une partie de leur autonomie, et c'est toute la société qui y perdrait.

M. J. R. McCarthy, qui parlait à une collation spéciale des grades à l'Université d'Ottawa, poursuivit : "La tradition ne devrait jamais être invoquée pour entretenir des pratiques qui sont maintenant démodées et inefficaces, étant donné les exigences imposées par des conditions nouvelles. Il faut, dit-il, que la société s'engage à fond pour faire face à l'accroissement des étudiants et assurer les facilités et le personnel nécessaires aux 90,000 étudiants de 1970.

En sa qualité de surintendant des programmes et des manuels, M. McCarthy a suggéré que les universités considèrent, sans préjugés traditionnels, la possibilité d'utiliser 12 mois par an leurs édifices et facilités, la télévision et autres appareils électroniques pour l'enseignement, et les services à temps partiel de professeurs choisis parmi la communauté. Il a également suggéré de centraliser l'enseignement dans des endroits spécifiques, de produire des listes de priorités pour l'utilisation des salles, laboratoires, bibliothèques, etc., d'intégrer leurs programmes et ceux des autres institutions, au niveau provincial et même national, et enfin, de renseigner le public sur leurs besoins.

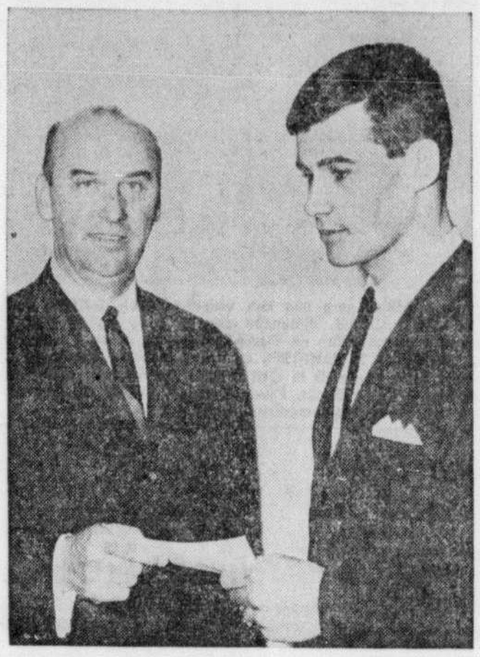

BOURSE DE $1,300 — Un étudiant de la faculté de Commerce, M. Réjean Samson, vient de recevoir la plus grosse bourse accordée aux étudiants de cette faculté. Il s'agit d'une somme de $1,300 versée par la maison Eaton. La remise a eu lieu, récemment, à la Faculté de Commerce à la cité universitaire de Laval. Sur notre photo, le représentant de la compagnie, M. Adolphe Leduc, directeur de la publicité et des relations extérieures et M. Réjean Samson.

Prix de $500 à M. Claude Mercier

(PC) — M. Claude Mercier, étudiant en sciences sociales de l'université Laval, a remporté le premier prix de $500, dans un concours national de rédaction commandité par la Fondation canadienne d'éducation en droit international.

M. Martin Rudner, de l'université McGill, et M. Bentley Le Baron, de l'Université d'Alberta, ont remporté chacun un deuxième prix de $250.

Chaque concurrent devait soumettre une rédaction de 3,000 mots, en anglais ou en français, sur le sujet suivant : "Vers un système d'ordre mondial". Les juges du concours étaient le professeur Gérard Bergeron, de l'université Laval, et les professeurs Michel Brunet et Dale Thomson, de l'Université de Montréal.

Quête pour la JEC cette semaine

La grande quête du "25 sous Etudiant", qui a débuté lundi, aura lieu jusqu'au 22 dans toutes les écoles du diocèse de Montréal, au profit de la JEC de Montréal.

C'est le cardinal Léger qui a permis, il y a quelques années, que la quête de l'Evêque qui se faisait chez les étudiants, de l'école primaire au collège, devienne la source de revenus de la JEC.

Des penseurs plutôt que des encyclopédies

CALGARY, (PC) — Le doyen de la Faculté de pédagogie à l'U. d'Alberta a dit aux 1,200 professeurs du district de Calgary que les écoles doivent produire des penseurs, des planificateurs et des analystes plutôt que des encyclopédies ambulantes.

Le Dr Scarfe a ajouté que l'habileté précise et technique s'apprendra mieux une fois que l'élève sera au travail, et qu'à l'école, il fait mieux d'apprendre **comment** acquérir des connaissances. Nous devont, dit-il, nous occuper davantages des attitudes de l'esprit, qui sont fondamentales, et du genre d'élèves qui quitteront nos écoles, et moins du bagage global de connaissances qu'il a pu accumuler.

Les chutes Niagara

Les chutes Niagara tombent d'une hauteur de 162 pieds du côté canadien et d'une hauteur de 167 pieds du côté américain.

L'Université du Ruanda vient de démarrer

USUMBURA. (Reuter) — L'inauguration de la nouvelle université du Ruanda, organisée par le R.P. Georges-Henri Lévesque, O.P., de Québec, a eu lieu dimanche dernier.

A cette occasion, des discours furent prononcés par le président Kayibanda, par le Père Lévesque et le Père Crépeau, lequel parla dans la langue du pays, le kinyarwanda, qu'il a apprise au cours de son séjour d'un an là-bas.

Deux familles de Canadiens sont arrivées à Butare pour assurer la marche des services administratifs.

C'est en janvier dernier que le président du Ruanda confia au Père Lévesque le soin de créer une université à Butare. Avec l'aide du gouvernement et celle des catholiques du Canada, le Père Lévesque acheta un bâtiment qui, à l'époque où la Belgique exerçait sa tutelle sur le territoire, était une école pour élèves européens.

Les étudiants, actuellement au nombre de 55, logeront dans ces locaux et y étudieront. En outre, le gouvernement du Ruanda a donné au Père un terrain de 5 hectares où le rectorat, le secrétariat-général et les services administratifs de l'université seront installés.

L'université comprendra une faculté de médecine, une faculté des sciences sociales et une école normale pour former des professeurs au secondaire.

12 professeurs

Le corps enseignant est formé de 4 Canadiens, 4 Français et 4 Belges. Le doyen de la faculté de médecine est le Dr Vanderick, fondateur de l'hôpital de Kabgayi, et dont il assume la direction depuis 25 ans. Cette faculté accueille 22 assistants médicaux qui recevront le complément de formation nécessaire pour passer leur doctorat. Elle recrute aussi des jeunes gens, titulaires d'un certificat d'études secondaires et désirant poursuivre des études médicales.

Les frais de l'université sont actuellement supportés par le gouvernement canadien, sauf en ce qui concerne les professoeurs belges. Mais les autorités espèrent obtenir l'aide d'autres pays amis ainsi que celle des Nations unies.

Pendant l'accalmie, on étudie 110 pages d'amendements au bill 60

QUEBEC. (PC) — Après plusieurs mois de vifs débats autour du bill 60, on connait en ce moment une période d'accalmie, et le gouvernement étudie 110 pages d'amendements proposés par des particuliers et des groupes et par les évêques.

Avec ou sans changement, ce bill sera proposé à l'Assemblée législative peut-être cet automne, mais plus vraisemblablement au cours de l'hiver.

Après avoir mené une campagne en faveur de ce bill, M. Gérin-Lajoie est d'avis que le public favorise les mesures qu'il contient et il demande son adoption rapide. Il admet que le débat public a été utile, mais il ajoute qu'il a causé un retard d'une année scolaire, du point de vue de mise en branle du ministère de l'Education. "Aux yeux de l'histoire c'est peu, a-t-il dit, mais au niveau de l'individu, c'est un désastre".

En réalité, a-t-il expliqué à maintes reprises, la province n'a aucun système d'éducation. Nous n'avons qu'une multiplicité d'autorité, d'institutions, de programmes, de cours, allant dans toutes les directions comme tant de rues à sens unique, et qui se complètent rarement les uns les autres. Il en résulte presque une stagnation.

Si des changements ne sont pas effectués sans plus de délai, le système qui n'en est pas un échouera bientôt, a-t-il affirmé dans le livre où il a expliqué tout le projet de loi, et qui est intitulé "Pourquoi le bill 60".

Il a affirmé qu'il ne voit aucune différence d'esprit entre le gouvernement et la hiérarchie de l'Eglise. On sait que les évêques ont proposé qu'on donne une plus grande autorité aux comités, tout en reconnaissant qu'il est légitime que l'Etat veuille coordonner le système d'éducation.

L'essentiel du bill 60 sera maintenu, a dit M. Gérin-Lajoie et nous devons avoir un ministère qui puisse prendre des décisions. Des informateurs ont laissé entendre que les demandes des évêques en faveur d'une plus grande autorité pour les comités seront rejetées.

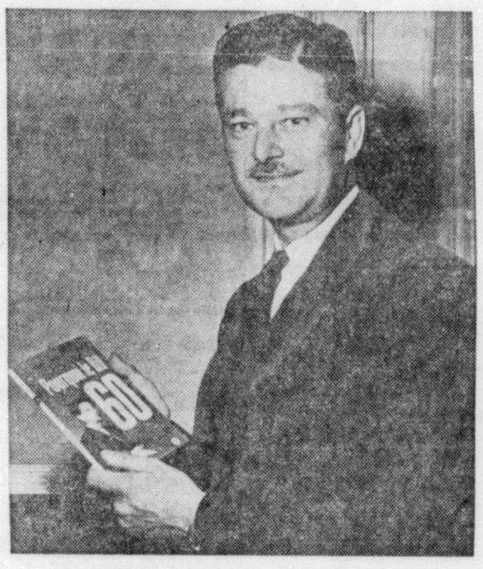

M. Gérin-Lajoie présente ici l'ouvrage qu'il a rédigé pour défendre le bill 60.

Drs. LAMARRE & WALKER
J. A. LAMARRE - W. WALKER
CHIRURGIENS-DENTISTES
2054A, rue Victoria AV. 8-3227
entre Sherbrooke et Burnside
(près Eaton)
Lundi, merc., vend. 9 a.m. à 8 p.m.
Mardi et jeudi, 9 a.m. à 6 p.m.
SAMEDI JUSQU'A MIDI

Quand vous réservez une chambre Hilton au tarif de votre choix... votre chambre vaut exactement ce prix

Signalez UN. 1-3301 à Montréal

Pour réservation instantanée ou tout renseignement sur les réunions de ventes ou de groupe à tout hôtel Hilton-Statler, Hilton Inn, hôtels Hilton à l'étranger et autres grands hôtels.

Hilton
SERVICE DE RESERVATION
Où que vous alliez, la Carte Blanche vous servira à tout, de même que la carte de crédit et d'identité Hilton.

BRÛLEMENTS D'ESTOMAC vous souffrez

vous ne souffrez plus
TUMS

brûlements d'estomac soulagés rapidement avec les NOUVEAUX TUMS AMÉLIORÉS

Les Tums sont tellement faciles à prendre—aucun liquide nécessaire. Vous pouvez toujours avoir des Tums sous la main pour un soulagement rapide des brûlements ou de l'hyperacidité d'estomac. Demandez les Tums améliorés dans le rouleau de poche bien connu, en boite économique de 3 rouleaux et en flacon de 100 comprimés.

Quick Relief TUMS FOR THE TUMMY 3 Roll Economy Pack

TUMS pour l'ESTOMAC

ADJOINT AU RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL — M. Lionel Lemay, directeur du Centre social des étudiants de l'Université de Montréal, a été nommé adjoint au recteur, Mgr Irénée Lussier, pour les questions étudiantes. Il aura pour principale fonction d'assurer la liaison entre l'administration de l'université et l'AGEUM. M. Lemay a débuté dans la carrière universitaire en 1932, alors qu'il était chargé de cours de chimie à la Faculté des sciences de l'U. de M. Il avait été nommé professeur titulaire en 1945. En 1952, il était nommé directeur de la Maison canadienne des étudiants à Paris. Il est directeur du Centre social de l'Université de Montréal depuis 1957. M. Lemay est une figure bien connue dans les milieux sportifs.

PRÊT PERSONNEL
de la
BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Alors qu'il est possible, aujourd'hui, d'acheter "par versements" à peu près n'importe quoi, avez-vous songé aux avantages que vous offre, sous ce rapport, notre système de Prêts Personnels?

1. **UN PRÊT PERSONNEL VOUS PROCURE DE L'ARGENT COMPTANT.** Il vous donne la liberté de choisir et de "marchander" à votre gré.
2. **UN PRÊT PERSONNEL RÉDUIT L'INTÉRÊT.** Il représente le moyen le plus commode et le plus économique de régler votre achat.
3. **UN PRÊT PERSONNEL PROCURE ENTIÈRE PROTECTION.** Chaque prêt est garanti par une assurance-vie.

Avec un Prêt Personnel de la Banque de Commerce vous pouvez obtenir rapidement la somme désirée, et la rembourser par des versements fixés en proportion de *votre* budget. Par dessus tout, vous aurez affaire à un homme amical et compréhensif, animé du désir de vous être utile: le gérant de votre succursale.

Le seul moyen *pratique* et *économique* de combler la différence entre *désirer* et *posséder*, c'est de vous adresser à la Banque de Commerce.

LA BANQUE QUI BÂTIT L'AVENIR

Plus de 1260 succursales à votre service

Qui s'y connait bien... choisit bien!

QUAIS, NAVIRES ET GRAND LARGE

DENIS MASSE

A Cap-Chat

Débardeurs surchargés de travail

Les débardeurs travaillent sans interruption, jour et nuit, au chargement du cargo "Dagmar", à Cap-Chat. Le navire prend là ce que l'on croit être la plus importante cargaison de bois de construction jamais chargée à bord d'un navire au Canada.

La cargaison comprend cinq millions de pieds de planche à destination du Royaume-Uni. Les armateurs espèrent que le travail sera terminé vendredi et que le navire pourra appareiller ce jour-là.

Le chargement de cette importante cargaison a commencé dimanche. A Cap-Chat, ont dit que l'arrivée d'un cargo vide a été retardée en raison de la forte demande de navires pour le transport du blé en Russie.

La ligue maritime d'Israël a 25 ans

Le dernier numéro de "Ha Yam" est consacré à l'histoire de la Ligue maritime d'Israël qui célèbre cette année son 25e anniversaire. Rappelons que la ligue fondée avant même l'établissement de l'Etat d'Israël est fort active au Canada. L'une de ses premières réalisations, en 1938, fut la fondation d'un collège naval à Haifa; plus tard, en 1945, la ligue collaborait étroitement à la formation de la compagnie maritime d'Israël bien connue sous le nom de Zim Line.

Messages

M. Mendel Ladsky, directeur national de la Ligue au Canada, est chargé de la publication du "Ha Yam" chaque année. Il a eu la main heureuse cette année en obtenant des messages des plus hauts dignitaires de l'Etat d'Israël, notamment du président Zalman Shazar et du premier ministre Levi Eshkol. Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a tenu à offrir ses voeux de succès à la ligue; son message occupe l'une des pages de garde du livre.

Le message du premier ministre comporte la phrase suivante : "Les réalisations de la ligue maritime d'Israël, dans le domaine du commerce, sont de plus en plus importantes et contribuent à l'expansion économique du pays et plus particulièrement de la province de Québec."

Une manifestation marquera le 11 décembre les 25 ans de la Ligue à l'hôtel Reine-Elizabeth. La fête sera présidée par le consul général et Mme David Z. Rivlin.

Contrats de $261,983 aux chantiers de Sorel

Les chantiers navals Marine Industries de Sorel se sont vus adjuger des contrats pour un montant global de $261,983 de la part du ministère fédéral des Transports, en octobre dernier.

Les contrats visent des réparations sous-marines à quatre navires du ministère pour la somme de $58,428.34; la remise en état de cinq autres navires du ministère pour la somme de $131,138.38; la réparation en cale-sèche d'un dixième navire du ministère au coût de $11,166.68. De plus, le gouvernement affectera $61,250 à la location de certain équipement.

Pour sa part, l'atelier McDonnel Ship Repairs, de Montréal, remettra en état un navire du ministère des Transports au coût de $43,492.46. Les chantiers Vickers ont été chargés de la construction d'abris au montant de $14,426.

L'Extavia, l'un des derniers navires à remonter la Voie

Les membres de la World Ship Society, de Montréal, ont été les hôtes du commandant du cargo américain "Extavia", quelques heures avant que la navires n'appareille pour les Grands Lacs.

L'"Extavia" devra faire vite puisqu'il doit prendre des cargaisons au coeur du continent et gagner la haute mer avant la fermeture de la Voie maritime, vers le 30 novembre.

Il reste plus d'une centaine d'océaniques dans les Grands Lacs. Tous doivent gagner la sortie du corridor maritime avant l'emprise de l'hiver. Ordinairement, les écluses doivent être vidées avant la formation des glaces.

De quoi piquer les débardeurs

Les débardeurs du port de Montréal auront une cargaison peu ordinaire et qu'il faudra manier plutôt délicatement, cette semaine.

En effet, un bison et deux porcs-épics devront être mis à bord du cargo "Dalbek", aujourd'hui. Les animaux provenant du parc Assiniboine, près de Winnipeg, sont envoyés au zoo de Whipsnade, en Angleterre.

MAGASINEZ TOUTE LA JOURNÉE JEUDI ET VENDREDI DE 9:30 À 9:00

Tous les jours, faites vos emplettes avec une entière confiance dans la qualité, les prix, le vaste choix du

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

En toute connaissance de cause, EATON vend aussi bon marché que n'importe qui

Ensembles de hockey POUR GARÇONS

Costume de hockey dans une boîte-cadeau

SPECIAL **4.99** l'ensemble

Couleurs authentiques des "Canadiens" et des "Maple Leafs" de Toronto. Sûrs de plaire, ces ensembles de hockey comprennent des chandails en tricot de laine et coton à col roulé, manches longues et écusson de poitrine, des bas complets avec pieds pour plus de confort et une tuque épaisse en tricot de laine. Tailles pour garçons : petite (6 à 8), moyenne (10 à 12) et grande (14 à 16).

PYJAMAS EN FINETTE POUR GARÇONS — **1.39**

Modèle 2 pièces en chaude finette. Veste à manches longues, boutonnage devant, une poche. Pantalon longue jambe avec élastique à la taille. Ton variés de gris, bleu, rouge et vert.

Taille	6	8	10	12	14	16
AGE	4	6	8	10	12	14

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 932)

Gants en cuir, doublés

pour hommes

Gants en cuir "Capeskin" avec chaude doublure molletonnée. Modèle droit, sans boutons. Piqué à l'extérieur. Pointures 8 à 10½. Brun, noir ou gris.

2.39 LA PAIRE

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, GANTS (RAYON 902)

Solde du fabricant

Botillons pour dames

Modèle élégant pour dames, jeunes filles, adolescentes. Dessus en cuir noir, doublure épaisse en peluche de nylon. Confort parfait aux plus gros froids. Bout pointu, semelles en caoutchouc et talon illusion robuste. Noir seulement pour pointures 5 à 10, y compris les demi-pointures.

7.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL — (RAYON 937)

D'entretien facile

Deux pièces en tricot de coton

SPECIAL **6.50**

Tailleurs tout aller, d'entretien facile en tricot de coton façonné qui gardera sa forme. Vous le porterez en de multiples occasions le jour, le soir. Lavable, tient peu de place dans vos bagages, un élégant atout dans le trousseau de la jeune fille moderne. La veste boutonne devant, encolure en V, col transformable, col et manches trois-quarts. Jupe droite, bande élastique à la taille. Tailles : petite, moyenne ou grande. Existe en noir, bleu sarcelle, brun ou rouge.

Prière de mentionner un second choix de couleur. Les commandes seront acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 946)

Achat spécial !

Soutiens-gorge à bretelles extensibles

SPECIAL **2.59**

Bretelles tout confort qui ne tirent pas et ne "creusent" pas parce qu'elles sont faites avec la nouvelle fibre extensible. SPANDEX Lycra. Peuvent être ajustées pour tous genres de décolletés. Modèle étroit, broderie à la partie inférieure du bonnet fait de coton renforcé de nylon. Blanc seulement pour tailles 32 à 36A, 32 à 38B et 34 à 40C.

MAGASIN DU SOUS-SOL — CORSETS (RAYON 909)

D'Italie, chapeaux en laine pour dames

2.99 chacun

Coquets et confortables, une importation d'Italie. Choix de quatre modèles gais pour l'hiver.
A. Cloche en profondeur ornée d'un joli petit noeud devant. Bleu, noir, blanc, rouge, or, brun et gris.
B. Cloche à bord relevé; garniture de bande de couleur contrastante : gris/noir, brun/vert, blanc/rouge, bleu/blanche, bleu/jaune.
C. Béret garni d'anneaux. Bleu, noir, blanc, rouge, brun et gris.
D. Toque ravissante, garnie d'un petit pompon et d'anneaux. Noir, blanc, rouge, brun, gris et beige.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL, CHAPEAUX (RAYON 904)

Camisoles et culottes 'Suntex' d'Angleterre

1.39 chacune

Sous-vêtements pour dames, mélange 25% laine et 75% coton. Tissure côtelé chaude et durable. Finition "Picot" sur les camisoles. Culottes munies d'élastique plat à la taille et fourche double. Blanc seulement. Tailles moyennes ou grandes.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL (RAYON 909) LINGERIE

Sacs habillés pour dames

Un seul modèle est illustré ici parmi une vaste collection de sacs élégants pour porter après cinq heures ! Modèles avec ou sans poignées; tissus de faille et peau de soie en noir, brun ou blanc; en brochés, or ou argent.

Pas tous les modèles dans tous les tissus. Un cadeau idéal pour Noël !

COMMANDES TELEPHONIQUES ET POSTALES ACCEPTEES POUR LE MODELE ILLUSTRE.

MAGASIN DU SOUS-SOL SACS A MAIN (RAYON 917)

4.79 et **5.95**

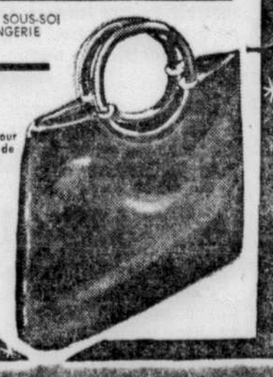

Chauds vêtements DE SKI EN NYLON

A. Vestes de ski pour fillettes

En nylon réfractaire à l'eau et au vent. Souple doublure en rayonne matelassée. Glissière robuste devant; poignets en tricot côtelé. Un capuchon se roule sous le col si l'on ne s'en sert pas; deux poches de côté. Rouge, bleu et noir pour tailles 7-8-10-12-14 et 16 en noir seulement.

SPECIAL **5.99**

B. Pantalons de ski extensibles pour fillette: **4.47**

Excellente qualité, en nylon extensible. Jambes fuselées, sous-pieds amovibles. Bande de taille et glissière au côté. Noir seulement. Tailles 7-8-10-12-14.

C. Vestes de ski pour les petits

SPECIAL **4.99**

En nylon réfractaire à l'eau et au vent, chaude doublure en rayonne matelassée. Glissière résistante, attache à la taille et poignets en tricot côtelé. Poches au côté. Capuchon dissimulé. Bleu pâle, marine et rouge. Tailles 4-5-6x.

MAGASIN DU SOUS-SOL VETEMENTS POUR ENFANTS FILLETTES (RAYONS 910-911)

Jupes écosaises tout laine pour fillettes

SPECIAL **2.99**

Jupes de belle coupe, plissées tout autour, garniture de bouton devant. Glissière au côté, bande de taille plate boutonnée. Ecossais dans les tons de rouge, bleu et vert. Tailles 7-8-10-12-14.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR FILLETTES (RAYON 911)

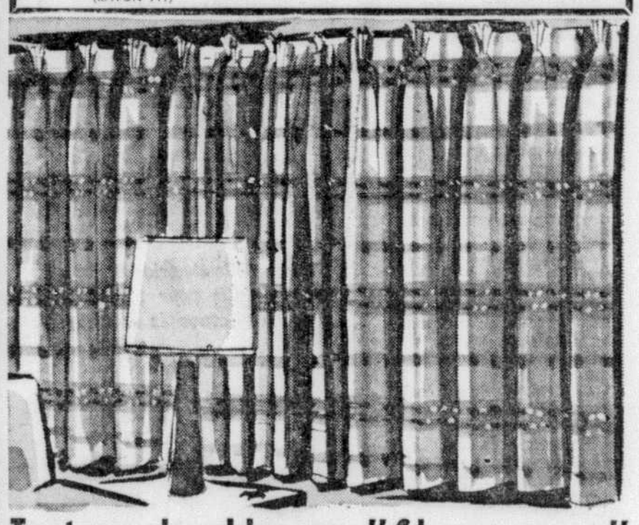

Tentures lavables en "Chromspun"

Deux hauteurs populaires

PRIX SPECIAUX DE VENTE

48" x 63"	96" x 63"	144" x 63"	48" x 95"	96" x 95"	144" x 95"
5.99 la paire	11.99 la paire	17.99 la paire	8.99 la paire	17.99 la paire	26.99 la paire

Très belles, très modernes tentures en fine rayonne "Chromspun". Finies avec têtes plissé-pinces. Prêtes à être posées. Couleurs chics, qui garderont leur éclat : beige, melon, vert eau, rose, ton or sur fond blanc.

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL — ARTICLES D'AMEUBLEMENT (RAYON 967)

Serviettes unies ou rayées

Epaisses, absorbantes, confectionnées en tissu éponge spécialement pour Eaton. Trois grandeurs populaires en tons unis de rose, vert, bleu, rose, brun, vert menthe, vert olive ou blanc, ou rayées de vert/jaune, gris/corail, bleu/rose ou turquoise/rose.

UNIES	RAYEES
22 x 42 2.19 pr.	20 x 40 1.59 pr.
15 x 26 1.09 pr.	15 x 26 .89 pr.
12 x 12 .19 chacune	12 x 12 .17 chacune

COMPOSEZ VI. 2-9211

MAGASIN DU SOUS-SOL — LINGE DE MAISON (RAYON 936)

Draps et taies d'oreillers

"Dorothy Vernon"

Draps robustes, utilitaires en coton de qualité, confectionnés spécialement pour Eaton par Wabasso. Draps droits ou emboîtants; tons pastel ou blancs.

BLANC :	DROITS
63 x 100	2.15 chacun
72 x 100	2.45 chacun
81 x 100	2.75 chacun
TAIES D'OREILLERS : 1.20 LA PAIRE	
	Emboîtants
Jumeaux 39 x 75	2.80 chacun
Double 54 x 75	3.00 chacun
En couleur : rose, bleu, vert et jaune	
	DROITS
72 x 100	3.34 chacun
81 x 100	3.49 chacun
	Emboîtants
39 x 75	3.29 chacun
54 x 75	3.49 chacun
Taies d'oreillers 42 x 33	1.59 la paire

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques. T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 20 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

A L'HEURE DE LA DETENTE — Un cocktail avait lieu jeudi dernier au Club Saint-Denis, en l'honneur des médecins qui s'étaient inscrits à l'hôpital Royal Victoria, pour les cours de revision donnés à cette institution. Ils étaient accompagnés de leur épouse. Sur la photo prise à cette occasion on reconnaît, accueillant les invités, le Dr J. A. P. Paré, président de ces cours, et Mme Paré, ainsi que le Dr Normand Belliveau et Mme Belliveau. L'invité est le Dr Hust.

photo LA PRESSE

à Noter ***

DEJEUNER - CAUSERIE — Le 6e déjeuner hebdomadaire de la Chambre de Commerce de Montréal, aura lieu aujourd'hui, 19 novembre, à 12 h. 30, à l'hôtel Mont-Royal. Le conférencier invité est M. Robert Choquette, commissaire associé de l'administration du Centenaire de la Confédération, qui a choisi comme sujet : "La Confédération fêtera-t-elle son centenaire ?" A cause de l'affluence aux déjeuners et pour donner à tous les membres un service équitable, les tables ne seront réservées que jusqu'à 12 h. 25. Pour réservations, communiquer avec le Service des manifestations à 844-3041.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE — Une visite industrielle et économique est organisée par la Chambre de commerce, pour le jeudi 21 novembre. Elle débutera à 11 h. a.m. au lieu de rendez-vous : Laboratoire Hydraulique La Salle situé au 0250 de la rue St-Patrick de Ville LaSalle (transport individuel). Déjeuner libre à 12 h. 15. Rendez-vous à 2 h. p.m. au "Mount Royal Chemicals Limited" au 210, chemin Montréal-Toronto, Dorval. Cocktail à 5 h. 30 au Montréal Aéroport Hilton. Pour renseignements et inscription communiquer avec le service des manifestations à 844-3041.

DINER-CAUSERIE CHEZ LES F.C.E. — En l'honneur de l'hon. sénatrice Mariana B. Jodoin et en hommage à la délégation régionale F.C.E. de Joliette, un diner-causerie sera offert par les Femmes Chefs d'Entreprise, le mardi 26 novembre, à 7 h .p.m., au Club Canadien, à l'est de la rue Sherbrooke. Mme Jodoin donnera une causerie qu'elle a intitulé : "Le rôle marquant de la femme dans la destinée d'un pays". Cette soirée sera sous la présidence d'honneur de Mme Jean Drapeau. Parmi les invités d'honneur, mentionnons : le maire de Joliette, le Dr Camille-A. Rousseau ; M. Ls-Joseph Pigeon, député fédéral de Joliette-l'Assomption-Montcalm et Mme Pigeon ; Me Maurice Majeau, m.p.p. et Mme Majeau ; Mme Clémentine Martin, présidente régional FCE de Joliette et Mme Louis de Gaspé Beaubien. Mme Flore Jutras accueillera les invités. Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Yvette Daoust, secrétaire de l'Association à RI. 4-0252.

FEMMES JOURNALISTES— Les membres du Canadian Women's Press Club et du Cercle des femmes journalistes sont invitées à une avant-première du film primé de Claude Jutras, "A tout prendre", qui aura lieu à l'Office national du film, 3255 Côte-de-Liesse le jeudi, 28 novembre à 8 h. 30 p.m.

MM. Claude Jutras et Robert Hirschhorn, le producteur du film, seront présents pour répondre aux questions de l'auditoire après la séance.

Au même programme, deux courts métrages : "Le ciel", de Tom Daly et "The Ride", un dessin animé de Gerry Potterton.

Pour les réservations, prière de téléphoner à Mlle Betty Braginetz au 866-6311, poste 268.

AU BAL DE L'ARTILLERIE — Le major général, l'hon. E. C. Plow, CBE, DSO, CD, et Mme Plow seront les invités d'honneur au Bal de l'Artillerie qui aura lieu le vendredi 6 décembre prochain.

Ottawa

Un forum sur les techniques d'information auprès des organismes des femmes d'affaires et de profession a été présenté lors de la dernière réunion des membres du club Rideau des femmes d'affaires et de profession. Mlle Marjorie Vining, de la Commission du service civil, en a été l'animatrice. Les membres étaient : Mlle Margaret McIrvine, présidente du comité de finance des clubs de la Fédération internationale des femmes d'affaires et de profession ; Mme Beryl Darling, présidente du comité de publicité et de relations extérieures de la Fédération canadienne ; Mlle Sophie Holmes, ancienne conseillère régionale à la région 6, et Mlle Dorothy Greene, présidente du club Rideau.

* * *

Un café-détente aura lieu aujourd'hui mardi 19 novembre, à la demeure de Mme George McIlraith, rue O'Connor, de midi à deux heures, pour les membres de l'Association des épouses des sénateurs et des députés. Mme Jule Loeb, de la Galerie nationale, sera conférencière.

AU BAL SAINT MARY — Le général A.G.L. McNaughton et Mme McNaughton seront les invités d'honneur du bal Saint Mary, qui aura lieu le vendredi 22 novembre, à l'hôtel Reine-Elisabeth. A cette occasion, vingt jeunes filles accompagnées de leur père, seront présentées au général et à Mme McNaughton avant la traditionnelle "Valse père et fille". Le bal Saint Mary est organisé cette année pour la 32e fois.

CARROUSEL — Les dames auxiliaires de l'hôpital Royal Victoria organisent un carrousel de cadeaux de Noël. Cette manifestation aura lieu à la résidence des infirmières, le mercredi 20 novembre de 10 h. du matin à 6 h. p.m. Sur la photo deux membres du comité d'organisation, dans l'ordre habituel: Mmes G. Hodgson et P. Ouimet.

Me YVETTE DUSSAULT-MAILLOUX sera la conférencière invitée lors du deuxième dîner-causerie du Conseil des Femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal. Cette réunion se tiendra à l'hôtel Windsor, le jeudi 21 novembre, à 6 h. 30 p.m.

Réceptions

Mme Lionel Chevrier, épouse du ministre de la Justice, a reçu à déjeuner, récemment, en l'honneur de Mme Herbert Siegfried, épouse de l'ambassadeur d'Allemagne, à la salle Nouvelle-Zélande, de l'édifice du parlement. Le couvert a été mis pour quinze convives.

* * *

Les membres du Club diplomatique d'Ottawa, sous la présidence de M. Eugenio Eanchez, chargé d'affaires à l'ambassade de Colombie, recevra Miss Canada, Mlle Carol Ann Balmer, de Toronto, comme invitée d'honneur à un diner dansant offert le 6 décembre au Country Club.

* * *

Le premier secrétaire près l'ambassade de France, M. Paul Blanc, et son épouse recevront à un cocktail à leur résidence, le jeudi 28 novembre.

Mme George Glinsky a accueilli à sa demeure, récemment, les membres de l'Association féminine, de la faculté des sciences de l'Université d'Ottawa. Mme Glinsky qui possède une intéressante collection de verrerie d'art a donné une causerie sur l'art du verre. Un goûter a été servi en fin de soirée.

ANNIVERSAIRE DE "MAMIE". "Mamie" Eisenhower, qui fêtait, hier, son 67ième anniversaire de naissance a été comblée de présents venant de tous les coins du pays. On la voit ici, souriante alors qu'elle tend les bras pour recevoir un énorme bouquet de fleurs.

BIRKS B·B

C'EST FETE CHEZ BIRKS !

VENTE de TASSES et SOUCOUPES

Une occasion toujours attendue avec impatience ! Nous présentons les modèles de trois célèbres fabricants de fine porcelaine. Un achat spécial que nous avons fait des maisons anglaises Aynsley, Paragon et Royal Stafford nous permet de vous offrir ces tasses à un prix très inférieur aux prix réguliers. Faites votre choix parmi un magnifique assortiment de motifs, couleurs et modèles pour votre propre collection ou pour offrir en cadeau.

1.95 chacune

Valeurs jusqu'à 3.50

AYNSLEY • PARAGON
ROYAL STAFFORD

BIRKS JOAILLIERS

SERVICE D'ACHATS : téléphone UN. 6-1411, postes 391, 392, 393

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND

Notre magasin du carré Phillips est ouvert jusqu'à 9 heures les jeudis et vendredi soir

Rose Marie et son scandale ...

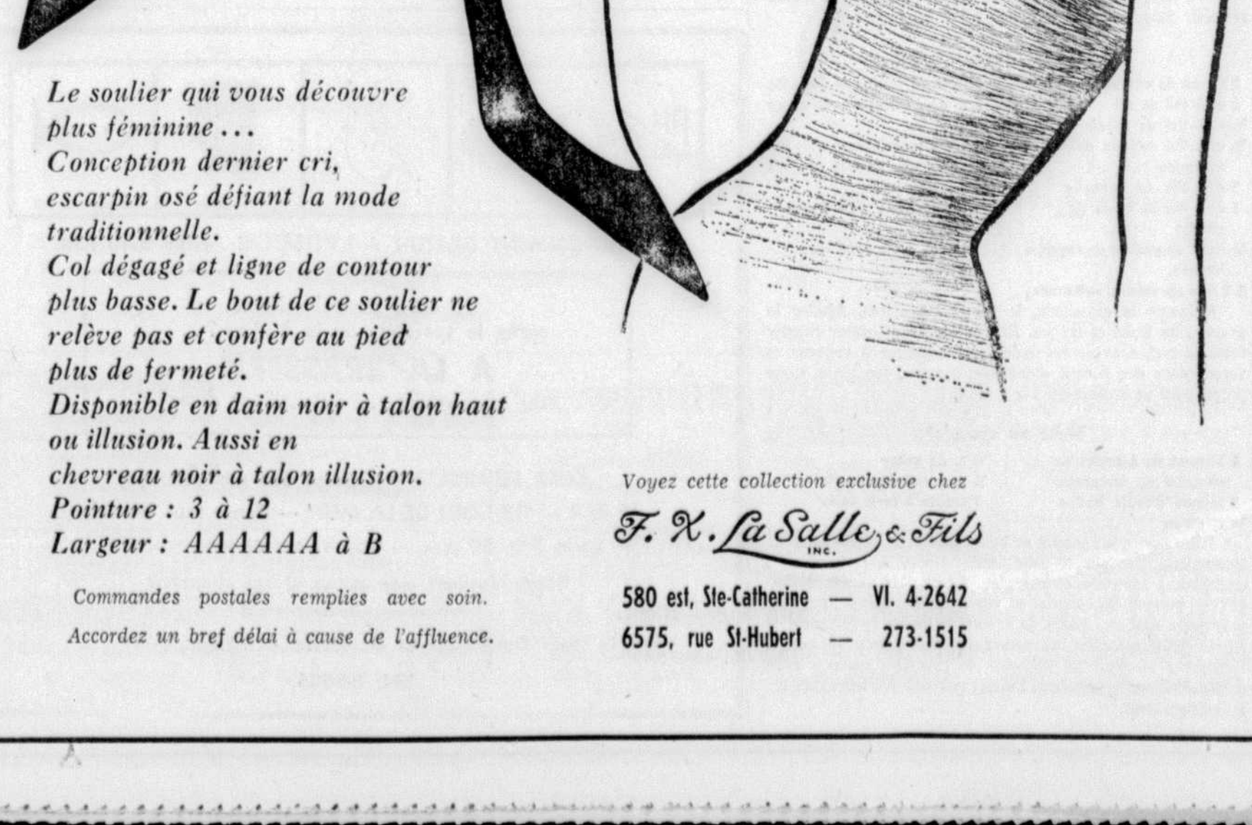

Le soulier qui vous découvre plus féminine ...
Conception dernier cri, escarpin osé défiant la mode traditionnelle.
Col dégagé et ligne de contour plus basse. Le bout de ce soulier ne relève pas et confère au pied plus de fermeté.
Disponible en daim noir à talon haut ou illusion. Aussi en chevreau noir à talon illusion.
Pointure : 3 à 12
Largeur : AAAAAA à B

Commandes postales remplies avec soin.
Accordez un bref délai à cause de l'affluence.

Voyez cette collection exclusive chez

F. X. La Salle & Fils INC.

580 est, Ste-Catherine — VI. 4-2642
6575, rue St-Hubert — 273-1515

Plaidoyer du maréchal de l'air Slemon en faveur des armes nucléaires défensives

par Jacques PIGEON

Un maréchal de l'air canadien, commandant-adjoint des forces de NORAD a soutenu, hier, devant les membres du Canadian Club que les armes nucléaires défensives sont les seules qui puissent assurer une protection aérienne efficace au continent nord-américain.

Devant un auditoire des plus attentifs le maréchal C. R. Slemon a tenté de démontrer que les fusées porteuses de petites ogives nucléaires sont les seules qui puissent tuer l'appareil et les bombes de plusieurs mégatonnes qu'il transporte.

L'aviateur canadien a poussé plus loin sa démonstration. Après avoir confirmé que la détonation d'un de ces petits engins nucléaires n'est pas dangereuse, il fait tourner un film pour prouver son assertion. Le court métrage est très simple. On y voit cinq aviateurs qui regardent une petite ogive nucléaire détonner à quelques dix mille pieds au-dessus de leurs têtes. Les officiers ne sont protégés d'aucune façon et seuls un éclat de lumière et l'onde de choc les font sursauter.

Faible rétroactivité

M. Slemon affirme que cinq officiers se portent très bien et qu'ils n'ont pas absorbé une forte dose de radioactivité. Et pourtant une ogive nucléaire a éclaté à dix mille pied au-dessus de leurs têtes.

Bon nombre de Canadiens, a dit le conférencier, ne veulent pas comprendre que ces armes défensives, qui en aucun cas ne peuvent être utilisées pour l'attaque, n'ont pour but que de détruire les grosses bombes nucléaires, celles qui peuvent anéantir les civilisations.

Le maréchal de l'air a également expliqué qu'il ne suffit pas de détruire l'appareil porteur et de tuer ses occupants. Les bombes modernes, a-t-il dit, sont équipées d'un mécanisme automatique qui fait que lorsqu'elles arrivent à une altitude déterminée à l'avance elles explosent d'elles-mêmes, sans qu'une main humaine ait à y toucher. Elles doivent donc être "tuées" à haute altitude. Et d'ajouter M. Slemon, c'est la mission du Bomarc que d'effectuer ce travail, d'ordre exclusivement défensif.

"Cuisson"

Tout au long de sa causerie l'aviateur a insisté sur la nécessité de "cuire" la bombe avant que l'appareil qui la porte ne perde de l'altitude. Il a dit que nos armes nucléaires ne sont pas dangereuses pour la population et que l'appréhension de bien des personnes n'est pas fondée.

Le maréchal Slemon a donné trois raisons.

— En acquérant ces armes, nous n'élargissons pas le club nucléaire. Nous ne pouvons les utiliser unilatéralement et elles ne font pas de nous un pays doté d'une force de frappe.

— L'acquisition de ces armes par le Canada n'augmente pas les risques de guerre. De par leur nature, ces armes sont défensives et ne pourront jamais servir à l'attaque.

— Les dangers qu'elles impliquent sont mineurs vis-à-vis le grand danger d'une guerre nucléaire avec des ogives de grande puissance.

— On dit que leur acquisition est immorale. Toutes les armes sont immorales. Notre but est d'éviter la guerre. Nous avons donc l'obligation morale d'utiliser les meilleurs armements. Sans ces armes nucléaires défensives, notre position sera affaiblie.

Le conférencier a complété son plaidoyer en faveur de la politique de M. Pearson en rappelant que nous devons convaincre l'ennemi que s'il nous attaque il sera complètement détruit.

Enfin, le maréchal Slemon a rappelé que nous devons collaborer avec les Américains. Nous faisons partie des forces de NORAD car nous avons compris que les deux pays mourront ou vivront ensemble. Même s'il existe des différences entre les deux pays (Le maréchal a souligné que l'on n'écrit même pas le mot DEFENSE de la même façon ; les américains l'épellent avec un S) nous sommes des partenaires et une grande coordination est nécessaire car les opérations militaires de ce type doivent se faire dans un laps de temps très court.

En Saskatchewan

Les médecins semblent en voie de se réconcillier avec l'assurance-santé

par Ron MACDONALD

REGINA. (PC) — La ligne de bataille établie par les médecins de la Saskatchewan et le gouvernement NPD de cette province au sujet du plan d'assurance sur les soins médicaux, mis en vigueur il y a 16 mois, s'estompe.

L'attitude modérée des médecins, qui ont déjà dit être absolument opposés à tout plan obligatoire d'assurance sur les soins médicaux, quel qu'il soit, se reflète dans les commentaires du Dr E. W. Barootes, de Régina, vice-président du Collège des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan, qui, encore l'an dernier, critiquait ouvertement le plan de l'administration socialiste de sa province.

Il a dit au cours d'une interview : "La profession médicale espère que les divergences de vues pourront être aplanies, et qu'on pourra apporter des modifications qui rendent ce plan acceptable".

Dans la province voisine, l'Alberta, un plan facultatif de soins médicaux a été mis sur pied le 1er octobre. Il prévoit une aide de l'administration aux personnes à revenus modestes désirant prendre des assurances de soins médicaux dans les compagnies privées qui suivent les normes dictées par le gouvernement. Il n'y a eu aucune opposition ouverte au plan albertain établi par le gouvernement créditiste, les médecins et les compagnies d'assurance, mais, le 6 novembre, seuls 131,000 intéressés sur environ 425,000 avaient demandé l'aide de l'Etat.

Les modifications

En Saskatchewan les médecins ont été, en juillet 1962, opposés au plan obligatoire, au point de priver la population des services médicaux habituels tant que le plan n'a pas été modifié pour permettre aux médecins de n'y être liés qu'indirectement, et aux agences d'assurance médicale, dirigées par des médecins, de poursuivre leurs travaux.

M. A.E. Blakeney, ministre de la Santé en Saskatchewan, a déclaré que le gouvernement ne nie pas que des changements soient possibles. Lors de sa réunion annuelle d'octobre, le Collège des médecins et chirurgiens a réaffirmé son opposition à certains points du plan, mais a précisé que les médecins respecteraient l'accord conclu, en juillet 1962, avec le gouvernement, pour mettre fin à la grève.

En vertu de ce plan, la plupart des 900,000 habitants de la Saskatchewan sont obligés de prendre une assurance médicale. Le Dr Barootes, qui sera sans doute le prochain président du collège, a déclaré que l'opposition des médecins porte principalement sur le contrôle, excessif à leur avis, du gouvernement sur certains points. Par ailleurs, le collège a fait savoir que tant de médecins avaient quitté la province, à cause du plan, que les soins médicaux ne pouvaient plus être assurés aussi bien qu'auparavant. Mais le gouvernement affirme le contraire.

On s'attend pouvoir établir vraiment, lors des élections générales qui auront lieu l'an prochain en Saskatchewan, si ce plan est populaire.

Les chantiers maritimes sont mis à nu — Diefenbaker

HALIFAX. (PC) — Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker a déclaré dimanche que les chantiers de construction navale canadiens seront mis à nu à la suite de la décision du gouvernement de canceller son programme de construction des frégates.

En abandonnant son programme qui consistait à remplacer certains navires actuellement utilisés par des frégates modernes, il mine le service, a déclaré le chef de l'opposition au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté cependant qu'il ne blâmait pas le gouvernement d'avoir commandé des sous-marins à la Grande-Bretagne "parce qu'on ne peut faire du commerce à sens unique'.

Commentant certaines rumeurs selon lesquelles il y aurait une réduction des effectifs des forces armées, il déclara que ce ne serait pas justifié actuellement parce que certains incidents laissent présager d'une reprise de la guerre froide.

M. Diefenbaker, qui était allé passer la fin de semaine en Nouvelle-Ecosse avait adressé la parole à l'Association des conservateurs de la province samedi.

Il devait ensuite prendre la parole au cours d'une réunion pour supporter la vente des obligations de l'Etat d'Israël.

A un journaliste qui lui demandait s'il favorisait quelqu'un pour prendre sa propre succession, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse par exemple, M. Diefenbaker répondit : "La place est occupée — There is no vacancy".

Vente de blé à neuf pays

WINNIPEG. (UPI) — Un porte-parole du Bureau canadien des céréales a déclaré hier que ce bureau avait décidé de rendre les céréales disponibles à neufs pays et à un prix fixe d'ici la fin de la récolte annuelle.

Le porte-parole a déclaré que cette vente inhabituelle a été faite pour assurer à de petits acheteurs, mais qui sont réguliers, la satisfaction de leurs besoins.

Les neuf pays sont : El Salvador, le Nigéria, la Malaisie, la Finlande, la Norvège, l'Equateur, le Vénézuéla, la République dominicaine et la Mozambique.

Les petits acheteurs reçoivent généralement les céréales chaque mois ou chaque six semaines par lots de 500 et 600 tonnes, selon leur besoin. Cependant, le Bureau des céréales n'a pas été capable de maintenir ce rythme dernièrement à cause de l'énorme tranaction effectuée avec la Russie.

Les femmes soucieuses de style aiment la nouvelle ligne de la Laundromat

MAINTENANT, LA LAUNDROMAT À CUVE À BASCULE A UN DEVANT DROIT... ET UN DESSUS PROFILÉ!

A l'extérieur... le nouveau "devant droit" confère un aspect de meuble encastré. A l'intérieur... l'action culbutante exclusive à Westinghouse extrait le détergent et la saleté dissimulés que les machines à laver automatiques ordinaires laissent dans le linge.

Voyez comme elle est belle: La nouvelle Laundromat à devant droit peut s'installer à fleur du mur, ce qui permet de l'aligner parfaitement avec les placards de la cuisine ou les meubles utilitaires. Le nouveau dessus profilé "antidégouttures" est d'un style unique en son genre... il offre une surface de travail de la hauteur d'un comptoir, supérieure à celle de toute machine qui s'emplit par le dessus—en position parfaite pour trier le linge.

Découvrez son efficacité: La Laundromat Surpuissante Westinghouse se sert de la gravité pour assurer une meilleure action de lavage. Sa cuve à bascule vraiment unique fait bondir le linge à travers l'eau de lavage. Puis, la gravité le fait retomber pour le tremper à fond encore une fois. Culbute et reculbute—cinquante-sept fois à la minute.

Vous obtiendrez du linge plus propre avec seulement la moitié du détergent et de l'eau de javel que les autres machines à laver utilisent (et bien moins d'eau également). Allez voir la Laundromat à devant droit, ainsi que la nouvelle sécheuse jumelée à devant droit, chez votre concessionnaire Westinghouse.

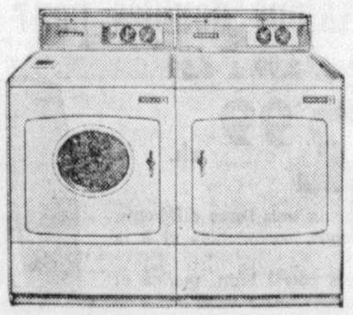

un coup d'oeil sur l'avenir

Canadian Westinghouse Company Limited

En vente dans les pharmacies

CLIMA MASK ENFIN

APPORTE SOULAGEMENT des malaises causés par

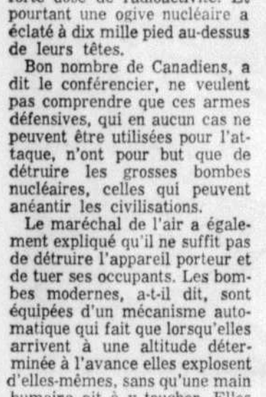

- Fièvre des foins
- Rhume
- Catarrhe nasal
- Sinusite frontale et nasale

110 VOLTS

Garantie de 12 mois

Traitement par respiration continue d'air chaud médicamenté

Chas.-E. LEPAGE CO.

2211 est, Bélanger
Montréal — RA. 2-9487

235, 4e rue, Limoilou
Québec — LA. 3-7621

Veuillez me faire parvenir votre brochure par le retour du courrier.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
No de TEL. .....
PR

CHERRY BRANDY IMPORTÉ

BOLS

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

WELLINGTON 5-2471 M. ABER INC. MEUBLES DE QUALITÉ 3611 NOTRE DAME ouest Montréal 28

Beaucourt 1018 ST-CATHERINE E. 1018, STE-CATHERINE EST COIN AMHERST VI. 9-3737

BROPHY'S LTD. 1957 ave DE L'EGLISE PO. 8-4797

J. R. BROUILLETTE INC. 6200, boul. MONK 769-8821

BROWN'S DEPARTMENT STORE LTD. 3794, boul. ST-LAURENT VI. 4-1983

JACQUES DESJARDINS 609, boul. St-Antoine St-Antoine-des-Laurentides GE. 8-7068

A. F. DESROSIERS STE-ADELE-EN-BAS CA. 9-3583

La publicité dans LA PRESSE Profite à ses lecteurs et annonceurs

LE ROI DES BAS PRIX FAUCHER ELECTRIQUE LTEE 251 est, Beaubien, CR. 4-4373

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS 5270, HENRI-JULIEN coin Boucher — 277-4103 1145 EST, MONT-ROYAL LA. 4-6817

La publicité dans LA PRESSE Profite à ses lecteurs et annonceurs

Wards TELEVISION APPLIANCES FURNITURE 1653 ouest, rue STE-CATHERINE

votre horoscope

à partir de minuit ce soir

LES ENFANTS NES CE JOUR ne tarderont pas à comprendre qu'ils peuvent accéder aux situations les plus brillantes, voire même devenir en quelque sorte des pionniers ou des idoles pour ceux de leur génération. Ils lutteront pour s'imposer si la chose est nécessaire, mais la lutte sera presque toujours gagnée d'avance.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

On vous poussera sans doute à agir, à accomplir des actes qui, à première vue pourront vous sembler surhumains, mais que vous parviendrez pourtant à mener à bien, ceci dans des délais qui vous surprendront vous-même tant ils seront courts.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Les efforts qui vous seront demandés seront sans commune mesure avec les résultats à atteindre. N'oubliez pas que votre activité, pour avoir ce caractère de continuité qui lui est nécessaire, devra avant tout être raisonnablement menée.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous aurez surtout besoin, aujourd'hui, du soutien loyal de vos proches pour que votre vie sentimentale demeure harmonieuse. Heureusement, ceux-ci ne vous le marchandront pas et vous pourrez compter entièrement sur leur dévouement.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

—L'être aimé aura, pour vous seulement, des intentions vraiment charmantes, inhabituelles. Essayez de passer inaperçu si des discussions d'intérêts viennent à éclater dans le milieu familial : ce pourrait être pour vous un sujet de soucis.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Il est un point sur lequel la journée devrait vous laisser un souvenir plutôt mauvais : votre emploi du temps. Vous aurez constamment l'impression assez déprimante de perdre de précieuses heures en d'inutiles travaux préparatoires, ce qui sera faux.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Les résultats que vous obtiendrez aujourd'hui ne seront valables que dans la mesure où votre collaboration sera jugée agissante par votre associée ou par votre employeur, ce qui ne sera malheureusement pas toujours le cas. Chance côté coeur.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

— Serez-vous sensible à la jalousie ? Il faut souhaiter que non, car un tel sentiment serait évidemment indigne des sentiments que l'on nourrit à votre égard, de la confiance aveugle que votre partenaire vous accorde. Faites un peu de sport.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

— Essayez de vous rapprocher de l'être aimé, même si vous constatez que votre initiative n'est pas particulièrement goûtée. Finalement on comprendra que la petite discorde qui vous séparait n'avait pas de sérieuses raisons d'exister.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE.

— Vous n'accomplirez pas de bon travail si vous êtes limité dans le temps ou même financièrement; ce qui sera plus souvent le cas aujourd'hui. Essayez d'obtenir un appui indispensable avant de vous lancer dans une aventure en vérité fort risquée.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

— Donnez libre cours à votre génie créateur, sans tenir autrement compte d'un horaire établi pour un travail très différent. Attendez-vous à connaître une satisfaction d'amour-propre qui pourra ensuite se traduire par des avantages financiers.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

— Il serait imprudent de monnayer votre dévouement, surtout aujourd'hui. On vous avait évidemment jugé sur d'autres bases et on serait profondément déçu si on vous découvrait soudain affligé d'une cupidité bien cachée jusqu'alors sous un vernis trompeur.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

— Travaillez moins, car votre bonheur est probablement à ce prix. L'être aimé désire vous voir plus souvent sous le toit familial, plus préoccupé du confort de ceux qui vous aiment, de leurs distractions. N'essayez pas d'imposer votre seul point de vue.

OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIRS jusqu'à 9 h.

Simpson MONTRÉAL

ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSON

Ceci fut toujours notre règle...
Ceci est encore notre règle

AUCUN VERSEMENT COMPTANT
selon les conditions faciles de paiement Simpson
Taxe payable à l'achat

Exclusifs à Simpson ! Importés d'Espagne !

Pour dames! Élégants bottillons en poulain

Pour vous protéger contre les rigueurs de l'hiver il vous faut des chaussures chaudes et confortables. Nous vous suggérons de seyants bottillons en poulain qui répondent à ces exigences.

SPECIAL **19.98** pai.

- Ils sont doublés en toison d'agneau.
- Semelles en caoutchouc crêpe enveloppées de crêpe pour isolation parfaite.
- Glissière arrière.
- Noir seulement.
- Pointures 5½ à 9.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — CHAUSSURES POUR DAMES (721), AU DEUXIEME

$5 PAR MOIS—$60 DE CREDIT

MAIS OUI .... VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A 12 FOIS LE MONTANT DE VOTRE PAIEMENT MENSUEL AVEC LE COMPTE COURANT RENOUVELABLE SIMPSON.
Vous décidez du montant que vous pouvez payer par mois et votre crédit est immédiatement établi pour un montant 12 fois plus grand.

Voici comment fonctionne votre compte courant renouvelable

VOUS PAYEZ PAR MOIS FRAIS DE SERVICE COMPRIS	$5	$10	$15	$20	$25
VOUS POUVEZ ACHETER JUSQU'A	$60	$120	$180	$240	$300

Pour tous renseignements composez VI. 2-3241, local 884
SIMPSON — BUREAU DU CREDIT, AU SEPTIEME

Des cadeaux pour le fumeur!

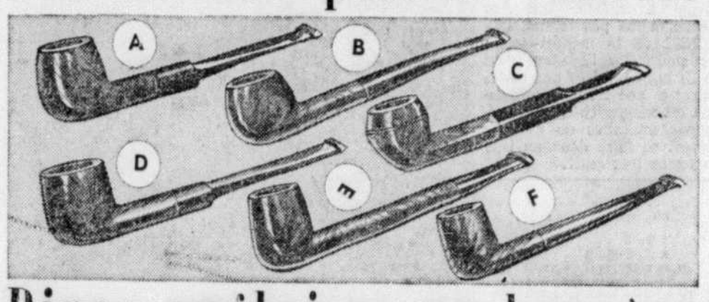

Pipes anglaises en bruyère

Pipes en bruyère de fabrication anglaise. Chaque pipe a été conçue pour vous procurer la plus grande satisfaction. Elles sont présentées en un riche fini noyer foncé. Vous pouvez vous les procurer maintenant à un prix exceptionnel.
- Plusieurs modèles non représentés.

Rég. 3.98 **2.49** ch.

Commandes postales et téléphoniques exécutées sur les modèles A, B, C, D, E, F. **VI. 2-7221**

SIMPSON — COIN DU TABAC (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Cigares "Lucella"

Pour ceux qui préfèrent les panatelas au tabac de la Havane choisi. Enveloppés de cellophane pour plus de fraîcheur.

Boite 50 — Spécial **4.50**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

Cigares "Flor de Alonso"

Ces cigares à la saveur recherchée sont fabriqués de fin tabac de qualité enrobé de tabac de La Havane choisi. Chaque cigare est percé et prêt à être fumé.

VI. 2-7221

SIMPSON — COIN DU TABAC (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Cigares "Grand Cordon"

"Grand Cordon" fabriqués par un marchand renommé canadien. Réduits par suite de légères variations dans la teinte des feuilles de tabac mais qui n'altèrent en rien la saveur des cigares. Présentés enveloppés de cellophane.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — COIN DU TABAC (706), AU REZ-DE-CHAUSSEE

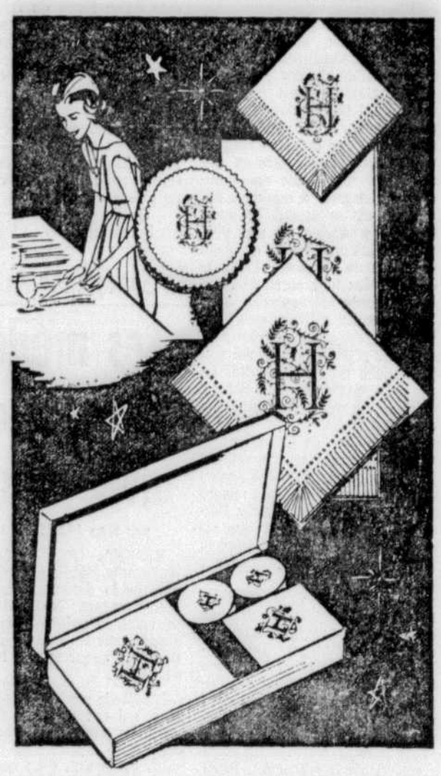

Une aubaine spéciale avant les Fêtes

Accessoires de table en papier chiffré

Vous pouvez vous procurer dès maintenant, chez Simpson, des serviettes, napperons, sous-verres en papier à apparence de fine toile et de plus portant votre chiffre, en gris. Toutes les initiales sauf X. Présentation dans boîte-cadeau.

PETITES SERVIETTES POUR BOISSONS.	Boite de 100	2.95
SERVIETTES DE TABLE	Boite de 100	3.95
SERVIETTES D'INVITES	Boite de 40	2.95
SOUS-VERRES	Boite de 36	$1
ENSEMBLE D'HOTESSE (comprenant 40 serviettes-boissons, 40 serviettes de table, 40 sous-verres)	120 pièces	3.95

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — PAPETERIE (768) AU REZ-DE-CHAUSSEE

AU SOUS-SOL D'AUBAINES

Jolis peignoirs pour dames

Élégants peignoirs en luxueuse laine mixte ou mélanges acétate et nylon !

A. Laine mixte. Lavable à la machine ! 2 poches très larges. Rouge ou bleu. Tailles P.M.G. Rég. 8.99 Ch. **5.99**

B. Nylon/Acétate brossé. Col flatteur. Rose seulement. Tailles P.M.G. Rég. 12.99 Ch. **5.99**

Aussi disponible, tailles 40 à 46, modèle A. Rég. 9.99 Ch. **7.99**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées. VI. 2-7221

SIMPSON — LINGERIE (784) AU SOUS-SOL

Améliorez votre apparence ... amincissez votre taille ...

Gaines "Charmode" de Playtex

Quantité limitée pour cette répétition d'une vente à succès Mesdames, entrez vous pourrez vous procurer une gaine confortable et qui pourra vous assurer un contrôle parfait des hanches.

- Taille ne roulant pas.
- Entretien facile.
- 4 jarretelles.
- Minuscules perforations pour plus de confort.
- Blanc seulement.

Pour commandes	Tailles	Hanches
Très petite	23 à 25	32 à 36
Petite	26 à 28	35 à 39
Moyenne	29 à 31	38 à 42
Grande	32 à 34	41 à 45
Très grande	35 à 37	44 à 48

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — GAINES (785) AU SOUS-SOL

3 modèles au choix ! Rabais 25% à 34% !

Pantalons doublés pour garçons

Rég. 3.99 à 4.59

2.99 ch.

Un choix de trois tissus différents, tous chauds, confortables et à la mode !

A. Velours côtelé brun, marine et fusain.
B. Jeans en coton fusain, olive ou antilope.
C. Pantalons en coton fusain, olive, antilope.
- Tous avec taille semi-boxeur pour un meilleur ajustement.
- Tailles 6 à 12 ans.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS (788), AU SOUS-SOL

Aubaine du sous-sol ...

Grand choix de cravates pour hommes

Rég. 1.50	Rég. 2.50	Rég. 3.50
75¢ ch.	1.25 ens.	1.75 ch.

Une vente de manufacturier très connu ... Des prix extrêmement bas exclusifs au sous-sol chez Simpson ! Messieurs, voici l'occasion rêvée de vous procurer plusieurs cravates ... soit pour vous-même, soit pour offrir en cadeau à Noël ! Boîte-cadeau disponible !

- Des centaines de motifs nouveaux en bleu, gris, brun, vin, vert.
- Tissus variés dont soie pure et rayonne ... Doublure laine !
- Choix de modèle étroit ou largeur moyenne.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées sur prix et ton prédominant seulement **VI. 2-7221**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES (789), AU SOUS-SOL

LA MAJORITÉ DES VENDEURS ET VENDEUSES PARLE FRANCAIS

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. A.M. — VI. 2-7221

CAHIER No 3 / PAGES 33 - 54 LA PRESSE THEATRE / FINANCE / SPORT / ANNONCES CLASSEES / BANDES DESSINEES / DECES

MONTREAL, MARDI 19 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 31

Le Cambodge rompt avec les E.-Unis

PNOM PENH, Cambodge, (UPI, AFP) — Un congrès spécial convoqué aujourd'hui par le prince Norodom Sihanouk a voté à main levée la "fin de l'aide américaine au Cambodge". C'est à la demande du chef de l'Etat cambodgien que le congrès a autorisé le gouvernement à réclamer le retrait immédiat de toute l'aide américaine à partir d'aujourd'hui et le départ des conseillers américains.

Le congrès qui groupait 20,000 membres a approuvé cette décision après que le prince Sihanouk eut révélé qu'il avait des preuves que les Etats-Unis appuyaient les initiatives d'un mouvement rebelle contre son régime.

En prenant cette décision, le Cambodge se prive de quelque 10.4 millions de dollars en aide économique et de 18.8 millions de dollars en aide militaire annuellement.

Le ministre de l'Information cambodgien s'élève contre les nouvelles en provenance de Saigon selon lesquelles un coup d'Etat dirigé contre le prince Sihanouk serait imminent.

Après avoir déclaré que "cette préparation psychologique de l'opinion internationale confirme la machination des impérialistes contre l'indépendance et la neutralité du Cambodge", le communiqué ajoute : "Le peuple khmer tiendra le monde libre et ses satellites, le Sud-Vietnam et la Thaïlande, pour responsables de toute action contre la personne du chef de l'Etat khmer et le régime national".

Un prisonnier rebelle du nom de Preapine, capturé par les forces de l'ordre, a confirmé devant le congrès que le mouvement clandestin auquel il appartient travaillait au renversement du régime de Sihanouk.

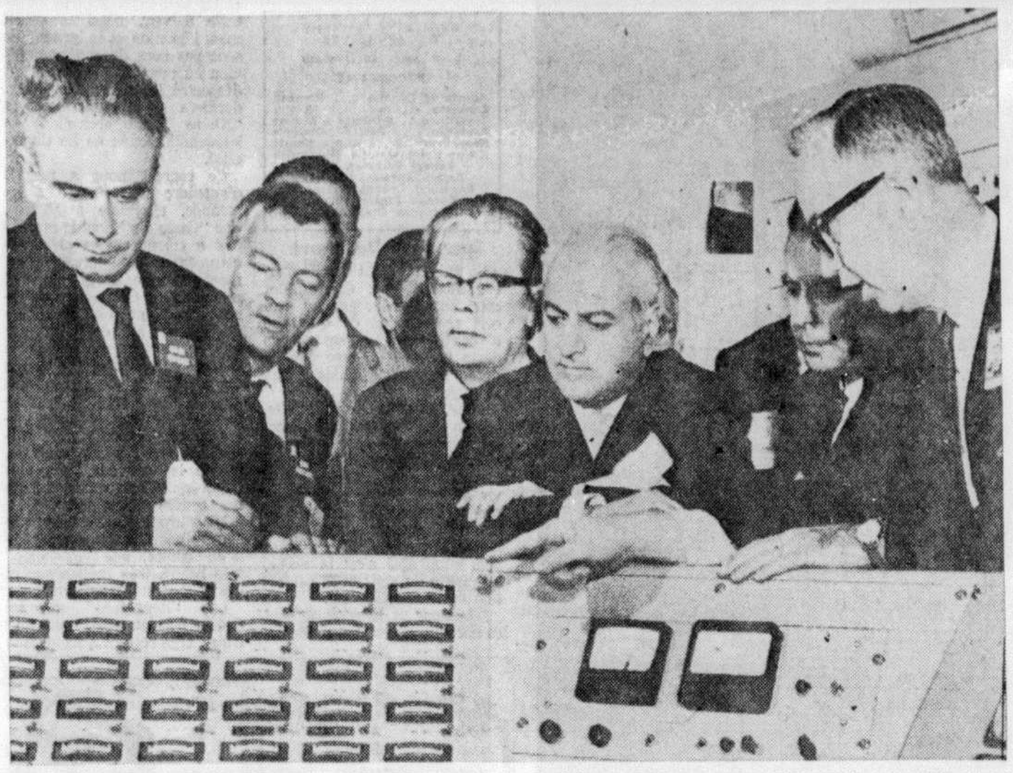

DES SAVANTS SOVIETIQUES VISITENT OAK RIDGE — M. R. S. Livingston (a droite), un savant d'Oak Ridge, au Tennessee, détaille à un groupe de confrères soviétiques le tableau de contrôle d'un cyclotron.

Téléphoto AP

Stevenson plaide en faveur de l'aide américaine à l'étranger

NATIONS UNIES, (AFP) — M. Adlai Stevenson, chef de la délégation américaine aux Nations Unies, a prononcé un fervent plaidoyer en faveur de l'aide aux pays étrangers.

Répondant aux critiques de cette aide, M. Stevenson a fait observer que le produit national brut annuel des Etats-Unis était de $269 milliards à l'époque du plan Marshall, en 1948, et dépassait aujourd'hui $550 milliards, après 15 ans d'aide à l'étranger.

"On peut difficilement dire, a remarqué M. Stevenson, que ce programme a vidé la trésorerie américaine".

Pour illustrer les effets à long terme de l'aide à l'étranger, M. Stevenson a émis l'opinion que quelques centaines de millions versés au moment opportun auraient peut-être pu éviter la deuxième guerre mondiale en aidant le gouvernement démocratique allemand "à survivre aux attaques du parti nazi qui ne vint au pouvoir qu'à cause de l'écroulement de l'économie allemande".

M. Stevenson a rappelé que les Etats-Unis avaient dépensé $200 milliards et subi des centaines de milliers de pertes "pour essayer d'arrêter Hitler un peu plus tard".

Reprochant aux Etats-Unis de faire de moins en moins pour les services sociaux, à l'étranger comme à l'intérieur du pays, M. Stevenson a noté qu'"en 1951, alors qu'il existait une cinquantaine d'Etats reconnus, le Congrès américain avait voté des crédits de plus de $8 milliards pour l'aide à l'étranger, soit 20% du total du budget. Aujourd'hui, alors qu'il y a 110 nations, nous constatons une grande résistance à un programme qui ne se monte qu'à quatre pour cent du budget.

"Est-ce là ce que veut le peuple américain ? Est-ce que notre pays redevient ultra-conservateur et isolationiste ? Je ne le crois pas et, d'après ma propre expérience, je dirais que l'extrême droite suscite plus de bruit que de votes".

M. Stevenson a exprimé la conviction que "l'aide aux pays sous-développés aura pour effet à long terme de promouvoir la prospérité des Etats-Unis. Les années d'après guerre ont déjà démontré que l'économie américaine est indissolublement liée à celle du reste du monde. La stabilité produit la richesse et la sécurité; l'instabilité produit les crises économiques et la crainte, d'abord dans un pays, puis dans un autre. C'est contagieux comme une épidémie".

Joao Goulart est inquiet

BRASILIA (UPI) — Le président Joao Goulart, inquiet du bloquage partiel du fonds d'aide américaine, a rencontré le sous-secrétaire d'Etat Averell Harriman, hier soir, pour avoir avec lui une "conversation franche" sur la situation.

Le sous-secrétaire d'Etat et Mme Harriman se sont en effet arrêtés à Brasilia, alors qu'ils rentrent aux Etats-Unis, de retour de la conférence socio-économique inter-américaine de Sao Paulo. Ils ont été invités à dîner avec le président Goulart.

De source informée, on indique que le président brésilien a en profité pour faire connaître à son hôte sa profonde préoccupation du refus de Washington de débloquer le fonds d'aide et a prié M. Harriman d'user de son influence auprès de la Maison Blanche, en faveur de son pays.

Le coup d'Aref à Bagdad décapite le leadership du parti "Baas"

BEYROUTH. (UPI, Reuter, AFP) — Le président d'Irak, le maréchal Abdul Salam Aref, a proclamé, hier soir, le succès total de son coup d'Etat, précisant que le calme le plus complet a été rétabli dans le pays.

Toutefois, selon Radio-Damas, citant des informations en provenance de Bagdad, des combats faisaient encore rage, hier soir, dans la capitale irakienne.

Il semble, selon les observateurs, que le soulèvement de l'armée irakienne, ait réussi un coup de maître contre le "Baas" en le décapitant, d'un seul coup, aussi bien en Syrie qu'en Irak. On affirme, en effet, que le commandement national du Baas était réuni à Bagdad où il tentait de trouver une solution au conflit entre "durs" et "modérés" du parti.

Les principaux membres du commandement national du Baas, dont le premier ministre syrien Amine el Hafez, et le secrétaire général du parti, Michel Aflak, sont toujours en Irak. Des sources fiables signalent qu'ils sont sains et saufs, mais gardés en otage par le nouveau régime irakien.

La milice baassiste

Bien que le nouveau gouvernement irakien ait déclaré que le calme était rétabli à travers le pays, Radio-Bagdad continue cependant à diffuser des messages à l'adresse de la milice.

Dans un communiqué, publié au courant de l'après-midi d'hier, le gouverneur militaire, Rachid Mosleh affirmait que "tous les miliciens qui ont rendu leurs armes n'ont fait et ne feront l'objet d'aucune poursuite". Cependant, quelques heures plus tard il publiait un nouveau communiqué dans lequel il déclare que certaines quantités d'armes, qui avaient été confiées à la milice nationale, ont été perdues, et qu'il fallait que certains éléments de la population, qui auraient pris ces armes, les retournent s'ils ne veulent pas être poursuivis pour détournement des biens de l'Etat et passibles de sanctions les plus sévères.

Une tâche dure

Dans les milieux politiques on croit savoir que les combats se poursuivent. Ces mêmes milieux affirment qu'il n'est pas facile de venir à bout de la milice baassiste qui comprend plus de 40,000 hommes.

La milice, précisent-ils, était organisée dans toutes les provinces sous un commandement indépendant relevant directement du parti. L'armée était chargée de son instruction militaire et de son équipement, mais la milice avait ses propres chefs, ses propres casernements et ses liaisons privées. Elle était en état d'alerte depuis le début de la semaine.

On signale, par ailleurs, que les 12 et 13 novembre, la milice avait occupé les points stratégiques de Bagdad, répondant à l'appel du vice-président du conseil, Ali Saleh al Saadi, et du secrétaire général du Baas irakien, Hamdi Abdel Majid. Depuis lors, une trêve avait été conclue entre l'armée et la milice, mais cette dernière demeurait à la disposition de ses chefs, en attendant que le commandement national du parti baas, ait trouvé une solution au conflit entre les deux tendances du parti.

Réaction du Caire

On se réjouit, dans la capitale égyptienne de l'annonce de la prise du pouvoir par l'armée en Irak. On s'attend même que le gouvernement de la RAU proclame incessamment son soutien au président Oeref que l'on considère favorable à la politique arabe du président Nasser.

Pékin se défend de souhaiter une guerre nucléaire URSS-E.-U.

PEKIN, (AFP, Reuter, UPI) — Les hostilités verbales entre Pékin et Moscou ont repris. Centrées une fois de plus sur le problème de la guerre et de la paix, les attaques chinoises visent toutefois plus particulièrement les accusations soviétiques selon lesquelles "la Chine souhaite le déclenchement d'une guerre nucléaire entre l'URSS et les Etats-Unis".

Les dirigeants de Pékin affirment que le parti communiste chinois est fermement opposé à une conflagration nucléaire entre l'Union soviétique et les Etats-Unis et qu'il n'a jamais cessé de déployer ses efforts pour éviter un conflit armé direct entre ces deux pays.

"Nous avons toujours maintenu, poursuivent-ils, que les pays socialistes ne doivent pas et n'ont aucun besoin de recourir aux armes nucléaires lorsqu'il s'agit de guerres de libération nationale et de guerres civiles révolutionnaires".

Home: sans force de frappe atomique, impossible d'oeuvrer pour la paix

LONDRES. (Reuter) — Le gouvernement conservateur britannique et le nouveau premier ministre, Sir Alec Douglas-Home, ont remporté hier soir leur première victoire aux Communes.

Une motion de censure travailliste sur la politique de logement des conservateurs a été rejetée à une majorité de 97 voix, par 340 voix contre 243.

Les travaillistes accusaient le gouvernement de n'avoir défini aucune attitude précise envers certaines questions telles que le manque de logements, les taudis et les spéculations sur les terrains.

Pendant ce temps, la controverse au sujet des armes nucléaires pour la Grande-Bretagne se poursuivait entre sir Alec et le chef travailliste, M. Harold Wilson.

Le leader conservateur a d'abord déclaré hier que les électeurs feraient bien de se rappeler que la Grande-Bretagne n'aurait pas participé à la conférence de Moscou qui a abouti au traité d'interdiction partielle des essais nucléaires "si la politique travailliste d'abandon de la force de frappe nationale avait été menée".

Sir Alec ajoute : "Dans le vaste monde nous perdrions, sous un gouvernement travailliste, la seule force qui nous permet d'oeuvrer pour la paix."

Cette déclaration est contenue dans un message que le premier ministre a envoyé au candidat conservateur de Dundee où se déroulera une élection partielle provoquée par le décès du député travailliste, M. John Strachey.

D'autre part, lord Hailsham, lord président du Conseil et ministre des Sciences, a été accepté hier soir comme candidat du parti conservateur à la prochaine élection complémentaire de la circonscription de Saint-Marylebone (Londres). Lord Hailsham a annoncé récemment qu'il renoncerait à ses titres de noblesse pour briguer un siège à la Chambre des Communes.

Autres nouvelles étrangères en page 22

Ben Bella dénonce "l'ouvriérisme"

ALGER. (Reuter) — Prenant la parole devant une assemblée des syndicats algériens, le président Ben Bella s'en est pris hier soir aux "graves défauts de l'ouvriérisme" qui pousse les travailleurs à se mettre parfois en grève pour obliger le gouvernement à nationaliser telle ou telle industrie. Ces grèves, de l'avis de Ben Bella, ne font qu'augmenter les difficultés économiques du pays.

Le chef du gouvernement algérien a aussi déclaré que les ouvriers devraient élargir leurs vues et penser au contexte national quand ils font des revendications, précisant que l'Algérie avait bien failli, cette année, être victime d'une contre-révolution.

D'autre part traçant les grandes lignes de sa politique, Ben Bella a réaffirmé qu'il était favorable au parti unique, au sein duquel, toutefois, l'initiative est laissée à la base.

Parti unique et démocratie

Il a déclaré en substance : "Nous sommes en faveur d'un parti unique, mais d'un parti où règne une réelle démocratie, un parti où chacun a la parole, où les initiatives viennent d'en bas et sont examinées au sommet. Ces initiatives pourront être examinées et corrigées par les dirigeants, puis renvoyées à leurs auteurs pour un nouvel examen."

Ben Bella a précisé qu'il envisageait un courant permanent "de bas en haut et de haut en bas, avec le droit pour tous à la libre critique".

"Nous ne croyons pas en un parti qui donne des ordres aux organisations nationales — comme, par exemple, les syndicats — mais en un parti qui agit sur ces organisations par l'intermédiaire des militants qui transmettent leur pensée."

Ben Bella a prononcé son allocution quelques heures après la réunion de la commission préparatoire du congrès du FLN prévu pour avril. La façon dont cette commission a été formée a déjà provoqué les critiques de ses principaux adversaires politiques, dont MM. Rabah Bitat et Mohammed Khider.

Mohammed Aref : un pronassérien de longue date

BAGDAD. (UPI) — Plusieurs coups d'Etats réussis, sont au crédit du maréchal Aref, président d'Irak et leader du dernier soulèvement de l'armée, qui a délogé le "Baas" du pouvoir.

Le maréchal Aref, âgé de 42 ans, a aidé l'ancien dictateur Kassem à organiser la révolte de juillet 1958, laquelle a abouti à la déposition de la monarchie irakienne, à l'assassinat du roi Fayçal et au retrait de l'Irak du pacte de Bagdad.

Au mois de février dernier, il figurait parmi les leaders qui ont renversé Kassem et établi le régime baassiste. Il devenait président de la république. Kassem avait été tué durant la révolte.

Depuis longtemps, le maréchal Aref est partisan de la politique arabe du président Nasser de la RAU. Il a même été, sous le régime Kassem, condamné à mort pour ses activités pro-nassériennes. Toutefois Kassem l'avait épargné.

Le président irakien a opté pour la politique arabe de la RAU lorsqu'il a rencontré Nasser à Damas, en Syrie, il y a environ quatre ans. Il avait pris place près du chef d'Etat égyptien urs la plate-forme et prononcé un discours devant le peuple de la Syrie qui faisait partie, en ce temps, de la RAU.

Lorsque Kassem prit le pouvoir en Irak, Aref a été nommé ambassadeur à Bonn. Il n'a jamais occupé son poste en Allemagne occidentale. Il avait quitté l'Irak.

Dans plusieurs journaux

Il est rumeur d'une intervention personnelle du pape au concile...

DE ROME

par Marcel ADAM, *envoyé spécial de LA PRESSE au Concile*

ROME. (par téléphone) — Les séances conciliaires de la semaine dernière furent plutôt monotones pour les journalistes et peut-être même pour certains évêques, si on les compare aux séances animées de la semaine précédente.

Le schéma sur les évêques et le gouvernement des diocèses est très technique et offrait peu d'intérêt aux profanes. La discussion du schéma sur l'oecuménisme, qui débute aujourd'hui, devrait retenir davantage l'attention car il est d'une extrême importance dans un concile qui a pour but second l'éventuelle réunion de tous les chrétiens.

Pétition au pape

Ces derniers jours, les conversations avaient plutôt pour objet certaines rumeurs circulant dans divers journaux, après avoir pris naissance, semble-t-il, dans le journal français "Le Monde".

La plus importante est celle voulant que quelque 500 Pères du concile aient signé et remis aux modérateurs, un document dans lequel ils exprimeraient le désir que le pape fasse connaître au concile ses intentions concernant l'exercice concret de la collégialité et l'instauration au Vatican d'un conseil épiscopal pour aider le saint Père à gouverner l'Eglise.

Ce document, préparé par le cardinal Henriquez, de Santiago du Chili, et approuvé par d'autres, dont plusieurs évêques du Canada, doit être directement remis au pape ou soumis préalablement à l'approbation du concile. On croit que cette question aurait été abordée lors de la visite au pape, vendredi dernier, des modérateurs et des membres du conseil à la présidence.

Cette démarche a un caractère extraordinaire, parce qu'elle met en cause la participation du pape au concile, et ensuite la modalité de cette intervention.

Teneur du document

Selon "Le Monde", les Pères expriment dans ce document leur reconnaissance à Paul VI pour les positions qu'il a prises dans ses discours du 21 et du 29 septembre à la Curie et lors de l'ouverture du concile.

On se souvient que le pape avait dit son intention de réformer la Curie afin de l'adapter au temps présent, et son désir que soit approfondie la doctrine de l'épiscopat et la nature de ses relations avec Pierre, et que soient indiqués les principes doctrinaux et pratiques selon lesquels les évêques doivent collaborer plus efficacement avec le pape.

Le document énumérerait ensuite les points suivants : nécessité de décentraliser l'administration de l'Eglise au bénéfice des évêques ; devoir de la Curie de demander l'opinion des évêques et d'en tenir compte ; obligation pour les Pères d'aider le Saint Père à réaliser la réforme de la Curie en lui adjoignant des évêques imbus de l'esprit oecuménique ; devoir des évêques résidentiels de céder au gouvernement central les hommes les plus capables.

"En conséquence, dit le document cité par "Le Monde"..., les Pères du concile demandent au souverain pontife qu'il veuille bien déterminer les principes et les méthodes de l'aide par laquelle le pontif romain lui-même s'adjoindrait une plus grande coopération des évêques du monde entier."

Les Pères se reconnaissent ensuite "le devoir de donner au Souverain pontife un concours sérieux et efficace pour supporter le poids du gouvernement de l'Eglise universelle".

Geste du pape attendu

On prévoit, après l'approbation de ce texte par le concile, que le pape fera connaître aux Pères comment il envisage la coopération des évêques au gouvernement de l'Eglise.

Ce document fait suite au voeu exprimé à ce sujet, l'autre semaine, par le cardinal Lercaro, lorsqu'il a demandé que le concile prépare à ce sujet un texte distinct du schéma et qui serait soumis à l'approbation du pape. Quelques instants plus tard, le cardinal noir Rugambwa, faisait une suggestion similaire sans, paraît-il, avoir été de connivence avec son collègue.

Ce jour-là, les observateurs étaient convaincus que le cardinal Lercaro exprimait les vues personnelles du pape.

Toujours d'après "Le Monde", il aurait été question, vendredi devant le pape, de la modification éventuelle des commissions conciliaires qui comptent des présidents, vice-présidents et secrétaires qui n'ont pas la confiance des autres membres des commissions ; c'est particulièrement le cas de la commission de théologie qui a pour tâche de modifier le schéma sur l'Eglise, selon la volonté du concile, alors que son président, le cardinal Ottaviani, a dit au concile qu'il n'en tiendra pas compte, la commission étant seule juge en la matière.

Arbitrage du pape

Les journaux les mieux informés font encore état des fameuses questions discutées, le 30 octobre dernier, sur la collégialité des évêques et le diaconat, questions qui font l'objet de controverses au concile.

On se souvient qu'entre l'annonce des questions et la mise aux voix, il s'est écoulé quinze jours durant lesquels a eu lieu un conflit de juridiction entre les modérateurs, la commission de coordination et le conseil de la présidence quant à la légalité de ces votes d'orientation qui ne sont pas prévus par le règlement.

Certains journaux annoncèrent que les modérateurs gagnèrent leur point par deux voix de majorité. Plus tard, une revue américaine écrivait que le projet (du cardinal Suenens) avait été battu 11 à 9, mais que le pape avait renversé cette décision.

Le journal "Le Figaro" explique ainsi ce qui s'est passé.

"Au cours de la fameuse séance, il y eut deux votes successifs : Le premier par 11 voix contre 9 à l'encontre des modérateurs... le second, avec le même nombre de voix, renversé cette fois en leur faveur, en fin de séance (...).

"Entre les deux que se passa-t-il ? Les questions ont été modifiées. D'une part, la précision du diaconat marié qui soulevait de graves passions... fut supprimée. D'autre part, la troisième question fut dédoublée, le droit divin de la collégialité devenant une question à part. Ces deux sacrifices permirent le déplacement des deux voix nécessaires. Mais il semble que la modification des questions ait nécessité l'arbitrage du pape ; ce qui est certain c'est que celui-ci a vu et revisé personnellement les questions ainsi posées à l'assemblée".

Cette dernière précision tranche les propos tenus au concile par le Cardinal Ottaviani et quelques autres évêques qui s'en sont pris au caractère équivoque et à la mauvaise formulation des questions.

L'"espion" Barghoorn rend compte à Washington de son "aventure" en Russie

NEW HAVEN. (Reuter, AFP, UPI, PA) — Le professeur Frederick Barghoorn, de l'Université Yale, relâché samedi par les autorités soviétiques, après avoir été accusé d'espionnage, aura aujourd'hui une série d'entretiens avec des personnalités de l'administration Kennedy.

Le professeur est attendu à Washington dans la matinée. Il sera tour à tour reçu par MM. Llewellyn Thompson, conseiller spécial pour les Affaires soviétiques au secrétariat d'Etat, William Tyler, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires européennes et Richard Davies, son adjoint.

Selon toute vraisemblance, on croit savoir que le professeur Barghoorn sera reçu également par le secrétaire d'Etat Dean Rusk, mais ce rendez-vous n'a pas encore été fixé.

Hier, devant une foule de 2,500 étudiants de l'Université Yale, le professeur a déclaré que son "cas" manifestait le conflit qui existe en Russie entre le groupe "ouvert" et celui qui est encore "fermé" aux échanges libres.

Il a, toutefois, refusé de révéler les circonstances de son arrestation et de sa détention en URSS, avant d'avoir consulté les autorités américaines.

Mais sa vieille mère, Mme Lisabeth Barghoorn, âgée de 80 ans, a été plus bavarde et a déclaré que son fils avait été incarcéré à la prison de Lubjanka.

700 guérilleros offrent leur appui au nouveau régime sud-vietnamien

SAIGON. (PA, Reuter, UPI) — Plus de 700 soldats de la secte religioso-militaire "Hoa-Hao", qui s'étaient opposés au régime Diem et avaient entrepris la guérilla en vue de le renverser, ont offert hier leur appui au nouveau gouvernement du Sud-Vietnam, a-t-on appris de source militaire américaine.

Selon certaines informations, 1,200 partisans de cette secte, dont une trentaine d'officiers, auraient décidé de rejoindre les rangs de l'armée gouvernementale. Plusieurs d'entre eux, sous le régime Diem, s'étaient rangés du côté des Vietcongs ; les autres avaient gardé une attitude de neutralité.

Les 700 guerilleros se sont mis à la disposition des autorités de Saigon, à la suite de négociations qui durèrent plusieurs jours dans le delta du Mekong, entre les membres de la nouvelle junte militaire et des émissaires de la secte "Hoa-Hao".

Les deux sectes importantes du delta du Mekong, "Hoa-Hao" et "Cao-Dai", comptent de 3 à 4 millions d'habitants, soit environ la moitié de la population de cette région, située à 110 milles à l'ouest de Saigon.

Entretemps, le gouvernement sud-vietnamien a accusé hier soir les communistes du Nord-Vietnam d'avoir violé plusieurs fois la frontière délimitant la zone démilitarisée entre les deux Vietnams.

Selon Saigon, 100 soldats de l'armée nord-vietnamienne auraient pénétré dans la zone entre le 4 et le 6 novembre. D'autres accusations portent sur l'enlèvement par des agents communistes de trois hommes d'un hameau du Sud-Vietnam et sur le meurtre d'un jeune homme dans un village-frontière.

Par ailleurs, le ministre français des Affaires étrangères a annoncé que les relations diplomatiques entre Paris et le nouveau gouvernement sud-vietnamien étaient maintenant "normalisées".

En représailles contre un Concile "pro-juifs"

Les Arabes persécuteraient les minorités catholiques

CITE DU VATICAN (UPI, Reuter) — Des évêques du Proche-Orient ont averti hier les Pères conciliaires que les minorités catholiques des pays arabes pourraient avoir à souffrir d'une déclaration du Concile en faveur des Juifs.

Le Concile s'est ouvert hier par l'examen d'un document prêtant à controverse. Il s'agit d'un décret portant sur la promotion de l'unité chrétienne, mais qui contient aussi un chapitre spécial sur les Juifs. On y déplore l'antisémitisme et on y souligne les liens historiques étroits entre la chrétienté et le judaïsme.

Le chapitres sur l'unité chrétienne contiennent la "reconnaissance heureuse" de la présence et de l'action du Saint-Esprit au sein des Eglises non catholiques et incitent les catholiques à mieux connaître "leurs frères séparés en Jésus-Christ".

Les cardinaux de tendance libérale ou conservatrice s'affrontèrent immédiatement au sujet de cette rupture radicale avec les attitudes traditionnelles du catholicisme à l'égard du protestantisme.

Le cardinal Joseph Ritter de Saint-Louis, aux E.-U., qui s'est affirmé comme le principal porte-parole de l'aile libérale du Concile, a déclaré que le document "marque la fin de la Contre-Réforme", c'est-à-dire de lutte de l'Eglise catholique contre le protestantisme qui se poursuit depuis quatre siècles. Il ajouta que les évêques américains en sont particulièrement heureux et que le document précise nettement pour la première fois la position de l'Eglise en face du protestantisme.

Pour sa part, le cardinal Ignace-Gabriel Tappouni, patriarche d'Antioche des Syriens, estime que l'on n'aurait pas dû parler dans le même chapitre des chrétiens d'Orient et des protestants, car la position des uns et des autres par rapport à l'Eglise catholique est très différente, affirme-t-il.

Sujets inopportuns

L'oecuménisme concernant l'unité des chrétiens, il trouve également inopportun de parler dans le schéma de la liberté religieuse et des Juifs. Au sujet de ces derniers, il déclare que "dans plusieurs régions, un décret sur ce point pourrait causer un préjudice grave aux fidèles chrétiens qui sont une minorité dans ces nations, au détriment de la hiérarchie locale et des intérêts généraux de l'Eglise catholique". En raison des conditions actuelles de la politique, les intentions des Pères du Concile "ou bien ne seront pas comprises, ou bien seront par intérêt ou par intrigues, mal interprétées au détriment des chrétiens".

D'autre part, le patriarche copte d'Alexandrie, Stéphane 1, a dit que les déclarations catholiques de bonnes intentions à l'égard des Juifs "ne sont pas nécessaires parce que l'Eglise a déjà formellement condamné la persécution de toute race". Dans une allusion voilée aux ressentiments arabes, le patriarche égyptien déclara :

"Si nous abordons ce sujet, nous devrons en affronter les conséquences. Il n'existe aucune raison valable qui puisse nous obliger à assumer ce risque à l'heure actuelle."

QUE FAITES-VOUS CE SOIR...?

Que faites-vous de vraiment intéressant, instructif, profitable ? Que faites-vous ce soir pour trouver de nouvelles idées qui vous rapporteront de l'argent, du bonheur, du succès ?

Consacrez cette soirée à votre avenir. Venez profiter d'un cours démonstration gratuit, sans aucune obligation de votre part, à L'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce.

Venez juger vous-même les techniques modernes et condensées qui ont aidé depuis 1954 plus de 5,000 gradués parmi lesquels nous comptons des membres de la Chambre de Commerce du district de Montréal, des membres de la Chambre d'Immeuble de Montréal, des employés de la Commission de Transport de Montréal, des Immeubles Faust, de la Brasserie Dow, de Montcalm Automobile, de Domtar Pulp & Paper et d'une cinquantaine d'autres compagnies.

Venez découvrir vous-même les moyens que vous pouvez prendre pour surmonter ces ennemis qui vous empêchent de donner votre plein rendement : "la peur, les soucis, le doute, la timidité, le trac".

Venez apprendre vous-même comment vous pouvez cultiver la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, l'art de persuader par la parole.

Venez constater vous-même comment ces nouvelles idées vont vous aider à être plus heureux, à réussir en affaires, à comprendre vos enfants, à obtenir un meilleur emploi, à mériter une promotion, à augmenter votre revenu, à devenir un chef, à développer vos talents cachés, à posséder plus de prestige, à influencer les autres, à faire valoir votre point de vue en toutes circonstances.

Tout cela signifie pour vous... départ vers une vie nouvelle !

Mesdames, Messieurs, vous êtes invités à notre **Cours Démonstration gratuit.** Vous en sortirez enrichis d'idées nouvelles.

Rendez-vous à **L'Institut de Personnalité** au Palais du Commerce, suite 222 (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur), ce soir 19 novembre ou mercredi le 20 novembre à 8 h. p.m. (facilité de stationnement au 951 de Montigny est). Pour **être sûr d'avoir une place, téléphonez à 842-8186.**

LES ARTS

AU PLATEAU, concert du Quintette à vents de Bruxelles ; au Forum, première des "Ice Capades" : voir les comptes rendus de Jean Vallerand et de Jean Béraud.

AUJOURD'HUI

DEUX VERNISSAGES : à la galerie L'Art français, à 8 h., d'huiles de Taïra (jusqu'au 3 décembre) ; à la Galerie Morency, également à 8 h., d'aquarelles, dessins, gravures et peintures de Paul-Emile Genest (jusqu'au 3 décembre).

•

A la Grande Salle de la Place des Arts, à 8 h. 30, concert d'abonnement de l'Orchestre Symphonique de Montréal, sous la direction de Josef Krips. Programme : Symphonie no 35 ("Haffner") (Mozart), "Till Eulenspiegel" (Richard Strauss) et Symphonie no 9, en do majeur (Schubert).

•

En l'église St. Barnabus (rue Elm, St-Lambert), à 8 h. 30, récital de Kenneth Meek, organiste.

•

Le Groupe Théâtral du Collège Loyola donnera ce soir, à 8 h. 30, la première de "Volpone", une satire du poète anglais Ben Jonson.

La distribution comprendra Bruno Sirgent, dans le rôle de Volpone ; Lubomyr Mykytiuk dans le rôle de Mosca ; Jim Hassinger dans le rôle de Voltore ; Ed Sullivan dans le rôle de Corbaccio; Denis Lucas dans le rôle de Bonario ; Richard MacDonald dans le rôle de Corvino et Pat Colon dans le rôle du juge.

La scène se passe à Venise. Volpone, qui prétend être à l'article de la mort, annonce qu'il n'a pas encore choisi ses héritiers et toute la pièce est un étalage de la cupidité de ses proches.

La mise en scène est de Walter Massey.

La première a lieu ce soir et les représentations continueront jusqu'à samedi.

AU JOUR LE JOUR

LEO FERRE, celui qu'on appelle parfois "le grand Léo Ferré", celui que l'on charge de toutes les qualités, de tous les défauts, donnera son récital à la Comédie-Canadienne du 21 au 30 novembre.

MUSIQUE

Le Quintette à vent de Bruxelles aux J.M.C.

QUINTETTE A VENT DE BRUXELLES
Hier soir, au Plateau
PROGRAMME
Acante et Céphise .... Rameau
Concerto ..... Vivaldi
Cassazione .. attribuée à Mozart
Fantaisie .... Papineau-Couture
Rengaines ..... André Souris
Kleine Kammermusik, Hindemith
Robert Everaert, flûte
André Antoine, hautbois
Raymond Orbant, clarinette
Cornell Pirnay, basson
Georges Carasi, cor

par **Jean Vallerand**

La saison 1963-64 des Jeunesses Musicales a débuté hier soir, au Plateau, par un concert sensationnel du Quintette à vent de Bruxelles, sans aucun doute le meilleur ensemble du genre à avoir jamais visité Montréal.

Flûte, hautbois, clarinette, basson et cor constituent cet ensemble d'une extraordinaire homogénéité, capable de délicieuses sonorités et apte à gravir allègrement toute la gamme de l'expression. La virtuosité de chaque artiste est étonnante, mais ce qui est encore plus admirable c'est la verve, la qualité du style et la perfection de la coordination.

L'humour et la vivacité sont les caractères les plus évidents et les plus exploités d'un quintette à vent ainsi constitué, mais l'émotion et le lyrisme ne sont pas hors de son atteinte; bien au contraire, comme l'ont démontré les deux très beaux derniers mouvements de la "Kleine Kammermusik" de Hindemith, jouée en fin de récital.

Ce concert nous a permis d'entendre une oeuvre assez étrange, attribuée à Mozart, une "Cassation" dont le manuscrit a été découvert assez récemment et ne figure évidemment pas au catalogue Koechel ni même au catalogue de Wyzewa et Saint-Foix. Je doute que l'oeuvre soit de Mozart car elle ne contient pas une seule mesure où l'on retrouve même un soupçon de ces repliements de méditation subite et profonde que l'on découvre dans toutes les oeuvres du maître, même les oeuvres de jeunesse, même les oeuvres les moins inspirées. C'est quand même une oeuvre charmante.

Nous avons aussi entendu une oeuvre nouvelle de Jean Papineau-Couture, une "Fantaisie" très habile, très méthodique et qui ne manque pas d'humour.

Les "Rengaines" d'André Souris portent assez mal leur titre : elles restent à mi-chemin du pastiche et de la caricature, dans un no man's land où l'on a tout loisir d'admirer la maîtrise des exécutants.

Le concert qui avait débuté avec une transcription de danses extraites du "Céphale et Procris" de Rameau offrait aussi un "Concerto" de Vivaldi pour flûte, hautbois, et basson. L'oeuvre est presque de style galant et fait songer aux "musique de table" de Telemann. Elle nous a fourni le plaisir d'entendre une incomparable sonorité de basson, cette sonorité du basson français que l'on n'entend pas en Amérique et qui peut rivaliser avec le violoncelle.

Tous les membres du Quintette à vent de Bruxelles sont des musiciens exceptionnels et des instrumentistes comme nous rêvons que Montréal en possède un jour en permanence. Il y aurait long à dire sur chacun, sur son école, sur sa resplendissante connaissance de son instrument. Contentons-nous de les considérer en groupe et de dire qu'ils ont donné une prodigieuse soirée de musique.

Les commentaires, très au point, sont dits avec précision et finesse par le corniste du groupe.

LA COMÉDIE DE L'ANNÉE
DEMAIN 129e
L'Auberge des Morts Subites
de Félix Leclerc
THÉATRE NATIONAL — 1220 est, Ste Catherine — 521-4751

LE THEATRE DU NOUVEAU-MONDE
L'AVARE de MOLIÈRE
Dès vendredi prochain
THEATRE ORPHEUM
VI. 5-7149
525 ouest, rue Ste-Catherine

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Marquette — LA. 1-7870
— 3 GRANDS FILMS A L'AFFICHE —
"LE HEROS D'IWO JIMA", Tony Curtis - James Franciscus, "ESCADRILLE PANTHERE", couleurs, Van Johnson - Walter Pidgeon, "GORGO", version française couleurs, Bill Travers.

A l'affiche aux deux cinémas
3 DERNIERS SOIRS
L'HOMME A FEMMES
L'AMANT DES DEUX SOEURS
2e film à l'AHUNTSIC
"ORFEU NEGRO"
film en couleurs de MARCEL CAMUS
2e film à l'EMPIRE
"ST-TROPEZ BLUES"
film en couleurs de MARCEL MOUSSY
NOUVEAU CINEMA A HUNTSIC — DU. 8-4700 — Lajeunesse et Henri-Bourassa
&
CINEMA D'ESSAI EMPIRE — 274-4521 — Durocher et Ogilvy

SPECIAL DE NOEL chez ROSITA & DENO
COURS DE DANSE de 5 SEMAINES seulement $25.00
Prière de s'enregistrer avant le 22 novembre
6771 St-Hubert 279-0511
4553 Beaubien E. 727-3506

à l'affiche
Eddie Constantine
AVENTURES! ESPIONNAGE!
Bonne Chance Charlie!
en SCOPE
L'EPÉE DU CHATIMENT
LIVIO LORENZO • TAMARA LEES
SCOPE COULEUR
CINEMA DORVAL ★ 260 av. Dorval — 631-2021
Soirée à 7 h. 40
Samedi et dimanche spectacle continuel dès 1 h. p.m.

LA SCALA
Tél. : 721-5107
Laurence Harvey
LA RUE CHAUDE
Lex Barker
LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS
(Scope-couleurs)
Hugh Marlowe
LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT

EN PRIMEUR AUX 3 CINES
2e SEM.
LES INTERNES
MICHAEL CLIFF CALLAN ROBERTSON GUY PARKER HAVA HARAREET
2e GRAND FILM EN PRIMEUR
ENCHANTEUR GLENN FORD OPÉRATION GEISHA! DONALD O'CONNOR
CHAMPLAIN — CREMAZIE — BEAUBIEN
ST-CATHERINE et RAPIDEAU LA. 4-1685 — ST-DENIS et CREMAZIE DU. 4-1110 — 2396 BEAUBIEN, RA. 6-0040

BOB ET BING À LA CONQUÊTE... DE LA LUNE!
EN PRIMEUR 2 GRANDS FILMS
ASTRONAUTES MAIGRE EUX
BING CROSBY BOB HOPE JOAN COLLINS
LE GLAIVE DU CONQUÉRANT!
EN COULEURS
JACK PALANCE ELEANORA ROSSI DRAGO GUY MADISON
MERCIER — ELECTRA — VILLERAY
CE SOIR: VILLERAY "HOLLYWOOD" $125

Amherst
Angle: Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851
"LA VENGEANCE DE SARRAZIN"
Lex Barker — Chelo Alonso
"DERNIERE ATTAQUE"
Jack Palance — Anna Ralli
"CENDRILLON AUX GRANDS PIEDS"
Jerry Lewis — Anna Maria Alberghetti

ELIZABETH TAYLOR
RICHARD BURTON - REX HARRISON
In Joseph L. Mankiewicz'
CLEOPATRA
TODD-AO • Color by De Luxe
MATINEES — Merc. à 2 p.m., $2.00 — Sam. - Dim. et Fêtes à 2 p.m., $2.50 —
SOIRS — Lundi à Jeudi à 8.00 p.m., $3.00 — Vend. - Sam. et Fêtes à 8.00 p.m., $3.50 — Dim. à 7.30 p.m., $3.50
Représentation pour étudiants, le samedi à 9 A.M. 99¢
L'OUETTE

UNE HISTOIRE VÉRIDIQUE...
UN DRAME VÉCU!
Source de Vie
EN COULEURS
aussi à l'affiche
a bout de nerfs
Amédéo NAZZARI Nadja TILLER Peter VAN EYCK Nicole BADAL
CANADIEN — PLAZA
"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

UNE ETUDE DE MOEURS QUI FERA REFLECHIR LES JEUNES ET LEURS AINES
4e GRANDE SEMAINE ★
La main chaude
Un film qu'il faut voir
En vedette
PAULETTE DUBOST
JACQUES CHARRIER
2e film La Gamine
Dernière représentation complète tous les soirs à 8 h. 30
Cinéma LAVAL — 4462 ST-DENIS — VI 2-8264

SAMUEL BRONSTON Presents
Charlton HESTON · Ava GARDNER · David NIVEN
55 DAYS AT PEKING
MATINEES : Merc., sam. et dim. à 2.15 p.m.
SOIREES : 8.15
DIMANCHE : 7.45
SEVILLE WE. 2-1139
SIEGES RESERVES ! COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES !

"Les Commancheros"
COULEURS
John Wayne, Ina Balin
"M. HOBBS PREND DES VACANCES"
couleurs
James Stewart, Maureen O'Hara
"LA MENACE"
Robert Hossein, Marie-Josée Nat
Ritz 1313 EST. BÉLANGER 272-5290

Une des plus désopilantes comédies toujours populaires
THE MIRISCH COMPANY and EDWARD L. ALPERSON PRESENT
JACK LEMMON SHIRLEY MacLAINE
BILLY WILDER'S POUR ADULTES IRMA LA DOUCE
TECHNICOLOR® PANAVISION®
7e SEMAINE
PALACE

VOUS VISITEREZ DES MONDES FANTASTIQUES OU JAMAIS LA CAMERA N'EST ALLEE AUPARAVANT !
3e MOIS
MONDO CANE
TECHNICOLOR
KENT — HU. 6-2271 — REPRESENTATION COMPLETE A 1.00, 2.50, 4.55 6.55, 9 P.M. — OUTREMONT — CR. 7-3233

DEUXIEME SEMAINE
Jerry Lewis le tombeur de ces dames
Technicolor
SOPHIA LOREN
DESIR SOUS LES ORMES
ANTHONY PERKINS, BURL IVES
TERRAIN DE STATIONNEMENT
CHATEAU · FRANCAIS · VERSAILLES
271-4400 — 288-5513 — 352-0200
AU FRANÇAIS — Lundi au samedi, 1er spectacle à 9 h. 40 a.m.
AU VERSAILLES, salon rouge — 1er spectacle à 6 h. 00 p.m.

une production colossale!
SEUL CONTRE ROME
PODESTA PHILIPPE LEROY
TOTALSCOPE EASTMAN COLOR
2e film
TRANSIT A SAIGON
ODILE VERSOIS PIERRE MASSIMI
RIVOLI GRANADA PAPINEAU VERSAILLES
271-2210 — CL. 5-2428 — LA. 1-6853 — 352-0200
AU VERSAILLES — SALON BLEU, du Lun. - Ven. 1er spectacle à 6.00 p.m.

A l'affiche
PAS DE PASSES S.V.P.
SAVOY — RIALTO — STRAND — DORVAL — MONKLAND
7 GAGNANT DE PRIX DE L'ACADEMIE
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE!
MATINEES lun. à sam. 99¢ Soirées et DIM. toute la journée $1.50
LAWRENCE OF ARABIA
TECHNICOLOR!

LE RIDEAU VERT présente
CE SOIR 8 h. 30
DIM. 2 h. 30 et 7 h. 30
LE FILS D'ACHILLE
de Claude Chandre
Au STELLA — VI. 4-1793

Une production Metro-Goldwyn-Mayer
ELIZABETH TAYLOR / RICHARD BURTON
LOUIS JOURDAN
ELSA MARTINELLI
MARGARET RUTHERFORD
MAGGIE SMITH
ROD TAYLOR
ET ORSON WELLES
L'HISTOIRE D'UN AMOUR DRAMATIQUE
The V.I.Ps
PANAVISION® et METROCOLOR
A L'AFFICHE
LOEWS

CINQUIEME ET DERNIERE SEMAINE
ST-DENIS & BIJOU
brigitte bardot
"ET DIEU CRÉA LA FEMME" EST UNE FABLE POUR ENFANTS D'ÉCOLE EN COMPARAISON DE "LA VÉRITÉ"
BOSLEY CROWTHER N. Y. TIMES
★★★★ (QUATRE ETOILES LA PLUS HAUTE CLASSIFICATION!)
N. Y. DAILY NEWS
LA VÉRITÉ
VOTRE DERNIERE CHANCE DE VOIR BRIGITTE BARDOT DANS LA VERITE
Egalement à l'affiche :
Martine Carol "VANINA VANINI" (en couleurs)

CINERAMA CE SOIR 8.30 — Rés. AV. 8-5603 CINERAMA
EN CINERAMA ET TECHNICOLOR
HOW THE WEST WAS WON
8 h. 30 tous les soirs. MAT. MER. 2 h. — Enfants, 10 ans admis mer. 2 h.,
ALLEZ A CINERAMA
2 DERNIERS JOURS
. . . puis pour 3 semaines seulement
. . . sur demande populaire . . .
A COMPTER DE JEU. 21 NOV.
THE BEST OF CINERAMA
TECHNICOLOR®
Les plus belles scènes comme les plus électrisantes, toutes réunies en un seul et même grandiose spectacle.
SIEGES RESERVES EN VENTE
8 h. 30 tous les soirs dimanches compris: $2.40 orch. et loges, $1.75 balc. — 2 h. mercredi: $1.75 orch. et loges, $1.20 balc. — 2 h. sam. et dim: $2.00 orch. et loges, $1.50 balc. — 5 h. sam. et dim: $2.40 orch. et loges, $1.75 balc. ENFANTS, 10 ANS, ADMIS mer. sam. dim. 2 h.
UNE PRESENTATION CINERAMA INC.
Guichet ouvert : 10 a.m. à 9 p.m. Le dimanche : midi à 9 p.m.
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, Montréal — Inf.: AV. 8-7102
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

3e MOIS
L'ILE NUE
Réalisé et Mise-en-Scène KANETO SHINDO
CINEMA FESTIVAL — 1206 EST RUE STE-CATHERINE — 525-8600
Présente SON PROGRAMME REGULIER
TOUS LES JOURS 7.30 P.M.
Le chef-d'oeuvre de Fritz Lang!
M.... (le maudit)
"Cette oeuvre d'art est une lentille sociale d'une incroyable précision, un parfait miroir . . ."
Pontaut—LA PRESSE
Version Originale Sous-Titres Anglais
CINEMA-FESTIVAL Présente SON PROGRAMME SPÉCIAL
— Une étonnante symphonie cinématographique... d'une grande beauté visuelle" PONTAUT, "La Presse"
"L'ILE NUE est un film admirable de beauté, et souvent de tendresse. BASILE, "Le Devoir"
TOUS LES JOURS 9.30 P.M.
Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal.

INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS
STRIP-TEASE
Continuel à partir de 10 hrs. a.m.
MAINTENANT DANS SON 3e MOIS au cinéma
LE PARISIEN
480 OUEST, RUE STE-CATHERINE

UN NOUVEAU GENRE DE DIVERTISSEMENT
Pat Boone & Nancy Kwan in "The Main Attraction" Couleur!
Aussi THE YOUNG AND THE BRAVE
A L'AFFICHE
CAPITOL

Cinéma PLACE VILLE MARIE
SOUS LES TOILETTES CHICS GRONDENT DES INSTINCTS SURPRENANTS CHEZ LES FEMMES...
JOSEPH E. LEVINE
WOMEN OF THE WORLD
EVERY INCREDIBLE SCENE IS REAL!
TECHNICOLOR®
HORAIRE : 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.45
7e SEMAINE
4e SEMAINE
Cinéma Outremont
JEAN GABIN
JEAN-PAUL BELMONDO
HENRI VERNEUIL
MONKEY IN WINTER

Le Canada n'a jamais fait de discrimination contre les E.-U.

— M. Mitchell Sharp

NEW YORK. (AFP) — Dans le discours qu'il a prononcé devant les délégués au 50ème congrès du Conseil national du commerce extérieur, qui s'est ouvert hier à New York, M. Mitchell Sharp, ministre du Commerce du Canada, a passé en revue les divers problèmes intéressant les relations économiques canado-américaines et exposé le point de vue canadien.

Après avoir déclaré que si "vous les Américains avez une haute idée de votre indépendance, nous les Canadiens aussi, et à juste titre", le ministre a assuré ses auditeurs que le Canada "n'a jamais fait de discrimination, et j'espère n'en fera jamais, contre les Etats-Unis".

Le client le plus important des E.-U.

M. Sharp a souligné le fait qu'en dépit de sa population, le Canada offre aux Etats-Unis "un plus grand marché pour vos produits que toute l'Amérique du Sud ou l'ensemble de la Communauté économique européenne". Le ministre a rappelé que le déficit de la balance des paiements canadienne était d'un milliard de dollars annuellement, dans lequel le déséquilibre des échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Canada contribuait dans une forte proportion.

Un des secteurs de la vie économique canadienne où le déséquilibre est particulièrement sensible, est celui de l'automobile, a déclaré le ministre du Commerce canadien. Il a rappelé que, bien que les usines d'automobiles canadiennes soient propriétés des sociétés américaines, le Canada a importé en 1962 pour 500 millions de dollars d'automobiles et de pièces détachées des Etats-Unis, alors qu'il n'a exporté aux Etats-Unis que pour une valeur de 15 millions de dollars de ces mêmes produits manufacturés au Canada.

Pas de subventions pour le blé

Puis le ministre a défendu les récentes ventes de blé canadien au bloc communiste notant au passage, avec satisfaction, la décision prise par les Etats-Unis de vendre du blé aux mêmes pays communistes. M. Sharp a notamment déclaré sur ce point que "le gouvernement canadien ne subventionne en aucune manière les exportations de blé" comme il en a été accusé aux Etats-Unis, pas plus, a-t-il ajouté, que "les règlements ne permettent que le Canada soit utilisé comme voie détournée pour la vente de marchandises américaines aux pays communistes".

En conclusion le ministre du Commerce du Canada a fait appel à la compréhension et à la coopération entre les Etats-Unis et le Canada "pour assurer la continuation de l'harmonie si nécessaire aux deux pays s'ils veulent résoudre avec succès leurs problèmes politiques et économiques communs de Défense, de Commerce et du maintien de la paix dans le monde".

Kennedy prédit une nouvelle ère d'expansion économique aux E.-U. moyennant une baisse des impôts

TAMPA, (Floride). (AFP) — Non seulement les récessions tendent à s'espacer de plus en plus aux Etats-Unis, mais ce pays est à la veille de sa plus importante période d'expansion économiques si le Congrès adopte le projet de loi sur la réduction des impôts. C'est ce qu'a déclaré hier le président Kennedy dans un discours prononcé à Tampa, devant la Chambre de commerce de Floride.

Intervenant une fois de plus avec vigueur en faveur de son programme de réduction de onze milliards de dollars du montant des impôts fédéraux, le chef de l'exécutif a souligné que cette mesure est "indispensable" à un tel développement ; en cas de vote rapide du projet en question, cette expansion peut commencer de se manifester dès le mois d'avril 1963.

Kennedy, qui a visité samedi le Cap Canaveral, a fait ressortir les quatre points suivants à Tampa :

1) Les bénéfices des entreprises privées américaines atteignent aujourd'hui, après le paiement des impôts, un niveau record du fait de la prospérité du pays dans son ensemble.

Deux autres raisons sont constituées par l'accroissement du produit national brut de 500 à 600 milliards de dollars en trois ans, et par l'augmentation élevée de la production industrielle et du revenu privé.

2) Les Etats-Unis l'emportent sur la plupart des pays d'Europe occidentale pour ce qui est de l'expansion des affaires.

3) Ni les déficits continus, ni l'augmentation de la dette nationale ne provoqueront la banqueroute. L'objectif du projet de réduction des impôts n'est pas d'aboutir à un déficit, mais de favoriser l'économie. Une économie assurant le plein emploi de la main-d'oeuvre constitue la seule façon d'équilibrer le budget et de réduire notre dette.

4) La politique fiscale de l'administration Kennedy ne mène pas à l'inflation car "la nation est loin d'utiliser la totalité de son potentiel économique. La réduction des impôts stimulera vraisemblablement la productivité. On peut s'attendre aussi à ce que cette mesure diminue le danger d'inflation.

RAPPORTS FINANCIERS

Consumers Glass

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 août dernier s'est soldé par un profit net de $746,582 pour Consumers Glass Co. Ltd., comparativement à un profit net de $648,709 pour l'année précédente.

Ce profit est équivalent à 55 cents par action, comparativement à 50 cents par action en 1962.

M. J. D. Mingay, président de la compagnie, a déclaré que celle-ci poursuit son programme intensif de dépenses d'immobilisation, dont résultera une amélioration de l'efficacité des moyens de production et de distribution.

* * *

Husky Oil

Les profits nets de Husky Oil Canada Ltd. se sont chiffrés par $750,000 durant les neuf premiers mois de cette année, alors que la même période s'était soldée par un déficit en 1962.

On signale une hausse de 17 p. 100 par rapport à 1962 dans la production nette de pétrole brut et de liquides dérivés du gaz naturel. La production de gaz naturel a augmenté durant le même temps de 12 p. 100, et le volume des ventes de produits raffinés a enregistré un gain de 13 p. 100.

Pacific Pete

Les revenus et les profits de Pacific Petroleums Ltd. ont enregistré une croissance continue durant le troisième trimestre de cette année. Dans un rapport intérimaire qui vient d'être soumis aux actionnaires, lequel rapport couvre les neuf premiers mois de l'année, le président déclare que les ventes ont atteint jusqu'à date un total de $25,492,420, comparativement à $20,596,786 durant la période correspondante de 1962.

Les profits nets d'exploitation se sont chiffrés par $3,158,306, par suite de revenus nets de $12,698,511. Il s'ensuit que les revenus nets et les profits nets d'exploitation de Pacific Pete depuis le début de l'année sont de 23 pour cent plus élevés que l'année dernière.

* * *

American Motors

Durant l'exercice financier qui s'est terminé le 30 septembre dernier, American Motors Corporation a vu ses profits nets s'élever à $37,807,205. De ce montant, la compagnie distribuera une somme de $9,147,859 à ses travailleurs, en vertu du plan de partage des bénéfices en vigueur dans cette compagnie.

C'est la deuxième année que ce plan opère; l'année dernière, les employés avaient reçu un montant de $9,767,907.

Avant déduction des impôts, les profits de American Motors s'élevaient à $74,557,205. Le total des profits nets est équivalent à $2.01 par action, et représente une augmentation de 10.4 pour cent sur l'année dernière.

Au début de la semaine, les administrateurs de la compagnie ont haussé le dividende trimestriel régulier de 20 à 25 cents par action, et déclaré un dividende spécial de fin d'année équivalent à 15 cents par action. Ces deux dividendes seront payables le 20 décembre prochain aux actionnaires inscrits dans les registres de la compagnie le 29 novembre.

En 1962, la compagnie a payé un dividende spécial de fin d'année de 20 cents par action, alors que le dividende trimestriel régulier était établi à un taux de 20 cents.

Nomination à la Canada-Vie

E. C. DAGENAIS

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, dont l'actif dans la Province de Québec s'élève à $100,000,000, a le plaisir d'annoncer la promotion, dans son Service des Hypothèques, de E. C. Dagenais comme Inspecteur du District, Québec Est, avec son bureau principal dans la ville de Québec.

Monsieur Dagenais fait partie du Service des Hypothèques de la Canada-Vie à Montréal depuis 1953. Il continuera son association avec A. R. Dymond, Gérant Provincial, Service des Hypothèques du Québec, Montréal.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

DIVIDENDE NO 291

Un dividende de 50 cents par action du capital versé de la Banque est déclaré pour le trimestre finissant le 30 novembre 1963. Ce dividende sera payable à compter du 1er décembre 1963, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 octobre 1963, à la fermeture des guichets.

DIVIDENDE SUPPLÉMENTAIRE

Un dividende supplémentaire de 30 cents par action du capital versé de la Banque a aussi été déclaré. Ce dividende sera payable à compter du 1er décembre 1963, au bureau principal et à toute succursale de la Banque, aux actionnaires inscrits le 31 octobre.

Les actionnaires ayant souscrit des actions de la nouvelle émission participeront à ces dividendes dans la proportion des paiements qu'ils auront effectués au 31 octobre.

Par ordre du
Conseil d'Administration
Le Gérant général,
LOUIS HÉBERT

Montréal
le 18 octobre 1963

Cinq contrats accordés par l'Hydro-Québec

On annonce que l'Hydro-Québec vient d'accorder 5 contrats, dont le plus importants concerne la fourniture de conduites forcées pour le projet de Manicouagan 2. La valeur globale de ces contrats se chiffre à plus de $2.3 millions.

La Cie Davie Shipbuilding Ltd, de Lévis, est l'adjudicataire du contrat de fourniture des matériaux et de la fabrication de huit conduites forcées d'acier, le tout pour un montant de $1,850,514.

On a aussi adjugé à Davie Shipbuilding, au prix de $273,380, un contrat de fourniture des matériaux, de la fabrication, de la livraison et de l'érection sur place d'une grue à portique pour le barrage de régularisation des eaux à Pointe-des-Cascades.

La Cie Industrielle Hauterive est le détenteur d'une commande de 1,100,000 pieds linéaires de bois d'épinette pour Manicouagan 2, au prix de $93,008.40, taxe fédérale incluse.

Deux entreprises montréalaises, Dominion Steel Corp. Ltd. et A. C. Leslie Co. Ltd., se partagent le contrat de fourniture de 493 tonnes d'acier dur crénelé et 17 tonnes d'acier doux uni, aux prix de $61,358.58 et $2,407.20 respectivement.

La Cie Marcel Baril Ltée, de LaSarre, fournira 160,000 pieds carrés de contreplaqué de Colombie pour Manicouagan 2, au montant de $28,703.68.

CORPEX

M. Raymond David, C.A.

Monsieur Jacques Melançon, président de Corporation d'Expansion Financière (CORPEX) annonce la nomination de M. Raymond David au poste de vice-président exécutif de la corporation et de sa filiale financière, Société d'Expansion Financière Ltée. M. David siège également au conseil d'administration de ces deux sociétés et à celui des filiales industrielles de CORPEX : A. Bélanger Limitée, G. M. Plastic Corporation, Superseal Corporation et Les Industries Tréco Inc., ainsi que de Sodimco Inc. Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, M. David est membre de l'Institut des Comptables Agréés de la Province de Québec.

UN IMPORTANT CONTRAT — La photographie ci-dessus a été prise hier soir, sur le parquet de la bourse de Montréal, à l'occasion de la signature du contrat de location de la Place Victoria par les bourses de Montréal et Canadienne. Dans l'ordre habituel, on aperçoit MM. A. S. Beaubien, membre de la bourse locale, M. A. Samaritani, président de Place Victoria, et P. B. Reid, président du comité des gouverneurs de la bourse de Montréal.

Nouveaux locataires à la Place Victoria: les 2 bourses locales

Place Victoria, la construction aux tours jumelles en voie d'érection au coût de $90 millions pour reformer le quartier des affaires de Montréal, s'est assuré hier un locataire-clé. La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne, représentées par MM. P. B. Reid, Président du Conseil, et A. S. Beaubien, Membre, et Place Victoria, représentée par son Président, M. A. Samaritani, ont signé hier un contrat définissant les conditions d'un bail par lequel la Bourse occupera quelque 45,000 pieds carrés aux troisième et quatrième étages de l'immeuble.

La signature du contrat a eu lieu à 4:30 p.m. sur le Parquet de la Bourse, rue St-François-Xavier. En vertu de ce contrat, les propriétaires de la Place Victoria achèteront le présent immeuble de la Bourse.

Le nouveau siège social de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, qui sera désigné sous le nom de "La Tour de la Bourse" s'installera dans un édifice de 47 étages, d'une hauteur de 624 pieds. Il sera l'édifice le plus élevé de Montréal et le plus grand édifice de bureaux du monde à charpente de béton armé.

La Bourse sera le principal locataire de la première tour du nouveau complexe de bureaux et se situera dans l'édifice comme le coeur de la finance et des affaires de la ville. Elles disposeront des appareils les plus modernes de compilation électronique de données financières et comptables et d'un système de communications qui comprendra la télévision en circuit fermé.

Fin des travaux : mai 1965

La charpente de la Tour de la Bou rse en est au cinquième étage et le parachèvement de l'édifice est prévu pour le mois de mai 1965. Une fois la seconde tour érigée, l'entreprise aura une superficie brute de quelque 2,750,000 pieds carrés, dont deux millions d'espace à louer. A ce moment, la Place Victoria sera le plus grand immeuble de bureaux du Commonwealth.

Les auteurs de la construction aux tours jumelles prédisent qu'elle donnera un regain de vie au quartier des affaires de Montréal et qu'elle servira de lien pour former une entité avec le centre commercial qui gravite autour du boulevard Dorchester et de la rue Sainte-Catherine.

Les responsables de la conception de la Place Victoria, au point de vue architecture et génie, sont l'ingénieur-constructeur de renommée mondiale Pier Luigi Nervi et l'architecte Luigi Moretti. Le professeur Nervi est très bien connu pour ses ouvrages de béton armé. Les dessins d'architecture et de génie sont exécutés à Montréal par Greenspoon, Freedlander & Dunne, architectes et d'Allemagne & Barbacki, ingénieurs de structure. L'entrepreneur général est E. G. M. Cape & Co., de Montréal et Toronto.

Neuf compagnies se partagent l'avoir de Place Victoria-St-Jacques Co. Inc., dont l'actionnaire le plus important est la Societa Generale Immobiliare, de Rome.

La Cie Paquet Inc. émet $4,000,000 d'obligations

La maison L.-G. Beaubien & Cie Ltée vient de mettre en vente une émission de $4,000,000 d'obligations, première hypothèque, 6¾ pour cent, série A, pour le compte de la Compagnie Paquet Inc., de Québec. Cette série d'obligations porte la date d'émission du 1er novembre, et échéra le 1er novembre 1978. Les nouvelles obligations seront disponibles en coupures de $500 et $1,000, et seront vendues à 100 et l'intérêt couru depuis leur date d'émission.

La Compagnie Paquet Inc. fut constituée en corporation le 28 juin 1963 par lettres patentes du Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec émises sous l'empire de la première partie de la Loi des compagnies de Québec. Par promesse d'achat portant la date du 29 octobre 1963, la Compagnie a convenu de se porter acquéreur, avec effet à compter du 1er juillet 1963, de tous les actifs de La Compagnie Paquet, Limitée, qui a promis de les vendre. La Compagnie Paquet, Limitée fut constituée en corporation en 1901 par une loi spéciale de la législature de la province de Québec pour exploiter l'entreprise commerciale fondée à Québec en 1850 par Zéphirin Paquet.

Le produit net de la vente des obligations sera employé aux fins suivantes :

a) Au rachat par anticipation du solde des obligations première hypothèque Série A 5% et Série B 6½% de La Compagnie Paquet, Limitée — dont la compagnie a convenu d'assumer le paiement en promettant

Voir OBLIGATIONS en page 38

Jean Mehling câble de Paris

Le capitalisme n'est pas une formule économique condamnée à la faillite

Que se passa-t-il donc en URSS ? Les suppositions vont bon train et l'Europe, tout autant — sinon plus — que l'Amérique, s'interroge sur la signification des dernières déclarations de Monsieur Krouchtchev.

Il ne faut pas oublier que les Européens se sentent menacés davantage encore que leurs alliés d'outre-Atlantique, car ils savent bien qu'un conflit armé les anéantirait en quelques jours, ou en quelques heures. On est donc, ici, plus désireux encore qu'à Washington d'atteindre la "phase de sécurité". Et l'on se répète cette vieille leçon de l'Histoire: les guerres naissent d'abord de déséquilibres économiques. Si les tonitruantes colères de Monsieur Adenauer, devant les livraisons de blé aux pays communistes, ont fait mauvais effet chez la plupart des Européens, c'est qu'on persiste à croire en la "vertu de l'embourgeoisement", comme facteur de paix.

Les déclarations de Monsieur Kroutchev — à propos de la "course à la lune" — nous préoccupent surtout par les problèmes économiques qu'elles cachent. Contrairement à ce qui se passe à Washington, l'aspect "grandeur nationale" n'intéresse pas — sur ce sujet au moins — l'Europe. Le Vieux-Continent sait trop bien que, dans le domaine spatial, il n'est pas "dans la course".

*

Contrairement à ce que vient d'affirmer l'Allemagne — ("les problèmes agricoles ne sont pas les plus importants !") — l'état des récoltes conditionne le comportement de la Russie. Cette opinion, nous la recueillons tous les jours ici.

Or, sur ce sujet, on sait, de l'aveu même des gouvernants soviétiques, à quels problèmes angoissants se heurte l'URSS.

"Renoncer à la lune", pour les Russes, ce peut être, évidemment, un objectif théorique destiné à tromper la vigilance de l'Occident. Mais pourquoi ne pas admettre, plus simplement, qu'il s'agit d'un objectif réel, et que la politique de consommation revient à l'ordre du jour à Moscou.

On en voit pour preuve indiscutable, en Europe, l'énoncé des nouveaux buts que se sont fixés les gouvernants soviétiques : abandonner pour l'instant l'effort de mise en valeur des terres de colonisation, développer par priorité l'industrie chimique.

En somme, prises à la lettre, de telles modifications dans la politique d'investissement des Russes traduisent avec netteté le nouvel état des priorités économiques de Moscou : donner à manger aux Russes, ensuite seulement se lancer dans une "politique de grandeur" dont le coût financier bloque toutes les autres réalisations concrètes.

Les Français — dit-on à Paris — se sont vu demander la vente d'usines de produits chimiques. De semblables requêtes seront sans doute adressées à tous les pays occidentaux en mesure d'y satisfaire. On imagine sans peine que de nouvelles usines de cette nature devront activement participer à la production d'engrais. On est même en droit de supposer qu'elles n'auront pas — et pour longtemps — d'autres buts à satisfaire.

Une telle hypothèse est d'autant plus certaine qu'elle se trouve confirmée par les achats soviétiques de blé au Canada et par les demandes d'achats présentées à Washington et à Bonn.

*

L'Occident volant au secours du communisme ? Est-ce ainsi qu'il faut présenter le débat ? Formulée de cette façon, les requêtes soviétiques ne peuvent qu'être jugées irrecevables. Je préfère, quand à moi, admettre comme exacte l'hypothèse d'un affaiblissement du communisme par l'embourgeoisement des pays de l'est. De toutes façons, les difficultés agricoles, dont les récentes déclarations de M. Krouchtchev nous confirment l'existence, constituent une nouvelle preuve dont l'Occident, trop peu confiant en lui, devrait se réjouir : notre système "capitaliste", en dépit de ses graves erreurs et de ses injustices, n'est pas une formule économique condamnée à la faillite. Il s'est déjà amélioré, et l'on devrait mettre à profit ce "temps de répit" pour le transformer. Il serait dangereux de croire que "l'ère russe de l'agriculture" signifie la fin de nos inquiétudes. Il serait plus dangereux de croire que le refus d'aide à l'agriculture soviétique n'est pas plus inquiétante encore.

Ventes de lait

Les ventes de lait nature et de crème, celle-ci exprimée en lait, se sont établies à 507,988,000 livres en août, hausse de 5 p. 100 sur un an plus tôt, ce qui porte le total de janvier-août à 4,031,819,000, avance de 2 p. 100 sur une année auparavant. Toutes les provinces ont marqué des augmentations durant le mois et durant la période de cumul.

Voici, en milliers de livres, les ventes d'août (avances procentuelles entre parenthèses): Ile-du-Prince-Edouard, 2,706 (6); Nouvelle-Ecosse, 18,395 (7); Nouveau-Brunswick, 14,547 (3); Québec, 152,033 (4); Ontario, 186,613 (6); Manitoba, 28,157 (7); Saskatchewan, 29,669 (7); Alberta, 31,828 (6); et Colombie-Britannique 44,039 (5).

ON DEMANDE
CONCESSIONNAIRE

Pour concession exclusive au Canada français d'imprimés religieux, nouvelle série exclusive de l'Eglise catholique.

Doit être prêt à organiser et à financer sa propre entreprise.

Tél. à M. E. J. O'BRIEN
jeudi pour prendre rendez-vous
861-2269

SCIERIE

Déchets de bois à acheter
Nous désirons contacter des moulins à bois capables de nous fournir pour une année, une bonne quantité de copeaux et sciure de bois.
Déchets de pin blanc et bois mou de préférence.
Veuillez répondre en anglais, en spécifiant le volume approximatif de déchets de bois, et donner tous renseignements à
Case 9525, LA PRESSE

INGENIEUR CIVIL

Grande manufacture ayant son siège social à Montréal demande ingénieur civil ayant environ 7 à 10 ans d'expérience, surtout en construction et en structure.

Excellentes occasions d'avancement dans une compagnie en plein essor où l'on permet de s'intéresser à des domaines connexes.

Ecrire fournissant tous renseignements à case

9526 LA PRESSE

S.F.C.I.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
S.F.C.I. Ltée

500 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1, Qué.
Adresse télégraphique: NACICAN

• Toutes opérations de crédit
• Dépôts à terme en dollars et autres devises

Société affiliée à:
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Téléphone: 842-5891

Prêts aux entreprises situées à travers le Canada

Si le progrès de votre entreprise est retardé par suite d'un financement inadéquat ou si vous songez à lancer une nouvelle affaire, la Banque d'expansion industrielle est peut-être en mesure de vous aider.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de la Banque d'expansion industrielle le plus rapproché ou écrivez-nous pour recevoir notre brochure explicative.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE

23 SUCCURSALES AU CANADA

Montréal, 901, carré Victoria Téléphone : UN. 6-2701

*Cette offre est bonne seulement jusqu'au 30 novembre 1963.

Prudential Finance Corporation Limited

offre des

BILLETS GARANTIS

portant un intérêt à

6¼%

pendant 365 jours

125% de valeur garantie détenue par contrat fiduciaire

Minimum de $1000.00

*REMARQUE: En vigueur le 30 novembre 1963, le taux d'intérêt sur les billets garantis de Prudential Finance sera réduit à 6% pour 365 jours.

Pour de plus amples détails et demandes d'achat, veuillez communiquer avec:

M. M.-E. Legault ou M. N. W. Bathurst
PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255, rue University, Montréal, P.Q.
UN. 6-6672

S-66FPQ

Nouvelle émission

$4,000,000

La Compagnie Paquet Inc.

(Incorporée sous l'empire de la Loi des compagnies de Québec)

Obligations première hypothèque 6¾% Série "A"
avec fonds d'amortissement

Date d'émission: 1er novembre 1963 — Échéance: 1er novembre 1978

FIDUCIAIRE: Société Nationale de Fiducie, Montréal

Nous offrons, pour notre compte, ces obligations première hypothèque, 6¾%, Série "A", sous réserve de leur émission par La Compagnie Paquet Inc., de leur acceptation par nous et sujet à l'approbation juridique de MM. Létourneau, Stein, Johnston, Leahy, Marseille & Price, avocats, Québec, Qué., pour la Compagnie et de MM. Charron & Mercier, avocats, Montréal, Qué., pour notre compte, lesquels s'en rapporteront, pour ce qui est de la validité des titres de la Compagnie à ses immeubles, à l'opinion de MM. Guérard & Pelland, avocats, Québec, Qué.

PRIX: 100 et l'intérêt couru

Le prospectus sera remis sur demande

L. G. BEAUBIEN & CIE LIMITÉE
CRÉDIT INTERPROVINCIAL INC. — RENÉ-T. LECLERC, INCORPORÉE
LAGUEUX & DESROCHERS LIMITÉE — CLÉMENT, GUIMONT INC.

Colloque franco-canadien sur la planification

Aucun pays du monde n'a réussi à réaliser une planification efficace des salaires

— M. Jan Dessau

Jusqu'à présent, à vrai dire, aucun pays n'a réussi à élaborer une planification efficace de la masse salariale, ni une politique satisfaisante des revenus.

Voilà la conclusion principale de l'exposé fait hier par M. Jan Dessau, directeur des recherches à l'Institut de Science économique appliquée de Paris, dans le cadre du colloque franco-canadien qui se déroule actuellement à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Ce colloque, sur la planification, a débuté dimanche après-midi et se terminera demain. Tenu sous la présidence de M. François-Albert Angers, il permettra à six économistes français éminents d'aborder le problème de la planification selon des perspectives diverses.

M. Dessau a établi les fondements de sa thèse à partir de l'expérience française de la planification qui, selon lui, a une portée générale.

A cause de raisons relatives les unes à l'insuffisance des techniques de planification, les autres à la nature de certains choix fondamentaux, affirme M. Dessau, la politique salariale, en réalité, n'est pas planifiée.

Elle est plutôt la résultante de la politique patronale, des ajustements de cette politique par les organismes gouvernementaux et de la contre-politique des syndicats, l'ensemble se situant dans des conditions déterminées par le taux de croissance du produit national et les modifications de sa structure.

Des faiblesses limitatives

Selon M. Dessau, le planificateur français rencontre plusieurs difficultés dans sa tâche.

Il connaît à peine les revenus autres que les salaires et connaît aussi mal les effets d'entraînement de certains salaires sur d'autres.

De plus, le planificateur n'a qu'une vue partielle et incomplète de la structure et de l'évolution des masses et des taux de salaires sectoriels, connaît très mal les interactions réciproques "productivité-prix-salaires" en cours de plan, et enfin il planifie en prix constants, donc, il ignore les variations du pouvoir d'achat du salaire et leurs effets.

Selon M. Dessau, ces faiblesses, bien que très limitatives, sont secondaires si on les compare à la nature de certains choix fondamentaux.

Pour le rapporteur, le plan se construit en fait non pas à partir d'un niveau élevé de la masse salariale, mais à partir d'un niveau désiré des investissements privés, donc des profits. En d'autres termes, on tend à maximer le niveau désiré des investissements et des profits, l'inverse étant vrai dans certaines limites, pour le niveau des salaires.

Il faut ajouter à cela, poursuit M. Dessau, les politiques de revenus gouvernementales qui ne sont pas, ou peu, coordonnées à la politique des salaires implicites dans le plan et qui rencontrent d'ailleurs de fortes oppositions de fait.

Expérience valable pour les autres pays

L'expérience française de la planification vaut-elle pour d'autres pays? Selon M. Dessau, on en rencontre les principaux aspects dans les pays développés de l'Occident et probablement, mais sous une forme différente, dans de nombreux pays en voie de développement.

La plupart des recherches actuelles, a déclaré M. Dessau, visent soit à éviter les conflits, soit à accroître l'offre de main-d'oeuvre dans les catégories où les industries les plus dynamiques souffrent de pénuries. C'est pourquoi, elles ne sont probablement pas susceptibles de résoudre ni le problème de la politique des salaires ni celui de la planification de la masse salariale.

Quels sont les principaux objectifs d'une planification de la masse salariale?

Pour M. Dessau, ce sont les suivants :

1) obtenir l'équilibre entre consommations et revenus globaux et sectoraux, ou empêcher les déséquilibres insupportables, ou bien encourager (ou freiner) certaines consommations;

2) obtenir l'équilibre entre offres et demandes globales et sectorales de la main d'oeuvre, ou, encore là, prévenir les déséquilibres graves ou favoriser l'offre de certaines catégories de main-d'oeuvre;

3) obtenir l'élévation de la propension à travailler, donc de la productivité et de la production, globalement ou par secteurs;

4) agir sur les coûts de production, c'est-à-dire sur les prix relatifs des divers facteurs de production;

5) agir pour plus de justice sociale, ou ce qui, selon M. Dessau, est plus souvent le cas, pour réduire le nombre et l'ampleur des conflits sociaux.

Trois efforts parallèles

Pour que puisse s'élaborer une planification des salaires efficace, trois efforts parallèles devraient être envisagés, a dit le directeur des recherches à l'Institut de Science économique appliquée de Paris.

D'abord, il faudrait une meilleure connaissance statistique des réalités que l'on cherche à contrôler. C'est ainsi que les recherches en cours à l'I.S.E.A., a-t-il souligné, portent sur des données de base telles que la structure de la masse salariale et des autres catégories de revenus, sur les productions et productivité globales et sectorales, etc.

En outre, il faut tendre vers une compréhension plus avancée des interdépendances entre les divers agrégats globaux et sectoraux.

Quels sont-ils, ces divers agrégats. Ce sont, a dit M. Dessau, les effets d'entraînement de la masse salariale sur l'ensemble de l'économie, les rapports, dans chaque secteur et dans toute l'économie, entre le taux de croissance du produit, d'une part, et d'autre part les modifications des principales composantes de la masse salariale.

Enfin, il faut tendre vers une clarification des options fondamentales : choix primordial entre l'acceptation ou le refus de modifier les structures, choix entre un taux de croissance globale maximum ou un taux de croissance égalisé entre secteurs ou régions, choix entre un accroissement des consommations individuelles ou collectives, etc.

La planification des salaires, a conclu M. Dessau, ne peut s'élaborer qu'un fois ces choix effectués. On pourra ensuite, si ces choix rencontrent l'accord des divers groupes sociaux et centres de décision intéressés, déterminer les moyens, c'est-à-dire préciser les étapes successives nécessaires.

Selon le professeur Jean Bénard

La croissance des échanges internationaux pose des problèmes aux planificateurs

Examinant le problème de la planification des échanges extérieurs, M. Jean Bénard, professeur à la faculté de Droit et des Sciences économiques de Caen et directeur du Centre d'études et de recherches mathématiques sur la planification, a déclaré hier soir au colloque franco-canadien que l'importance croissante des échanges des pays d'Europe occidentale, fruit de leur développement interne mais aussi des politiques de libération des échanges et d'intégration économique, pose des problèmes opérationnels nouveaux à la prévision et surtout à la planification à moyen et à long terme.

Comment maîtriser les variables extérieures, difficiles à saisir par l'analyse, dans les perspectives ou dans les plans nationaux qui se veulent indicatifs et ouverts sur l'extérieur a demandé M. Bénard ?

Comment, également, vérifier la comptabilité des prévisions et des objectifs avancés par les différents centres nationaux de décision ?

M. Bénard a souligné l'importance de la cohésion intérieure du plan dans le contexte d'un commerce extérieur élargi. Il n'est pas certain que les pays puissent disposer d'instruments de planification suffisants pour harmoniser la planification à l'échelle internationale.

On peut aussi se demander, dit-il, si les hypothèses au sujet d'un réseau d'échanges international ne seront pas illusoires.

Le planificateur national doit tenir compte de contraintes, qui peuvent être internes à son économie nationale, et d'autres qui sont extérieures à son économie nationale. Ce sont ces dernières, qui sont difficiles à prévoir et qui peuvent avoir une influence sur la planification.

Dans cette perspective, se demande le professeur Bénard, faut-il avoir recours à un modèle de planification "décisionnel" ou un modèle "prévisionnel" ?

Normalement, répond-il, lorsqu'on parle d'un plan, ce serait logique de parler d'une planification où la décision prime. Mais, dès que l'on se situe dans une perspective d'économie ouverte, c'est-à-dire dans une économie impliquant des échanges internationaux, les décisions du planificateur national rencontrent une série de contraintes.

Ces contraintes, selon M. Bénard, sont instables et mal connues. Elles dépendent en partie des décisions prises ou à prendre dans les autres pays, et de plus, elles expriment un équilibre dont une des traductions quantitatives est le réseau des échanges internationaux.

Il faudrait donc, tenant compte de ces contraintes, utiliser plutôt un modèle de planification basé sur la prévision, souligne M. Bénard.

Réseau international des échanges

Placé donc devant des contraintes qui échappent au contrôle du planificateur national, il faudrait en arriver à la construction d'un réseau d'échanges internationaux.

M. Bénard a proposé une méthode mécaniste de construction d'un réseau d'échanges. Pour lui, le problème se pose dans ces termes.

Il s'agit de confronter des projections nationales de commerce extérieur de différents pays effectuées indépendamment et de saisir l'environnement international de l'une d'entre elles. La méthode de M. Bénard est fondée sur l'analogie mathématique qui consiste à remplir un tableau carré dont on connaît les marges.

Le remplissage du tableau se fera alors en partant d'un réseau préexistant en appliquant les règles de double proportionnalité aux flux d'échanges. M. Bénard a fait remarquer que l'on pouvait aussi songer à des tests de cohérence plus élaborés.

Par cette voie, a conclu M. Bénard, on peut espérer reconstruire pour le passé et projeter pour l'avenir, toujours sous l'hypothèse d'une suffisante permanence des relations, un réseau international d'échanges plus explicitement lié à quelques-unes des principales variables économiques internes des pôles du réseau.

Récente nomination à la Banque mondiale

Monsieur George D. Woods, Président de la Banque Mondiale et de la Société Financière Internationale fait savoir que la Direction d'opérations sur titres de la Banque et de la SFI à New York portera le nom de "Bureau de New York" et a désigné comme Directeur M. Howard C. Johnson ; ces dispositions ont pris effet le 1er novembre 1963. M. Johnson a été chargé de la vente des titres du portefeuille et des participations au sein de la Direction d'opérations sur titres depuis son entrée à la Banque en mai 1963.

Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

· DIVIDENDES ·

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire (no 255) de quinze cents (15¢) par action a été déclaré sur les actions ordinaires libérées de la Compagnie, payable le mardi 31 décembre 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le vendredi 29 novembre 1963.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

le vice-président et secrétaire,
A. R. TILLEY.

Montréal, P.Q.
le 15 novembre 1963.

GASPE COPPER MINES, LIMITED

Avis de dividende

AVIS est par la présente donné qu'un dividende intérimaire de trente cents (30¢) l'action a été déclaré payable le 16 décembre 1963 aux actionnaires inscrits le 22 novembre 1963.

D'ordre du conseil d'administration,
le secrétaire,
C. H. Windeler.

Toronto, Ontario,
le 14 novembre 1963.

NORANDA MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est donné par la présente qu'un dividende trimestriel de trente cents (30¢) par action, et un dividende supplémentaire de dix cents (10¢) par action, en monnaie canadienne, ont été déclarés par les Administrateurs de Noranda Mines, Limited, payables le 16 décembre 1963, aux actionnaires inscrits aux livres le 29 novembre 1963.

Par ordre du
Conseil d'Administration.
C.H. WINDELER
Secrétaire

Toronto, Ontario
le 14 novembre 1963.

SYLVANIA
ELECTRIC (CANADA) LIMITED

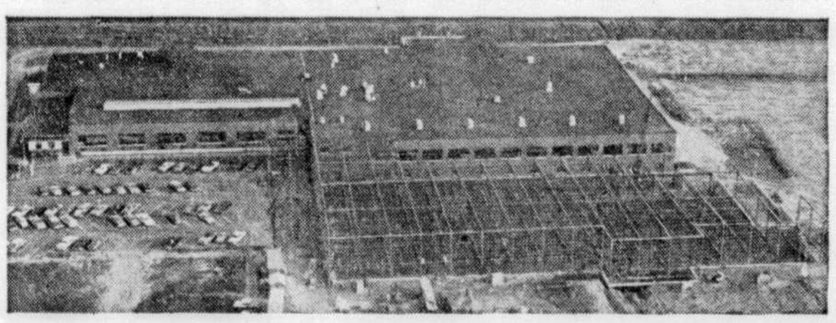

EN PLEINE E-X-P-A-N-S-I-O-N
du verre brut au produit emballé...

L'usine moderne de la compagnie Sylvania à Drummondville, Qué. est considérée comme la plus perfectionnée au Canada dans la fabrication des lampes. Et la direction, grâce à des méthodes d'administration vraiment à la page, entend garder cette réputation.

En un peu plus d'une décennie, les activités manufacturières de la compagnie ont progressé rapidement. De locaux restreints qu'elle avait loués au début, Sylvania construisit une usine de première classe; puis, en 1955, elle l'agrandit de 140,000 pieds carrés et enfin, cette année, elle y ajoute encore. Quand la nouvelle section sera complètement aménagée, la compagnie disposera d'un quart de million de pieds carrés pour ses activités manufacturières.

La chaîne de production en lignes continues et parallèles, avec sa machinerie automatique et son système parfaitement sûr d'inspection automatique, sera prolongée de 350 pieds et pourra répondre à la fois aux besoins domestiques et d'exportation.

Ces travaux, qui permettent de produire en quantité des produits d'éclairage de qualité supérieure, sont le reflet de la satisfaction et de la demande croissante de notre clientèle. Ils témoignent la confiance que la direction de la compagnie Sylvania met dans l'avenir et la prospérité du Canada ainsi que dans l'habileté et le savoir-faire de la main-d'oeuvre canadienne.

Fabricants de: Lampes fluorescentes • Lampes incandescentes • Lampes-éclair "Blue Dot" • Lampes à vapeur de mercure • Tubes électroniques

SYLVANIA ELECTRIC (CANADA) LTD.

Bureau principal: 6233 Chemin de la Côte de Liesse, Montréal, Qué. *Usine:* Drummondville, Qué. Bureaux & entrepôts d'un océan à l'autre

MM. les détaillants...

vous devriez tirer parti de ces deux nouveaux centres d'achats à promenades entièrement fermées.

Ce sont...

La Plaza Greenfield Park,

Boul. Taschereau (Route 9B), sur la rive sud.

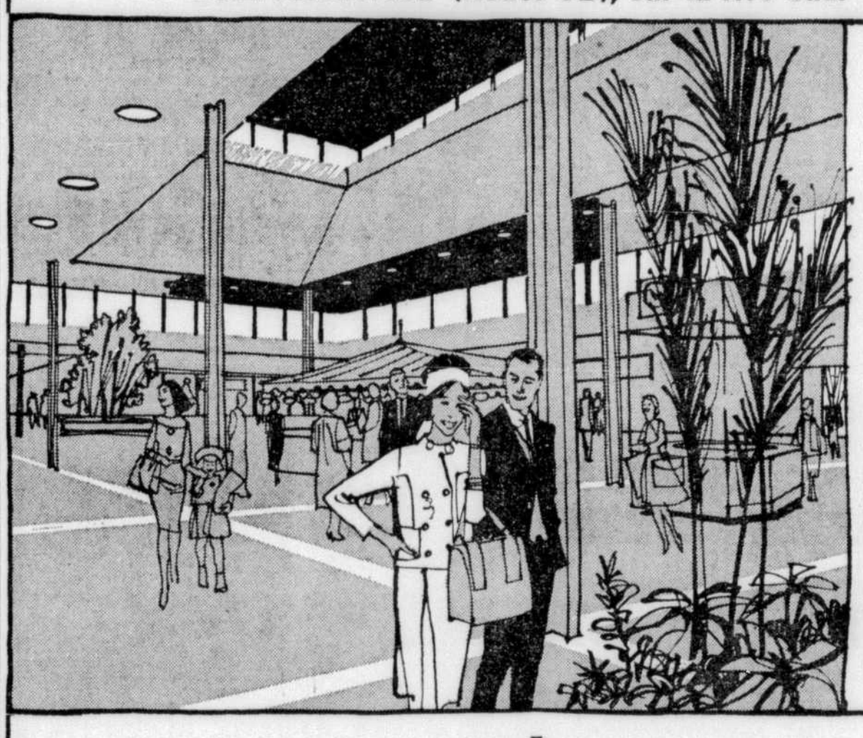

Voici des établissements déjà ouverts, qui sont de puissantes sources d'achalandage: **Steinberg** et **Miracle Mart,** autour desquels se grouperont environ 30 autres magasins, dont une succursale des quincailleries **Pascal,** de 100,000 pieds carrés.

et

La Plaza Jean Talon,

rue Jean Talon près du Boul. Pie IX.

Ici un magasin **Miracle Mart** et un supermarché **Steinberg** font des affaires d'or. 30 autres établissements viendront ajouter à l'envergure du Centre d'achats.

L'automne de 1964 sera marqué par l'ouverture de deux centres d'achats impressionnants. Les deux vous offriront des facilités incomparables à l'année longue, car places et promenades y seront entièrement fermées et à l'épreuve des intempéries. C'est une occasion sans pareille d'exploiter les concepts du commerce moderne.

Bien entendu, les allées attrayantes et joliment décorées seront chauffées et climatisées. Tous les magasins seront harmonieusement reliés aux plazas intérieures.

Quel que soit l'espace dont vous pouvez avoir besoin, vous devriez communiquer immédiatement avec nous pour choisir ce qui répond à vos exigences. Sondages et recherches sur demande.

Pour avoir plus de détails, écrivez ou téléphonez à:

IVANHOE CORP.,
7101 Côte St-Luc, Bureau 210,
Montréal, P.Q.
Téléphone:
HU. 9-4956

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

18 novembre 1963

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
786	Abitibi	49¼	49¼	49¼
25	Abitibi Pr	25	25	25
560	Algoma	59	59	59
3955	Aluminm	26½	26¼	26¼
75	Alum 4¼ P	40¾	40¾	40¾
	Alum 1 Pr	22½	22½	—
260	Alum 2 Pr	47½	47½	47½
	Ang Cdn Pr	53¾	53¾	—
	Ang T 4½ P	45½	45½	—
	Ang-T-265 P	52¾	52¾	—
	An T 2.90 P	53¾	53¾	—
500	Argus	11⅞	11⅞	11⅞
	Argus 2.60 P	52½	52½	—
	Argus 2.75 P	52½	52½	—
	Argus C Pr	9⅛	9	—
305	Asbestos	23½	23½	23½
	Atl Sug A	23½	23½	—
100	Bail S 5 Pr	23¾	23¾	23¾
	Bail S 5¾ P	25	25	—
	Banq CN	79½	79½	—
	Banq Imp	63¾	63¾	—
370	Banq Mont	63½	63½	63½
	Banq N-E	71⅜	71⅜	—
370	Banq P C	53¾	53⅜	53¾
760	Banq Roy	73¼	73	73
110	Banq Tor-D	62½	62½	62½
25	Bath Pow	17¾	17¾	17¾
25	Bath P A	54	54	54
1635	Bell Phone	53⅞	53⅝	53⅞
25	Bow Cor 5 P	52½	52½	52½
	Bow C 5½ P	53½	53½	—
	Bow Merc P	6½	6½	—
1000	Bow Paper	6⅛	6⅛	6⅛
	Brazil	260	260	—
825	BA Oil	27⅜	27⅜	27⅜
300	BC Forest	22⅞	22⅞	22⅞
	BC Power	24¾	24¾	—
25	BC Phone	55¾	55¾	55¾
	Brown	14¾	14¾	—
250	Bruck A	23½	23½	23½
	Bruck B	7½	7½	—
123	Build Prod	25	25	25
	Bulolo	5¼	5¼	—
575	Cal Pow	20⅝	20	20⅛
450	Can Cem	38	38	38
	Can Cem Pr	27½	27½	—
300	C Dom Sug	24	24	24
25	CI Fndry	22½	22½	22½
50	CI Fdry 4¼	89	89	89
	Can Malt	20½	20½	—
	C Safew 4.40	96	96	—
	C S L	57	57	—
	C S L Pr	13	13	—
	Can Wire B	12½	12½	—
1150	C Aviation	11	11	11
3905	C Brew	10¼	10¼	10¼
	C Brew P A	50¾	50¾	—
25	C Brew P B	53	53	53
	C Br Alum	9	9	—
3850	Chemcevu	12⅞	12⅞	12⅞
	id 1.75 Pr	37	37	—
	id 1.00 Pr	21⅛	21	—
800	C Chem Wt	560	560	560
	C Hydrocarb	16¾	16⅝	—
	Can Found	390	390	—
200	C I L	18	18	18
200	C Int Pow	15½	15½	15½
800	C Int Pow P	47¾	47¼	47¼
1100	C Marconi	370	370	370
	C Pack Prod	13	13	—
4040	CPR	35⅞	35¾	35¾
	C Pet Pr	12⅜	12⅜	—
	C Vickers	19½	19½	—
300	Cap Wire	7	7	7
800	C Del Rio	725	725	725
	Chrysler	96½	96½	—
100	Coghlin	5¾	5¾	5¾
550	C Refractor	17¾	17¾	—
	Col Cell	8¾	8¾	—
1300	Cons MS	29	28¾	28¾
200	Cons Text	8½	8½	8½
	Consumers	23½	12¾	—
	Cory	18	18	—
	Cor Credit	6½	6½	—
	Crain R L	14½	14½	—
	Crédit Fonc	28	27¼	—
75	Cr Zell A	28¼	28¼	28¼
	Denison	10	10	—
300	Dist Seag	51½	51½	51½
100	Dome Pete	13¾	13¾	13¾
1020	D Bridge	18¼	17¾	17¾
500	D Coal Pr	15	15	15
	D Corset	25¼	25¼	—
750	D Fndry	66½	66½	66½
400	D Glass	17¾	17¾	17¾
	D Glass Pr	17⅜	17⅜	—
600	D Lime	5⅜	5⅜	5⅜
250	D Steel	15¼	15¼	15¼
5730	D Stores	16¼	16	16¼
845	D Tar	16¼	16¼	16¼
120	D Tar Pr	21	21	21
1785	D Text	22	22	22
100	Donohue	23½	23½	23½
	Du Pont	39¾	39¼	—
	Du Pont Pr	84	84	—
425	Dupuis A	10⅝	10⅝	10⅝
	Eddy Match	38	—	—
200	Electrolux	50½	50½	50½
785	Falcon	54¾	54¾	54¾
	Fam Play	19	19	—
	Fleetwood	21	21	21
	50 Foundation	8	8	8
475	Fraser	27½	27½	27½
	Freiman	6¼	6¼	—
100	Fr Pete Pr	305	305	305
	Frosst A	18	18	—
10	Gen Motors	92¼	92¼	92¼
	G S Ware P	90	90	—
	Gr Br C Inv	11½	11½	—
175	Gr Br C Pr	47⅞	47⅞	47⅞
425	G L Paper	22⅜	22½	22½
635	Hawk Sidd	6	6	6
800	Hollinger	27½	26⅞	27
	Holt Ren	19	19	—
400	Home Oil A	13	13	13
	Home Oil B	14½	14½	—
1000	Horne Pr	225	225	225
	H Smith Pr	43	43	—
515	Hud Bay MS	57⅜	57½	57⅜
1800	Hud Bay Co	14⅜	14½	14½
	Husky Oil	6¾	6¾	—
700	Imp Oil	43¾	43¾	43¾
400	Imp Tob	13½	13½	13½
7110	Ind Accep	23¼	22⅞	22⅞
	I Ac 2.25 pr	48½	48½	—
	I Ac 4.50 pr	98	98	—
	Inland C Pr	16½	16½	—
	Int Bronze	23	23	—
	I Bronze pr	26¾	26¾	—
600	Int Nickel	67½	67¼	67¼
	Int Paper	36¾	36¾	—
1775	Int Util	23⅜	23⅜	23⅜
	Int Util Pr	48½	48½	—
455	Interprv PL	82⅜	82¼	82¾
	Iro Glass pr	8⅜	9½	—
275	Jamaica PS	10	9⅞	9⅞
800	Labatt	17¾	17¾	17¾
	Laura Sec	16¼	16¼	—
	Laur F A	13½	13	—
	Laur F 2.00	38¼	38¼	—
	Lewis Bros	7¼	7¼	—
275	Loblaw A	7	7	7
140	Loblaw B	7¼	7¼	7¼
50	Loeb M	21	21	21
	MacLaren A	22¼	22¼	—
	MacLaren B	24½	24⅜	—
2195	MacMill-Pw	25¼	25	25¼
	Mail Pr	95	95	—
780	Maritime T1	22⅛	21⅞	22
750	Mass F	16	15¾	15⅞
	MassF5¼p	108	100	—
	Met Stores	8	8	—
100	Miron Pr	11⅜	11⅜	11⅜
	Mitch Ind A	7	7	—
10	Molson A	29	29	29
100	Molson B	29¾	29¾	29¾
150	Mtl Loco	12½	12½	12½
	Mtl Trust	101½	101½	—
175	Moore Corp	51	51	51
	Morse Rb A	10½	10½	—
	Morse Rb B	6½	6½	—
1000	Nat Contain	5½	5½	5½
	Nat Trust	27½	27½	—
200	Nfld Light	10¾	10¾	10¾
995	Noranda	37¾	37	37⅜
220	N S Light	24¼	24	24
1550	Ogilvie	14¼	14⅛	14⅛
31	Ont Steel	21½	21¼	21½
1220	Pac Pete	11⅜	11⅜	11⅜
25	Page-Hers	19¼	19¼	19¼
	Penmans	28	28	—
20	Penmns Pr	115	115	115
1000	Placer	27⅝	27⅝	27⅝
2975	Power Corp	10⅜	10¼	10¼
250	Price Br	36	36	36
30	Provigo	88	88	88
	Prov Tr Pr	48½	48½	—
125	QN Gas	7⅜	7⅜	7⅜
	QN Gas Pr	103	103	—
35	Que Phone	44¼	44⅜	44⅜
3000	Reed Paper	8½	8½	8½
1000	Reitman'	12½	12½	12½
	Reitman A	10	9½	—
300	Rio Algom	14	14	14
725	Rolland A	7⅞	7⅞	7⅞
860	Rothmans	9¼	9¼	9½
	Royalite Pr	25¾	25¾	—
	Russell A	10	10	—
493	Rockwell	44	43⅞	44
	St L Cem A	17½	17½	—
	St L Cem Pr	21⅝	21⅝	—
	St L C A pr	102	1 02	—
100	Salada F	11⅜	11⅜	11⅜
	Scott LaS	7¼	7¼	—
1165	Shawin Ind	5	5	5
	Shaw 4 pr	44½	44½	—
	Shell Inv pr	27	27	—
100	Shell I Wt	5.70	5.70	5.70
	Shell Oil	18¼	16¾	—
	Sher Will	26	26	—
	Sher W pr	133	133	—
2140	Shp&Save	11⅛	11	11
2100	Sicard	9	9	9
	Sicard pr	20	20	—
1730	Simpsons	36⅜	36¼	36⅜
	Sogemines p	14	13½	—
	Southam	30	29¾	—
50	Std S Steel	12	12	12
1280	Steel Can	22⅜	22⅛	22⅛
430	Steinbg A	22¼	22	22
	Steinbg Pr	102½	102½	—
25	Texaco Can	53½	53½	53½
530	T Fin A	11⅜	11½	11⅜
480	Tr-Cn Corp	10	9⅞	9⅞
625	Tr-Can PL	33	32⅞	32⅞
2625	Tr Mt PL	14¾	14½	14¾
	Trind Oil	1.50	1.50	—
	Trnbull El p	22	22	—
	Union OilCo	12⅞	12⅝	—
	UN Steel	4.25	4.25	—
300	Viau	12¼	12¼	12¼
935	Wak G W	58¾	58½	58⅝
	W&Knapp	65	65	—
	WCoast Tr	15	15	—

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4	15 déc.	1963	99¾	100¼
3¾	1er sept.	1965	98¾	99¼
4½	15 déc.	1966	99½	100½
2¾	15 juin	1968	93	94
5½	1er juillet	1969	102½	103½
4¼	1er sept.	1972	94½	95½
5½	1er oct.	1975	102½	103½
3¼	1er juin	1976	83¾	84¼
4½	1er sept.	1983	92	93
3	Perpetuels		66	68
CNR 5½	15 déc.	1964	102	103
CNR 4½	1er av	1967	99	100
CNR 5¾	1er an.	1985	106	107
CNR 4	1er fév.	1991	86	87
CNR 5	1er août	1967	97	98
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F	5½	1963	98¼	100
BC Electric	5½	1968	93	95
BC Electric	3¾	1969	92½	93½
BC Electric	3¼	1967	94	96
BC Electric	5¼	1977	100	102
BC Po 5	15 sept.	1982	92¾	93¾
Manit 5¾	15 jan.	1983	100¼	101¼
NB 5¼	15 sept.	1963	97	98
NB 5½	15 déc.	1986	95	96
Newfnd 6	1er fv.	1981	99	101
N Ss 5¼	1 sept.	1982	99	100
N Sc 3¾	15 juin	1965	97½	98½
Ont. 3	15 avril	1965	97¼	98¼
Ont Hy 5¼	nov.	1983	97	98¼
Ont Hyd. 4	mars	1966	98	99
Ont 5¼	1 oct.	1983	97	98¼
Q. 5¼	1er août	1985	95	96
Que 5½	1 juin	1980	98	99
Que 6	1er août	1982	102½	103½
Q Hyd 5½	1 mars	1973	94	96
Que 4¾	15 jan	1977	92¾	93¾
Que 5¾	1 fév	1986	100½	101½
Québec 6	1 août	1972	102	103
Q Hyd 5¼	1 nov	1979	84	88
Sask. 5½	10 mars	1982	98½	99½
Shaw WP 3½		1970	89	90½
Shaw WP 4¾		1976	90	93
Shaw WP 5½		1972	99½	100¼
MUNICIPALITES			
Mtl 3	1er nov.	1973	82½	84½
Mtl 5½	1er déc.	1981	95	97
T. Mét. 5½	15	1982	98	100
Ott. 5½	2 juil	1980	98	100
Van 6	15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P &	4½	1966	104	106
Brazilan T.	4½	1971	70	74
Can Delhi	5½	1973	96	98
Cdn Utilities	5¾	1977	123	128
Gryhnd Lines	5½	1978	170	—
Home Oil 6		1971	100	—
Inla Cement	4½	1976	124	126
Inland N Gs	5½	1976	91	—
Loblaw	4¾	1976	117	—
Pac Pete	5	1977	108	111
Simpson's	5	1976	146	—
Simpson's	5½	1979	107½	109½
Steinberg Prop	6	1982	100	—
T.C.P.	5	1988	134	136

rendement des valeurs

		Taux Div.	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	50	4.00
Algoma Steel	*	1.60	59	2.71
Aluminium	*	.60(k)	27	2.22
Argus Corp	*	.30	12	2.50
Bell Tel		2.20	54	4.07
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	23	2.60
Bldg Prod.		.90	26	3.46
C & D Sugar	*	1.00	25	4.00
boni incl		1.20	25	4.80
Can Cement	*	1.80	41	4.24
Can Iron Fdy	*	1.00	23	4.34
Can Cement	*	.90	20	4.50
Cdn Chem		.30	13	2.30
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
CIL	*	1.40	42	3.33
Cdn Vickers	*	1.00	21	4.76
CPR	*	1.50	36	4.16
Cons Parer	*	2.00	39	5.12
Dist Seag	*	1.80	53	3.39
Dom Bridge	*	.80	17	4.35
D Fndry & S	*	1.60	68	2.42
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.50	16	3.12
Dom Oilcloth	*	1.20	27	4.44
boin incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar.	*	.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	22	3.63
boni incl.		1.00	22	4.54
Donohue		1.00	24	4.16
Du Pont	*	2.80	40	7.00
Dupuis "A"	*	.55	11	5.00
Foundation	*	.50	8	6.25
Fraser		1.20	28	4.28
boni incl		1.40	28	5.00
Frost 'A'		.80	18	4.44
boni incl.		.85	18	3.61
Grt Lakes P	*	.80	22	3.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.25
Ind Accept	*	1.00	23	4.34
Int Paper		1.05x	37	2.83
Interp Pipe	*	3.00	85	3.54
boni incl.		3.20	85	3.77
Labatt	*	.55	18	3.03
Laura Secord	*	.70	17	4.11
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl.		1.10	22	5.00
MacMillan Pap	*	1.00	25	4.00
Massey-Ferg	*	.50	16	3.12
Molson "A"		1.00	28	3.56
Molson B		1.00	30	3.33
Moore Corp		1.10x	51	2.15
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Page-Hersey		.90	19	4.73
Penmans		1.80	28	6.42
Power Corp	*	.35	10	3.50
Price Bros.	*	2.00	36	5.55
Roland Paper	A	.40	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Southam		1.00	29	3.44
Steel of C	*	.70	25	2.80
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco Can	*	1.60	53	3.01
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
Tr Can Pet		.80	13	6.15
Walker-G & W		1.60	58	2.75
boni incl		2.00	58	3.44
Zellers		1.40	34	4.11
BANQUES			
Can Imp	*	2.00	64	3.12
boni incl.		2.25	64	3.51
Can Nat	*	2.00	79	2.53
boni incl.		2.20	79	2.78
Montréal	*	1.95	63	3.09
boni incl.		2.15	63	3.41
Nouv Ecosse	*	1.60	72	3.03
boni incl.		2.45	72	3.40
Provinciale	*	1.40	54	2.59
boni incl		1.45	54	2.68
Royale	*	2.40	73	3.28
boni incl.		2.55	73	3.49
Tor-Dom		2.00	62	3.22
boni inc.		2.05	62	3.38
PRIVILEGIEES			
Abitibi		1.12½	25	4.50
Cl'anese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	28	4.64
Dom Glass	*	.70	19	3.68
Du Pont	*	1.75	84	4.48
Ogilvie Flr	*	1.75	38	4.60
Power C. 4½%	*	2.25	45	5.00
Weston 4½%	*	4.50	97	4.63
MINES			
Asbestos	*	1.20	24	5.00
boni incl.		1.80	24	6.66
Cons Smelt	*	.40	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	28	2.85
Falconbridge	*	2.00	53	3.63
boni incl.		2.50	53	4.54
Hollinger	*	.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	58	5.17
Int Nickel	*	2.20	68	3.23
boni incl	*	2.40	68	3.52
Kerr-Addison	*	.80	63	3.49
Noranda	*	1.20	38	3.15
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement eligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

		Haut	Bas	Clôt.
W Pac Pd		19	19	—
4435	Weston A	15¼	15¼	15¼
	Wstn A w	8.00	8.00	—
3200	Weston B	16½	15¾	15¾
	Zeller's	34¾	34½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	Clôt.
9500	Ajax	11½	11	11½
	Alpha	200	200	—
	Alpha 'A'	370	370	—
2900	Alscope	72	61	72
3500	Alsof	14	14	14
1500	AM Beau B	5	5	5
15000	Ameranium	9½	9½	9½
3000	A A Moly	181	180	180
	A C Pulp	$ 38	38	—
	Ang-Nfld	$ 8¾	8¾	—
	Anthonian	6	6	—
	Arno	5½	5½	—
5000	Atlas Tel	275	270	275
4500	Augustus	26½	26½	26½
500	Baker Talc	9	9	9
	Band-Ore	9	9	—
7000	Bateman	7½	7½	7½
	Belgium	800	800	—
27500	Burnt Hill	24	24	24
	Bibis	25	25	—
	Black River	7	7	—
300	Blue Bon	315	315	315
	Bluewater	14	14	—
5000	Bornite	10½	10½	10½
	B Cont Oil	30	30	—
5000	Bruneau	23½	23	23
	Brunswick	550	550	—
100	Cal-Ed	$ 17¾	17¾	17¾
1000	Calumet	3	3	3
500	Camp Chib	300	300	300
	CS Pete	435	435	—
	C-Collier	$ 9½	9½	—
	C Delhi	530	530	—
	C Dredge	375	375	—
100	C Interurb	350	350	350
800	Cdn Se U	120	120	120
100	Canorama	53	53	53
	Cantexas	150	150	—
	Campio	83	83	—
1000	Carbec	6½	6½	6½
	Casavant	470	470	—
1400	Chemalloy	42	40	40
	Cessland	150	125	—
1000	Chib Copp	8½	8½	8½
	Chipman	3	3	—
100	C Busin M	450	450	450
	C B M wts	135	130	—
	Cominga	3	3	—
1700	C O & G	94	90	94
	C Di S pr	$ 25¾	24	—
1500	C Mogador	33	33	33
	C New Pac	11	10	—
775	C Paper	$ 39½	39½	39½
1500	Copstream	10½	10½	10½
	Coulee	27	15	—
100	Couvr A	$ 11⅞	11⅝	11⅞
	Credit MG	12	12	—
	Cr St-Lau	$ 12½	12½	—
2600	Delta Ele	240	235	240
2000	D Explorers	25	25	25
11000	D Leasehol	18	18	18
	D Oilclo	$ 26½	26½	—
	Drum W	$ 9⅞	9¾	—
2000	Dumasmi	119	117	119
2000	Dumont	18½	18½	18½
	E K 7 pr	$185	185	—
400	East Sull	239	235	239
8500	East Vent	160	150	155
400	Electrisle	$ 10	9½	10
1000	El Sol	8	8	8
	Emp Oil	2¼	2¼	—
500	Equity Expl	8½	8½	8½
41000	Fab Met	17	15	16½
	Fiscal	$ 11	9	—
	Flint Rock	20	20	—
1000	Fontana	2½	2½	2½
	For Power	500	475	—
	F Reliance	18	16	—
	Fox Lake	13	13	—
1100	Frigistors	75	75	75
2000	Fundy	3½	3½	3½
500	Futurity	13	13	13
200	G Autotro	330	330	330
500	Glen Lake	115	110	115
500	Gold Age	15	15	15
	Grissol	160	160	—
	Hastings	100	100	—
	Inland Ch	325	325	—
	Inspiratio	200	175	—
	Int Atlas	100	100	—
500	Int Ceram	5	5	5
500	Int Helu	160	155	159
	Intp Dredg	11	11	—
	Inv Foun	$ 51	51	—
	I FD 6 pr	$ 52¾	52½	—
	Israel Co	9	8	—
	Jockey	330	330	—
5600	Jubilee	240	226	234
2100	K Desmond	63	60	60
2000	Keeley	15	15	15
200	Kiena	425	425	425
500	Kodiak P	110	105	110
4000	Kontiki	4	4	4
	Lab Accept	7⅞	7⅞	—
	Labrador	35½	35½	—
500	Laduboro	101	101	101
	Lait Laberg	7¾	7¾	—
	Lambt A	$ 18½	18½	—
	Lamont 'A'	9½	9½	—
5000	Lingside	4	4	4
	Lith Corp	6	6	—
	Lorado	176	176	—
	Malartic HY	50	46	—
	Massval	8	8	—
300	McIntyre	$ 44¾	44¼	44¾
	McKenzie	30	30	—
22000	McKinney	17½	16½	17
	McAdam	40	40	—
	Melchers	$ 7½	7½	—
200	Melch Pr	$ 5	4¾	5
1400	Merc Chip	9	8½	8½
3500	Merrill	77	76	77
3000	Mid-Chib	24	24	24
200	Midepsa	141	140	140
	Min Corp	$ 19¼	19½	—
3100	Mistango	19	19	19
10800	Monpre	9½	6½	8
4525	Mt Pleasant	89	86	87
200	MR Daries	$ 6¾	6¾	6¾
	MR Rice	$ 11½	11½	—
100	Nat Aut Ve	180	180	180
1025	Native Min	13	13	13
	N Formaque	3½	3½	—
3000	Newrich	29	28	29
9500	N W Amulet	9	8½	8½
100	Norac Fin	$ 12	12	12
	N-A Asbest	6	6	—
3250	N A Rare M	27	25	26
8000	Northern	202	196	196
	Norac Fin	11⅜	11⅜	—
137	N Canalask	5	5	5
1500	Opemis Ex	13	13	13
200	Opemis C	770	760	770
	PA Inv	350	350	—
75	Paton 7 Pr	$ 22½	22½	22½
	Pat Silver	11	11	—
	Paudash	5	5	—
	Paul Serv	$ 11¾	11¾	—
75	Peace Riv	475	475	475
	Pembk Elec	20½	20½	—
	Pennbec	4½	4½	—
	Permo	41	41	—
	Phoenix O	53	53	—
4500	Pitt Gold	3½	3	3½
	Porcupine	4	3½	—
50	Pow C1Pr	$ 46½	46½	46½
	Pow C2Pr	$ 11¾	11¾	—
	Provo G	150	150	—
	Que Chib	15	15	—
200	Que Cobalt	205	195	205
100	Que Lith	205	205	205
1000	Que Smelt	12½	12	12½
	Renold	$ 16	16	—
	Ruby Foo	220	220	—
	Ruby F Wts	24	24	—
700	St L Colm	220	200	220
	St Law Div	88	85	—
5500	Saucon D	33	31	32½
2500	Silver Reg	31	30	31
	Silver Sum	49	43	—
4000	Silver T	22	20	20
	Sobey's	$ 14¾	14¾	—
20500	S Duffault	9	8	8½
	S Cs Pow	$ 17¾	17¾	17¾
100	Spartan Air	37	37	37
200	Stairs Ex	215	215	215
	Superpac	5½	5	—
	Supt Ord	$ 17⅛	17⅛	—
6500	Surluga	105	96	104
3200	Tache	11	8	8
400	Talisman	68	68	68
1000	Tazin	7	7	7
	Tib Expl	6½	6½	—
	Titan	6	6	—
	Tr C Free	$205	205	—
	U Asbest	275	270	—
	U Corp B	26	26	—
2200	Un Obalski	60	57	58
600	U Towns El	15¾	15½	15¾
	Vand Hout	100	100	—
500	Vanguard	6	6	6
3000	Virginia	3½	3½	3½
	Wabasso	15	15	—
1500	Westburne	82	80	82
	Westeel	$ 10½	10½	—
	Westville	3½	3½	—
200	York Spec	6¼	6¼	6¼

Industrielles : 140,100
Mines et pétroles : 357,800
Total : 497,900

Marché des bestiaux

Rapport des réceptions jusqu'à 11 h. a.m., transmis par le ministère féd

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Gertrude Desjardins continue sa carrière avec les Ice Capades

Gertrude Desjardins, la brillante et jeune patineuse de Sudbury, n'ira pas aux Jeux Olympiques d'hiver de 1964 à Innsbruck, Autriche, comme elle avait rêvé.

Son partenaire Maurice Lafrance, avec lequel elle s'était tellement de fois signalée dans les compétitions amateurs, s'est en effet retiré du patinage artistique. Il était impensable de chercher à lui trouver un remplaçant car il n'est pas facile de découvrir même dans un pays aussi vaste que le Canada, un patineur de son calibre, d'autant plus qu'un couple n'atteint pas la forme pour figurer aux Jeux Olympique avant un très, très long temps d'entrainement ensemble et de nombreuses compétitions.

Gertrude DESJARDINS

"Je me suis donc soudainement trouvée devant trois alternatives : abandonner moi-même le patinage artistique, devenir professeur de patinage ou me joindre à une troupe de patineurs professionnels. J'ai opté pour cette dernière et c'est la raison pour laquelle vous me voyez maintenant avec les Ice Capades", nous disait hier après-midi la mignonne patineuse de Sudbury à son arrivée à Montréal.

Mlle Desjardins n'aurait vraisemblablement pu envisager la possibilité de quitter ces arènes de glace dont elle s'est éprise depuis la première fois où elle a assisté à un spectacle de patinage artistique alors qu'elle était encore enfant.

Comment aussi abandonner à 21 ans une carrière qui a été tellement fructueuse, pour laquelle elle a dépensé tellement d'énergie, a même sacrifié des études universitaires et qui a coûté à ses parents une somme minimum de $10,000 ?

Et les Ice Capades ne lui permettent-elles pas de continuer dans cette discipline sportive qu'elle aime et dont elle apprécie l'ambiance agréable, propre, saine et de continuer ces voyages auxquels elle a pris goût au cours de ses années dans les compétitions amateurs ?

"Je suis depuis deux mois dans les Ice Capades et je n'ai pas regretté un seul instant ma décision comme je n'ai jamais eu à me reprocher de m'être lancée dans le patinage artistique", nous affirme-t-elle.

Dans le moment, elle figure dans les ensembles mais elle est convaincue qu'elle trouvera au sein de la troupe le partenaire qui lui permettra de reprendre le patinage à deux. S'il y a un endroit où il serait logique qu'elle découvre quelqu'un avec lequel elle pourrait créer un acte bien personnel, bien particulier c'est certainement parmi un groupe de patineurs professionnels ! '

Dommage que les nôtres ne soient pas plus nombreux dans le patinage :

Mlle Desjardins déplore le fait que pas plus de Canadiens français ne pratiquent le patinage artistique. Ce n'est pas qu'elle les blâme car elle connait les problèmes auxquels un aspirant à cette discipline doit faire face. Les instructeurs compétents sont rares. Le coût pour apprendre est très élevé. Cela demande beaucoup de sacrifices. Cela exige aussi naturellement un talent pour le patinage. Elle nous apprend que ce sont ses parents qui ont défrayé ses dépenses lorsqu'elle est allée prendre part à des compétitions en Europe. Ce sont eux qui ont également payé pour ses costumes et pour mille et une autres choses.

Mais c'est son espoir que le comité de l'aide aux sports amateurs, formé il y a deux ans, à Ottawa, puisse à l'avenir prendre à même le fonds de cinq millions de dollars qui lui est donné annuellement une certaine somme pour développer le patinage artistique chez les nôtres.

Les Canadiens français ont certainement des aptitudes pour cette discipline, remarque-t-elle. Leur tempérament s'adapte très bien au patinage. Elle remarque qu'elle et son partenaire avaient choisi deux pièces musicales françaises, Pigalle et Notre Dame de Paris, pour leurs numéros en plus du Warsaw Concerto.

Née à Garcon, près de Sudbury, de parents qui venaient tous deux de la région d'Ottawa, son père de Lemieux et sa mère, de Castleman, Gertrude Desjardins est enfant unique. Dès l'âge de cinq ans, après avoir vu un spectacle sur glace, elle commençait à patiner. A partir de l'âge de dix ans, elle commença à aller une fois par semaine à Schumacher. L'été, elle allait passer deux semaines à cet endroit.

En 1958, Mlle Desjardins et Maurice Lafrance, de Sudbury, deviennent partenaires. C'est le commencement d'une longue série de succès. Cette année là, ils remportent le championnat junior à deux du Nord de l'Ontario, mais dans la division sénior. L'année suivante, ils décrochent le championnat junior du Canada.

En 1961, les deux jeunes patineurs canadiens-français viennent à Montréal et se classent seconds, derrière les Jelinek, au concours pour les championnats séniors du pays disputé à l'Aréna de Lachine. Par leur tenue, ils s'assurent une place dans l'équipe devant aller concourir pour les championnats du monde. Ils se rendent en effet à Prague mais ils reviennent sans avoir patiné. On se souvient que les patineurs américains, se rendant à cette compétition, périrent dans un accident d'avion et le tournoi fut contremandé pour cette raison.

En 1962, ils prennent le second rang encore une fois aux championnats séniors du Canada enlevés une nouvelle fois par les Jelinek. Ils se rendent à Prague pour les championnats mondiaux où ils se classent en sixième place. "C'est probablement la meilleure équipe qui représenta jamais le Canada aux championnats du monde", nous dit Mlle Desjardins. Les Jelinek gagnèrent le championnat à deux, Don Jackson remporta les honneurs en simple. Tous les Canadiens inscrits au tournoi se classèrent 6e ou mieux."

En 1963, nos deux jeunes Canadiens-français se placent seconds aux championnats du Canada et seconds également aux championnats nord-américains disputés à Vancouver et 4e aux championnats du monde à Cortina. C'est peu après ces concours que son partenaire, désappointé parce qu'ils n'avaient pu gagner le championnat canadien enlevé par Guy Revell et Debbie Wilkes, de Toronto, et qu'ils n'avaient pu obtenir un meilleur rang à Cortina, lui apprenait sa décision de se retirer de la compétition.

La fin d'un rêve et le commencement d'un autre...

La jeune patineuse relate qu'en 1961, comme elle n'avait pas d'instructeur à Sudbury, elle alla passer l'hiver à Toronto où elle se plaça sous la direction de Sheldon Galbraith qui avait auparavant aidé Barbara Ann Scott, Barbara Wagner et Robert Paul et qui devait également diriger Don Jackson. Elle se félicite d'avoir eu l'opportunité de patiner sous la direction d'un tel maître. Galbraith, explique-t-elle, se plaisait toujours à laisser à ses élèves le choix de la musique et de la chorégraphie puis ensuite il les aidait à bien agencer les deux à perfectionner le tout. Elle nous prie de citer l'excellente coopération qu'elle a aussi obtenue du Toronto Cricket, Skating and Curling Club.

Ne pesant que 98 livres et mesurant quatre pieds et 11 pouces, Mlle Desjardins est la plus petite et la plus légère de toutes les patineuses des Ice Capades. Mais elle déclare que le patinage, loin de lui nuire au point de vue santé, l'a toujours aidée à se tenir en excellente condition physique.

"Autrefois, tout mon patinage convergeait vers quelques compétitions d'une journée alors qu'aujourd'hui elle est une affaire de tous les jours", nous dit-elle. Elle pense que peut-être cela demandera une plus grande dépense d'énergie mais d'autre part cela taxera moins son système nerveux. Mais elle n'est nullement inquiète. Elle fait quelque chose qu'elle aime, qu'elle a toujours aimé, dans un ambiance agréable et parmi des jeunes qui profitent de leurs moments libres pour continuer leurs études. N'est-ce pas beaucoup dans la vie ?

Ne pouvoir aller aux Jeux d'Innsbruck, c'était la fin d'un rêve; être entrée dans la troupe des Ici Capades, c'est le commencement d'un autre !

TEMPERATURE INCLEMENTE — FRANK CROOK, responsable de l'entretien du terrain au STADE de l'EMPIRE à Vancouver, implore le ciel de faire cesser la température maussade qui sévit à Vancouver. Il a plu dans la capitale de la Colombie-Britannique durant 22 des 30 derniers jours. La deuxième joute de la finale deux de trois de la Conférence de l'Ouest entre les LIONS de Vancouver et les ROUGHRIDERS de Regina aura lieu sur ce terrain demain soir. Téléphoto PC

Un terrain mou attend les Roughriders à Vancouver

VANCOUVER. (PC) — Le terrain du stade de l'Empire de Vancouver est recouvert d'une toile depuis deux semaines et nul doute que le terrain sera mou demain soir lorsque les Lions de Vancouver et les Roughriders de Regina en viendront aux prises dans la deuxième joute de la série finale deux de trois de la Conférence de l'Ouest.

Les Roughriders sont acculés au mur. En effet ils se doivent de triompher demain soir s'ils veulent encore espérer atteindre la joute de la coupe Grey, qui aura lieu le 30 novembre, à Vancouver.

Samedi, les Lions ont défait les Roughriders au compte de 19-7 et une deuxième victoire des Lions signifierait l'élimination des joueurs du Regina.

Le responsable du stade, Bus Evans, a déclaré hier que le terrain était recouvert de cette toile protectrice depuis la dernière joute présentée à Vancouver, soit depuis le 3 novembre.

"Le terrain est très mou", a-t-il déclaré.

Chaque fois que le soleil a percé la couche de nuage, les préposés à l'entretien du terrain ont retiré la toile seulement pour l'étendre à nouveau car il a plu au cours des 30 derniers jours.

"Si seulement le soleil peut paraitre", a ajouté Evans, "le terrain pourrait être en parfait état."

On s'attend à ce que les amateurs de football se rendent en grand nombre à ce match de demain soir et il y aura 36,566 sièges pour les accueillir.

Chez les Lions, l'instructeur Dave Skrien a déclaré hier aux journalistes :

'La deuxième joute de la série est la plus importante. Si nous triomphons, ce sera idéal. Mais une défaite nous forcerait à retourner à Regina. Il vaut mieux jouer une partie à la fois."

* * *

Même si les Tiger-Cats de Hamilton détiennent une avance de 45 points sur les Rough Riders d'Ottawa dans la finale de deux matches au total des points dans la Conférence de l'Est, on attend une foule de plus de 22,000 personnes à la joute de dimanche prochain, à Hamilton.

Frank Gibson, secrétaire-trésorier des Tiger-Cats, a déclaré avec un large sourire que 95 pour cent des détenteurs de billets de saison des Tiger-Cats avaient obtenu leurs billets pour cette joute avant le match à Ottawa et qu'environ 2,000 billets avaient été vendus à l'avance. Naturellement, les billets ne sont pas remboursables.

Le stade municipal de Hamilton a une capacité de 27,000 sièges.

Ralph Sazio, instructeur des Tiger-Cats, a déclaré que le nombre des spectateurs qui assisteraient au match était le moindre de ses soucis. "Mon travail est de gagner des joutes. La vente des billets relève de Jake Gaudar."

Gaudar est président des Tiger-Cats.

Un triomphe de 47-3

Edmonton gagne la petite coupe Grey

Les Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce ont quitté la métropole avec gloire (les championnats du Québec et de l'Est du Canada au football junior étaient leurs) et avec un dossier intact.

Hier soir, à Calgary, devant une maigre foule de 3,000 personnes à cause du froid qui sévissait au stade McMahon, les Maple Leafs ont encaissé une humiliante défaite de 47-3 aux mains des Huskies d'Edmonton.

Par suite de cette victoire, les Huskies ont mérité la petite coupe Grey. Ils ont reçu les trophées Shriners et Leader-Post de Regina.

Les Maple Leafs ont raté une excellente occasion au tout début du match, alors qu'ils ont recouvré un échappé des Huskies à quelque 10 verges des buts. Toutefois, un touché d'Allistair Lawrence a été rappelé à cause d'une infraction.

Par la suite, les Huskies ont pris commande du jeu, et leur victoire n'a jamais été en doute.

3 touchés de Mather

Gil Mather a dirigé l'offensive des Huskies avec trois touchés et Don Brazeau en a ajouté deux. Ross Flohr et Ron Malicky ont réussi les autres majeurs des Huskies. Ro Riley a botté quatre convertis et Jon Sterling a ajouté un simple.

Les Maple Leafs ont obtenu leur trois seuls points lorsque le quart-arrière Jimmy McKean a botté un placement durant le premier quart.

A la fin du premier quart, les Huskies menaient par 6-3 et à la demie, le compte était de 20-3. Le troisième quart a pris fin au compte de 34-3 en faveur des Huskies.

Le terrain gelé et le vent de 15 milles à l'heure qui a soufflé constamment au cours du match n'a pas semblé entraver la marche des Huskies.

Les porte-couleurs d'Edmonton ont gagné du terrain à volonté. Au fur et à mesure que la joute a progressé, les Huskies ont dominé de plus en plus leurs rivaux de l'Est.

La défensive des Huskies a été très alerte alors qu'elle a intercepté deux passes des Maple Leafs et tenu l'offensive de ces derniers à 18 premiers essais durant le match. Par contre, les Huskies ont enregistré 27 premiers essais et gagné un total de 421 verges au sol comparativement à 79 pour les Leafs.

Le seul avantage des Montréalais fut dans le domaine des passes alors que McKean et Sandy Purdie ont complété 13 passes en 29 tentatives pour des gains de 173 verges. Les Huskies ont réalisé 167 verges dans les airs alors que le quart Tony Rankel a complété cinq de ses 10 passes.

3 punitions coûteuses

Les punitions n'ont certes pas aidé la cause des Maple Leafs alors qu'ils ont perdu un total de 86 verges par suite de 11 infractions.

La joute fut très rude. Deux joueurs ont été expulsés pour s'être battus avant que la première demie ne se termine. Norm Ellemo, des Leafs et Ross Bradford, des Huskies, ont été expulsés par l'arbitre.

Pour les Maple Leafs, il s'agit d'une fin de saison plutôt amère. Après avoir tout balayé sur leur passage cette saison, ils étaient confiants de prendre leur revanche sur ces mêmes Huskies qui les avaient vaincus au compte de 7-3, à Hamilton, l'an dernier lors de la finale nationale.

Toutefois, cette année, le triomphe des Huskies ne laisse aucun équivoque sur leur supériorité.

Echec complet

ALIGNEMENTS

N.-D.-G. — Demis : Lawrence, Bowen, Cave, Shea, Buskard, Fairbairn, Ellemo, Gardner, Weir, Reginbald; Quarts : McKean, Purdie; centres : Canell, Burns, Clark; Gardes : Mader, Crockart, Gentile, Bumbray; Bloqueurs : P. Tellier, Roman, Goulet, Rodtwitt, R. Tellier, Willimus, Carrique; ailiers : Léveillé, Galloway.

EDMONTON — Demis : Mather, Brazea, Neilson, Malicky, Egberg, Gordichuk, Steel, Johnson, Canteion, Riley, Bradford; quarts : Rankel, Green, Macleod; centres : Cosill, Caphan; gardes : Hansen, Kravinchuk, Bateman; bloqueurs : Wozniuk, Spanch, Machan, Roberts; ailiers : sterling, Flohr, Forwick, Shandro, Mercer.

1er QUART

1—Edmonton : touché (Mather) 3:48
2—N.-D.-G. : placement (McKean) 14:39

2e QUART

3—Edmonton : touché (Brazeau) 3 21
4—Edmonton : simple (Sterling) 6:12
5—Edmonton : touché (Flour) 14:22
6—Edmonton : converti (Riley)

3e QUART

7—Edmonton : touché (Brazeau) 7:23
8—Edmonton : converti (Riley)
9—Edmonton : touché (Malicky) 9:42
10—Edmonton : converti (Riley)

4e QUART

11—Edmonton : touché (Mather) 3:53
12—Edmonton : converti (Riley)
13—Edmonton : touché (Mather) 12:26

Lorne Worsley avec les As de Québec

Rétabli de sa blessure, le gardien de buts Lorne Worsley, a accepté d'aller protéger la forteresse des As de Québec pour quelques joutes afin de recouvrer sa condition physique.

Worsley, blessé à Toronto le 30 octobre dernier, sera dans l'uniforme des As demain soir à Pittsburgh.

Charlie Hodge, qui avait commencé la saison avec les As, a remplacé Worsley au cours des huit dernières joutes du Canadien. Hodge a causé une favorable impression, allouant seulement 20 buts à ses adversaires.

Worsley, d'autre part, avait accordé 22 buts en 7⅓ joutes avant d'être blessé.

Worsley a accepté la suggestion du Canadien avec joie. La présence des Ice Capades au Forum l'aurait empêché de pratiquer pendant plus d'une semaine.

LORNE WORSLEY

Au départ d'un voyage de cinq joutes

Yves Nadon suppute les chances de championnat du Canadien jr.

par Gilles TERROUX

"Les chances de championnat d'une équipe de hockey sont proportionnelles à son rendement à l'extérieur. Et si nous continuons à jouer aussi bien sur la patinoire de nos adversaires, nous causerons peut-être des surprises."

L'instructeur Yves Nadon, du Canadien junior, brossait un tableau des huit équipes de la Ligue Junior de l'Ontario, hier, au départ d'un voyage de cinq joutes qui débutera ce soir à St. Catharines.

"Ce voyage est très important. Nous affronterons cinq des sept autres clubs du circuit et mes joueurs devront prouver qu'ils peuvent gagner régulièrement ailleurs qu'au Forum", d'ajouter Nadon.

Maintenant que son club a disputé au moins une joute contre toutes les équipes, Nadon est partiellement en mesure de faire certains pronostics en marge de la course au championnat.

Lutte serrée

"La ligue sera divisée en deux sections. Aux échelons inférieurs, Niagara Falls, Oshawa, Hamilton et Kitchener batailleront pour une place dans les éliminatoires. La lutte sera également contestée pour les quatre premières places. Pour ce qui est du championnat, je considère trois candidats sérieux : Toronto, Peterborough et le Canadien junior. Le club qui connaitra les meilleurs succès à l'extérieur, remportera le championnat", dit-il.

"Ma confiance est illimitée en mes hommes. Je connais maintenant le potentiel de chacun d'eux et je ne crains pas par exemple d'utiliser une recrue dans un moment critique. Espérons que les blessures ne viendront pas décimer nos rangs."

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'augmenter l'optimisme de Nadon.

Et le plus important est peut-être le rendement actuel du vétéran André Boudrias. Le capitaine du Canadien junior a prouvé au cours des récentes joutes contre St. Catharines et Hamilton, qu'il était déterminé à connaître une bonne saison. On se souvient que le rendement de Boudrias avait désappointé Nadon et les partisans du club dans les premières joutes de la saison.

Bill Durocher, l'ailier gauche transformé en joueur de défense la semaine dernière, est en voie de devenir l'un des préférés de la foule au Forum.

"Durocher représente notre principale surprise. Il joue avec calme et nous rendra de meilleurs services à la défense qu'à l'avant", d'avouer Nadon.

Plusieurs habiles compteurs

En parlant de l'offensive de son équipe, Nadon a soulevé un point intéressant. "On répète partout qu'Yvan Cournoyer est le pilier de notre attaque. Son record le prouve. Mais je me réjouis surtout du fait qu'un autre joueur parvienne à se signaler quand Yvan est tenu en respect. Robert Charlebois, Boudrias et Jacques Lemaire causent régulièrement des ennuis aux gardiens de buts adversaires. Si notre défensive était aussi efficace que notre offensive, je n'aurais jamais de maux de tête."

Concernant les recrues du club, Nadon ajoute : "Tous mes joueurs ont l'occasion de jouer régulièrement et les jeunes réalisent que nous leur faisons confiance. Ils sautent sur la patinoire déterminés à bien faire et tirent très bien leur épingle du jeu."

Après le match de ce soir à St. Catharines, le Canadien junior se rendra à Peterborough jeudi, à Toronto, samedi et à Kitchener, dimanche prochain. Le Tricolore se rendra à Oshawa mardi le 26 novembre puis reviendra au Forum deux jours plus tard et affrontera le Kit-

YVES NADON

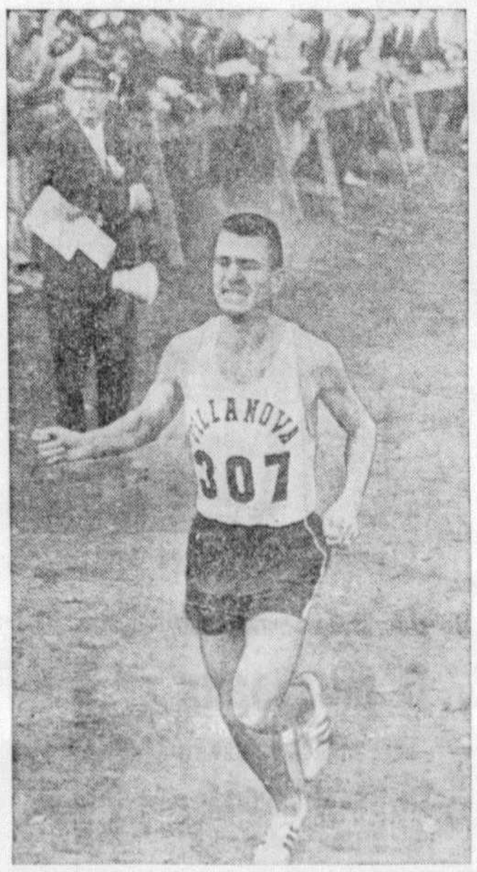

PERFORMANCE-RECORD — VIC ZWOLAK, de l'Université Villanova, vient de franchir le fil d'arrivée à la suite d'une course de fond de cinq milles courue à New York. Zwolak a terminé l'épreuve avec une avance de 110 verges sur son plus proche rival, STEVE MACHOOKA, de Cornell. Le vainqueur a mis 24 minutes et 46.8 secondes à réussir la distance, soit un nouveau record pour cette compétition. Téléphotos PA

Tireur d'élite

"Mais comment avez-vous fait pour manquer dix fois de suite la cible !"

— "Parce que j'avais seulement dix cartouches, mon lieutenant !"

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

Emotions!
Ce soir 8 h. 15
DIMANCHE 2 h. 15
Pas de courses le jeudi

BLUE BONNETS
Assistez aux courses en dinant au "LE CENTAURE" Réservations : 735-2680

PLYMOUTH 1964

GARANTI
5 ans — 50,000 milles
sur le rouage d'entraînement.

Livraison immédiate pour aussi peu que

$70.00 PAR MOIS

Aucun comptant requis si vous avez un échange valable.

4384 SAINT-DENIS
VI. 2-8221

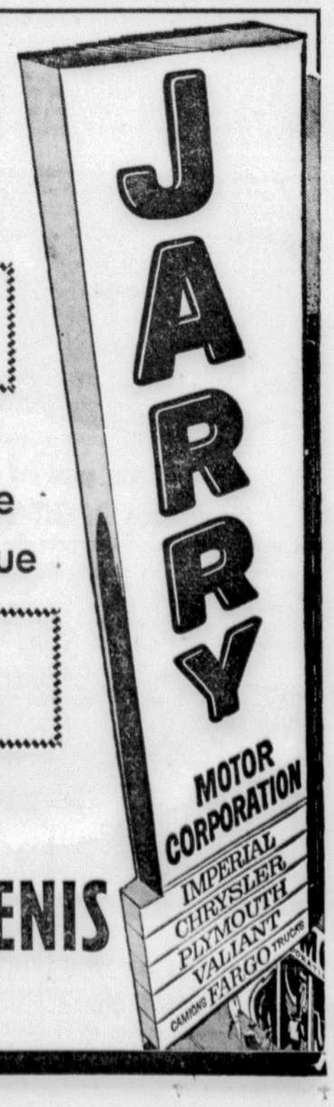

CHASSE & PÊCHE

SERGE DEYGLUN

Enfant tué et dévoré par des loups

Ce titre qui appartient aux revus et journaux de troisième ordre, ce titre que je n'aurais jamais souhaité écrire, le voici en tête de ma chronique... Je déteste les histoires morbides et les titres sensationnels, mais la réalité ayant encore une fois dépassé la fiction, je m'incline.

Ce qui suit n'est pas une histoire à dormir debout, c'est un fait précis. Le 24 septembre dernier, le jeune **Marc Leblond** (âgé de 5 ans...) a été attaqué, puis tué et à demi dévoré par des loups — deux animaux pour être exact. Il ne s'agit pas de chiens sauvages ou enragés, mais bel et bien de LOUPS. Sur ce, la **police provinciale, le coroner** du district de Baie-Comeau, le **Dr Jacques Beaumont,** ainsi que le chef de police de l'Hydro-Québec à Baie-Comeau, **M. Frank Auger,** sont formels.

Nous sommes donc en face du premier cas authentique, sévèrement vérifié, de ce qu'un ou des loups aient attaqué un être humain dans la province de Québec.

Près de Manicouagan

Le théâtre du drame : un chalet d'été situé à 25 milles du barrage de la Manicouagan où le père de la jeune victime travaillait. M. Leblond voyageait matin et soir pour se rendre à son travail. Son épouse et ses deux enfants habitaient le chalet. Voici le rapport du chef de police de l'Hydro-Québec à Baie-Comeau, M. Frank Auger :

"Le 24 septembre dernier, Marc Leblond et son jeune frère âgé de 3 ans sortirent du chalet pour aller jouer dehors. Quelques minutes plus tard, les parents entendirent du bruit. Au même instant, ils virent arriver le plus jeune de leurs enfants. Ce dernier semblait terrifié et criait.

Les Leblond crurent tout de suite que Marc s'était noyé, le chalet n'étant situé qu'à quelques pas du lac. Ils appelèrent immédiatement la police. Deux policiers accompagnés d'un contremaître de l'Hydro-Québec, M. Léon Verrault, arrivèrent sur les lieux. Un examen sommaire des bords du lac ne donnant rien, ils poursuivirent leurs recherches dans la forêt voisine. Ils ne leur fallut que quelques minutes pour découvrir la terrible vérité".

A peine eurent-ils pénétré dans la forêt qu'ils aperçurent un loup (d'environ 80 livres, précise L. Verrault) mais, n'étant pas armés, ils ne purent le tirer. Le jeune Marc gisait non loin de la bête.

Un examen par le Coroner du district de Baie Comeau, le Dr Jacques Beaumont devait révéler ce qui suit : **"... la victime portait des marques de dents tout autour de sa gorge déchiquetée. La poitrine avait été ouverte, le coeur et les poumons de l'enfant... dévorés."**

Au cours de cette même journée, une battue fut organisée par les citoyens de la région. Un loup fut encore aperçu, mais les tireurs le ratèrent.

Voilà, Marc Leblond, âgé de 5 ans, n'est plus.

A cette famille éprouvée par ce drame terrible, LA PRESSE et tous les lecteurs de cette chronique offrent leurs sincères condoléances.

Rien ne saurait dépasser l'ampleur de ce drame... si ce n'est l'invraisemblable, incroyable, lamentable et inadmissible attitude du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche — **et surtout de son département de l'Aménagement de la Faune,** dont l'auguste et silencieux directeur est le **Dr Louis Lemieux.**

Le meurtre de cet enfant eut lieu, nous l'avons vu, le **24 septembre** dernier. Nous sommes au 19 novembre. De ce qui s'est passé là-bas, pas un seul mot, pas un seul commentaire de la part des hauts fonctionnaires du ministère chargé d'aménager et de protéger la faune... et la population. Nous n'aurions probablement rien su de toute cette histoire si **M. Gérard McNeil,** de la Presse Canadienne, n'avait fait une enquête sérieuse. McNeil est allé trouver le bon Dr Lemieux, et savez-vous ce que cet huluberlu (le docteur) lui a répondu ? Je vous le donne en mille, ça dépasse tout ce qu'on peut imaginer ! Lemieux reste toujours persuadé de l'utilité et de la valeur des loups. Il devait ajouter **"qu'il croit que ce serait une grave erreur de lancer une campagne pour exterminer les loups en se basant sur cet accident mortel car les loups remplissent une fonction très utile en gardant l'équilibre dans les populations de chevreuils et d'orignaux."**

Non mais, vous ne trouvez pas ça époustouflant, renversant, fantastique ? J'en rage ! Voilà, amis lecteurs, les commentaires du Service d'Aménagement de la Faune. Voilà comment on raisonne dans ce département. C'est du joli !

Faut aider les loups

En 1961, le ministère de la Chasse et des Pêcheries décidait d'abolir les primes sur les loups. Nous en avons souvent parlé. Depuis cette date fatidique dans l'histoire du Québec, les loups n'ont cessé d'augmenter. On en signale partout, même aux abords des grandes villes comme Montréal. Loin de s'alarmer de cette situation, le service d'Aménagement de la Faune se plaît et se complaît à nager dans d'incroyables théories "d'équilibre dans la nature"... Ces messieurs parlent sans vergogne d'utilité du loup et, ce qui est encore plus invraisemblable, de "surplus" de chevreuils ! Et selon une "logique" chère à **Claude Minguy,** une logique qui frise la paranoïa disons-le, on écourte la saison de chasse aux chevreuils... pour que les loups récoltent le surplus ! Des 300,000 chasseurs du Québec qui attendent leur chance de "récolter" leur chevreuil, il n'est nullement question. Les loups le feront... à moins qu'ils ne trouvent plus facile d'attaquer un enfant de 5 ans.

A la suite de cette présente chronique, vous pouvez être sûrs que Minguy, Lemieux et Cie vont se défendre. Ils proclameront bien haut que cet accident (mortel, ne l'oublions pas) est unique dans les annales de l'Amérique du Nord. Ils vous dirant "qu'une fois n'est pas coutume", que ce serait une "grave erreur" de lancer une campagne pour exterminer le loup... Ils auront sans doute le culot d'ajouter que le service de Protection de la Faune s'occupe de la question et que les **"Chasseurs et Trappeurs du Gouvernement"** (un corps qui n'existe que dans l'imagination délirante de Lemieux) seront envoyés sur place pour exterminer les loups qui font du dommage... comme cela se pratique couramment dès que des fermiers chez qui les loups font des déprédations en font la demande...

Et bien, il ne s'agit pas de vaches et de moutons, cher docteur, il s'agit d'un être humain ! Et cela ne s'est pas passé chez les Esquimaux mais à Baie Comeau, province de Québec. A 25 milles d'une importante exploitation hydro-électrique où travaillent des milliers d'hommes. Il n'y a pas de surplus de chevreuils à éliminer sur la côte nord, vous le savez.

Accident unique ? Unique victime ? C'est une victime de trop.

En conclusion, disons que je ne souhaite de mal à personne, mais j'espère que la prochaine fois que vous irez en forêt en compagnie de votre petit camarade Minguy, les loups feront leur devoir.

Les plus vieux billets

Les plus vieux billets servant de valeur d'échange ont été imprimés en Chine vers 1380.

L'acrobatie sur glace

Ed Johnston quasi à genoux

Johnny Bower s'accroupit

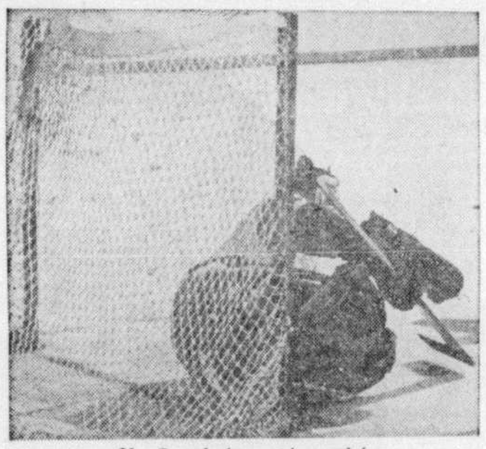

Un Sawchuk quasi couché

Glenn Hall acrobatique... et à part cela deux autres au repos.

Les Rangers cèdent Junior Langlois au club Baltimore

JACQUES PLANTE
(à l'hôpital)

NEW YORK. (UPI) — Les Rangers de New York ont cédé hier le joueur de défense Junior Langlois aux Clippers de Baltimore, de la Ligue Américaine, en échange pour Don Johns.

Langlois, à sa troisième saison avec les Rangers, n'était pas en trop haute estime auprès de l'instructeur Red Sullivan depuis la série de sept défaites consécutives des Rangers, série qui s'est terminée dimanche par leur victoire de 5-2 sur les Red Wings de Détroit. C'est une mauvaise passe de sa part qui a donné une victoire de 5-4 aux Maple Leafs sur les Rangers, samedi soir.

Johns, âgé de 26 ans, a participé à six parties avec les Rangers, la saison dernière et à quelques joutes du début de la présente saison.

En même temps les Rangers ont annoncé qu'ils avaient rappelé le gardien de but Gilles Villemure, des Clippers de Baltimore, pour remplacer Jacques Plante pour la partie de demain soir contre les Bruins de Boston. L'on sait que Plante a été blessé en arrêtant un lancer de Ron Ingram, des Red Wings de Détroit, dans la joute de dimanche soir, à la troisième période.

Plante, qui a été blessé à l'épaule alors que les Rangers remportaient leur première victoire en huit parties, a terminé la joute, après un délai de huit minutes pour traitements médicaux. Il a été conduit à l'hôpital St. Clare. Mais l'on croit qu'il pourra revenir au jeu pour la partie de dimanche soir contre Toronto.

Villemure a été rappelé plus tôt dans la saison quand Plante souffrit d'une crise d'asthme, mais ne joua pas. Il est âgé de 23 ans.

JUNIOR LANGLOIS
(à Baltimore)

Champoux à Cincinnati; Awrey à Minneapolis

CINCINNATI. (UPI) — Le Montréalais Robert Champoux a été retourné aux Red Wings de Cincinnati de la Ligue Centrale et sera remplacé au poste de substitut de Terry Sawchuk par Harrison Gray.

On sait que Champoux avait commencé la saison avec le club Indianapolis et qu'il avait été rappelé par les Red Wings après cinq joutes dans la Ligue Centrale.

Le Cincinnati a également obtenu deux joueurs des Bucs de Portland de la Ligue de l'Ouest et rappelé un centre des Jets de Johnstown.

Les Bucs ont prêté Don Leopold au Cincinnati pour un an en plus d'échanger Ken Laufman en retour du centre Sid Finney.

Jack Faulkner, un athlète de Terre-Neuve qui s'aligne avec le Johnston de la Ligue de l'Est des Etats-Unis, aura un essai de deux joutes avec le Cincinnati.

Le Détroit a aussi rappelé le joueur de défense Irwin Spencer.

* * *

MINNEAPOLIS. (PA) — Les Bruins de Boston ont cédé le jeune joueur de défense Don Aurey aux Bruins de Minneapolis de la Ligue Centrale.

Awrey, une recrue de 20 ans, s'alignera avec les Bruins demain soir.

Afin de se conformer à la limite de 16 joueurs, le Minneapolis a retourné le joueur de défense Al Willis au Springfield et l'ailier Claude Ouimet, au Hershey de la Ligue Américaine.

Joutes de hockey

AUJOURD'HUI

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Canadien jr à St. Catharines
Niagara Falls à Oshawa

LIGUE METROPOLITAINE SR

Pompiers à Lachine 8 h. 15

LIGUE METROPOLITAINE JR A

St-Jérôme à Verdun 8 h. 30
Sorel à Laval 8 h. 15
N.D.G. à Rosemont 8 h. 30

LIGUE METROPOLITAINE JR B

V. Mt-Royal à Rosemont 7 h.
Lakeshore à Verdun 7 h.

HIER

Aucune joute au calendrier

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Providence	7	6	3	66	56	17
Hershey	6	8	1	55	61	17
Baltimore	8	10	1	49	56	17
Québec	7	11	0	60	65	14
Springfield	6	9	0	48	59	12

(Division Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Pittsburgh	12	3	0	58	36	26
Rochester	9	7	0	60	59	18
Cleveland	7	8	0	52	47	14
Buffalo	6	9	1	39	56	13

LIGUE CENTRALE

	G	P	N	P	C	Pts
St-Paul	12	4	0	67	47	24
Omaha	11	2	1	70	40	23
St-Louis	6	9	3	55	61	15
Minneapolis	4	8	4	58	66	12
Cincinnati	1	11	2	32	68	4

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

	G	P	N	P	C	Pts
Toronto	11	2	1	85	52	23
Peterborough	8	3	3	48	45	19
Canadien Jr	8	3	1	70	44	17
St. Catharines	7	6	0	68	52	14
N.-Falls	6	6	1	44	46	13
Oshawa	3	7	3	46	62	9
Kitchener	3	9	2	29	72	8
Hamilton	1	11	3	58	87	5

LIGUE METROPOLITAINE

	G	P	N	P	C	Pts
Boisclair	7	1	2	50	27	16
CNR	5	3	1	39	29	11
Pompiers	4	2	2	39	16	10
St-Jérôme	4	4	1	48	58	9
Lachine	2	5	2	33	40	6
Chomedey	0	7	2	22	54	2

LIGUE METROPOLITAINE JR A

Section Ouest

	G	P	N	P	C	Pts
St-Jérôme	11	2	1	66	36	23
Verdun	9	1	1	62	40	19
N.D.G.	6	5	3	65	41	15
Lachine	5	5	0	46	34	10
Maisonneuve	1	9	2	22	63	4

Section Est

	G	P	N	P	C	Pts
Rosemont	10	2	1	73	32	21
Palestre Nation	5	6	1	43	52	11
Montréal-Nord	4	2	2	33	24	10
Sorel	1	10	2	41	83	4
Laval	1	11	1	26	67	3

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Section Senior)

	G	P	N	P	C	Pts
St-Laurent	1	0	0	6	1	2
Ste-Marie	0	0	0	0	0	0
Rigaud	0	0	0	0	0	0
Valleyfield	0	0	0	0	0	0
St-Paul	0	1	0	1	6	0

Roger Picard en 1ère place

Roger Picard, des Pompiers, mène toujours le bal dans la course au championnat des compteurs de la Ligue Métropolitaine Senior du président Dollard St-Laurent. En huit joutes, il a réussi 7 buts et récolté 14 assistances pour un total de 21 points. Claude Richard, lui aussi des Pompiers, occupe la deuxième place avec 19 points. Chez les gardiens de buts, André Pratte domine avec une moyenne de 2. buts alloués par partie.

Dans la seule joute au calendrier ce soir, les Pompiers iront disputer la victoire aux Braves de Lachine à 8 h. 15.

LES MENEURS

	J	B	A	Pts
R. Picard (Pompiers)	8	7	14	21
C. Richard (Pompiers)	8	10	9	19
Y. Trottier (Boisclair)	9	8	9	17
G. DiTomasso (Pomp.)	8	5	10	15
G. Keathley (St-Jér.)	6	8	5	13
G. Veuilleux (Boisclair)	8	7	6	13
M. Labrosse (CNR)	8	6	7	13
P. Brisebois (Lachine)	8	6	6	12
R. Lesage (CNR)	8	5	7	12
E. Cyr (Boisclair)	8	4	8	12

GARDIENS DE BUTS

	J	Bc	Bl	Moy.
A. Pratte (Pomp.)	8	16	0	2.
G. Beaudoin (Bois.)	9	26	2	2.88
D. Brodeur (CNR)	9	29	1	3.22
J. Laforest (Lach.)	8	35	0	4.37
G. Nadeau (Chom.)	8	51	0	6.37
J. Villemeure (Cho.)	8	57	0	7.12

Ralston gagne son match de 1ère ronde

ADELAIDE, Austr. (UPI) — Les joueurs américains de tennis de la coupe Davis, Dennis Ralston et Marty Riessen ont gagné leur match de première ronde aux championnats du sud de l'Australie, hier, sans beaucoup de difficulté, mais leur compatriote Gene Scott a été éliminé dans la ronde initiale.

Ralston a défait Allan Stone, un joueur junior, 6-0, 6-0, tandis que Riessen a triomphé de Bob Brien, par 9-7, 6-3. Scott a été éliminé par le gaucher australien Owen Davidson, 6-1, 6-4.

Au Centre Paul Sauvé le 9 décembre

Chuvalo affrontera Tony Alongi

Le Centre Paul Sauvé sera le théâtre du match revanche entre George Chuvalo et Tony Alongi, le 9 décembre prochain.

C'est ce que Claude Mouton, publicitaire du promoteur Regis Lévesque, a annoncé hier à l'issue d'une conférence de presse à Toronto.

Les deux hommes qui se sont livré un combat très intéressant il y a deux semaines, ont signé leur contrat en présence de Cassius Clay.

Clay a laissé entendre à Lévesque qu'il assisterait probablement à ce match qui mettra en jeu le championnat vacant nord-américain. On sait que Chuvalo a lancé un défi à Cassius Clay à l'issue du combat du début du mois. Il a répété son défi hier soir.

Lors du premier combat Chuvalo-Alongi, Alongi avait triomphé par décision mais la commission athlétique de Miami avait renversé la décision des juges et déclaré le combat "no contest".

Si vous les préférez fraîchement roulées

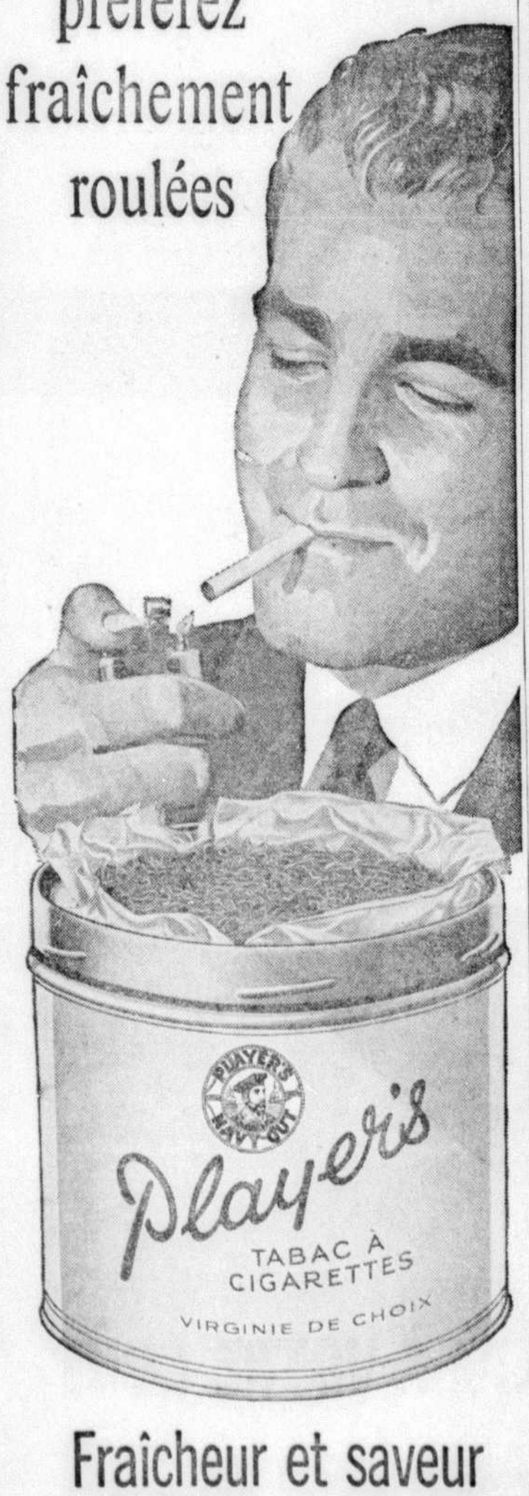

Fraîcheur et saveur distinguent le fameux

TABAC À CIGARETTE

Player's

EN PAQUET OU EN BOÎTE MÉTALLIQUE D'UNE DEMI-LIVRE

NOUVEAUX MODELES '64
SKI-DOOS BOMBARDIER
chez Pigeon & Fils

Plus silencieux
Plus puissants
Seulement
$650

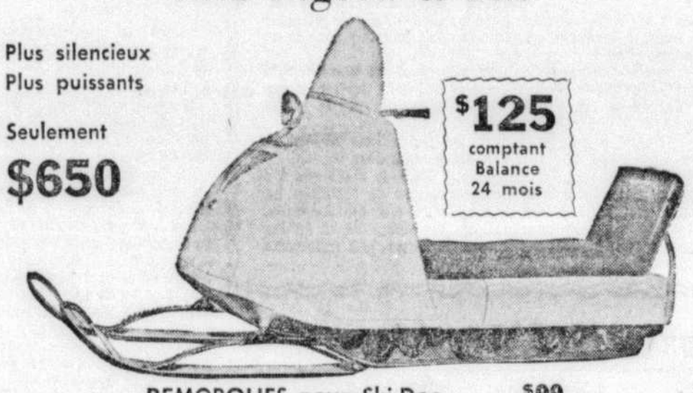

$125 comptant
Balance 24 mois

REMORQUES pour Ski-Doo ... $99
TRAINEAUX ... $55

BATEAUX — MOTEURS
• MODELES 1964 en montre. Venez choisir à votre aise
• SPECIAUX très avantageux sur modèles 1963
• DEMONSTRATEURS — REPRIS DE FINANCE — RECONDITIONNES
Tous garantis comme neufs — Pas de frais de finance pendant l'hiver
Entreposage gratuit jusqu'à livraison

Pour les meilleurs arrangements en ville et un meilleur service rendez-vous chez PIGEON
VENTE — SERVICE — ECHANGE
Ouvert le soir le mercredi et le vendredi jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi jusqu'à midi

Chez Pigeon & Fils MONTRÉAL

11,921 BELLEVOIS Angle 4800 est, BOUL. GOUIN MONTREAL-NORD TEL. : DA. 2-1610

O.F.C.
UN WHISKY CANADIEN
Un des 3 Grands Whiskys Canadiens
... EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS
DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

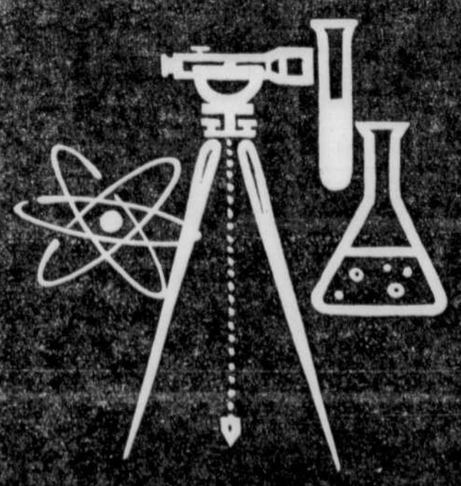

C'est l'ère du Québec!

Par toutes ses richesses naturelles et tout son talent, le Québec connaît une ère de progrès sans égale au pays. Entre nos régions industrielles, minières et commerciales, les distances ne comptent qu'en relation du temps mis à les parcourir. C'est pourquoi, au Québec, l'homme d'affaires voyage par Quebecair.

QUEBECAIR

Consultez votre agent de voyage ou le bureau local de Quebecair à :
MONTRÉAL • QUÉBEC • SAGUENAY • WABUSH • SCHEFFERVILLE • GAGNON • FORESTVILLE
BAIE-COMEAU • MANICOUAGAN • SEPT-ÎLES • RIVIÈRE-DU-LOUP • RIMOUSKI • MONT-JOLI

La région métropolitaine

Appel aux municipalités

Le service social de Valleyfield a un urgent besoin d'assistance

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD. (DNC) — Le service social dans le diocèse de Salaberry-de-Valleyfield lance un urgent appel à toutes les municipalités des comtés de Beauharnois, Vaudreuil, Soulanges, Châteauguay et Huntingdon. L'organisme diocésain espère obtenir des subventions substantielles pour lui permettre de continuer son oeuvre et même de l'amplifier à certains endroits.

Son directeur, M. Louis Beaupré, signale que la situation financière difficile du bureau l'oblige à différer des cas d'enfants et de jeunes, qui pourtant ont besoin d'assistance et d'orientation. A cause des embarras pécuniaires, le service social manque de personnel. Il ne peut donc se charger de la surveillance auprès des délinquants, ni des soins à procurer aux alcooliques.

"Dans les circonstances, dit M. Beaupré, nous faisons tout ce que nous pouvons. A la tâche, le personnel fait preuve d'un zèle admirable. Il prend les bouchées doubles. Nous ne pourrons cependant tenir le coup indéfiniment, sans que les dirigeants du service social en souffre."

Toutefois, le directeur Beaupré relève une note encourageante. Il rappelle que, grâce à l'intervention de plusieurs personnes, en particulier le député Gérard Cadieux, le ministère de la Famille et du Bien-être social a promis une subvention à l'organisme. L'appui des municipalités demeure quand même nécessaire, si on veut éviter un déficit paralysant.

Il est bon de tenir compte des bureaux régionaux permanent ou quasi-permanents que le service social maintient à Dorion, Beauharnois, et Huntingdon. Cette initiative correspond au désir des chefs de ces secteurs. Ils voulaient rendre les bienfaits du service social accessibles à leurs gens. Depuis le 1er janvier, le service s'est occupé de 1,008 familles et de 643 enfants désavantagés. Depuis 1956, le service a placé 229 enfants dans des foyers d'adoption. Si elle apporte du bonheur à autant de familles, cette seule réalisation épargne plus de deux millions de dollars à la société. "Toutes ces démarches, indique M. Beaupré, entraînent des dépenses, qu'il faut compler. C'est pourquoi le service social s'adresse aux conseils municipaux dans le diocèse."

Aménagement forestier de $37,000 dans l'Islet

QUEBEC. (DNC) — M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, vient d'approuver un projet d'aménagement forestier d'une partie de la réserve cantonale de Leverrier, située entre St-Adalbert et St-Marcel dans le comté de l'Islet, au coût approximatif de $37,000.

La réserve cantonale de Leverrier comprend près de dix milles acres de forêts communales dont une partie a été rasée par le feu il y a une trentaine d'années et présente de ce fait un peuplement de jeunes arbres d'essences diverses en grand besoin d'être éclairci.

Ce travail nécessitera l'engagement immédiat de 62 hommes des paroisses de St-Adelbert et de St-Marcel qui travailleront durant une période de 40 à 45 jours sous la direction de deux ingénieurs et de deux gardes du ministère des Terres et Forêts.

On ne prévoit pas par ce travail sortir beaucoup de bois de valeur marchande cette année, à cause de la jeunesse de la forêt ; il s'agit seulement de mettre cette forêt en état de fournir un rendement continu de bois dans l'avenir, assurant ainsi une source perpétuelle de revenus pour la population de localités qui sont assez désavantagées d'autre part par les conditions de sol et de climat.

Trois buts sont visés en acceptant ce projet préparé par le Bureau des renseignements forestiers du district de la Pocatière : donner immédiatement du travail à la population locale ; lui assurer une source future de revenus ; lui montrer comment soigner ses propres boisés de fermes pour en tirer le maximum de profits.

On espère que ce projet pourra s'intégrer dans les programmes ARDA.

Déségrégation d'une prison aux Etats-Unis

WILLIAMSTON. (PA) — La ségrégation dans la prison du comté de Martin, en Caroline du Nord, a pris fin, hier et 15 pasteurs du nord des Etats-Unis ont terminé leur grève de la faim après avoir passé deux jour sans nourriture.

PROGRAMMES CONJOINTS

SUITE DE LA PAGE 23

FORMATION PROFESSIONNELLE : la part d'Ottawa est de $156,604,000, dont la majeure partie consiste dans les $122,-120,000 de subventions représentant 75 pour cent des frais de construction des écoles techniques.

ASSISTANCE AU CHOMAGE : Ottawa paie la moitié du coût des allocations d'assistance aux chômeurs qui ne touchent pas de prestation d'assurance-chômage ou d'autres prestations sociales. On évalue à $109,000,000 la contribution fédérale de cette année.

ASSISTANCE A LA VIEILLESSE : sous ce chef, le fédéral verse cette année une somme évaluée à $38,636,000 représentant la moitié de la pension mensuelle de $65 versée aux citoyens âgés de 65 à 69 ans après vérification de la nécessité de telles prestations.

AUTRES ALLOCATIONS SOCIALES : cette année, Ottawa prévoit devoir verser $19,241,000 aux invalides ; $4,847,000 aux aveugles.

ROUTE TRANSCANADIENNE : $50,000,000 pour l'année 1963-64. Voies d'accès pour la mise en valeur des richesses naturelles : $9,250,000 cette année.

ARDA : $6,500,000 cette année.

LES SOUSCRIPTIONS A LA FEDERATION DEPASSENT LA MOITIE DE L'OBJECTIF — La 11e campagne annuelle de souscriptions à la Fédération des oeuvres de charité, dans le diocèse de Saint-Jean, se poursuit activement. Déjà, les montants recueillis dépasent la moitié de l'objectif fixé à $60,000. La compagnie Singer vient d'offrir sa contribution à M. Edgar Gaudette, président général de la campagne. On voit de gauche à droite sur la photographie ci-haut MM. Laurent Tassé, directeur de la section des industries, Edgar Gaudette, président, accueillant le chèque du donateur, M. Georges Mercier, un des directeurs de la compagnie, et M. Guy Dupuis, trésorier de la Fédération.

INITIATION DES DIRIGEANTS AU CLUB LIONS DE SAINT-JEAN — Le club Lions de Saint-Jean vient de procéder à l'initiation de ses nouveaux dirigeants. M. Tris Coffin, de Montréal et ancien directeur général de l'organisation, a présidé la cérémonie. On voit assis de gauche à droite MM. Milton Jessop, Tris Coffin, André Doyon, président, et Eugène Burton. Se tiennent à l'arrière, MM. Jean-Guy Dagenais, secrétaire, Gérard Cholette, Roland Paquette, Maurice Régnier, Me Guy Gervais, le Dr Jean Gosselin, Don Simard, Pierre Boucher et Yves Ménard.

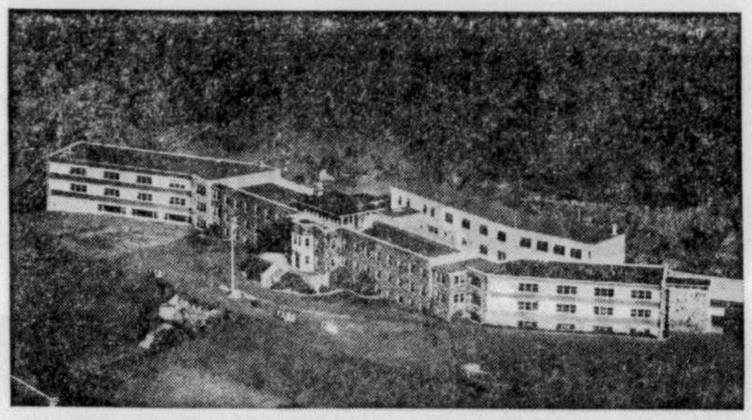

LE FOYER DIEPPE, A SAINT-HILAIRE, célébrera dimanche son 20e anniversaire de fondation. Situé à Saint-Hilaire, au flanc du mont du même nom, en bordure de la route numéro 9, la maison vouée au rétablissement des épileptiques possède des serres, un verger et un potager. Elle dispose d'ateliers pour procurer aux patients l'avantage de se livrer à divers travaux d'artisanat, qui les aident à recouvrer la santé.

Le Foyer Dieppe célébrera dimanche son 20e anniversaire de fondation

SAINT-JEAN. (R.P.) — La maison de rétablissement pour épileptiques, le Foyer Dieppe, à Saint-Hilaire, près de Montréal, célébrera le 20e anniversaire de sa fondation dimanche, le 24, au cours d'une cérémonie à 3 heures de l'après-midi.

Erigé à la mémoire des soldats canadiens tombés à Dieppe pendant le fameux raid de 1942, le foyer est une étrange résidence spécialement conçue pour le soin des épileptiques. Dans les secteurs occupés par les patients, les portes sont remplacées par des rideaux et les escaliers par des rampes.

Situé au pied du pittoresque mont Saint-Hilaire, avec une vue splendide sur la rivière Richelieu, le Foyer fut fondé à la fin de 1943 par un industriel de Saint-Jean-Iberville, décédé il y a quelques années, M. Georges Savoy, dont le fils, le major Paul Savoy, avait péri pendant l'assaut.

A cause de son nom, le Foyer Dieppe est parfois identifié à un service aux anciens combattants. Il n'en est rien. Le foyer ne compte que peu d'anciens combattants parmi ses patients. Ce sont des épileptiques originaires de toutes les parties de la province. L'institution, dont la propriété est maintenant évaluée à près d'un million de dollars, a commencé modestement grâce à des souscriptions privées et à l'aide du ministère provincial de la Santé.

Agrandie en 1956 et, de nouveau, en 1960, la résidence héberge maintenant 140 patients, sous la surveillance du Dr Paul Lague et du Dr Bertin Vogel, les médecins attitrés du Foyer, ainsi que du Dr B.-F. Graham, de l'Institut neurologique de Montréal, qui agit à titre de consultant. Jusqu'ici, le Foyer a reçu quelque 800 patients, dont près de la moitié ont été suffisamment rétablis. Ils ont pu retourner chez eux et occuper des emplois lucratifs.

Les méthodes appliquées aux malades, établies d'après l'expérience des médecins, des infirmières et des surintendants du Foyer, ont souvent dû être improvisées, étant donné que les progrès de la médecine à l'égard de cette maladie, considérée jusqu'ici comme incurable, sont très récents.

Le président actuel du Foyer, M. Harolde Savoy, de Saint-Jean-Iberville, fils du fondateur, attribue une large part de l'élaboration de ces méthodes, au premier surintendant, le major Guy Bonhomme, décédé en 1961, dont M. Marcel Lanouette, le surintendant actuel, a pris la relève.

M. Savoy précise que l'artisanat joue un rôle important dans le rétablissement des épileptiques, parce qu'il leur apprend à se suffire à eux-mêmes. Un grand facteur de sécurité, au Foyer, provient de ce que l'on enseigna à chaque patient ce qu'il faut faire lorsqu'un autre malade subit une crise d'épilepsie.

"Le Foyer ne prétend pas suffire au traitement de tous les épileptiques du Québec, qui se comptent par milliers", explique M. Savoy. "Faute d'autres institutions capables de les accueillir, les épileptiques, ici comme ailleurs au Canada et aux Etats-Unis, sont hébergés dans des hôpitaux psychiatriques alors que, dans la plupart des cas, ils ne souffrent d'aucune maladie mentale". M. Savoy fait remarquer que le Foyer n'est malheureusement pas en mesure d'accueillir les femmes et que, même en se bornant à recevoir les hommes, il ne réussit à accepter, en moyenne, que deux nouveaux patients par mois.

AUTOUR DE LA METROPOLE

Dirigeants Lacordaire

JOLIETTE. (DNC) — M. Jacques Lauzon, de St-Gabriel-de-Brandon, vient d'être élu président de l'Association Lacordaire et Jeanne-d'Arc du diocèse de Joliette. Les autres membres du conseil sont MM. Henri Bergeron, Laurier Bellerose, Jules Arbour, Azellus Barrette, Edouard Poitras, vice-présidents; M. Claude Gingras, secrétaire; M. Laurent Barrette, trésorier; M. Romuald Barrette, secrétaire-trésorier adjoint; M. Réal Gaudet, responsable de la Jeunesse, M. Yvan Comeau, responsable des forums; Matt Talbot et Mlle Lise Lavallée, chef de bureau.

Courrier par facteur

JOLIETTE. (DNC) — Le député fédéral Louis-Joseph Pigeon annonce qu'à la suite de ses démarches, la distribution du courrier par facteur sera étendue jusqu'au domicile de 252 familles, y compris les usagers des rues Lacombe, Visitation, Papineau, Beaupied, Sainte-Julie, Boisvert et Delorimier. Ce service amélioré sera mis en vigueur aussitôt que 80 pour cent des maisons concernées seront munies d'une boîte aux lettres et que le maître de poste de Joliette aura pu remanier son personnel en conséquence. Une formule sera adressée prochainement à tous les usagers intéressés pour les informer du nouveau service.

SUBVENTIONS

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD. (G.T.) — L'Oeuvre des terrains de jeux à Beauharnois vient de recevoir du gouvernement du Québec une subvention de $500. Précédemment un montant semblable avait été versé à la petite ligue de balle au camp, de Salaberry-de-Valleyfield. D'autre part, en sa fonction de secrétaire, M. Gabriel Langevin vient de signaler "qu'à moins d'un miracle, les citoyens de Salaberry-de-Valleyfield n'auront pas leur centre sportif". Il les a avisés que le ministère de la Jeunesse déclare ne pouvoir lui procurer une subvention.

Renouvellement d'un prêt

CHATEAUGUAY CENTRE. (G.T.) — Le conseil municipal de l'agglomération de Châteauguay Centre vient de décider de renouveler pour le compte courant, un prêt temporaire, de $400,000, à un intérêt annuel de 5¾% au lieu de 5½%, tel qu'exigé par la direction supérieure de la banque Canadienne nationale. La démission de l'échevin R. Sutterlin est acceptée par les membres du conseil.

A la suite du départ de l'ingénieur de la ville, le conseil a décidé de confier la marche des prochains travaux à la firme de Lalonde, Girouard & Letendre, jusqu'à ce que la ville de Châteauguay centre se trouve un ingénieur civil, et ceci sans aucun frais, comme proposé par la firme elle-même.

Condition de l'emploi

SALABERRY - DE-VALLEYFIELD. (G.T.) — Le directeur du bureau fédéral de placement à Salaberry-de-Valleyfield indique qu'au 31 octobre, 943 hommes et 481 femmes étaient à la recherche d'un emploi. Selon M. Jacques DeSerres, il y en avait 821 et 515 le mois précédent. Par contre, à l'époque correspondante en 1962, on en comptait 1,028 hommes et 320 femmes. Le directeur note une amélioration dans les domaines de la construction et de la fabrique des tissus.

Gagnant de la Griffe d'or

SAINT-HYACINTHE (DNC) — Le journal "Le Collégien" gagne pour la deuxième année consécutive la Griffe d'or, la plus haute décoration accordée à un journal étudiant pour sa présentation et sa rédaction. "Le Collégien", organe des étudiants au Séminaire de St-Hyacinthe, a également obtenu deux trophées pour ses articles sur le monde des affaires et pour ses documents à portée sociale. M. François Grisé, son directeur depuis deux ans a été nommé vice-président de la Presse étudiante nationale. Mlle Muriel Berrier, de l'Ecole normale Marie-Rivier en a également été nommée directrice pour la région de l'Estrie.

Permis concédé

JOLIETTE. (DNC) — Le conseil municipal de Joliette ne s'objectera pas à la demande de permis sollicitée auprès de la Régie des Services publics par M. Etienne Robitaille, de St-Thomas-de-Joliette. Les autobus Gaudreault, par l'entremise de leur procureur, Me Jean-Robert Piette, avaient prié les autorités municipales de bien vouloir s'opposer à la demande de M. Robitaille. Les échevins obligeront cependant les autobus de M. Robitaille à s'arrêter à un point donné de la ville de Joliette et non pas un peu partout comme ce semble être le cas.

Projets de travaux

JOLIETTE. (DNC) — Les contribuables de Joliette ont déserté l'assemblée publique convoquée au sujet du règlement numéro 663, prévoyant un emprunt de $360,000. La somme doit servir à des améliorations exécutées sous l'empire de l'assistance aux travaux faits durant le temps de l'hiver. Il s'agit de pavages et d'égouts, dans tous les secteurs de la ville, surtout la Place Henri-Dunand, le Jardin Sainte-Thérèse et le nouveau secteur dans la paroisse du Christ-Roi. D'autre part, les autorités municipales ont différé un autre projet de travaux au montant de $476,800, pour ne pas obérer la ville.

Entente projetée

SAINT-HYACINTHE (DNC) — Les commissions scolaires de la ville et régionale à Saint-Hyacinthe n'ont pas encore conclu d'entente au sujet de la location des écoles Casavant, Fadette, Girouard et Mercier. Représentant de la commission de la ville auprès de la régionale, le maire Jacques Lafontaine poursuit les négociations en vue d'obtenir le prix proposé par les commissaires. Leurs exigences atteignent les $100,000 pour les écoles Casavant et Fadette, en plus de $1,000 pour chaque classe située dans les écoles Mercier et Girouard. Les offres de la régionale du Yamaska sont de $88,000 et $700.

DERNIER HOMMAGE A MME ROSE GIRARD

A Montréal, le 16 novembre 1963, est décédée, après une longue maladie, Madame Résimond Girard, née Rose Boivin (autrefois des Eboulements), demeurant chez sa fille Mme J.-Arthur Tremblay, 4211 rue Chapleau à Montréal. Elle était âgée de 92 ans et 5 mois.

Lui survivent: ses fils Arthur et Joachin; ses filles Mme J.-Arthur Tremblay (Rose-Anna), Mme Stanislas Tremblay (Juliette); ses gendres Mme J.-Arthur Tremblay, secrétaire et directeur de la Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée, et Stanislas Tremblay; ses brus Mme Arthur Girard (Juliette Tremblay) et Mme Joachin Girard (Valérie Vermote); ses frères Alfred, des Eboulements, Arthur et Alexis Boivin, de Montréal; ses belles-soeurs Mmes Arthur et Alexis Boivin, Mme Louis Bourgeault, Mme Amédée Boivin, Mme Jean-Baptiste Tremblay, ainsi que de nombreux petits-enfants, arrières petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu le 19 novembre 1963, en l'église de St-Louis-de-Gonzague, et la dépouille a été inhumée au cimetière de l'Est.

AVIS DE DECES

AMYOT (Emery) — A St-Etienne-de-Beauharnois, le 17 novembre 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Emery Amyot, époux de feu Clara Dagenais, demeurant au rang du 10. Et-Etienne-de-Beauharnois, père du Chanoine Frédéric Amyot, curé de la paroisse St-Esprit de Valleyfield, et de la Révérende Soeur Marie-Claire-Alma, des Soeurs Ste-Anne, à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice, à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BEAULNE (Marie-Louise) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Beaulne, fille de feu Norbert Beaulne et de feu Marie Morin de Sherbrooke, demeurant à 44 Ave Glencoe, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARIL (Octave) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 67 ans et 5 mois, est décédée Mme veuve Joseph Baril, née Octava Lafreniere, demeurant à 2411 rue Sheppard, mère bien-aimée d'Eva (Mme veuve Roland Hébert) et de Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
A. Dallaire Inc.,
2590, rue Rouen
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Juliette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Juliette Bleau, belle-soeur de Mme Georgette Bleau. Elle demeurait chez M. Jean-L. Tessier, 2331 rue Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

C HARBONNEAU (Gertrude) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Gertrude Charbonneau, fille de feu Aldéric Charbonneau et de feu Eugénie Grandger, demeurant à 1815, boul. St-Joseph est, appt 5. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Eugène) — A Drummondville, le 17 novembre 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Eugène Demers, époux de Albertine Rousseau, demeurant à 480 du Moulin. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Houle & Frères Enrg.
245, rue St-Marcel, à St-Joseph
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Drummondville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLONGCHAMPS (Clara) — Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Georges Deslongchamps, née Clara Watelet, demeurant au 965 rue Napoléon. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518 rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Jean-Baptiste P.S.S.) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'ge de 67 ans, est décédé Jean-Baptiste Desrosiers P.S.S., professeur au Séminaire de Montréal, frère du Dr J.-A. Desrosiers, ses soeurs Mme Rosario Blais (Marie-Luce), Mme P. E. Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe, Soeur Julienne du Précieux-Sang, S.S.A. La dépouille mortelle sera exposée au
Grand Séminaire
2065, Sherbrooke ouest
où il y aura une messe basse mardi soir à 9 h. 15, où la translation se fera après, à l'église Notre-Dame. Service mercredi à 9 hrs. Inhumation à la crypte du Grand Séminaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGROSEILLIERS (Marie-Cordélia) — A Howick, le 16 novembre 1963, à l'âge de 88 ans et 5 mois, est décédée après une longue maladie, Mme veuveLouis Desgroseilliers, née Marie-Cordélia Bourdeau. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 19 courant. Le convoi est parti des salons funéraires J. M. Loiselle
22, rue Picard
pour se rendre à l'église paroissiale de Howick où le service a été célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

DUCRE (Rose-Alba) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Rose-Alba Girard, épouse de Aimé Ducré, demeurant à 3468 Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria
3551, rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Léo S.) — A Labelle, le 17 novembre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé Léo S. Emond, époux de Thérèse Paquette, demeurant à 9230 St-Hubert, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie, Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Alice) — A Ville Ile-Perrot, le 17 novembre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Fréchette, née Alice Lauzon, demeurant chez son gendre M. Paul-Emile Trudel, 28 Grand Boul., Ville Ile-Perrot. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96 Boul. Perrot
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la paroisse Ste-Rose-de-Lima, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAGNON (Berthe) — A St-Hyacinthe, le 17 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Berthe Gagnon, Dr en Phonétique, demeurant au 1808 boul. St-Joseph est, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Présentation lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GAGNON (Col. J. T. Emile), O.B.E. — A l'hôpital militaire de St-Anne, le 16 novembre 1963, est décédé le col. J. T. E. Gagnon, O.B.E., époux de Hedwige Fiset, père de Maurice, Pierre et Simone (Mme Karl Lugosch). Dépouille mortelle au salon funéraire
Tees & Co. Inc.,
Service funèbre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, mardi à 9 h. a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

GILBERT (Léa) — A Montréal, le 16 novembre 1963, à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédée Mme Edmond Gilbert, née Léa Narbonne, demeurant au 3051 Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Emile)—A Montréal-Nord, le 17 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emile Gingras, voyageur de commerce, époux de Laurette Lauzon, demeurant à 11206 rue Drapeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130 Boul. Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Annette) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Omer Goulet, née Annette Desrosiers, demeurant à 5645, 3e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e Ave, Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lanoraie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Evariste) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Evariste Goulet, employé de la Banque Canadienne Nationale, époux de Marcella Beauchêne, père de Pierre et frère d'Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Pierre de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GORDON (Annie) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Sidney Gordon née Annie Mackey demeurant à 2636 Moreau, soeur de Edna Mackey Daviault. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St. Aloysius où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Henriette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 57 ans, est décédée Henriette Houle, fille de feu Joseph Houle et de feu Victorine Pépin, demeurant au 5980 rue Boyce. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805 rue Boileau,
angle Lacordaire,
8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LABRE (Alma) — A la Providence Auclair, le 18 nov. 1963, à l'âge de 75 ans est décédé Alma Biron, épouse de Léo Labre. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée,
4340 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Wilfrid) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Wilfrid Lauzon, époux de feu Clara Houde, père de Juliette (Mme Herman Cyr), Carmen (Mme Joseph Nichilo). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-desNeiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Roger) — Accidentellement à Huberdeau, le 16 novembre 1963, à l'âge de 30 ans, est décédé Roger Lavoie, époux de Rolande Brasseur, demeurant à 4541 rue St-Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth-du-Portugal, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Roger) — A Vimont, le 17 nov. 1963, à l'âge de 34 ans est décédé M. Roger Lefebvre, époux de Pauline Chateauvert demeurant à 1982 Lecavalier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 rue Henri-Bourassa, est
à 8 h. pour se rendre à l'église St-Elzéar de Laval où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de St-Tite, Comté Laviolette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE — A Verdun, le 17 novembre 1963, à l'âge de 27 ans, est décédé accidentellement Albert Lépine, fils d'Eugène Lépine et de Florina Lepage, demeurant à 385 rue Gordon. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
L. Thériault,
512 rue de l'Eglise
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALETTE (Rodolphe) — A St-Etienne-de-Beauharnois, le 17 novembre 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé subitement M. Rodolphe Malette, époux de Evéline St-Denis, demeurant au rang St-Laurent à St-Etienne-de-Beauharnois. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.
127 rue Ellice à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARANDOLA (Concetta) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Isidoro Marandola, née Concetta Carelli, mère de Mme Giovani Rossi (Lucia), Mme Gullio De'la Valle (Liliana), Mme Alfredo Monaco (Maria) Tio. Giovani, Alba. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
N. Granato
292 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Aristide) — A Rivière-des-Prairies, le 18 novembre 1963, à l'âge de 94 ans, est décédé Aristide Marchand, époux de feu Herminie Ferland, demeurant à 10085 57e Ave, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 boul. Henri-Bourassa
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Albert-Emile) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Albert-Emile Messier, époux en 1ères noces d'Amanda Fréchette et en 2èmes noces d'Eva Courchesne, demeurant à 250 Ontario est, appt. 3059. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAS (Antonio) — A Montréal-Nord, le 17 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Antonio Moras, époux de Louisa Buna, demeurant à 10145 Belleville. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pompei où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU (Alcide) — A Montréal, le 17 novembre 1963, est décédé Alcide Normandeau, époux de feu Florida Nantel, père de Mme M. Vincent (Marguerite). Dépouille mortelle exposée au salon funéraire
Clarke,
5580 ouest, Sherbrooke,
Service funèbre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-de-Neige.

PAQUETTE (Alfred) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 53 ans 1 mois, est décédé M. Alfred Paquette, époux de Rita Lévis, demeurant à 206 Delinelle. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 8 hres 15 pour se rendre à l'église St-Zotique où le service sera célébré à 8 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Olivine) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de

Heures d'affaires: **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à **9** h.

10 pages remplies de GRANDES AUBAINES

Dupuis

Etrennes ardemment désirées des adultes et des adolescents

l'ensemble complet de skis

"Arlberg" série "Olympic"

Ord. 39.95

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS

l'ensemble **29.97**

En frêne européen contreplaqué à 22 laminages. Surface plasticisée bien polie. Cadre en métal (Steel edges) parfait contrôle. Extrémités des skis à embouts métal protecteurs. Deux filets rouge et blanc fond noir, de chaque côté. Longueur des skis: 5'9 — 6'1 — 6'5 — 6'9 pieds. N.B. LES HARNAIS SONT FIXES AUX SKIS.

HARNAIS "SECURITE" EN METAL CHROME. Cables et tensions réglables. Talons-plaques caoutchoutés.

BATONS DE SKI — Tout ALUMINIUM — extra légers, extra résistants. Poignées de polythène, dragonnes en vrai cuir.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 920

un fabuleux

Bas de Noël

comprenant des articles pour toute la famille et pour votre foyer sera attribué le 20 décembre

SEREZ-VOUS L'HEUREUX GAGNANT ?

PANTALONS DE SKI EXTENSIBLES

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS

5.54

FILLETTES 7 à 14 ans

NYLON ELASTIQUE EN NOIR SEULEMENT. Accordant pleine liberté de mouvements. Idéal est ce modèle à la marche, spectacles sportifs et surtout pour les débuts au ski. Glissière sur le côté, les jambes ajustées. Poche.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 h. du matin

VI. 2-6171

Bottines de ski

pour hommes ou dames, tout cuir semelle de caoutchouc

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS

la paire **17.97**

- Fabrication canadienne soignée pour madame, cuir noir, garniture blanche 5 à 10 avec ½ — pour monsieur, cuir noir garniture bleue, 7 à 12 avec ½
- Intérieur à doublure de cuir et coussiné de caoutchouc-mousse
- le dessus fini croisé
- lacage sur oeillets à l'intérieur — agrafes à l'extérieur
- langue coussinée caoutchouc-mousse —
- semelles en caoutchouc antidérapant.

DUPUIS—MEZZANINE RAYON 920

JUPES DROITES
petite — 8 à 20
ordinaire — 10 à 20
longue — 12 à 20
Ord. 10.99
AUBAINE 4 JOURS **8.88**

JUPES 38 à 46
pour personne de taille forte
Ord. 12.99
AUBAINE 4 JOURS **9.88**

Jupes proportionnées

Le style classique et tailleur en worsted de laine très souple. • noir • gris • brun. Pli double de marche à l'arrière-jupe au bas. Coupe parfaite.

Jupes grandes tailles

38 à 46. Worsted de laine souple en • gris • noir • brun. Une qualité supérieure doublure soyeuse. Pli de marche arrière.

Pantalons proportionnés

Fin worsted de laine très doux en noir • gris • brun. Belle coupe aux jambes fuselées très amincissantes. Glissière sur le côté.

Pantalons grandes tailles

Worsted de laine souple facile à presser et conservant son pli. Noir • gris ou brun. Avec poches, jambes plus étroites du bas.

Jaquettes de ski "dames"

Tout en nylon: • bleu pâle • blanc • jaune • rouge • or • vert • bleu moyen • brun • tan. Ces nuances REVERSIBLES, un côté est uni, l'autre côté piqûres matelassées, entre-doublure isolante. CAPUCHON A MEME.

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS **14.99**

Pantalons de ski "dames"

"PROPORTIONNES, en tissu synthétique élastique moulant parfaitement sans gêner. Ceinture à reliefs caoutchouc. Glissières de côté, sous-pieds élastiques, • noir • vert • marine • brun • rouge • beige • bleu pâle • bleu moyen. Taille courte: 10 à 18; moyenne: 10 à 20; grande: 12 à 20. Ord. 19.99

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS, chacun **14.99**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 450

Vestes de ski "garçons"

NYLON MATELASSE en • noir • rouge • vert forêt • bleu royal. Intérieur lisse et chaude entre-doublure. Capuchon enroulé. Glissière. Poignets tricot, 2 poches à glissière, cordonnet coulissé. 6 à 18 (24 à 36). Ord. 12.98

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS, chacune **8.98**

Pantalons extensibles *pour les skieurs*

"Continental" les côtés de taille avec patte s'allongeant à volonté. 2 poches, sur glissière. Sous-pieds élastiques. TEXTURE ELASTIQUE DE HAUT EN BAS. MELANGE: VISCOSE/ACETATE/NYLON. • noir seulement.

garçons 8 à 18 ans	jeunes gens ceinture 28 à 34
7.98	9.98

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660

Pantalons extensibles "dames"

Nylon à mélange viscose s'étirant verticalement. Belle confection. Sous-pieds élastiques amovibles. Glissière sur le côté. Noir ou brun, pour tailles: 8 à 18. Ord. 8.99

AUBAINE 4 JOURS DUPUIS **7.19**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

Pantalons proportionnés
Ordinaire 10 à 20
Petite 8 à 18
Grande 12 à 20
Ord. 12.99
AUBAINE 4 JOURS DUPUIS **9.88**

Pantalons 38 à 44
Fortes tailles
coupe étudiée
Ord. 14.99
AUBAINE 4 JOURS DUPUIS **11.88**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS *Dupuis Frères* **865 est, rue STE-CATHERINE MONTREAL** COMMANDES TELEPHONIQUES **VI. 2-6171** AUTRES APPELS **VI. 2-5151**

Le cardinal Léger aurait demandé à Paul VI de lui retirer l[illegible] se consacrer aux lépreux

Y.PAINAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

ROME (par té[illegible] informées, le card[illegible] nièrement deux gestes sensationnels :

— il aurait demandé à Paul VI de lui retirer la pourpre cardinalice et lui permettre de s'en aller en Afrique, comme aumônier dans une léproserie;

— Il aurait remis au Saint-Père l'équivalent de $25,000 en ornements épiscopaux, tels que croix pectorale et anneau, pour ses oeuvres de miséricorde temporelle (ces articles sont ordinairement offerts par divers donateurs).

Au Collège canadien

Vendredi soir dernier, le cardinal Léger a prononcé une conférence impromptu devant les prêtres-étudiants qui résident au Collège canadien.

Quelque part dans son allocution, le cardinal aurait clairement laissé entendre qu'il a proposé au pape Paul VI de lui retirer la pourpre cardinalice et lui permettre d'aller en Afrique, comme aumônier d'une léproserie.

[illegible] cardinal Léger n'a pas précisé, aux dires des trois [illegible] m'ont rapporté ces paroles, si Paul VI a refusé [illegible] ou s'il a réservé sa réponse pour plus tard.

[illegible] ovembre dernier, le cardinal avait dit avec émotion, à l'émission de télévision "L'heure du concile" qu'il souhaitait terminer ses jours comme aumônier dans une de ses léproseries. Cette confidence publique rend encore plus plausible l'information relatée plus haut.

On sait que le cardinal Léger a pris charge, l'an dernier, de quatre léproseries africaines, grâce à l'argent recueilli au cours de la campagne "Fame Pereo" qui se tient à Montréal, depuis deux ans, durant le carême.

Du 6 décembre prochain au 6 janvier, il se rendra en Afrique pour inaugurer trois de ces léproseries.

Le cardinal Léger qui est âgé de 59 ans, archevêque de Montréal depuis 13 ans et cardinal depuis 11 ans, a déjà été missionnaire au Japon de 1933 à 1939, où il a fondé un séminaire à Foukouoka.

Le cardinal Cushing, de Boston, a aussi offert sa démission à quelques reprises afin de partir comme missionnaire en Amérique latine, mais chaque fois le pape l'avait refusée.

Un geste logique

Quant au don fait au pape, il est en quelque sorte une suite logique à l'intervention que le cardinal Léger faisait au concile, il y a plus d'un mois, en faveur du retour de l'Eglise à la pauvreté et à l'humilité. A cette occasion, il avait dénoncé les insignes, les ornements, les titres et un certain apparât traditionnel qui font souvent obstacle dans le ministère pastoral et l'action évangélique.

Ces paroles et son geste sont aussi conformes aux propos qu'il tenait, il y a dix jours, devant le représentant de La Presse, à savoir que l'esprit du concile en est un de pauvreté et de dépouillement. Il avait même ajouté : "Le temps des parures et de la cape d'hermine est fini".

Par ce geste de dépouillement, le cardinal est peut-être le premier à donner suite à l'appel de l'évêque auxiliaire de Rio de Janeiro, Mgr Helder Pessoa Camara, qui a invité la hiérarchie catholique à abandonner ses bijoux, ses limousines et ses titres, suggérant même que dans un geste spectaculaire, à la fin du concile, tous les évêques remettent au pape leur crosse et croix pectorale d'or ou d'argent et leurs anneaux pour recevoir en échange une croix de bois.

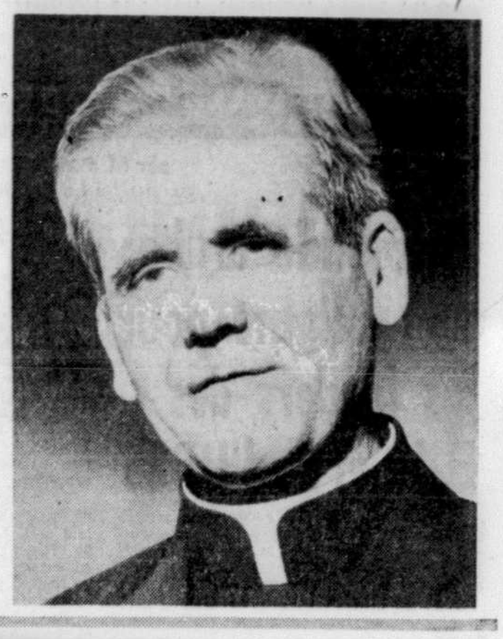

Kennedy invite le peuple cubain à renverser Castro

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ Montréal, mardi 19 novembre 1963 / sainte Elisabeth de Hongrie, veuve.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 80e ANNEE. No 31 • 4 CAHIERS • 64 PAGES

WASHINGTON. (PA, UPI, PC) — Le président Kennedy a pratiquement invité le peuple cubain à renverser le régime de Fidel Castro et a promis l'aide des Etats-Unis aux Cubains s'ils le font.

Dans un important discours de politique étrangère prononcé hier soir devant l'Association de la presse interaméricaine, le chef de la Maison blanche a aussi promis que les Américains interviendraient pour empêcher toute tentative communiste de s'emparer du pouvoir dans un pays quelconque de l'hémisphère occidental.

M. Kennedy, qui parlait à Miami Beach, en Floride, a déclaré que les Etats-Unis sont disposés à aider les Cubains à établir un gouvernement progressiste sans qu'ils aient à craindre le retour à un système politique et économique du type Batista.

Le président a consacré la majeure partie de son discours, l'un des cinq qu'il a prononcés hier à Miami et à Tampa, à la situation cubaine et aux problèmes de l'Amérique latine.

Tout deviendrait possible . . .

Aucune coopération n'est possible avec Cuba, a-t-il dit, tant que cette île des Antilles sera "la victime de l'impérialisme étranger, l'instrument de la politique d'autres puissances et une arme de subversion dirigée par des puissances extérieures contre les autres républiques américaines".

Mais si la situation était différente, "tout deviendrait possible".

Une fois cette barrière éliminée, nous serions disposés à travailler avec le peuple cubain dans la poursuite de ces objectifs progressistes qui, il y a quelques années seulement, ont suscité l'espoir des Cubains et la sympathie de bien des gens dans tout l'hémisphère," a poursuivi Kennedy.

Voir KENNEDY en page 2

L'URSS ne votera pas en faveur de la dénucléarisation de l'Amérique latine

NATIONS-UNIES, N.Y. (UPI, PA) — Les délégations de l'URSS et des autres pays communistes à l'ONU ont annoncé qu'elle ne voteront pas en faveur d'un projet de résolution en vue de déclarer l'Amérique latine zone dénucléarisée. Elles ont allégué que les Etats-Unis n'entendent pas se conformer aux dispositions de la résolution.

En agissant ainsi, les délégations des pays communistes accordent leur appui entier à la demande de Fidel Castro pour l'exclusion des armes nucléaires américaines de la zone du canal de Panama, de Porto-Rico et de la base navale de Guantanamo, à Cuba.

Tout comme Cuba, les dix délégations communistes à l'ONU s'abstiendraient au cours du vote sur le projet de résolution.

Le chef de la délégation soviétique, M. Fedorenko, a déclaré que l'URSS désire la création de zones dénucléarisées. Il a cité à l'appui de son affirmation les propositions de son pays en vue de la création de telles zones en Europe centrale, en Europe septentrionale, en Afrique et dans la région de la Méditerranée. La création d'une zone dénucléarisée en Amérique latine, a ajouté M. Fedorenko, dépend de la volonté des puissances nucléaires de respecter le statut de la ré-

Voir L'URSS en page 2

L'Ontario veut porter l'âge du vote à 18 ans

TORONTO. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a annoncé aujourd'hui qu'environ 250,000 jeunes gens âgés de 18 à 21 ans pourront probablement voter lors des prochaines élections provinciales.

"J'ai l'intention d'amender la loi des élections avant le prochain scrutin et je suis bien décidé à prendre en considération la possibilité de réduire l'âge minimum pour voter", a dit le premier ministre au cours d'une interview.

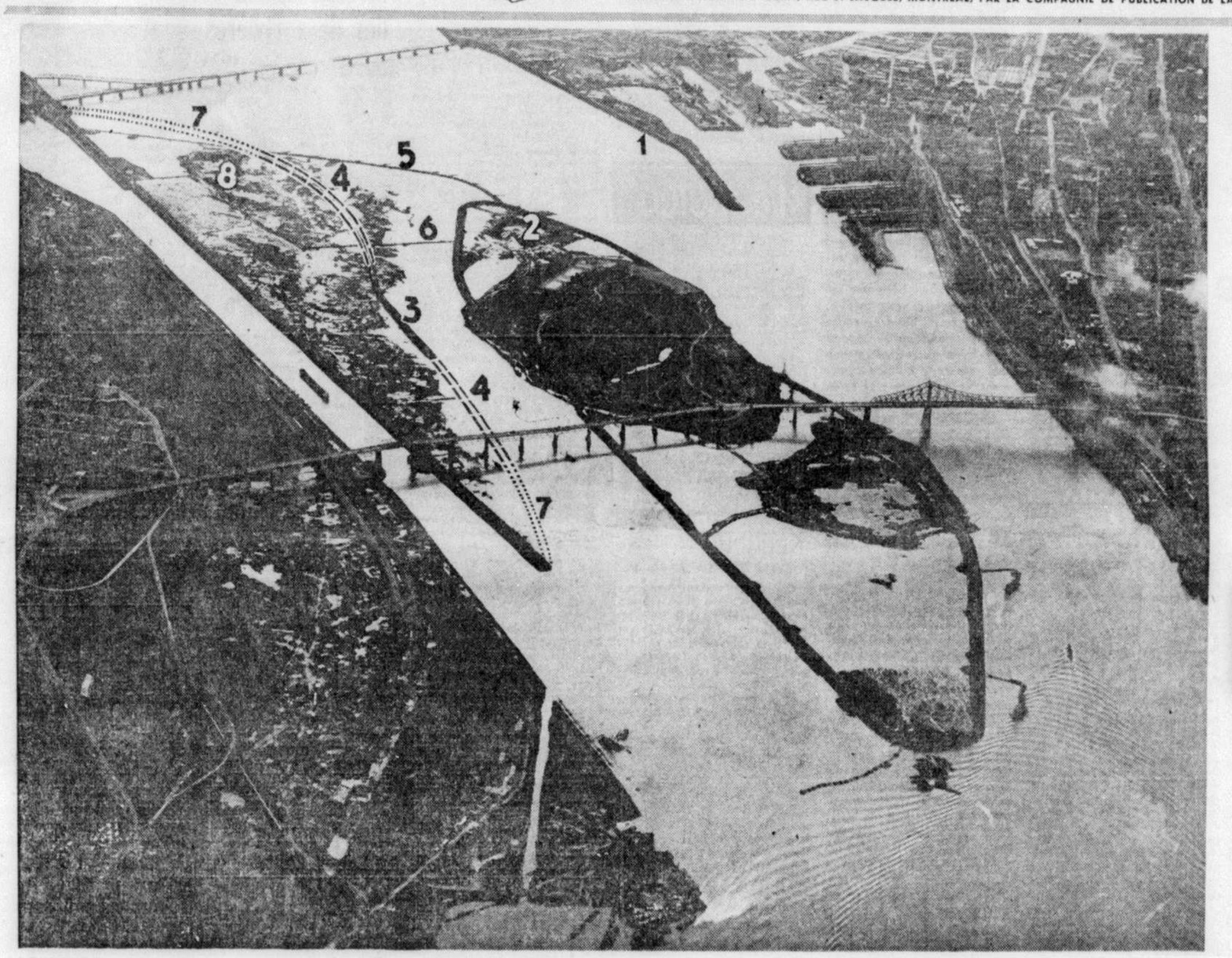

LE TERRAIN DE L'EXPO VU DE 5,000 PIEDS DANS LES AIRS — En haut au centre, la Pointe Saint-Charles et la jetée Mackay (1) d'où partira le nouveau pont-tunnel annoncé par M. Pierre Laporte, ministre provincial des Affaires municipales. Le pont conduira tout d'abord à l'île Verte (2) que l'on est en train d'incorporer à Sainte-Hélène. Le 15 décembre prochain, le contour de la nouvelle île Notre-Dame, à gauche, sera presque aux trois quarts terminé. Le mur de soutènement (3) se prolongera (4) à l'est, de 3,000 pieds jusqu'à l'est du pont Jacques-Cartier et, à l'ouest, de 4,500 pieds jusqu'à l'ouest du batardeau A (5). Entre celui-ci et le batardeau B (6), le Saint-Laurent doit être asséché et creusé par déroctage. Les parties des batardeaux au nord du mur de soutènement (1,440 pieds sur 4,925 pour A, et 735 sur 1,335 pour B, seront détruites en décembre. Le parachèvement du tracé (7), au pont Victoria et à l'entrée de la Voie maritime, se fera au printemps. Pour ces travaux, confiés à la Cie Miron Ltée, l'île Moffat (8) a été transformée en carrière. Au milieu du fleuve, la future île Ste-Hélène, pour le moment encore presque autant d'eau que de terre. Photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Pour l'Expo: un autre pont-tunnel

par Claude GENDRON

La région de Montréal sera dotée d'un deuxième pont-tunnel pour l'Exposition internationale de 1967, a révélé, hier, le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte.

Parlant devant un groupe de personnalités de Boucherville, M. Laporte soulignait alors l'importance qu'aura, une fois terminé, le réseau routier de la rive sud, en face de Montréal.

"Nous aurons bientôt un pont qui reliera l'île de Montréal à l'île Verte (la nouvelle île Ste-Hélène), puis un tunnel qui mènera jusqu'à la rive sud", a déclaré le ministre.

Aux journalistes qui l'interrogeaient à ce sujet, M. Laporte a précisé que le projet de pont était bel et bien à l'étude et qu'on y voyait déjà assez clair, mais qu'on en était encore aux préliminaires, en ce qui concerne le tunnel.

M. Laporte n'a pas donné plus de précisions, n'avançant même aucun chiffre quant au coût des ouvrages. "La Corporation de l'Expo, dit-il, pourrait plus aisément fournir ces renseignements si les études sont suffisamment avancées".

Le pont, croit-on cependant, serait situé à la hauteur de la rue University. Il enjamberait la jetée Mackay. On se demande s'il aboutira à l'île Verte plutôt qu'à la nouvelle île Notre-Dame. Puis, le tunnel passera sous la voie maritime pour rejoindre le réseau routier de la rive sud.

Celui-ci comprend la route No 3, la route transcanadienne, le boulevard Taschereau, la route No 9, ainsi qu'une voie de ceinture à l'arrière des municipalités. "Ce sera, de dire le député de Chambly, le réseau routier le plus au point de la province".

Les travaux avancent

par Raymond GRENIER

Près des trois quarts du mur de soutènement déterminant le tracé de la nouvelle île Notre-Dame seront terminés le 15 décembre prochain.

Déjà l'on peut voir une partie de ce mur s'allonger, à l'est de l'île Moffat, transformée en carrière, en direction du pont Jacques-Cartier, ainsi que deux batardeaux transversaux reliant temporairement cette future moitié (310 acres) du terrain de l'Expo 67 à l'île Sainte-Hélène.

Les travaux se poursuivent jour et nuit.

En exécution d'un premier marché, la Cie Miron Ltée doit construire un mur de soutènement de 3,000 pieds environ depuis les terres émergées en aval du deuxième batardeau actuel jusqu'à un point situé un peu à l'est du pont Jacques-Cartier.

Une distance de 735 pieds sera maintenue entre le mur de soutènement de Notre-Dame et le nouveau tracé de l'île Sainte-Hélène.

La Cie Miron Ltée, l'une des entreprises qui ont fait la Voie maritime, a commencé ses travaux le 7 octobre dernier.

En même temps qu'elle construit le tronçon oriental du mur de soutènement, elle a mis en place deux batardeaux temporaires pour pouvoir effectuer les travaux prévus par un deuxième contrat.

Celui-ci exige la construction du tronçon ouest du mur de soutènement, d'une longueur de 4,500 pieds, ainsi que des travaux de déroctage — entre Notre-Dame et Sainte-Hélène, d'une part, et entre les deux nouveaux batardeaux, d'autre part — travaux assez considérables pour que tout le volume d'eau qui passait auparavant en toute saison au sud des îles Verte et Sainte-Hélène, y compris les eaux qui entouraient et inondaient l'île Moffat et les bas-fonds voisins, puisse désormais être canalisé entre

Voir TRAVAUX en page 2

Fisher aux Communes: les lamentations du Québec vous empêchent-elles d'agir?

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate de Port-Arthur, M. Douglas Fisher, a déclaré, hier, que le Canada ignorera ce qu'est l'égalité dans le domaine de l'enseignement tant que le Québec refusera de participer à un programme national de l'éducation.

L'ancien instituteur de high school a fait cette observation alors que les Communes poursuivaient le débat sur le bill gouvernemental destiné à accroître les subventions qu'accorde le gouvernement fédéral aux provinces, en vertu de la loi sur la formation technique et professionnelle, dans le cadre d'un programme de plusieurs millions de dollars, instauré en 1960 par l'ancien gouvernement conservateur.

M. Fisher a ajouté que le Québec, comme plusieurs autres provinces a "grand besoin de modifier son système d'éducation", et qu'il ne voit pas que cette province puisse y parvenir en s'opposant "au désir et à la tendance de tout le reste du pays".

On sait que le député, célèbre pour son franc parler, a soutenu, un mémoire présenté, au gouvernement, la semaine dernière, par la Fédération canadienne des instituteurs, qui réclame la tenue d'une conférence nationale pour corriger le décalage qui existe aujourd'hui entre les divers systèmes provinciaux d'éducation.

"Il est urgent qu'on accorde des possibilités égales à tous ceux qui désirent s'instruire, quelle que soit la région qu'ils habitent, et nous n'y parviendrons jamais tant que le Québec dira non ou se tiendra à l'écart en soutenant que les neuf autres provinces devraient adopter la même attitude qu'elle", a déclaré M. Fisher.

Pourquoi Ottawa hésite-t-il ?

M. Fisher a voulu savoir des ministériels si c'est l'intention du gouvernement d'instaurer un programme national ou si au contraire, il s'en tiendra aux mesures actuelles, qu'il juge pour sa part "limitées et à court terme".

"Ce que je désire savoir, c'est ceci : sont-ce les cris, les lamentations et les rugissements du Québec devant un tel programme, qui empêchent le gouvernement de mettre de l'avant un tel programme à long terme ?" M. Fisher s'est dit convaincu que les anglophones, eux, souhaitent que se réalise une telle entreprise dans l'éducation.

Pas d'école pour les chômeurs

Après avoir prétendu que les

Voir FISHER en page 2

AUJOURD'HUI

PRQ
M. Marcel Chaput commence un second jeûne (page 2)
JUSTICE
"La vague de crimes crée un véritable état d'urgence" : le juge Wagner (page 3)
CONFERENCE FISCALE
Onze premiers ministres à l'affût d'un milliard (page 23)
FORCE-H
M. McNamara : la force nucléaire américaine ne peut régler tous les problèmes (page 33).
OCDE
M. Ball prône l'interdépendance économique des nations occidentales (page 33)

SOMMAIRE

Annonces classées / 44 à 51
Bandes dessinées / 52
Courrier de Pauline / 26
Décès, Naissances, etc. / 53
Editorial / 4
Finance / 36 à 38
Horoscope / 32
Immeuble / 6
Les patrons / 49, 50
Les Tribunaux / 9
Loisirs et récréation / 29
Mots croisés / 49
Nouv. internationales/18, 21, 33
Radio et Télévision / 14
Sciences / 52
Session fédérale / 23, 30
Spectacles et Concerts / 34, 35
Sports / 40 à 43
Sur les quais / 17
Vie féminine / 24 à 28
Vie mondaine / 25
Vie syndicale / 12
Votre médecin / 15

LA MÉTÉO

SOLEIL, PLUS FRAIS
MIN. : 30 — MAX. : 40

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

Les jeunes et les aînés

La génération qui a maté le duplessisme et déclenché l'explosion québecoise semble courir un grand danger dont les conséquences, qui ne paraissent peut-être pas tellement menaçantes aujourd'hui, risquent quand même d'être douloureuses.

Elle risque, cette génération, de s'aliéner la jeunesse québecoise, c'est-à-dire ses propres enfants, au moment précis où elle accède elle-même au pouvoir.

Nos "révolutionnaires pacifiques" semblent poursuivis par un fantôme nommé Duplessis. A les observer, quelquefois, on se demande s'ils ne redoutent pas constamment de le rencontrer, bien vivant, au tournant d'une rue.

Mais la jeunesse ne peut pas comprendre cette hantise d'un homme qu'elle n'a pas connu, qui ne signifie absolument rien pour elle, sauf qu'elle en entend parler et que ses pères portent encore les cicatrices psychiques du combat qu'ils lui ont livré, un

Voir DEMOCRATIE en page 2

Loteries: Ottawa s'adoucit

OTTAWA. (DNC) — La légalisation des loteries semble aujourd'hui possible, alors qu'Ottawa refusait d'en entendre parler, il y a peu de temps encore.

Interrogé aux Communes à ce sujet hier, le ministre de la Justice s'est refusé à toute promesse, mais il a laissé poindre un certain espoir.

Puisque le sujet est à l'ordre du jour de la conférence fédérale-provinciale, a-t-il répondu au néo-démocrate Barry Mather qui l'interrogeait, il serait prématuré de ma part de faire quelque déclaration que ce soit.

Je crois, a ajouté le ministre, que le gouvernement fédéral a le devoir d'écouter les propos des provinces à ce sujet et de déterminer ensuite la ligne de conduite à suivre.

Si pauvre qu'elle soit, cette réponse est toutefois plus prometteuse que celles entendues jusqu'à présent, soit un "non" catégorique de tous les gouvernements depuis 1930 et même avant.

Ajoutons que la réponse suit de très près une discussion qui s'est déroulée aux Communes, à propos de l'étude d'un projet de loi du député de Ste-Marie, M. Georges Valade, avocat de longue date des loteries provinciales.

Etudié tout récemment, le projet de loi de M. Valade n'a suscité aucune objection.

Les 60 jours ? A moins que ce soit la semaine des 4 jeudis . . .

VU DE WASHINGTON

par M. P. Dean
exclusif à La Presse

Le monde arabe: une énigme pour les leaders des E.-U. et de l'URSS

Le monde arabe est beaucoup trop compliqué pour que les dirigeants américains et russes, plus ou moins naïfs, le comprennent. En 1958, les Américains accordaient leur appui au général Nuri, premier ministre de l'Iraq.

Mais les Russes haïssaient Nuri parce qu'il avait emprisonné tous les leaders communistes de son pays. Un peu plus tard, Kassem renversait Nuri et les Russes se réjouissaient. Les Américains débarquaient des troupes à Beyrouth, au cas où Kassem eût tenté d'envahir la Jordanie. Nasser proclamait que Kassem était son frère.

Dans un très bref délai les Russes se mirent à vociférer contre Kassem parce que lui aussi passait son temps à mettre des communistes en prison.

Utilisant une rébellion à Mossoul comme prétexte, Kassem fit massacrer un grand nombre de communistes. Mais il traita de la même façon les sectaires iraquiens amis de Nasser. Par conséquent, Nasser (qui a rempli ses prisons de communistes) et Moscou se mirent tous deux à accuser Kassem.

Des admirateurs de Kassem

Les Américains, qui n'aimaient pas Nasser et le soupçonnaient de communisme — malgré le fait qu'il persécute les communistes — devinrent pendant un certain temps de grands admirateurs de Kassem. Mais subitement, il se lance dans le socialisme et les grandes sociétés pétrolières, avec lesquelles il avait fait de bonnes affaires, se mettent à crier sur tous les toits qu'il allait ruiner l'Iraq et jouer un fort mauvais tour au Koweit.

Le gouvernement Kassem est renversé et on assiste tout à coup au curieux spectacle d'un choeur russo-égypto-américain qui entonne des "hosannah !"

Moscou chantait les louanges des adversaires victorieux de Kassem. La radio du Caire se réjouissait de la mort du "tyran" et déclarait qu'il avait été tué avec trop de compassion. Pendant ce temps, Washington se félicitait de la nouvelle période de stabilité qui commençait pour l'Iraq.

Tout à coup, Washington s'aperçut que les nouveaux chefs iraquiens étaient trop nassséristes. Nasser trouva qu'ils étaient trop antinassériens et Moscou constata que les communistes iraquiens continuaient à se faire assommer.

Puis il y eut des variations. Du point de vue moscovite, le colonel Untel était "bien" en ce qui concerne le communisme, mais beaucoup trop malléable entre les mains des compagnies pétrolières.

Le même colonel, aux yeux de Nasser, était un bon champion de l'unité arabe, mais pas du tout prêt à partager les richesses pétrolifères de l'Iraq avec les autres pays de l'Arabie; par conséquent, les troupes égyptiennes demeuraient au Koweit, y protégeant, soit dit en passant, les intérêts des compagnies pétrolières occidentales.

Pan ! Le régime de l'Iraq se fait renverser et "re-renverser", trois fois de suite en moins d'une semaine ce mois-ci. Le département d'Etat dans la confusion la plus complète, ne sait plus quoi dire. Il est content du fait que le régime victorieux aujourd'hui est plus à droite que son prédécesseur, mais c'est un régime pro-Nasser.

Est-ce une bonne ou une mauvaise chose ?

Qui a raison ?

Moscou chante de nouveau les louanges des Iraquiens victorieux et condamne le parti précédent pour son anticommunisme. Alors quoi, un régime iraquien raisonnable de droite, pro-Nasser, anticommuniste, appuyé par Moscou, pour l'unité arabe avec l'Egypte mais non pour l'unité avec la Syrie, convoitant le Koweit, et s'opposant à l'intervention égyptienne au Yémen ?

Qui a raison, demandait un journaliste, pendant une séance d'information confidentielle au département d'Etat ? "Nasser, lui répondit-on, mais pour l'amour de Dieu n'écrivez pas mon nom dans votre article." En quoi Nasser a-t-il raison ? "Cela dépend de quoi nous parlons", répondit le diplomate.

Le public américain n'a pas encore compris à fond. Mais le département d'Etat commence à comprendre que les nouveaux phys, et les pays arabes en particulier, ne peuvent jamais être codifiés, classés. On ne peut leur donner des structures occidentales ou présumer qu'ils sont fermement pour ou contre quelqu'un.

Surtout, il ne faut pas essayer de les juger selon des normes européennes ou américaines, ou russes comme le fait Moscou.

Nouveau jeûne de Chaput

par Teddy CHEVALOT

M. Marcel Chaput, chef du Parti républicain du Québec, s'est remis au jeûne intégral depuis hier soir, à 5 h. C'est, en l'espace de quatre mois, la deuxième grève de la faim que pratique le chef indépendantiste, et son but est de toujours renflouer la caisse de son parti.

Mais cette fois-ci son objectif financier sera moins ambitieux que celui de juillet, puisque le chef indépendantiste, au lieu de chercher à obtenir du public $100,000, n'en réclamera seulement que $50,000.

M. Marcel Chaput, au cours de sa conférence de presse, donnée dans ce qui sera d'ici peu l'ex-permanence de son parti, a, une nouvelle fois tenu à démentir, avec force, les propos de certains journalistes, propos qu'il a qualifié de "rumeurs non fondées et malveillantes".

C'est ainsi qu'il s'en est pris à certains articles de LA PRESSE, qui annonçaient, "avec fracas, a-t-il dit, et une publicité plus que tapageuse, la débandade du PRQ, faute de fonds et parce que les sympathisants séparatistes du PRQ se trouvaient en désaccord avec leur chef".

"Bien que, a-t-il dit, sa caisse soit encore dégarnie d'argent liquide et immédiatement utilisable, le PRQ se trouve aujourd'hui dans une situation financière de beaucoup meilleure que celle de juillet dernier, puisqu'à l'exception des opérations courantes, il n'a pas de dettes et que dans un mois ou deux les renouvellements de cotisation lui apporteront des revenus."

Premier jeûne

On se rappelle que le 8 juillet, à la surprise de tous, et malgré l'opposition de plusieurs responsables du PRQ, M. Marcel Chaput avait annoncé qu'il commençait, le jour même, une grève de la faim jusqu'à ce que son parti reçoive du public la somme de $100,000, somme qu'il estimait nécessaire pour continuer la lutte en faveur de l'indépendance dans le Québec.

Critiqué même par certains de ses plus chauds partisans, le chef indépendantiste n'en avait pas moins tenu à son idée. Il s'enferma dans la permanence de son parti, et n'en sortit qu'une fois son objectif atteint.

Pour prouver le sérieux de son jeûne, M. Marcel Chaput avait loué les services d'un gardien qui était chargé de le suivre dans tous ses déplacements et de veiller à la stricte observance de cette grève de la faim.

Commencé au pain et à l'eau, continué à l'eau pure, ce jeûne se termina, sur ordre des médecins, au jus d'orange.

Néanmoins, le 8 août, il s'achevait, à 7 heures du soir, avec l'addition d'un chèque postdaté de $9,000 apporté par une dame de Montréal. L'objectif était atteint. En 33 jours, le PRQ avait récolté la somme de $100,000 donnée en argent, en titres immobiliers, en tableaux et en chèques postdatés.

Que reste-t-il de cette somme et comment a-t-elle été utilisée ? "L'explication est très simple, déclare M. Chaput. A la fin du jeûne, au moins la moitié de cette somme était déjà engagée à payer l'activité des huit premiers mois et au moins un quart avait été versé sous une forme inutilisable, soit titres sur terrains et chèques postdatés. Il ne restait donc en argent qu'environ $25,000".

Le nouveau jeûne

En annonçant son nouveau jeûne, le chef indépendantiste a déclaré : "En tant que chef du Parti républicain du Québec, et afin de poursuivre la grande lutte de l'indépendance, j'ai décidé de me remettre immédiatement à jeûner. Mon régime : uniquement de l'eau, à volonté. Après la vingtième journée, comme la dernière fois, un verre de jus d'orange par jour. Pendant ce temps, comme pour le jeûne précédent, j'habiterai au secrétariat du PRQ. L'authenticité de mon jeûne sera encore vérifiée par un garde qui ne me quittera pas."

Toutefois, à la différence du premier jeûne, M. Chaput ne restera pas enfermé dans la permanence du parti. Au contraire, il profitera de cette grève de la faim pour se promener dans les six villes importantes du Québec, soit Montréal, Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke et Hull, afin de propager tant l'idée de l'indépendantisme que la vente de ses "obligations" du fonds de l'indépendance.

Dès demain, il sera l'invité de la jeune Chambre de commerce, au Cap-de-la-Madeleine, et il y prononcera un discours à l'occasion d'un banquet qui y sera donné.

Dans un long communiqué de presse, M. Marcel Chaput a déclaré que son parti dépensait, par année, la somme de $125,000, que sa caisse se trouvait temporairement vide, et que d'ici le 17 décembre, "pour amorcer le travail de sa deuxième année d'existence", il avait besoin de $50,000 versés entièrement au Fonds de l'indépendance.

"Mais, a-t-il ajouté, devant l'insouciance de la bourgeoisie canadienne-française, le Parti républicain doit recourir encore à un moyen radical, tant pour obtenir cette somme que pour lancer dans le public le Fonds de l'indépendance". D'où sa décision de repartir une deuxième grève de la faim jusqu'à ce que cette somme soit entièrement souscrite par le peuple.

Après avoir annoncé que son parti comprenait 3,200 membres, et que son Fonds de l'indépendance avait déjà recueilli entre $3,000 et $4,000, le chef indépendantiste s'en est pris "au manque de solidarité des séparatistes" ainsi qu'à "l'ingratitude de la bourgeoisie canadienne-française qui, d'une "conscience tranquille, reçoit sans donner... profite sans aider".

En terminant sa conférence, M. Chaput a expliqué son geste en déclarant : "On ne fait pas l'indépendance en la souhaitant, et je préfère la violence morale du jeûne à la violence physique des armes... pour l'indépendance de mon peuple, j'aime mieux mourir au combat que de rêver paisiblement à une libération qui d'elle-même ne viendra jamais."

On se souvient que lors de son premier jeûne, M. Marcel Chaput avait perdu une trentaine de livres, son poids étant passé de 245 livres à quelque 211. Depuis, il a repris son ancien poids.

L'Algérie et le Maroc acceptent l'arbitrage

ADDIS-ABEBA. (AFP, Reuter) — Contre toute attente et à la satisfaction réciproque, semble-t-il, de l'Algérie et du Maroc, la conférence d'Addis-Abéba, qui réunissait depuis vendredi dernier, dans la capitale éthiopienne, les ministres des Affaires étrangères de 32 Etats africains, a pris fin hier soir (soit un jour avant le délai fixé), après avoir décidé la création d'une commission chargée d'arbitrer le conflit frontalier algéro-marocain.

Au cours des discours qu'ils ont prononcés à la séance de clôture du conseil ministériel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les ministres marocain et algérien des Affaires étrangères ont tous deux donné à l'assemblée l'assurance de leur volonté commune de travailler ensemble à l'unité de l'Afrique. Tous deux ont déclaré que leurs gouvernements faciliteraient la tâche de la commission désignée par le conseil de l'OUA.

L'esprit sert à tout, mais il ne mène à rien.

Attribué à Talleyrand, au Prince Ch. de Ligne, etc.

Nouveau contrat avec Radio-Canada

OTTAWA, (DNC) — Le vice-président aux affaires sociales de la Société Radio-Canada, M. R.C. Fraser, annonce que la Société et la presque totalité de ses stations affiliées des réseaux français et anglais ont signé un contrat d'affiliation de deux ans.

"La Société se félicite de la coopération dont ses stations affiliées ont fait preuve, a dit M. Fraser. Il n'y eut aucun problème majeur au cours des négociations, et ceux qi se sont présentés ont été réglés à l'amiable".

L'entente, pour une autre période de deux ans, jusqu'au 30 septembre 1965, définit la nature des relations entre la Société Radio-Canada et ses stations affiliées d'un littoral à l'autre, y compris les périodes de temps réservées pour les émissions de réseau à chaque station. L'entente, sensiblement la même que celle qui existait déjà, prévoit 36 heures et demie par semaine d'émissions de réseau. Par ailleurs, la Société met 50 heures d'émissions à la disposition des stations et plusieurs d'entre elles acceptent plus que le minimum prévu.

Les conditions, dans leurs grandes lignes, ont été acceptées au cours de réunions du comité consultatif du réseau de télévision de la Société. Le comité comprend des représentants des stations affiliées et de la Société et se réunit environ quatre fois l'an. Une réunion générale de tous les affiliés et de la société a lieu annuellement.

Sept contrats d'affiliation, à cause de circonstances spéciales, n'ont pas encore été réglés, mais ces ententes ne représentent pas de difficulté majeure, a dit M. Fraser.

"Par exemple, la signature d'une entente avec les postes de Québec et de St-Jean, Terre-Neuve, a été retardée à cause de l'imminence de l'installation de stations de Radio-Canada dans ces deux régions. Ces deux stations seront naturellement touchées lorsque celles que projette la Société entreront en ondes.

Le réseau français de télévision de Radio-Canada comprend 31 stations et stations réémettrices, y compris neuf stations privées affiliées et leurs satellites. Le réseau anglais compte 123 stations et stations réémettrices, y compris 37 stations privées affiliées et leurs satellites.

Les contrats d'affiliation ont été déposés au bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, en conformité des règlements de cet organisme.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

combat qui reste, aux yeux des jeunes, entouré de mystère et de prestige, mais qui leur apparaît aussi comme un rêve du passé.

Or, comme les plus âgés le savent bien, le duplessisme est maté, mais il n'est pas mort. Les combats qui se livrent encore contre lui ne sont pas des songes.

Mais la jeunesse n'entend plus que le cri de joie de 1960, qui s'est traduit par des politiques de libération économique et par le slogan "maîtres chez nous".

Elle veut, elle aussi, lancer son cri de joie. Pour quelques-uns, ce cri, c'est le séparatisme.

Alors, quand les aînés disent : "Attendez ! il nous faut une vraie justice dans cette province, il nous faut bâtir les professions, il nous faut bâtir l'éducation, il nous faut bâtir une sidérurgie, il nous faut bâtir une industrie secondaire canadienne-française, il nous faut bâtir une sécurité sociale à notre mesure, il nous faut, enfin, prendre mille et un départs", quand donc les aînés rappellent que tout cela reste à faire, forcément, ce n'est pas très drôle pour les jeunes.

L'exécution de pareilles tâches implique, en effet, une coopération continue avec les Canadiens anglais dans un grand nombre de domaines dont nous avons confié le soin au gouvernement central d'Ottawa.

Nous touchons là le fond du problème.

Bien des jeunes croient que nos difficultés résultent précisément des liens qui nous rattachent au reste du pays; ils y voient la main des Canadiens anglais, sachant qu'Ottawa a empiété largement chez nous, dans un but assimilateur.

C'est alors que les aînés se souviennent de Duplessis, de ses grandes envolées pour la défense des droits sacrés de la race canadienne-française, de la pauvreté morale et matérielle que cachait en définitive la menace constante d'assimilation qu'il savait si bien faire planer sur la tête du peuple.

Ainsi, lorsque les aînés disent aux jeunes : "Vous versez dans le duplessisme ou du moins vous risquez de le faire, et nous raterions alors tous les objectifs sur lesquels nous sommes d'accord", les jeunes ne savent pas de quoi parlent les aînés, ils ne comprennent pas ce langage.

Les aînés craignent de voir renaître le duplessisme chez les jeunes. Les jeunes, pour un bon nombre, pensent de leur côtés que leurs pères ont peur des Canadiens anglais.

C'est peut-être ce qui crée l'impression que les aînés ont une peur bleue des jeunes, et que les jeunes prennent les aînés pour des poules mouillées.

C'est pourquoi il est urgent que le dialogue s'engage entre les jeunes et les aînés.

A l'intention des jeunes, il va falloir que les aînés appellent les choses par leurs noms au lieu de s'en référer constamment à une expérience pas tellement lointaine mais sans aucun sens réel pour eux.

Il va falloir parler de ce qui ne se fait pas dans le gouvernement Lesage et parler des choses qui s'y font. Il va falloir une franchise peu commune.

Surtout, il ne faudrait pas que le gouvernement élu en 1960 serve à son tour de paravent à un duplessisme renaissant.

(tous droits réservés.)

Complot pour tuer Soukarno ?

HONG KONG (Reuter) — Les autorités indonésiennes auraient découvert un complot destiné à assassiner le président Soukarno et à perpétrer un coup d'Etat le 15 septembre, veille de la proclamation de la Malaysia, a-t-on appris aujourd'hui de source diplomatique à Hong Kong.

Toutefois, à Djakarta, le ministère indonésien des Affaires étrangères a aussitôt démenti la nouvelle, la qualifiant de "stupide et de pure invention".

La météo

Minimum cette nuit : 30
Maximum demain : 40

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Région de Montréal; Cantons de l'Est : région de Québec :** Soleil sauf intervalles nuageux aujourd'hui et demain. Plus frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 30 et 40; Sherbrooke et Québec, 25 et 40.

Laurentides et Mauricie : Nuages et éclaircies, possibilité de neige légère aujourd'hui; demain, soleil, sauf intervalles nuageux. Plus frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe, 25 et 35; La Tuque, 20 et 35.

Pontiac, Témiscamingue et Abitibi : Nuages aujourd'hui sauf quelques éclaircies; possibilité de neige légère; demain, soleil sauf intervalles nuageux. Plus frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 25 et 35; Rouyn, Noranda et Val-d'Or, 20 et 35.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

Ces objectifs, dit-il, sont ceux que Fidel Castro avait promis, et qu'il a trahis par la suite, en se soulevant "contre la tyrannie et la corruption du passé". Les objectifs d'abord proclamés par Castro étaient démocratiques et dignes d'appui.

Mais ils ont fait place promptement à une politique qui "a privé le peuple cubain de sa liberté et a remis la souveraineté et l'indépendance de la nation cubaine à des forces extérieures à cet hémisphère".

Et M. Kennedy d'ajouter : "Une fois que la souveraineté cubaine aura été rétablie, les Etats-Unis tendront la main de l'amitié et de l'assistance à un Cuba dont les institutions politiques et économiques auront été façonnées par la volonté du peuple cubain".

PAS D'AUTRE CUBA

En plus d'inviter le peuple cubain à renverser Castro — et c'est le sens qu'on a donné à sa déclaration à la Maison blanche même — Kennedy a également fait une mise en garde directe contre toute tentative de soulèvement à la Castro dans d'autres républiques d'Amérique latine.

"Les Etats américains doivent être prêts à se porter à l'aide de tout gouvernement qui le demandera pour empêcher un soulèvement relié à la politique du communisme étranger plutôt qu'à un désir de changement venant du peuple lui-même. Pour sa part, mon pays est prêt à le faire".

Aux applaudissements enthousiastes de son auditoire, le président a ajouté: "Nous, de cet hémisphère, devons utiliser toutes les ressources à notre disposition pour empêcher l'établissement d'un autre Cuba dans cet hémisphère."

Autres problèmes

Au sujet de la décision de l'Argentine d'annuler tous les contrats d'exploitation pétrolière des compagnies américaines, M. Kennedy a dit que l'Argentine devra indemniser équitablement ces compagnies pour les propriétés saisies.

Le président a également critiqué les coups d'Etat militaires comme ceux qui se sont produits récemment en République dominicaine et au Honduras. "La foi en l'avenir est sapée... lorsque des hommes recherchent les rênes du pouvoir en ignorant les limites de la procédure constitutionnelle," a-t-il dit. Ces homems désirent peut-être le bien de leur pays, mais ils ne font que "déchirer la structure et l'espoir d'une démocratie durable" s'ils s'écartent de la légalité pour faire valoir leurs griefs.

Au sujet de l'Alliance pour le progrès, qui a été vivement critiquée récemment parce que les progrès attendus de ce programme d'assistance économique sont trop lents, le président a rappelé qu'on avait également critiqué le plan Marshall et il a ajouté : "J'appuie et je crois en l'Al[illegible] progrès plus f[illegible] mais" pa[illegible] de "l'espoir e[illegible]

Des cagoulards volent $1,385 et une voiture

PP. Des policiers sont arrivés Quatre cagoulards ont fait irruption vers 3 h., ce matin dans la maison de M. Léopold Turcotte, à Val David. Après avoir ligoté M. et Mme Turcotte, mais sans les brutaliser, ils ont fait le sac systématique des lieux, raflant pour $1,385 de billets de banque et de bijoux. Puis ils ont filé dans l'auto de leur victime.

Quelques instants plus tard, M. Turcotte a réussi à se libérer de ses liens et à alerter le sergent Léopold Dauphin, de la aussitôt sur le théâtre de l'attentat, mais n'ont pu obtenir de M. Turcotte le numéro des plaques de permis de sa voiture : il ne s'en souvenait plus et avait laissé le permis dans le coffre à gant !

M. Robert Choquette dénonce les nationalismes extrémistes à la Gribouille

C'est Gribouille, un sot légendaire qui se cachait dans l'eau d'un fossé de peur d'être mouillé par la pluie, que M. Robert Choquette, poète et dramaturge bien connu, a condamné, à midi, en dénonçant les nationalismes canadiens extrémistes et aveugles.

"De quoi nous plaignons-nous, s'est-il écrié, que nous ne pouvons corriger sans tout chambarder, tout détruire, tout mettre à feu et à sac? Nous avons à portée de la main des outils démocratiques auxquels nous n'avons jamais eu recours !"

Commissaire associé de la Commission du Centenaire, M. Choquette était l'invité de la Chambre de Commerce de Montréal. Ce soir même, il doit de nouveau lancer son appel à l'unité canadienne dans le cadre du biculturalisme, à l'occasion d'une réunion des dirigeants de l'association israélite B'nai B'rith, à Toronto.

"Bien sûr, a dit M. Choquette, nous avons nos pauvres, nos chômeurs. Nous avons nos problèmes. Mais, si nous voulons bien retirer nos oeillères, regarder autour de nous et comparer, nous verrons que nous n'en avons pas plus que tout le monde. Moins que tout le monde ! Il faut regarder les choses de loin, de haut. Comment osons-nous nous plaindre, dans un monde bouleversé où le Canada français et le Canada tout court occupent une situation privilégiée, avec un niveau de vie qui est l'un des plus élevés qui soient et avec la plus entière liberté démocratique que l'on puisse imaginer ?"

A propos de "ces outils démocratiques", le conférencier a ajouté :

"Et moi je vous dis : servons-nous en aujourd'hui où des milliers de Canadiens anglais ont déjà engagé le dialogue ; ayons l'intelligence de nous servir un peu moins de la scie".

Le Canada, a rappelé M. Choquette, n'est pas seulement une entité géographique ou politique, c'est aussi une réalité que les Canadiens feraient sagement, avant d'y toucher, de voir par les yeux des autres, de considérer comme se la représente le reste du monde, "les peuples en proie à des difficultés et à des angoisses réelles — non imaginaires aux trois quarts comme les nôtres : l'angoisse de ne pas savoir d'où viendra le pain du lendemain et l'angoisse de voir circuler dans leurs villes non les chars allégoriques du 24 juin mais des chars d'assaut, des tanks".

C'est cette situation privilégiée, les moyens démocratiques qu'ont les Canadiens de l'améliorer et l'occasion nouvelle que l'approche du Centenaire de la Confédération leur offre de le faire qu'a soulignés M. Choquette.

Il a fait observer qu'à la Commission du Centenaire il y a autant de Canadiens français que de Canadiens anglais, à l'échelon le plus élevé.

"Nous aurons en 1967, a-t-il conclu, une occasion exceptionnelle de rapprocher les esprits et les coeurs, de Terre-Neuve à Vancouver, en passant par Québec, une occasion du moins de tenter cette généreuse entreprise".

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 1

les nouvelles îles Notre-Dame et Sainte-Hélène.

Les deux batardeaux entre l'île Verte et l'île Moffat ont pour but l'assèchement du lit du fleuve à l'endroit où il doit être creusé pour pouvoir recevoir le nouveau volume d'eau.

Non seulement le bassin ainsi crée ne reçoit-il plus d'eau du St-Laurent, mais huit pompes y ont déjà été conduites pour accélérer l'assèchement et permettre d'entreprendre sans délai le dérochage.

Entre le tracé de la nouvelle île et Ste-Hélène, les batardeaux seront détruits au milieu de décembre de façon que les eaux et les glaces du printemps puissent s'écouler librement au sud de Ste-Hélène. Les parties au sud du tracé demeureront en place et serviront à la fois d'instruments et d'éléments du remplissage subséquent dont le contrat n'a pas encore été octroyé.

Restera à fermer, au printemps, les deux extrémités du tracé.

A l'ouest, cela signifiera prolonger, à partir de la limite du batardeau occidental, le mur de soutènement sur une longueur d'environ 3,000 pieds jusqu'à l'entrée sud du pont Victoria; à l'est, de faire la même chose jusqu'à l'entrée de la Voie maritime.

Le remblayage est un problème distinct de celui de l'établissement des limites des nouvelles îles, et fait l'objet de contrats différents.

En principe, les nouvelles îles Notre-Dame et Ste-Hélène doivent être complètement terminées pour la fin de juin 1964.

FISHER

SUITE DE LA PAGE 1

amendements proposés par M. MacEachen ne fourniront pas aux Canadiens les moyens d'enseignement nécessaires pour reprendre la formation des chômeurs, M. Fisher a rappelé que la majorité des usines créées grâce à cette loi exigent aujourd'hui des employés qui ont atteint le niveau secondaire. Il a déploré qu'on ne construise encore aucune école technique ou commerciale pour assurer la formation des sans emploi.

Le Québec, a-t-il dit, possède le taux de sous-emploi le plus élevé au Canada, et il a particulièrement besoin de nouvelles écoles : au moins cinq nouveaux instituts dans le seul secteur agricole. La faible rentabilité de cette industrie, peut être attribuée à la faiblesse de l'enseignement dans ce secteur.

Il a rappelé que près de trente nouvelles écoles techniques seront construites dans le Québec d'ici environ un an. Celles-ci devraient pouvoir s'intégrer à l'enseignement donné dans les écoles ordinaires.

Mais cela est de compétence provinciale, je ne fais que le mentionner en passant, a dit le député.

Ottawa étudie la canalisation des deux rivières

OTTAWA. (DNC) — Ottawa étudie présentement la possibilité de canaliser les rivières des Prairies et des Mille-Iles, a-t-on appris hier.

Cette canalisation est loin d'être chose faite, mais "le cas est à l'étude", a répondu le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, au député de Joliette, M. Louis-Joseph Pigeon, qui l'interrogeait.

Pearson tenterait de s'approprier un projet du NPD

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre, M. Pearson, s'est fait accuser, hier, de tenter de prendre le parrainage du projet de loi visant à réduire à 18 ans l'âge à partir duquel un citoyen a droit de vote.

M. Reid Scott (néo-démocrate de Toronto-Danforth) a déclaré que M. Pearson et son gouvernement tentaient de s'assurer le parrainage du projet de loi qui est actuellement à l'ordre du jour comme un bill privé présenté par M. Scott.

Il cita les déclarations de M. Pearson au congrès des Jeunes libéraux, en fin de semaine, selon lesquelles une telle législation serait bientôt adoptée.

M. Pearson répondit que les libéraux étaient depuis longtemps en faveur du bill et qu'ils désiraient le voir entrer en vigueur le plus tôt possible.

M. Scott déclara que sa proposition visait à ce que le nouvel âge de vote soit en vigueur pour les prochaines élections "que M. Keith Davey prédit pour bientôt". Il se référait au directeur national de la Fédération libérale qui avait dit que le gouvernement pourrait bientôt appeler une élection. M. Pearson ne répondit point.

Une mort violente dont les responsables sont inconnus

(B.M.) — Un jury du coroner, siégeant sous la présidence de Me Marcel Trahan, a rendu un verdict de mort violente ce matin, avec responsabilité criminelle imputable à une ou plusieurs personnes inconnues, relativement au décès de Mme Aline Chevrier-Crevier, âgé de 52 ans.

Cette dernière, domiciliée au 2, rue St-Etienne, à Ste-Anne-de-Bellevue, avait été trouvée morte, tôt le 13 juillet dernier, à quelques pas de sa demeure. Elle avait été assassinée à coups de couteau.

Le seul témoin entendu ce matin à la reprise de l'enquête, l'agent Gilles Beaudoin, de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale, a déclaré que la macabre découverte avait été faite par trois jeunes gens et que la victime avait un couteau, avec lame de sept pouces, enfoncé dans le dos. Il a ajouté qu'aucun indice pouvant aider l'enquête policière n'a été découvert sur le lieu, pas plus qu'on a pu en déceler par les perquisitions et l'interrogatoire de quelque 150 personnes, effectués au cours des quatre derniers mois.

En rendant son verdict, le coroner a demandé à la Sûreté provinciale de continuer ses recherches dans cette affaire et si des développements survenaient de l'en aviser afin que l'enquête soit rouverte.

Grands Lacs: Reuther recherche encore une solution "amicale"

NEW YORK. (PC) — Le président du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile, M. Walter Reuther, a réaffirmé hier son intention de poursuivre l'action qu'il a entreprise au sein de la centrale syndicale FAT-COI, dans le but de trouver une solution "amicale" aux problèmes qu'a suscités le conflit syndical des Grands lacs au Canada.

Mais le vice-président de la grande centrale américaine n'a pas précisé de quelle manière il tentera de rapprocher les deux géants, la FAT-COI des Etats-Unis et le Congrès du Travail du Canada, qu'ont éloignés les querelles au sujet du Syndicat international des marins.

Une réunion à l'échelon supérieur

Mais on s'attend que Reuther, à titre de vice-président de la centrale américaine, tentera de réunir le conseil exécutif de la FAT-COI pour le saisir de la question. On croit savoir en outre que Reuther lui-même, ainsi que d'autres membres du conseil exécutif qui s'étaient querellés avec leur président, M. George Meany, par suite des critiques que celui-ci formula à l'endroit du CTC pour appuyer le Syndicat international des marins, seraient déterminés à ne pas porter le conflit sur le parquet du congrès de la FAT-COI, qui se déroule cette semaine dans la métropole américaine.

Le spectre de la scission

On exprime la crainte que si l'assemblée générale était saisie du conflit, les réactions qu'elle manifesterait seraient susceptibles de nuire à la bonne marche du syndicalisme international au Canada, et pourraient détériorer les relations déjà perturbées qui existent entre la FAT-COI et le CTC au Canada même.

On croit possible aussi qu'un débat public sur le conflit ne ferait qu'accroître le différend qui tiraille déjà la FAT-COI aux Etats-Unis. Les déclarations de M. Meany et Paul Hall, ce dernier président du Syndicat international des débardeurs, ont déjà valu à la FAT-COI le reproche d'une ingérence dans les affaires canadiennes. On a même brandi le spectre d'une scission qui mettrait fin aux affiliations internationales.

Les Canadiens n'en voudraient pas

Le vice-président du Congrès du Travail du Canada, qui participe aux délibérations de l'assemblée à titre de délégué "fraternel", déclarait d'ailleurs hier que personne dans le directorat du CTC ne souhaite une scission, car elle aurait pour résultat d'affaiblir considérablement le syndicalisme canadien.

Bien que M. Reuther lui-même partage l'opinion de son collègue canadien, il n'a jamais cessé d'appuyer le CTC tout du long, en reconnaissant le droit de la centrale canadienne de considérer le conflit du Syndicat international des marins comme un problème exclusivement canadien.

" Je ferai tout ce que je pourrai"

Reuther a déclaré hier qu'il est très sensible au conflit maritime : "Je suis toujours convaincu cependant que le CTC a adopté une attitude conforme aux droits qu'il possède, comme centrale ouvrière canadienne, de régler ses propres problèmes. J'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir pour trouver une solution..."

C'est Reuther qui avait suggéré, peu après la mise en tutelle du gouvernement, que l'affaire "Hal Banks" aurait dû être tranchée sous l'empire du code d'éthique de la FAT-COI. Le syndicaliste avait même ajouté que si on avait entrepris cette action à temps, le gouvernement canadien n'aurait pas jugé nécessaire d'imposer la tutelle aux cinq syndicats des Grands lacs.

L'URSS

SUITE DE LA PAGE 1

gion. Cette création est surtout liée, a-t-il dit, à la position qu'occupe la seule puissance nucléaire dans cette région, c'est-à-dire les Etats-Unis. Il n'existe aucun indice permettant de croire que les Etats-Unis soient prêts à donner des assurances qu'ils vont respecter le statut dénucléarisé de la région en question, a conclu le diplomate soviétique,

-cetao shrdl cmfwyi

M. Charles Stelle, délégué américain, a aussitôt protesté contre les affirmations du représentant soviétique. Il a précisé que les Etats-Unis respecteraient le statut dénucléarisé de l'Amérique latine s'ils jugeaient qu'il se conforme à certaines normes. Auparavant, M. Stelle avait dit que ces normes consistaient en ceci : accord unanime de tous les pays de la région et des garanties d'inspection et de vérification.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 19 NOVEMBRE 1963 — 80e ANNEE — No 31

"La vague de crimes crée un véritable état d'urgence" — le juge Claude WAGNER

"La vague de crimes qui sévit présentement dans la métropole et menace sérieusement de s'étendre à toute la province, si l'on en juge par les derniers événements, crée un véritable état d'urgence où les tribunaux ont le devoir de réagir énergiquement."

C'est ce qu'a déclaré le juge Claude Wagner en présidant les premières comparutions de la semaine, hier, et en refusant presque automatiquement la liberté provisoire à la majorité des accusés.

Les remarques précises qu'il a faites sur l'attitude qu'il entend conserver ces prochains jours, le juge Wagner les a faites après que le procureur de l'un des prévenus lui eut souligné qu'à son avis le cautionnement avait pour but principal d'assurer le retour des accusés en cour.

"Je ne m'entends pas du tout avec vous, lui répondit le juge.

"Je considère plutôt qu'accorder des cautionnements après des crimes graves, dans une période aussi difficile que celle-ci, constitue à la fois une invitation à la récidive et une occasion d'intimider les témoins.

"Les tribunaux n'ont pas pour seul devoir d'assurer le retour des accusés en cour. Loin de là. Ils doivent surtout faire échec au crime sous toutes ses formes, et ne pas permettre à des gens de faire fi de la justice en reprenant aussitôt leur liberté pour aller recommencer.

Le juge Wagner a non seulement refusé tout cautionnement à nombre de prévenus, mais il a encore réincarcéré plusieurs accusés qui avaient été libérés sous des dépôts minimes, au cours de la fin de semaine.

Sa première décision devait être rendue dans le cas des frères Alfred et Francis Steele, du 1206 rue Shearer, qui étaient accusés d'avoir commis une effraction dans une taverne, à quelques pas seulement de leur domicile.

Tous deux avaient un casier judiciaire, mais leur procureur réclama leur liberté sous cautionnement en soulignant que rien n'avait été volé dans la taverne et que seul un carreau avait été brisé.

Mais le juge resta inflexible et déclara que les crimes de ce genre, même s'ils sont devenus monnaie courante dans la métropole, n'en restent pas moins des crimes d'une très grande gravité.

Il annula également le cautionnement de $50 qu'avaient versé deux jeunes femmes de Saint-Paul-l'Ermite (les deux soeurs), accusées d'un vol à l'étalage de $48 chez Eaton.

Dans leur cas, il prit cette décision parce que les deux prévenues avaient obtenu une remise de peine, en août dernier, pour un délit du même genre.

Ensuite il confina dans les cellules un adolescent de 17 ans, Roger Kuzniak, qui était accusé de deux vols à main armée, d'une tentative de vol du même genre, de port d'un déguisement et de six vols dans des autos.

Il subira son enquête le 26 novembre sous tous ces chefs d'accusation.

(photo J.-Yves Létourneau, LA PRESSE)

RENOVATION URBAINE — L'immense quadrilatère, borné par les rues Wolfe, Craig, Papineau et le boulevard Dorchester, offrira bientôt l'aspect d'un vaste terrain vague. Déjà plusieurs petits quadrilatères, un peu comme les carreaux d'un damier, sont entièrement ou partiellement débarrassés de leurs taudis. Ils sont indiqués d'un "X". Et bientôt on verra s'élever les nouveaux édifices de la société Radio-Canada. Un petit problème se pose. Doit-on démolir la maison ci-dessous, indiquée par une flèche dans le quadrilatère? C'est la première maison de ferme de Montréal. Elle a une valeur historique. La Commission Jacques Viger lance un cri d'urgence pour la sauver.

Le juge de Martigny maintient une accusation d'abandon contre des parents de St-Hermas

par Claude BRUN

ST-JEROME. — Le juge Camille-L. de Martigny, de la Cour de magistrat de Saint-Jérôme, a trouvé la preuve de la Couronne suffisamment fondée pour citer les époux St-Pierre, de St-Hermas, à leur examen volontaire. Le mari, André St-Pierre, 41 ans, subissait hier son enquête préliminaire relativement à une accusation d'abandon d'enfant de façon à mettre la vie de ce dernier en danger, ou du moins sa santé physique et mentale.

Le magistrat, à la demande du procureur de la défense, a reporté au 2 décembre la tenue de l'examen volontaire. Quelques minutes auparavant, Il avait jugé irrecevable une motion de non-lieu de la part de Me Vincent Drouin.

"A ce stade des procédures, a dit le juge de Martigny, il y a une forte présomption à l'endroit des prévenus. Il a été mis en preuve que l'enfant St-Pierre souffre d'épilepsie depuis mars 1962 et que les parents, au lieu de lui donner les soins particuliers que requérait son état, l'ont attaché dans l'étable. Quant à la condition de l'étable, elle a été décrite par les témoins et bien illustrée par les photographies produites à l'enquête préliminaire; il ne m'est pas nécessaire d'insister sur la question."

Accusation modifiée

Sur la directive du juge, Me Charles-H. Cliche, procureur du ministère public, a présenté une motion pour que la plainte soit modifiée pour qu'elle se lise ainsi: "d'avoir abandonné ou exposé un enfant de façon à mettre sa vie en danger . . .".

Il semble que toute la paroisse de St-Hermas, une localité agricole située à une trentaine de milles au nord de Montréal, se soit donné le mot pour assister à l'enquête préliminaire. Au cours de l'audience de la matinée, paroissiens et paroissiennes s'étaient agglutinés dans la minuscule salle d'audience, plusieurs grimpés sur les bancs.

Une centaine d'autres personnes qui n'avaient pu trouver

Voir LE JUGE en page 8

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

EXPERIENCE : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années . . . le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord . . . DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN . . . il connaît les appareils MAICO.

SERVICE : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440

NOUVELLE ADRESSE
6741
ST-HUBERT

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
Optométriste-opticien diplômé de l'Université de Montréal
•
AUTREFOIS OPTOMETRISTE CONSULTANT A L'HOPITAL SAINTE-JUSTINE
272-7611 • 272-7616

PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

VILLAGE HISTORIQUE JACQUES de CHAMBLY
CASE POSTALE 28 CHAMBLY, P.Q. TEL: 658-8701
19 NOV. 1963
PLUS VIEILLE MAISON DE FERME DE MONTREAL CONDAMNEE A DISPARAITRE 25 NOVEMBRE. POUVONS LA SAUVER EN L'INCORPORANT DANS NOTRE VILLAGE-MUSEE. AVONS JUSQU'AU 25 NOVEMBRE — PAS UN JOUR DE PLUS — POUR RECUEILLIR BUDGET SPECIAL NECESSAIRE. LANÇONS S.O.S. A TOUS CEUX QUI ONT A COEUR CONSERVATION DE NOTRE HERITAGE HISTORIQUE. REPONSE IMMEDIATE REQUISE A CASE POSTALE 28, CHAMBLY, P.Q. PAR CHEQUE A L'ORDRE VILLAGE HISTORIQUE JACQUES DE CHAMBLY.
ANTOINE DE J. PREVOST
DIRECTEUR EXECUTIF

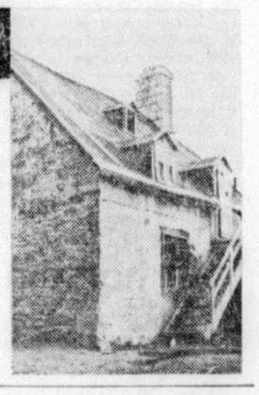

Le maire Drapeau rencontre des hommes d'affaires à Rome

par Marcel ADAM
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME. (par téléphone) — Le maire de Montréal fait actuellement un séjour de trois jours à Rome. Entre autres démarches, il rencontrera des hommes d'affaires italiens désireux d'investir des capitaux dans la métropole canadienne.

C'est ce que révélait, sans plus de précision, M. Jean Drapeau au représentant de LA PRESSE, après avoir rendu visite, samedi soir, au cardinal Léger, au Collège canadien, et après avoir rencontré les cinquante prêtres étudiants de la maison qui l'interrogèrent durant une heure et demie sur les problèmes municipaux.

Après un séjour de plusieurs jours à Paris, où il a participé à la réunion bisannuelle du BIE (Bureau international des expositions), le maire est arrivé à Rome samedi après-midi. Il repartira pour Lausanne mercredi, retournera à Paris vendredi et devrait rentrer à Montréal le mardi 26 novembre.

Samedi soir, il s'est entretenu un bon moment avec le cardinal Léger.

Ce matin, il a assisté à la messe du concile et devait rencontrer l'ambassadeur canadien au Quirinal, M. Jules Léger.

Le maire de Montréal était d'excellente humeur. Je fais cette observation pour ceux qui voudraient y voir une indication quelconque dans le contexte de ce voyage.

Et sa bonne humeur ne s'est pas démentie même lorsque, au milieu de notre entretien, sur la place Barberini, un quidam s'est approché pour offrir au champion de la moralité publique qu'est le maire Drapeau une circulaire illustrée annonçant un spectacle de strip-tease dans une boîte voisine . . .

Sucre: baisse de $1.80

Trois importantes raffineries montréalaises ont annoncé une baisse de $1.80 les 100 livres de sucre, portant leur prix à $16.85.

Un porte-parole d'une des trois compagnies a déclaré que le prix mondial du sucre brut à Londres a subi une baisse importante et que les raffineries canadiennes suivaient ce prix. "Ceci n'a absolument rien à voir avec les déclarations du gouvernement fédéral sur cette denrée", a-t-il précisé.

Le prix du sucre a atteint son plus haut sommet, depuis juillet 1920, alors qu'il s'établissait à $18.65 les 100 livres au 31 octobre dernier; il était demeuré à ce point jusqu'à aujourd'hui.

Depuis le premier janvier dernier, alors que le sucre se vendait $9.10 les 100 livres, les prix ont varié 90 fois, soit 66 augmentations et 24 diminutions.

2 témoins modifient leur version dans l'affaire Tousignant

par Léopold LIZOTTE

Seulement deux témoins ont été entendus, à midi, à l'enquête préliminaire de Robert Hawley, l'un des cinq accusés en marge du meurtre brutal de l'épicier Yvon Tousignant, de Verdun.

Et ces deux témoins ont déjà donné des versions complètement différentes de leur déposition antérieure devant le coroner Marcel Trahan.

Le "coup" semble-t-il, avait été quelque peu prévu par la Couronne.

Dès l'ouverture de l'audience, devant le juge Paul Hurteau, Me Gérard Laganière avait en effet tenu à déclarer que l'un des témoins importants qu'il tenait à faire entendre n'avait pas encore été retracé, et qu'il avait même été impossible de lui faire parvenir toute forme de convocation en cour.

Lorsque le représentant du ministère public voulut répéter cette déclaration devant John Allan Thompson, le premier témoin appelé à la barre, Me Norbert Lozier, qui représente Hawley, protesta.

Mais le juge Hurteau décida qu'il s'agissait là de remarques préliminaires, laissant prévoir un ajournement si le témoin Robert Moran n'était pas à la disposition de la cour au moment propice.

voir TOUSIGNANT en page 8

Les Faits divers sont en page 8

Sandwiches

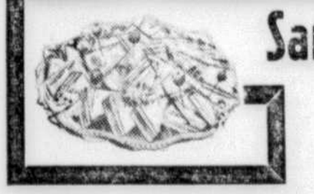

Jambon tranché, dinde tranchée, poulet — oeufs une boîte de 48 sandwiches cocktail
$2.40
Téléphonez VI 4-3901
PEGROID'S 4075, rue ST-DENIS

"L'homme l'autre bord du pont vend moins cher"

MÉDARD DENIGER
président

CHRYSLER, DODGE, VALIANT, SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGEES
Location d'autos termes à courts ou longs
Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 St-Charles ouest, Longueuil OR. 4-1571

VOTRE REFRIGERATEUR VAUT DE L'ARGENT
NOUS VOUS DONNONS LA VALEUR MAXIMUM COMPTANT OU EN ECHANGE QUELLE QUE SOIT LA CONDITION
Gaudette Refrigeration Enrg. TEL. 527-1361
4349 Papineau
Dépositaire : FRIGIDAIRE, ROY, GIBSON, BELANGER, DEFROSTOMATIC, ETC.

BANDE HERNIAIRE

"DEUX DANS UNE"
"SPORTER"
Une exclusivité de la Pharmacie Montréal
Pour le contrôle de la hernie
—Le tampon ajustable ne se déplace pas, maintient fermement la hernie, lavable et hygiénique, ne glisse pas
EN MANIERE DE PROTECTION — Le tampon de sûreté protège le côté sain. La plupart des personnes affligées de hernie double n'ont souffert au début que de hernie simple. Il est donc nécessaire de porter une bande qui garantisse une certaine protection au côté sain. Les bandes doubles portent deux tampons herniaires — PRIX : 13.50.
EXPERTS A VOTRE SERVICE — Essayage dans nos salons privés sans aucun frais.
CHOIX COMPLET DE BANDES, CORSETS, SUPPORTS, ETC.
Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit ! VI. 5-7251
Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

SILENCIEUX
GARANTI
CONTRE TOUT RISQUE
POUR LA VIE DE VOTRE AUTO
INSTALLATION GRATUITE ET RAPIDE PAR EXPERTS
MIDAS
10111, BOUL. PIE IX
321-7108-9
4495, RUE IBERVILLE
LA. 6-1627-8
850, BOUL. LABELLE
681-1601
OUVERT: 8 a.m. à 9 p.m. - Sam. 8 a.m. à 5 p.m.
INSPECTION des "amortisseurs de chocs" gratuite

FAITS divers

Incendies criminels ?

Quatre camps d'été, d'une valeur totale d'environ $40,000, ont été la proie des flammes hier soir, rue Yvon, à Repentigny.

Le feu s'étant déclaré à différents intervalles à ces quatre camps de la même rue, les pompiers croient qu'il s'agit de l'oeuvre d'un pyromaniaque.

Les maisons d'été incendiées sont presque des pertes totales, selon la police.

Les pompiers-policiers ont travaillé d'arrache-pied de 9 h., hier soir à 2 h. ce matin, pour maîtriser ces quatre foyers d'incendie. Aujourd'hui, les policiers-pompiers enquêtent afin de mettre la main sur ce criminel.

Deux chasseurs perdus et retrouvés

Deux chasseurs, qui étaient perdus en forêt depuis samedi dernier, ont été retrouvés vers minuit hier soir.

Les chasseurs, deux Montréalais, s'étaient perdus dans le bois de Duhamel, comté de Papineau, après avoir quitté trois autres compagnons afin de cerner un chevreuil.

MM. Jean-Paul Dubreuil, âgé de 45 ans, du 4836 rue Mayfair, et Jacques Sylvestre, 27 ans, domicilié Place Taché, à Montréal, n'ont pas souffert outre mesure de ces deux jours passés en forêt, selon la Sûreté provinciale.

Les vastes recherches qui devaient être entreprises ce matin par la Sûreté provinciale ont été contremandées avec le retour des chasseurs. Ceux-ci ont été retrouvés près de l'endroit où ils étaient disparus.

Hold-up de $4,000 dans une Caisse populaire, à Québec

QUEBEC. (PCF) — Trois bandits, la figure cachée à l'aide d'un mouchoir blanc, se sont emparés, hier, d'une somme de $4,000 dans une Caisse populaire de Québec aujourd'hui.

Il n'y avait aucun client quand les trois bandits, armés de revolvers, se sont présentés dans cette institution bancaire de la haute ville. Les gunmen ont tenu quatre employés en joue pendant qu'un d'entre eux vidait un tiroir-caisse. Ils ont ensuite ordonné au gérant, M. J.-P. Hudon, d'ouvrir le coffre-fort, mais, quand le gérant leur répondit que cela exigerait un certain temps, les bandits ont pris la fuite.

Une auto tombe d'un pont : deux morts

LA SARRE. (PC) — Deux personnes ont perdu la vie, dimanche soir, alors que l'automobile dans laquelle elles prenaient place a enfoncé le garde-fou d'un pont et a plongé dans une rivière, à 68 milles au nord de La Sarre, en Abitibi.

Les victimes sont : M. Arthur Morin, âgé de 53 ans, de même que son fils Claude, âgé de 19 ans, tous deux de Languedoc.

Le conducteur de l'automobile, M. Henri Provencher, de St-Janvier-de-Chazel, s'en est tiré indemne. La rivière n'avait que cinq pieds de profondeur. Les trois hommes retournaient chez eux, venant d'un moulin à scie de Paradis.

Vol sur la personne

Comme M. Paul-Emile Després, 10204, 16e avenue, Rivière-des-Prairies, passait près de la 27e avenue et de la voie du chemin de fer, aux petites heures ce matin, il a été cerné par cinq apaches qui l'ont assailli, lui ont volé $30 et ont filé en auto.

Cambriolages

Dans le garage de la Du-Bo Electric, 1840, rue Letourneux, dans les bureaux de Atlas Matelas, 2097, rue LaSalle, et à la St. Lawrence Stevedoring, 7160, rue Notre-Dame est, des cambrioleurs ont volé respectivement $1,617 d'accessoires et d'outils électriques; $1,000 d'équipement de bureau, et $300 en argent.

Concierge volée

Mme André Perrier, concierge dans une maison de rapport située au 3211 est, rue Beaubien, a été dépouillée d'une somme de $250, hier matin, par deux individus qui s'étaient présentés pour louer un appartement.

Mme Perrier a révélé à la police que les deux voleurs, après avoir visité l'appartement, lui avaient présenté un billet de $50 pour payer la location. Comme elle sortait son argent pour leur remettre la différence, ils saisirent son rouleau d'argent et prirent la fuite à toutes jambes.

Hold-up de $50 dans une fruiterie

Deux individus simulant la possession d'une arme, se sont introduits en fin d'après-midi hier, à la fruiterie Eddy Fruit Store, 3625 est, rue Bélanger.

Les bandits, qui étaient âgés de 20 à 25 ans, ont réussi à se faire remettre par le propriétaire de la fruiterie une somme de $50. Ils ont ensuite pris la fuite à pied.

La police possède une bonne description des suspects.

Hold-up de $50 dans une pharmacie

Deux bandits armés et masqués ont fait main basse sur une somme de $50, vers 9 h. 30 hier soir, à la pharmacie Brault, au 1420 de la rue St-Antoine.

Le pharmacien, M. Jean Girard, se trouvait seul dans l'établissement au moment de la visite des voleurs. Ces derniers ont apparemment pris la fuite à pied.

Gaz naturel

Selon la police de Jacques-Cartier, le gaz naturel serait probablement à l'origine d'une explosion qui a complètement détruit, tôt hier matin, une maison de deux étages, au 448 rue Scott.

La maison était habitée par la famille Buchanan, soit le père, la mère et quatre enfants : Michael, 8 ans, James, 10 ans, John, 12 ans, et Rita, 15 ans. Aucun membre de la famille n'a toutefois été blessé.

L'explosion s'est produite vers 1 h. 30 du matin. "J'ai cru, au début, qu'il s'agissait d'une bombe, a déclaré Mme Buchanan, puis le toit a commencé à s'écrouler."

Rita rassembla les enfants qui se trouvaient dans les chambres du deuxième étage. Elle trouva la porte principale de la maison bloquée par les flammes, mais elle réussit à faire sortir tout le monde par le garage.

M. Buchanan, qui est actuellement sans emploi, a révélé qu'aucun des meubles de la maison n'était assuré.

Vague de crimes à Ottawa

OTTAWA. (PC) — Le chef de police Ab Cavan a déclaré aujourd'hui que l'enquête sur la récente vague de vols à domicile à Ottawa par des bandits masqués, était maintenant centrée sur Montréal.

Deux détectives d'Ottawa sont arrivés à Montréal lundi afin de suivre ici certaines pistes.

"Il s'agit soit d'une bande ou de plusieurs bandes, personne ne le sait au juste", a déclaré le chef Cavan. "Mais nous croyons qu'au moins une large bande (avec des membres différents pour chaque vol) est responsable de ces crimes à Ottawa."

Un accident de travail coûte la vie à un homme

M. Laurent Théoret, 30 ans, de St-Augustin, comté des Deux-Montagnes, est décédé vers 8 h. ce matin des suites de blessures reçues dans un accident de travail survenu à l'angle des rues Raymond-Jobin et Ravel, à St-Vincent-de-Paul.

M. Théoret, à l'emploi de la compagnie de construction et d'excavation Paul Dubois et Fils, était à détacher un compresseur d'un camion stationné en bordure de la chaussée ; il fut coincé entre le camion et le compresseur.

Il fut immédiatement conduit à l'hôpital du Sacré-Coeur par une auto-ambulance de St-Vincent-de-Paul, mais devait mourir quelques dix minutes plus tard.

TOUSIGNANT

SUITE DE LA PAGE 3

Thompson, fort nerveux, réclama alors la protection de la cour, et commença son bref témoignage.

Il admit avoir eu une arme en sa possession, le jour du crime, mais il nia avoir rencontré Moran dans les mêmes vingt-quatre heures.

Il nia également s'être rendu à Verdun, le 26 octobre, tout comme il nia s'être servi du revolver qui était en sa possession et qui, selon des déclarations antérieures, aurait servi à tuer l'épicier verdunois.

Ces quelques dénégations devaient évidemment décontenancer complètement le procureur de la Couronne, qui déclara soudainement :

"Pas d'autres questions".

(A l'enquête du coroner, on s'en souviendra, Thompson avait admis avoir tiré les deux coups de feu funestes à la victime alors que Hawley était à quelques pas de lui.)

Me Laganière appela alors, comme "son" second témoin, une jeune fille de 20 ans, Myrtle (Terry) Feehan, qui elle aussi réclama la protection de la cour . . . pour dire la vérité.

Elle commença toutefois par nier avoir vu Hawley le jour de l'assassinat.

Interrogée au sujet de ses relations possibles avec Moran, le témoin absent, elle déclara: "J'ai déjà entendu parler de lui".

Elle admit toutefois qu'elle avait vu des armes dans l'appartement de Hawley.

Elle avoua par la suite qu'elle avait fait un certain voyage à Toronto, il y a quelques jours.

Mais elle soutint que ce n'était pas pendant les jours qui ont suivi immédiatement le meurtre de Verdun.

C'est ce moment que choisit Me Laganière pour réclamer du juge Hurteau un ajournement de deux heures afin de "réajuster le tir de ses batteries".

Ce qui ne se fera apparemment pas sans difficulté.

Gaétan mord et pince les autres enfants

Une enquête auprès de l'institution privée où est présentement gardé le jeune Gaétan St-Pierre laisse voir que le garçonnet est loin d'être commode. On a mentionné que son état physique était satisfaisant.

On a, par ailleurs, révélé qu'il est pratiquement impossible cependant de le laisser seul avec les autres enfants. On doit continuellement le garder sous surveillance, car autrement, a-t-on dit, il mord et pince les autres petits patients.

Pourtant il ne s'agirait pas d'agressivité dans son cas, mais d'une habitude qu'on a du mal à expliquer. Jusqu'à maintenant, soit depuis son hospitalisation, le 8 novembre, il n'a fait aucune crise d'épilepsie. Il comprend parfaitement ce qu'on lui dit et les infirmières n'ont aucune difficulté à se faire obéir.

A une question sur la nature des mesures que l'on prend pour protéger les autres enfants, on a répondu, après quelques hésitations, qu'il faut l'attacher lorsqu'il n'y a pas de responsable pour le surveiller. Il faut noter que ceci n'a pas encore été mis en preuve à l'enquête préliminaire.

LE JUGE

SUITE DE LA PAGE 3

place bloquaient le corridor, y allant à qui mieux mieux de commentaires sur la nécessité de construire un palais de justice plus vaste à St-Jérôme.

C'est pourquoi, à la reprise de l'après-midi, ce fut une belle ruée pour trouver un siège. Heureusement pour eux, on a utilisé la grande salle de la Cour supérieure. En dépit du fait qu'on avait réussi à loger certaines personnes dans l'enceinte réservée aux avocats et aux journalistes et même jusque dans la boîte des accusés, il restait encore une cinquantaine de personnes qui trépignaient à l'extérieur.

"A l'heure du "train"..."

Tour à tour, les témoins à charge sont venus déposer; les agents Claude Lavallée et Luc Prévost, de la Police provinciale, ont déclaré qu'à chacune de leurs visites à la ferme des St-Pierre, ils avaient trouvé le garçonnet de trois ans et demi attaché dans l'étable. Ils ont tous deux précisé que l'enfant était dans un état de malpropreté "lamentable" et que la température dans l'étable pouvait varier entre 50 et 55 degrés.

Des officiers du Service de Bien-être, de St-Jérôme, ont confirmé leurs témoignages. En contre-interrogatoire, Me Drouin leur fit préciser que ces visites avaient lieu à l'heure du "train". Ceci était pour étayer les remarques qu'il fit un peu plus tard au tribunal. Selon lui, l'enfant n'était attaché dans l'étable qu'au moment où les époux s'affairaient dans ce lieu et qu'en tout autre temps, il se trouvait dans la maison de ferme.

Cette prétention a été renforcée par le curé de la paroisse, l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, qui a déclaré avoir vu le jeune Gaétan attaché . . . à son père, dans la maison, lors de sa visite paroissiale, le 8 septembre dernier. Par contre, un jeune voisin, Michel Richer, 8 ans, est venu à la barre pour déclarer avoir vu récemment, tard dans la soirée, l'enfant attaché dans l'étable. Selon ce dernier, les époux St-Pierre auraient gardé Gaétan attaché à une remise, au cours de l'été.

"Préjudiciable" à l'état de santé de l'enfant

Un médecin de l'hôpital Sainte-Justine, qui a examiné l'enfant au cours du mois d'août, a établi qu'il souffrait d'épilepsie, et cela, depuis le mois de mars 1962. A une question de la Couronne, le Dr Paul-Maurice Larivière a déclaré que le fait de l'avoir gardé attaché pendant une certaine période pouvait être certainement préjudiciable à son état de santé.

Il ne fait pas de doute que l'affaire alimentera les conversations des paroissiens de St-Hermas pour un "bon bout de temps", d'autant plus, selon l'un d'eux, que le curé de l'endroit leur a demandé, au prône dimanche dernier, d'avoir une pensée dans leurs prières pour un couple qui passait présentement par une pénible épreuve.

La police recherche un chauffeur qui a tué deux personnes

Les policiers de toute la province recherchent actuellement le chauffeur d'une automobile noire, de modèle récent, qui ne s'est pas arrêtée après une collision dans laquelle deux membres d'une famille de Verdun ont perdu la vie et trois autres ont été blessés.

Le détective Yvan Ethier, du détachement de Drummondville de la Police provinciale, non loin de l'endroit où l'accident s'est produit, dimanche après-midi, a révélé que l'auto recherchée était une Chrysler de modèle 1962 ou 1963.

M. Paul-Henri Rivard, 29 ans, et sa fille de 7 ans, Suzanne, domiciliés au 750 rue Godin, à Verdun, ont été tués lorsque l'auto des Rivard a été heurtée par un autre véhicule, sur la route no 9, à St-Eugène-de-Grantham. La voiture de M. Rivard a quitté la route et a roulé deux fois sur elle-même avant de s'arrêter dans un champ.

Mme Rivard, 33 ans, sa fille Louise, 5 ans, et son fils Robert, 2 ans, ont également été blessés dans la collision. L'un des blessés serait dans un état grave.

Quiconque pourrait fournir des informations de nature à aider la police est prié de téléphoner à la Police provinciale, en composant UN. 1-4292.

Des parieurs chanceux se font dévaliser

La déveine a emboîté le pas à la chance de deux amateurs de courses, hier soir à la piste de Blue Bonnets, peu de temps avant minuit.

Les deux "déveinards", MM. Pierre Martel, 35 ans, du 5144 rue St-Zotique, et Yvon Turenne, 30 ans, dont on n'a pas révélé l'adresse, ont fait banco de belle façon, par l'intermédiaire de chevaux fringants . . .

Ils ont ensuite fait "banqueroute" de cinglante façon ! accostés par deux bandits non moins fringants que les monture des chanceux parieurs.

Pour sa part, M. Martel se compte chanceux de n'être pas resté "sur le carreau", assommé comme il le fut par l'un des gunmen ; il s'est retrouvé au "Jewish Montréal Hospital" avec de profondes coupures à la tête, conséquence de coups de crosse de revolver.

Dans ses poches, plus rien. Ni de ses papiers d'identité, ni des $1,300 que les chevaux avaient gagnés pour lui, ni de sa bague de diamants de $450, ni même de sa montre de $125.

Par ailleurs, son infortuné camarade de . . . jeu, M. Turenne, a perdu $110 dans l'aventure, plus une montre de $125, tous ses papiers et sa voiture.

Il repose aussi à l'hôpital, souffrant de légères contusions.

Les bandits étaient masqués.

Réunion spéciale du Conseil ce soir

Le Conseil municipal de Montréal se réunit en assemblée spéciale ce soir.

Les conseillers n'auront que 52 articles à étudier, l'ordre du jour étant très mince, mais il devient urgent d'accorder à différentes maisons montréalaises 31 contrats de déneigement. Ces contrats qui représentent des déboursés de $1,180,000, entreront en vigueur le 25 novembre et le demeureront durant une période de trois ans.

D'autre part, les membres du conseil seront invités à voter des crédits de $821,600 qui sont destinés à différents travaux d'égouts, de construction de trottoirs et de pavages.

Ils devront aussi :

1— Décréter l'acquisition et la possession préalable, pour fins de métro, d'une partie en tréfonds de terrains situés au nord de la rue de Montigny, entre les rues Dufresne et du Havre ($15,980);

2— Voter un crédit de $13,400 pour la construction d'un égout dans la rue de Bienville, de la rue St-André vers l'ouest;

3— Voter un budget spécial pour les mois de janvier, février, mars et avril 1964 afin de prévoir les dépenses d'administration du nouveau quartier de Rivière-des-Prairies, en attendant la fin de l'année fiscale à la ville de Montréal;

4— Procéder à l'étude des modifications que propose le comité exécutif au règlement de zonage des quartiers St-André, Mont-Royal et St-Louis;

5— Approuver la vente à l'enchère de certains terrains appartenant à la ville, procéder à des nominations et . . .

6— . . . prendre connaissance d'un projet de règlement à visant à modifier le règlement concernant la construction des bâtiments dans les quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal.

Deux dates importantes de l'Expo

OTTAWA. (PCF) — A une question du député néo-démocrate de Skeena, M. Frank Howard, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics, M. Hubert Badanai, a fait savoir que la décision de tenir l'Exposition universelle de 1967 à Montréal sur les îles Ste-Hélène et Notre-Dame avait été prise le 20 décembre 1962 et confirmée le 28 mars 1963.

M. Howard avait demandé quand avait été prise cette décision et par qui.

M. Badanai a répondu que la décision avait été prise par le ministre, M. Jean-Paul Deschâtelets, après consultations avec les représentants de la ville de Montréal.

IL Y A QUELQUE 25 ANS, des travaux avaient été entrepris à l'île Ste-Hélène pour aménager des étangs, dans le secteur sud de l'île, à proximité de la Poudrière et de la Tour de Lévis ; mais l'entreprise resta inachevée. Ces jours derniers, on a repris les travaux (ci-haut); un premier étang (caché par la route, dans la partie supérieure de la photo) est déjà rempli d'eau, tandis qu'on est à terminer le second. Malgré les quelques pouces d'eau que les récentes pluies y ont accumulés, on a jugé bon d'y mettrre une affiche interdisant de s'y baigner !

Photo René Picard, LA PRESSE

Début de la conférence des ministres des Ressources

Le Conseil canadien des ministres des Ressources, présidé par M. René Lévesque, tient aujourd'hui dans la métropole les deux premières de trois réunions au cours desquelles il étudiera les premiers programmes proposés selon cette nouvelle conception des relations intergouvernementales.

Le gouvernement fédéral est aussi représenté à cette conférence par son secrétaire parlementaire, M. John Turner.

Avant la première séance, ce matin, M. René Lévesque a déclaré que cette conférence représente un nouveau concept dans les réceptions entre les provinces et entre ces dernières et le gouvernement fédéral. C'est au cours de cette conférence, a dit le ministre québecois, que nous verrons si ce concept est réalisable. C'est encore une chose délicate mais le gouvernement du Québec l'endosse et espère qu'elle aura du succès.

Ce conseil a été fondé il y a deux ans selon le principe que les onze gouvernements principaux participeraient à part égale et que la présidence serait assurée par roulement.

On a inscrit à l'ordre du jour des sujets tels que l'inventaire canadien des terres, un accord sur le partage des dépenses pour les pêcheries et la faune, la décennie hydrologique internationale.

Le secrétariat permanent du conseil est établi à Montréal.

Villes d'Algérie

Les principales villes d'Algérie sont Alger, la capitale; Oran, port de med, et Constantine, à l'intérieur.

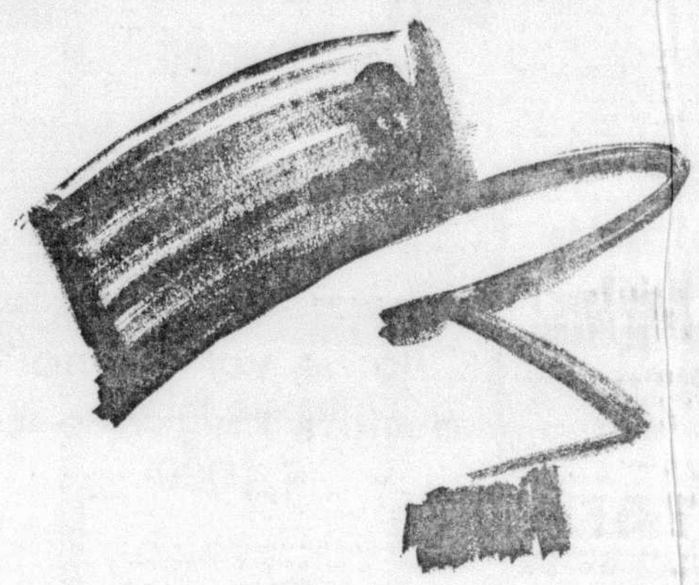

Seagram's Crown Royal

Jos. E. Seagram & Sons Ltée., Montréal, Qué.

Vous voulez des contre-fenêtres . . .

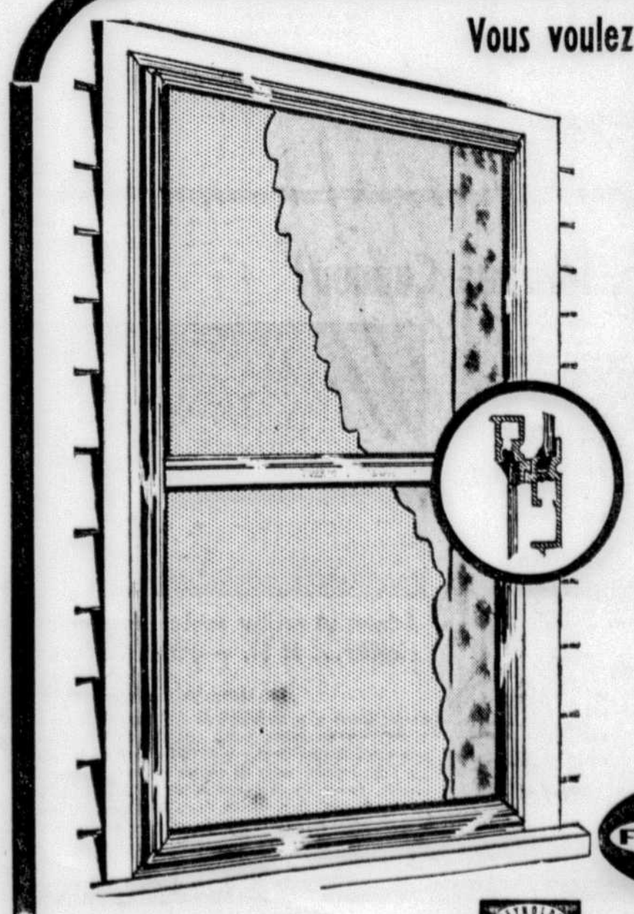

✓ MODERNES ✓ ATTRAYANTES
✓ PRATIQUES ✓ COLORIEES
✓ ROBUSTES ✓ ETANCHES
✓ et de FABRICATION SOIGNEE

Seul FILCO vous les offre à des prix raisonnables et au fini "anodizé" ou votre choix de 9 couleurs décoratives.

Voyez de quelle façon l'enclenchement serré et profond forme entre les panneaux un scellement positif contre les intempéries.

AUTRES PRODUITS DE QUALITÉ EN ALUMINIUM: REVÊTEMENTS, PORTES, CONTRE-PORTES, FENÊTRES, CONTRE-FENÊTRES, GOUTTIÈRES ET AUVENTS.

Tous nos produits sont entièrement garantis par écrit et vous assurent de nombreuses années de service et de satisfaction continue.

FILCO FILTER LITE ALL WEATHER

UNE COMPAGNIE REYNOLDS ALUMINUM DE REYNOLDS INTERNATIONAL

102, rue Elmslie, Ville LaSalle
au tél. 366-5630

LES JEUNES VEULENT DEVANCER LEUR PÈRE

Vous êtes probablement comme la plupart des jeunes gens—vous ne voulez pas que le succès dans les affaires et la sécurité financière se fassent trop attendre. Votre instruction est sans doute plus poussée que celle de votre père. Il est tout probable que vous avez commencé dans les affaires, non pas au bas de l'échelle comme votre père, mais considérablement plus haut. Vous vous êtes marié et avez fondé une famille beaucoup plus tôt. Vous voyez la vie en rose, pour vous-même, pour votre femme et vos enfants—si l'état de votre santé se maintient.

Il y a un moyen bien simple de vous assurer que votre avenir et celui de votre famille ne seront jamais compromis et qui vous permettra en même temps d'affermir votre position financière—c'est de vous procurer dès maintenant une assurance-vie *personnelle permanente* qui réponde à vos besoins. Non seulement l'assurance-vie *personnelle permanente* constitue un avoir immédiat pour la protection de votre famille, mais sa *valeur* au comptant s'accroît sans cesse.

Permettez-nous de vous inviter à discuter de vos projets financiers et de votre assurance-santé actuelle avec un représentant spécialisé de L'EXCELSIOR, Compagnie d'Assurance-Vie, *celle qui aide les Canadiens à s'assurer la tranquillité d'esprit.*

France

ECONOMISEZ JUSQU'A $151.00

sur les tarifs ordinaires, classe économique

Prenez un jet DC-8 d'AIR CANADA et rendez-vous directement à Paris, porte d'entrée de toute l'Europe.

De là, des lignes aériennes locales vous amèneront facilement en Italie, en Belgique, en Espagne et au Portugal. Profitez des tarifs d'excursion de 21 jours pour faire le plus beau voyage de votre vie. Votre agent de voyages et AIR CANADA se feront un plaisir de vous donner plus de détails sur ce magnifique voyage.

Exemple de tarifs d'excursion de 21 jours, en jets, classe économique depuis Montréal

PARIS OU BRUXELLES*	$400.90 ou	$40.90 comptant	$16.26 par mois	(24 mois)
ROME*	$512.90 ou	$51.90 comptant	$20.82 par mois	(24 mois)

Tarifs encore plus modiques, jusqu'au 29 fév., par turbo-propulsé Britannia de BOAC. *Via lignes aériennes locales.

En vigueur jusqu'au 30 avril, pour des voyages d'un minimum de 14 jours et d'un maximum de 21 jours; le voyage doit être terminé le 30 avril.

AIR CANADA et BOAC assument le service vers l'Irlande et la Grande-Bretagne

Bureaux d'Air Canada à la Place Ville-Marie et 7116 rue St-Hubert

Consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada 489-3411

Voyagez à la canadienne — voyagez par

AIR CANADA
TRANS-CANADA AIR LINES

RENSEIGNEMENTS ET SERVICES DE VOYAGES A TITRE GRACIEUX

Ouvert le soir BUREAU TRAVELAIDE LTÉE. Téléphonez UN.1-7272 pour rendez-vous

MEZZANINE, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
290	Abitibi	49⅞	49⅛	49⅛
—	Abitibi p	25	25	—
30	Algoma	58¼	58½	58½
2600	Alumin	26⅛	26	26¼
150	Alum 4¼ p	40⅝	40¾	40¾
—	Alum 1 pr	22½	22½	—
100	Alum 2 pr	47½	47½	47½
—	Ang Cdn p	53¾	53¾	—
450	Ang T 4½p	45¼	45¼	—
35	Ang T-265 p	52½	52½	52½
25	Ang T 2.90p	53¾	53¾	53¾
—	Argus	11¾	11¾	—
—	Argus 2.60p	52¾	52½	—
50	Argus 2.70p	51¾	51¾	51¾
—	Argus C p	9¾	9	—
600	Asbestos	23¼	23¼	23¼
—	Atl Sug A	23½	23½	—
—	Bail S 5 p	23¼	23¼	—
—	Bail S 5¼p	25¼	25¼	—
—	Banq CN	79½	79½	—
275	Banq Imp	63¾	63¼	63¼
445	Banq Mont	63¼	63¼	63¼
75	Banq N-E	72	72	72
33	Banq P C	51¾	51¾	51¾
550	Banq Roy	72¾	72¾	72¾
—	Banq Tor-D	62¾	62¾	—
—	Bath Pow	17¾	17¾	—
—	Bath P A	34	34	—
1360	Bell Phne	53¾	53½	53½
100	Bw Cor5Pr	51¾	51¾	51¾
—	Bw Cor5½p	53½	53½	—
—	Bw MreyP	6½	6½	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
400	Bralorne	4	4	4
—	Brazil	260	260	—
2005	BA Oil	27¾	27½	27¾
440	BC Forest	22¾	22¾	22¾
510	BC Power	24¾	24¼	24¾
365	BC Phone	55¼	55	55¼
—	Brown	14¾	14¾	—
—	Bruck "A"	23½	23½	—
—	Bruck "B"	7½	7½	—
100	Build Prod	25	25	25
100	Bulolo	5¼	5¼	5¼
490	Cal Pow	20¼	20	20¼
80	Can Cem	38	38	38
—	Cem Pr	27½	27½	—
350	C Dom Sug	24	24	24
275	CI Fndry	22	22	22
900	CI Fndry 4¼	89¼	89¼	89¼
450	Can Malt	20¾	20½	20¾
—	Can S 4.40	96	96	—
300	C S L	57	57	57
—	C S L Pr	13	13	—
—	Can Wire B	12½	12½	—
260	C Aviation	11¼	11¼	11¼
3760	C Brew	10¼	10¼	10¼
—	C Brw P A	50¾	50¾	—
150	C Brw p B	52¾	52¾	52¾
100	C Br Alum	9	9	9
150	Chemcell	12¾	12½	12¾
—	id 175 5	37	37	—
—	id 1.00 P	21¼	21	—
3600	C Chem w	560	560	560
—	C Hydrowcarb	16¾	16¾	—
—	Can Found	390	390	—
460	C I L	18	17¾	18
—	C Int Pow	15½	15½	—
—	C Int Pw p	47¼	47¼	—
600	C Marconi	370	370	370
—	C Pack Pr	31	31	—
2270	CPR	35¼	35¼	35¼
100	C Pet p	12½	12½	12½
—	C Vickers	19½	19½	—
300	Can Wire	7¼	7¼	7¼
300	C Del Rio	720	720	720
—	Chrysler	96½	96½	—
—	Coghlin	5¾	5¾	—
725	C Fefretrs	18	17½	17½
200	Col Cell	8¾	8¾	8¾
1150	Con Mi	29	28½	29
425	Cons Text	8½	8	8½
—	Consu Glass	12¾	12¾	—
—	Corby A	18	18	—
—	Cor Cred	6½	6½	—
—	Crain RI	14¼	14¼	—
—	Credit Fon	28	27¼	—
—	Cr Zell A	28¼	28¼	—
—	Denison	10	10	—
855	Dist Seag	51	51	51
—	Donne Pe	13¾	13¾	—
380	D Bridge	18	17¾	17¾
—	D Coal p	15	15	—
—	D Corset	25¼	25¼	—
975	D Fndry	66½	66½	66½
1620	D Glass	17¾	17¾	17¾
—	D Glass Pr	17¾	17¾	—
—	D Lime	5¾	5¾	—
100	D Steel	13¼	15	15
250	D Stores	15¾	15¾	15¾
—	D Tar Pr	21	21	—
750	D Tar	16¾	16¾	16¾
—	Du Pont	39¼	39¼	—
—	Donohue	23½	23¼	—
150	D Text	22	22	22
—	Du Pont Pr	53¾	53¾	—
—	Dupuis A	10¾	10¾	—
—	Eddy Match	38	38	—
—	Electrolux	50½	50½	—
300	Falcon	54¾	54¾	54¾
50	Famous Play	61¼	61¼	61¼
—	Fleetwood	21	21	—
—	Foundation	8	8	—
225	Fraser	27½	27½	27½
—	Freiman	6¼	6¼	—
—	Fr Dete Pr 30	30½	30½	—
—	Frosst A	18	18	—
—	Gen Motors	92¼	92¼	—
—	G S Wr P	90	90	—
—	Gr Br C Iv	11½	11½	—
—	Gr Br C P	47¼	47¼	—
400	G L Paper	22¾	22¾	22¾
1300	Hawk Sidd	6	6	6
1000	Hollinger	26⅜	26⅜	26⅜
—	Holt Ren	19	19	—
200	Home Oil A	12⅞	12¾	12⅞
—	Home Oil B	14½	14½	—
400	Horne Pf	230	230	230
—	H Smith Pr	43	43	—
100	Hud Bay M	56	57¼	57¼
—	Hud B C	14⅝	14½	—
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
1325	Imp Oil	43½	43¼	43⅜
450	Im Tob	13⅜	13⅜	13⅜
—	Imp T pr	6¼	6¼	—
1120	Ind Accep	23	22¾	22¾
—	I Ac pr	48½	48½	—
—	I Ac 4.50 p	98	98	—
200	Inland C P	16½	16½	16½
300	Inland Gas	6¼	6¼	6¼
—	Int Bronze	23	23	—
607	Int Bron pr	26¾	26¾	26¾
435	Int Nickel	67½	67¼	67½
57	Int Pap	36¼	36¼	36¼
785	Int Util	23⅜	23⅜	23⅜
250	Int Uti pr	47	47	47
100	Interp P L	82½	82¼	82½
—	Int Glass	9¾	9½	—
500	Jamaica ps	9¼	9¼	9¼
—	Labatt	17¾	17¾	—
—	Laura Sec	16¼	16¼	—
240	Laur F A	13¼	13	13¼
—	Lau F 2.00	38¼	38¼	—
1360	Lewis Bros	7¼	7¼	—
—	Loblaw A	7	7	7
1025	Loblaw B	7¼	7¼	7¼
—	Loeb M	21	21	21
40	MacKinnon	7	7	7
200	MacLaren A	22¼	22¼	22¼
—	MacLar B	24½	24½	24½
625	MacMill-Po	25¼	25	25¼
—	Mail pr	95	95	95
20	Martim Tel	22	22	22
4020	Mass F	16	15¾	15¾
120	Mass F5½p	106½	106½	106½
—	Met Stores	8	8	8
—	Miron pr	11¾	11¾	11¾
—	Mitch R A	7	7	7
280	Molson A	29¼	28¾	29¼
—	Molson B	29¾	29¾	29¾
—	Mtl Loco	12½	12½	12½
—	Mtl Trust	101½	101½	101½
600	Moore Corp	50½	50¼	50½
200	Morse A	10¼	10¼	10¼
—	Morse B B	6½	6½	6½
—	Nat Contain	5½	—	—
100	Nat Drug	15½	15½	15½
—	Nat Trust	27½	27½	—
50	NFLD Lig	10¾	10¾	10¾
910	Noranda	37¼	37	37¼
95	N S Light	24¼	24½	24¼
1300	Ogilvie	14¼	14¼	14¼
—	Ont Steel	21½	21¼	—
1500	Pac Pete	11⅝	11⅝	11⅝
—	Page-Hers	19¼	19¼	—
200	Penmans	28	28	28
—	Penmans P	115	115	—
—	Placer	27¾	27⅝	—
2600	Pow Corp	10¾	10⅝	10½
450	Price Br	36	36	36
—	Price Pr	88	88	—
—	Prov Tr Pr	48½	48½	—
—	QN Gas	7¾	7¾	—
—	QN Gas P	103	103	—
125	Que Phone	44¾	44¼	44¾
—	Reed Paper	8½	8½	—
—	Reitman's	12½	12½	—
—	Reitman A	10	9½	—
—	Rio Algom	14	14	—
4700	Rolland A	7¾	7½	7¾
1000	Rothmans	9¾	9½	9¾
—	Royalite p	25¾	25¾	—
—	Russel A	10	10	—
—	Rockwell	44	43¾	—
—	StL CemA	17½	17½	—
—	St L Corp	21¾	21¾	—
—	StLCoA p	102	102	—
65	Salada	11¼	11¼	11¼
—	Scott LaS	7¼	7¼	—
1120	Shawin Ind	5	5	5
—	Shaw 4p	44½	44½	—
—	Shell Inv p	27	27	—
—	G Autotron	330	330	—
32	Shell Oil	16¼	16¼	16¼
—	Sher Will	26	26	—
—	Sher W p	133	133	—
225	Shop & Sa	11	11	11
—	Sicard p	9	9	—
100	Sicard p	20½	20½	20½
200	Simpsons	36¾	36¾	36¾
—	Sogemin p	14	13½	—
—	Southam	30	29¾	—
—	Std S Steel	12	12	—
1390	Steel Can	22¼	22	22¼
10	Steinbg 'A'	21½	21½	21½
—	Steinbg Pr	102½	102½	—
225	Texaco Can	54	53½	53½
500	T Fin 'A'	11⅜	11½	11⅜
350	TrC Corp	10	10	10
625	Tr Can PL	33	32¾	33
700	Tr Mt Pl	14⅜	14⅜	14⅜
—	Triad Oil	150	150	—
50	Turnb El Pr	21¼	21¼	21¼
—	Union O Co	12⅜	12⅜	—
—	Un Gas Steel	425	425	—
—	Viau	12¼	12¼	—
800	Walk GW	58¾	58¼	58½
—	W Knapp	65	65	—
200	WCoast Tr	14¾	14¾	14¾
—	W Pac Pd	19	19	—
200	Weston 'A'	15¼	15¼	15¼
—	Westn 'A' wt	6000	6000	—
450	Weeton 'B'	15⅜	15⅜	15½
—	Zeller's	34¾	34½	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	11½	11	—
—	Alpha	200	200	—
—	Alpha A	370	370	—
—	Alscope	72	61	—
—	Alsof	14	14	—
—	Amg Beau	5	5	—
10000	Amerantum	9	9	9
2800	A A Molyb	184	180	184
—	Ang C Pu $	38	38	—
—	Anglo N I $	8¾	8¾	—
—	Anthonia	6	6	—
2000	Arno	5½	5½	5½
7100	Atlas Tel	275	270	270
3000	Augustus	26½	26	26
—	Baker Talc	9	9	—
1000	Band Ore	8½	8½	8½
500	Bateman	7	7	7
—	Belgiu $	8 00	8 00	—
9000	Burnt Hill	26	24	24
—	Bibis	25	25	—
—	Black River	7	7	—
1700	Blue Bon	315	310	315
—	Bluewate	14	14	—
—	Bornite	10½	10½	—
25	BC PacA $	16	16	16
—	Br Cont O	30	30	—
500	Bruneau	22½	22½	22½
—	Brunswi	550	550	—
—	Cal-Ed $	17¾	17¾	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chi	300	300	—
—	CS Pete	435	435	—
—	C Collier $	9½	9½	—
—	C Delhi	530	530	—
—	C Dredge	375	375	—
—	C Interurb	350	350	350
500	Cdn S U	120	115	115
—	Canorama	53	53	53
—	Cantexas	150	150	150
—	Camflo	83	83	83
4000	Carbec	6½	6½	6½
—	Casavant	470	470	470
100	Cassiar	10¾	10¾	10¾
300	Chemalloy	40	40	40
400	Cessland	135	126	126
—	Chib Copper	8½	8½	8½
—	Chipman	3	3	3
—	C Busin W	450	450	450
—	C Bus M w	135	130	130
—	Cominga	3	3	3
900	Com O & G	94	90	90
—	C Div S pr $	25¾	24	—
1000	C Mogador	34	34	34
—	C New P	10	10	—
275	C Paper $	39¾	39¼	39¼
—	Copstream	10½	10½	—
—	Coulee	27	27	—
100	Couvrt A $	11¾	11¾	11¾
—	Cr-Hero	12	12	—
500	Crusade	5	5	5
—	Cr St-Lar $	12½	12½	—
300	Delta Elect	235	235	235
1000	D Explr	26	26	26
—	Dom Leas	18	18	—
—	D Oilcloth $	26½	26½	—
25	Drum Wi $	9½	9½	9½
3300	Dumagami	116	110	110
3000	Dumont	18	18	18
—	E. Koot 7	185	185	—
—	East Sull	239	235	—
30100	East Ventu	169	152	165
—	Electrolier $	10	9½	—
—	El Sol	8	8	—
—	Emp Oil	2½	2½	—
1000	Equity Expl	9	9	9
12500	Fa Met	16½	15	15
14000	Fano	2	2	2
—	Fiscal $	11	9	—
—	Flint Rock	20	20	—
500	Fontana	3½	3½	3½
—	For Power	500	425	—
500	Fort Relian	16	16	16
6500	Fox Lake	13	13	13
100	Frigistors	70	70	70
1000	Fundy	6	6	6
—	Futurity	13	13	—
—	G Autotron	330	330	—
100	Glen Lake	111	111	111
—	Gold Age	15	15	—
—	Grissol	160	160	—
200	Hastings	100	100	100
—	Inl Chem	325	325	—
100	Inspiration	200	200	200
500	Int Atlas	100	100	100
500	Int Cera	5	5	—
700	Int Heli	156	155	155
—	Int Dred	11	11	—
—	Inv Found $	51	51	—
—	FD 6 P $	52¾	52½	—
—	Israel C	7	7	—
—	Jockey	330	330	—
4100	Jubilee	240	235	235
—	Kenilworth	60	60	—
—	Keeley	15	15	—
600	Kiena	425	425	425
400	Kodiak P	105	105	165
—	Kontiki	4	4	—
100	Lab Arcep $	7¾	7¾	7¾
—	Labrador $	35½	35½	—
—	Laduboro	101	101	—
—	Lait Leclerc	7¾	7¾	—
—	Lambt A $	18½	18½	—
—	Lamaque	65	65	—
—	Lingside	4	4	—
—	Lith Cp	6	6	—
—	Lorado	176	176	—
500	Malartic	52	52	52
—	Massval	8	8	—
550	McIntyre $	44¼	44	44
—	McKenzie	30	30	—
6000	McKinney	16½	16	16
500	McAdam	40	40	40
—	Melchers $	7½	7½	7½
100	Melchers $	5¼	5¼	5¼
1000	Merc Chp	9	9	9
3500	Merrill	76	77	76
5000	Mid-Chib	25	24	24
—	Midcon	141	140	—
—	Min Cp	19½	19½	—
—	Mistango	19	19	—
400	Molyb	35	35	35
1000	Monpre	9½	9½	9½
3500	Mt Pleasant	87	86	86
—	M R Dari $	6¾	6¾	—
—	M R Rice $	11½	11½	—
200	N Aut Un	160	160	160
—	Native Min	13	13	—
—	N Formaque	3½	3½	—
—	Newrich	29	28	—
—	N W Amulet	9	8½	—
300	Norac Fin	12	12	12
700	Normetal	320	320	320
—	N A Asbest	6	6	—
4500	N A Rar M	25	25	25
12900	Northernx	203	197	203
—	Nor Acme	13¾	11¾	—
—	N Canalask	5	5	—
4000	Opemisc Ex	13	13	13
100	Opemisc C	765	765	765
—	PA Inv	350	350	—
—	Paton 7 p $	22½	22½	—
—	Pat Silver	11	11	—
—	Paudash	5	5	—
—	Paul Serv $	11¾	11¾	—
—	Peace Riv	475	475	—
—	Penn Elec	20½	20½	—
1000	Pennbec	4½	4½	4½
—	Permo	41	41	—
—	Phoenix O	53	53	—
2000	Pitt Gold	3½	3½	3½
—	Porcupine	4	4	—
25	Pow. C1p $	46½	46½	46½
—	Pow. C2p $	11¼	11¼	—
—	Provo G	150	150	—
—	Q Chib	15	14	—
1300	Q Cobalt	205	140	205
—	Q Lith	205	205	—
6100	Q Smith	12	9	12
—	Renold $	16	16	—
—	Ruby F	220	220	—
—	Ruby W	24	24	—
—	St L Col	220	200	—
—	S Law D	88	85	—
—	Sauc D	33	31	—
12400	Silv Rg	30	26½	27
7000	Sil Sum	43	40	42
500	Silver T	21	21	21
—	Sobey's $	14¾	14¾	14¾
8000	S Dufault	8½	8	8
—	SC Pw 6p $	117¾	117¾	117¾
200	Spartan Air	38	38	38
200	Stairs Ex	215	215	215
—	Superpac	5¼	5	5
—	Suptest or $	17¼	17¼	17¼
1300	Surlyga	105	100	105
5500	Tache	10	10	10
—	Tallsman	68	68	68
—	Tamblyn	7	7	7
3000	Tib Expl	6	6	6
—	Titan	6	6	6
—	Tr C Frez $	205	205	205
2000	U Asbestos	250	250	250
—	U Corp B	26	26	26
200	U Corp p $	30¾	30¾	30¾
—	Un Obalski	60	57	57
50	U Towns E	15¾	15¾	15¾
300	Vander Ht	100	100	100
2500	Vanguard	6	6	6
4000	Virginia	3½	3½	3½
126	Wabasso	16½	15½	16½
—	Westburne	82	80	—
—	Westeel	$10½	10½	—
1000	Westville	3½	3½	3½
200	York Spc	6	5¾	6

Reprise du marché New Yorkais

MONTREAL — Vers le milieu de l'après-midi on pouvait noter une légère reprise dans la tendance des cours sur les deux marchés de Montréal.

Une assez bonne activité régnait.

Parmi les titres gagnants, Falconbridge marquait un gain de ¾, Consolidated Mining un de ⅜, Calgary Power et Steel Co. s'élevaient de ¼ de point chacun.

Parmi les titres légèrement en baisse, Aluminium perdit ¼ et Massey-Furguson, Bell Tel., int. Utilities, Dom. Steel, Chemcell et Cdn. Breweries déclinèrent de ⅛ respectivement.

A la bourse Canadienne, au secteur minier, East Ventures monte de 14 cents à 1.69 et Northern Exploration de 4 cents à 2.03. Par contre, Silver Regent recula de 3 cents à 27 cents et Silver Summit recula de 2 cents.

A 2 PM. le volume des industrielles se chiffrait à 96,200 actions et celui des mines et pétroles à 225,990 actions.

Les indices des industrielles et des services publics marquaient un faible gain de O.I tandis que celui des banques baissa de 0.2 ; celui du sous-groupe et des papeteries déclina de O.I.

* * *

TORONTO—En début d'après-midi les cours demeuraient légèrement en baisse quoique ayant repris presque tout le terrain perdu en matinée.

L'indice général de l'Echange compilé pour 108 valeurs représentatives s'inscrivit à 124.07, en baisse de 0.9 comparativement à un déclin de .17 à 11 a.m.

Canada Packers "B" et Moore Corp. perdirent ½ chacun et Southam Toronto-Dom. Bank ⅜ chacun.

Parmi quelques gagnants, Silknit enrégistra un gain de 3 points à 40. SKD fit un gain de 40 cents à $3.55 et Du Pont un de ½.

Les métaux usuels et les pétroles de l'ouest étaient généralement plus élevés tandis que les aurifères étaient en déclin, leur indice accusait une perte de .44 à 125.79.

* * *

NEW YORK. — Au milieu d'une activité modérée on pouvait noter une bonne reprise des cours vers l'approche de la fermeture.

La plupart des valeurs-clé marquaient des gains variant d'une fraction à plus de 1 et 2 points.

Du Pont marquait une avance de 4 points.

Gen. Motors reprit 2 points et Chrysler 1½ ou presque.

Le titre le plus actif, Control Data, fit un bond de 4 points ainsi que Polaroid. Par contre, Xerox recula d'environ 7 points et IBM de plus de 1.

Certains titres pétroliers reprirent du terrain perdu ces jours derniers.

Les tabacs et les matériaux de construction étaient un peu plus faibles.

Les sidérurgiques étaient mixtes tandis que les principaux chemins de fer enrégistrait des gains minimes.

LONDRES — L'allure était irrégulière aujourd'hui à Londres ; mais quelques valeurs de tout repos ont enregistré des gains.

Les titres négociés en dollars ont baissé. Noranda était ferme parmi les cours canadiens, Algoma et Consolidated Mining étaient ternes. Les banques canadiennes ont subi des revers.

Les principaux pétroles ont baissé. Les thés et les caoutchoucs étaient irréguliers. Les étains ont progressé, les cuivres ont baissé.

Dunlop, Rank Organisation, Bowater, AEI, Yubes et BMC ont tous subi de petites pertes. Unliver, ICI et Hudson's Bay ont récupéré après avoir subi de petites pertes au début de la séance.

* * *

PARIS. — Encore une séance assez nybride mais où l'on perçoit cependant de plus en plus une présence destinée à accueillir volontiers le papier que l'on présente.

Des mouvements contradictoires sont enregistrés un peu partout mais l'offre n'insiste jamais longuement et si des déchets sont toujours enregistrés, ils sont loin de s'appliquer à tous les titres et, comme la veille, ils n'offrent le plus souvent que des proportions négligeables.

En somme, le marché ne se raffermit sûrement pas mais les ventes sont loin de tomber dans le vide et la "ligne de résistance" sur laquelle le marché devrait se trouver après une très longue série de séances désoeuvrées et sans ressort, devrait maintenant se matérialiser, si l'on en croit les professionnels, et si l'on en croit surtout la physionomie de la cote devant une conjoncture assez peu favorable si l'on y insère le nouveau coup d'état en Irak, la nouvelle baisse de Wall Street, les inquiétudes nées du renforcement du plan de stabilisation et une liquidation imminente.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abacon	144	75	75	75
Abitibi	665	$ 49⅛	49⅛	49⅛
Abit pr	100	$ 25¼	25¼	25¼
Acklnd	z25	460	460	460
Alta Dist	350	270	270	270
Alta Gas	660	$ 27½	27¼	27½
Alta Gas pr 65		$110	110	110
Alta Gas w	300	740	740	740
Alg Cen w	100	575	575	575
Algoma	780	$ 58⅜	58½	58⅜
Alumini	6023	$ 26¼	26	26¼
Alum 4¼ p	610	$ 40⅞	40⅝	40⅞
Alum 2 pr	165	$ 47¾	47¾	47¾
Argus	100	$ 11½	11½	11½
Arg B pr	240	$ 52	51¾	51¾
Arg C P	z35	$ 9¼	9¼	9¼
Arg 280	z25	$ 52¼	52	52¼
Atlan Acc	100	$ 20	20	20
Atlan 6 pr	125	$ 27½	27¼	27¼
Atl Sugar	235	$ 17¾	17⅝	17⅝
Auto El	100	440	440	440
Bank Mont	977	$ 63½	63	63¼
Bank Ns	964	$ 72¼	72	72¼
Beatty	z50	$ 14	14	14
Beav Lum	z10	$ 44¼	44¼	44¾
Bell Phon	3052	$ 53⅜	53½	53½
Bowater pr	180	$ 52	51¾	51¾
Bramalea	2200	500	485	500
Brazil	553	255	250	250
Br Tnk	400	223	225	225
BA Oil	714	$ 27⅜	27½	27⅜
BC Forest	1360	$ 22¾	22⅝	22⅝
BC Pack A	z25	$ 16	16	16
BC Pow	400	$ 24¾	24¾	24¾
BC Sugar	225	$ 43½	42½	43½
BC Sug pr	z15	$ 19¾	19¾	19¾
BC Phone	610	$ 55	55	55
BC P 6¾ p	z5	$ 11	11	11
BC P 5¾ p	20	$108	108	108
BCPh 4¾ pr	35	$ 88½	88½	88½
Build Prod	125	$ 25	25	25
Bulolo	200	$ 5¾	5¾	5¾
Burns	100	$ 9	9	9
Cabol	1402	42	36	40
Cal Po	1908	$ 20¼	20¼	20¼
Cal P 5 P	10	$102½	102½	102½
Can Cem	81	$ 38	37¾	38
C Cem p	60	$ 27⅜	27¼	27⅜
CD Sug	400	$ 24	24	24
CI Fndry	354	$ 22	22	22
CI F 4¼	85	$ 90	89¾	89¾
Can Malt N	300	$ 20½	20⅜	20½
C Pack A	55	$ 62	62	62
C Pack B	125	$ 62¼	62	62
C Safe p	25	$ 97	97	97
CAE	300	$ 11⅛	11¼	11⅛
C Brew	3511	$ 10¼	10¼	10¼
C Brew Bp	50	$ 52¾	52¾	52¾
CBal A w	200	140	140	140
Cdn Can A	z25	$ 13¼	13¼	13¼
C Chem w	6100	560	540	540
C Colliery	1000	$ 8¼	8⅞	8¼
C Colli 63p	z12	$ 18	18	18
C Found pr	z2	$ 16½	16½	16½
Cdn G Inv	25	$ 44	44	44
CG Sec A	170	$ 12¼	1 ¼	12¼
CG Sec B	100	$ 19	19	19
C Hydro	z35	$ 17	17	17
C Im Bk C	1490	$ 63½	63¼	63½
C Ind Gas	500	$ 8½	8½	8½
C Ind G pr	z25	$ 12¾	12½	12¾
CIL	1039	$ 18	17⅞	18
C Marc	800	375	370	370
CPR	3401	$ 35¾	35¼	35½
Cdn Pet pr	z32	$ 12¾	12¾	12¾
Cdn Tire	z6	$ 35¾	35¾	35¾
Chem Cel	100	$ 29½	28½	28½
CWN Gas	300	$ 17	17	17
CWN Cpr	z50	$ 16¾	16¾	16¾
C Westng	z10	$ 31	31	31
Chat-Gai	z50	$ 15¾	15¾	15¾
Chrysler	z30	$ 93½	93¼	93¼
CKP Dev	200	$ 12¾	12¾	12¾
Clairtone	160	$ 6¼	6¼	6¼
Chemce	1430	$ 13	12¾	12¾
Chemce p	25	$ 38	38	38
Col Cell	150	$ 8¾	8¾	8¾
Con Bldg	500	$ 10½	10½	10½
C Bldg w	1947	725	720	720
Con M S	2030	$ 29¼	28½	29¼
Co Paper	1030	$ 39¼	39¼	39¾
Co Gas	1934	$ 11¾	11½	11¾
Corby vt	z5	$ 18¾	18¾	18¾
Corby B	z30	$ 18½	18½	18½
Coronatin	740	$

L'enjeu : la politique fiscale

La conférence fédérale-provinciale, une épreuve de force entre Québec et Ottawa

OTTAWA. (PC) — La prochaine conférence fédérale-provinciale est en train de prendre la tournure d'une épreuve décisive en ce qui concerne la capacité du gouvernement Pearson à réconcilier ses deux grands objectifs en matière de relations fiscales. Tous deux ont été exposés à plusieurs reprises depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, il y a sept mois. Ce sont :

1. Le gouvernement fédéral est prêt à abandonner des projets comme l'assurance-hospitalisation et l'allocation d'invalidité, si les provinces s'en chargent, ce qui, constitutionnellement, leur revient d'ailleurs.

Ottawa défraie à l'heure actuelle la moitié de ces programmes mixtes. Afin que les provinces compensent la perte de ce revenu fédéral, Ottawa se retirerait en partie de ce domaine pour permettre aux provinces de l'occuper et de percevoir leurs propres impôts.

2. Ottawa doit conserver le pouvoir d'influencer l'activité économique au Canada, par la politique fiscale et par l'administration de sa propre dette et de la masse monétaire, de concert avec la Banque du Canada.

Arme puissante

La faculté de prélèvement fiscal constitue l'une des grandes armes de l'arsenal économique. Si l'autorité fiscale est diminuée par des concessions trop importantes aux provinces, l'aptitude d'Ottawa, non seulement à influencer l'économie, mais également à effectuer la péréquation des positions financières des provinces, sera affaiblie considérablement.

Le dilemme comporte en fait trois éléments : la constitution, l'économie et la politique du parti.

Le premier ministre, M. Pearson, a mentionné cette conjoncture, la semaine dernière, lorsqu'il a déclaré, entre autres, aux Communes :

"Non seulement je suis convaincu que les droits et les privilèges des provinces au sein de la Confédération constituent un fondement essentiel du fédéralisme coopératif; mais j'estime aussi que le gouvernement fédéral doit détenir suffisamment d'autorité pour faire le travail que le peuple du Canada lui a demandé de réaliser.

"En vérité, ces deux choses peuvent et doivent être conciliées."

La situation actuelle

Les provinces ont déjà le droit de percevoir leurs propres impôts sur le revenu des personnes et des sociétés ainsi que les droits de succession. C'est en 1961, lorsque l'ancien partage des impôts a été abandonné, qu'elles ont eu un accès limité à ces domaines fiscaux, qui sont constitutionnellement les leurs.

L'année dernière, Ottawa a diminué de 16 pour cent ses taux d'impôt sur le revenu des personnes, ce qui a permis aux provinces de pénétrer dans ce champ fiscal avec leurs propres prélèvements.

Cette année, le rabattement du gouvernement fédéral sera de 17 pour cent. Aux termes de l'accord actuel, il s'élèvera de 1 pour cent chaque année jusqu'à 20 pour cent en 1966.

De plus, le gouvernement fédéral a procédé à un rabattement de 9 pour cent de son taux d'impôt sur le revenu des sociétés. Ainsi les provinces reçoivent près de 22 pour cent de l'impôt total des sociétés. De même, 50 pour cent des droits de succession reviennent aux provinces.

L'ultimatum de Lesage

Puis vint l'ultimatum d'avril dernier du premier ministre du Québec, M. Lesage. Il veut 25 pour cent des deux types d'impôts sur le revenu, en plus de tous les droits de succession. Il veut également que les programmes mixtes soient abandonnés, ce qui accentuerait le recul du gouvernement fédéral des domaines dits "d'imposition directe".

La première réponse à cet ultimatum vint deux mois plus tard, dans les prévisions budgétaires du gouvernement fédéral, le 13 juin. M. Walter Gordon déclara alors :

"Le gouvernement fédéral a la principale responsabilité d'assurer un niveau de production et d'emploi convenable à travers le pays. La politique fiscale est un puissant moyen pour atteindre cet objectif.

"La plupart des gens seront d'accord, j'en suis certain, que, si le gouvernement fédéral devait abandonner la majeure partie de ses sources de revenus, même en échange d'arrangements compensateurs dans le domaine des dépenses, son pouvoir d'influence, par le truchement de la politique fiscale sur l'activité économique au Canada, serait considérablement affaibli."

"Ligue d'Etats ?"

De son côté, M. Alvin Hamilton, ex-ministre de l'Agriculture, a déclaré, la semaine dernière, que le retrait des programmes mixtes serait "un abandon du concept de fédéralisme tel que je le vois". Cela équivaudrait pour le Canada à revenir à une "ligue d'Etats indépendants".

Le chef du NPD, M. T. C. Douglas, ancien premier ministre de la Saskatchewan, a déclaré de son côté :

". . . Si d'un côté nous voulons tout faire afin de permettre aux provinces de détenir assez de ressources financières pour faire face à leurs responsabilités, et si nous désirons rester à l'écart le plus possible dans les domaines de juridiction provinciale, je suggère à ceux qui parlent des droits des provinces de permettre également au gouvernement fédéral de faire face aux responsabilités qui lui sont propres.

". . . Cela n'aidera pas les provinces à résoudre leurs problèmes si nous dépouillons le gouvernement fédéral de l'autorité fiscale dont il a besoin pour mener le pays vers la prospérité et le bien-être économique."

Il ne fait plus aucun doute que le gouvernement fédéral est prêt à se retirer d'un certain nombre de programmes mixtes. Cela faisait d'ailleurs partie du programme électoral libéral au cours des deux dernières élections fédérales.

La conception de M. Lamontagne

M. Maurice Lamontagne, le président du Cabinet qui détient le portefeuille des relations fédérales-provinciales, a déclaré le 4 novembre au Canadian Club de Toronto :

"En politique, notre fédéralisme a besoin d'une nouvelle orientation.

"Le gouvernement fédéral devrait être prêt à se retirer des programmes mixtes du domaine assigné aux provinces, et à compenser financièrement les gouvernements provinciaux qui désirent assumer ces responsabilités supplémentaires. Cela rendrait notre fédéralisme plus souple.

"Dans les domaines qui exigent une intervention commune, comme le développement économique, de nouveaux arrangements devront être conclus afin que soient maintenues des délibérations constantes dans le but d'obtenir une certaine coordination. Cela rendrait notre fédéralisme plus coopératif et plus efficace."

Pas de repas copieux

En voyage, éviter de prendre un gros repas de midi. La somnolence qui en résulte peut être très dangereuse.

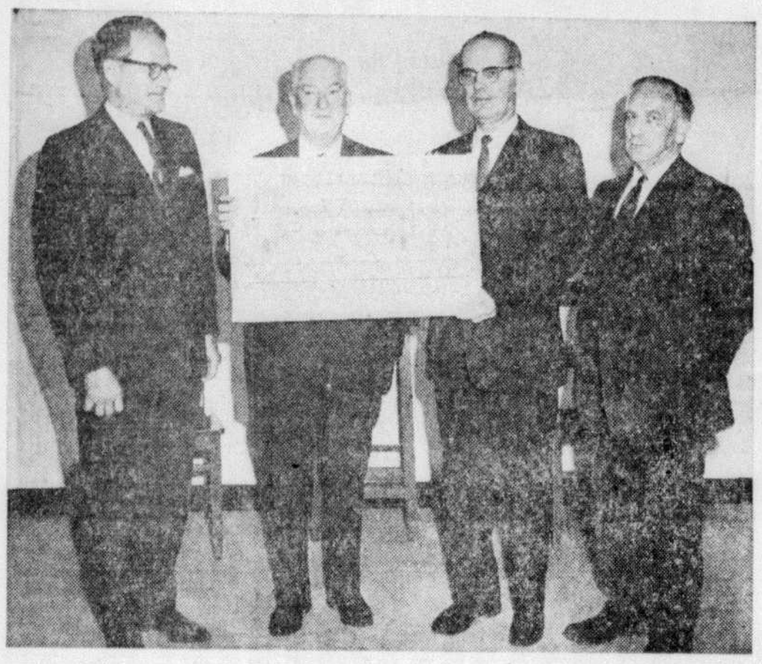

LA VENTE DES PRODUITS AGRICOLES DU QUEBEC — Les agronomes du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation chargés d'élaborer les démonstrations sur la mise en marché des produits agricoles du Québec, à l'occasion du XIIe Salon national de l'agriculture, au Palais du commerce de Montréal, du 8 au 14 février prochain, se sont réunis ces jours derniers en séance d'études dans la métropole. On reconnaît, dans la photo ci-dessus, entourant une esquisse du kiosque du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au prochain Salon agricole, de gauche à droite, **MM. Armand Ouellette,** spécialiste en industrie animale; **Paul Roy,** du Service des exhibits; **Bruno Landry,** spécialiste au Service de l'horticulture, et **L.-O. Dubé,** spécialiste en industrie laitière.

Ville Mont-Royal est indécise sur un projet d'habitations en hauteur

Le conseil de Ville Mont-Royal n'a pas encore décidé s'il permettra la construction de conciergeries de dix étages dans cette municipalité. Il a reçu hier soir, un rapport sur les possibilités de les construire dans quatre secteurs non encore développés, mais ne fera connaître ses vues avant de l'avoir étudié.

Au cours de la séance d'hier soir, le président de la Ligue des propriétaires a dit que cette question devait être débattue devant toute la municipalité. Il ne s'agit pas, a dit M. Pacifique Desjardins, de l'affaire de trois ou quatre propriétaires. C'est une question trop importante. Le maire Reginald Dawson s'est dit d'accord avec M. Desjardins.

Dans le rapport on souligne qu'un développement du même type que ceux des territoires adjacents serait préférable.

On suggère ainsi dans le premier quadrilatère (Côte-de-Liesse et les rues Graham et Glengarry) la construction d'un centre commercial très développé et d'un édifice à bureaux.

Pour ce qui est des deux secteurs suivants: Côte-de-Liesse-Dunkirk-Glengarry-Athlone et Côte-de-Liesse-Flemming-Britany-Canora les architectes proposent la construction de logis de toutes sortes, selon un plan directeur.

Quant au quatrième secteur (côté nord de Beaumont entre l'Acadie et Fleet) les architectes consultés croient que cet emplacement devrait être un centre industriel.

James E. Coyne reçoit une pension de $25,000 par an

OTTAWA. (PC) — L'ancien gouverneur de la Banque du Canada, M. James E. Coyne, reçoit une pension de $25,000 depuis qu'il a quitté son poste, le 13 juillet 1961. C'est ce qu'a révélé aux Communes, hier, le ministre des Finances, M. Walter Gordon.

Agé de 53 ans, M. Coyne est aujourd'hui directeur d'une société de fiducie de Toronto. Il avait démissionné de son poste après que le Sénat eut rejeté une loi proposée par l'ancien gouvernement conservateur pour le démettre de ses fonctions.

En février 1960, le conseil d'administration de la Banque du Canada avait approuvé à l'unanimité de porter la pension du gouverneur, de $11,500 à $25,000 par année. Dans le cadre de sa propre caisse de retraite, M. Coyne versait des contributions depuis 1938.

Répondant à la question d'un député, le ministre des Finances a déclaré hier que le conseil d'administration de la Banque, lors d'une réunion qui avait eu lieu neuf jours après que M. Coyne eut quitté son poste, avait suspendu jusqu'à nouvel ordre le règlement de la Banque concernant la retraite.

"Le dossier fut rouvert et l'on mit fin à cette suspension, a précisé M. Gordon. M. Coyne a reçu sa retraite de $25,000 par an à partir de la date de son départ".

Un dur conflit

Le dur conflit entre M. Coyne et le gouvernement conservateur fut déclenché le 30 mai 1961, lorsque M. Fleming, ministre des Finances à cette époque, demanda sa démission lors d'une réunion privée. Le mandat de sept ans de M. Coyne devait prendre fin dans les derniers mois de 1961.

L'affaire devint publique le 13 juin suivant, lorsque les administrateurs de la Banque votèrent à neuf contre un en faveur de sa démission. M. Coyne refusa alors et porta l'affaire devant l'opinion en accusant le gouvernement de jeter le discrédit sur son intégrité.

M. Fleming a déclaré plus tard qu'il n'avait pas été mis au courant de l'augmentation de la retraite de M. Coyne avant le printemps de 1961, et que M. Coyne avait manqué à son devoir en ne déclarant pas à cette époque l'augmentation en question.

Ultérieurement, M. Coyne accusa M. Diefenbaker, alors premier ministre, d'être "le mauvais génie derrière toute cette histoire. Il déclara que M. Diefenbaker avait sauté sur l'occasion que lui offrait l'augmentation de sa retraite pour l'intimider.

La Chambre des communes a adopté le projet de loi du gouvernement en vue de remercier le gouverneur, mais le Sénat refusa de l'accepter après une audience de trois jours au cours de laquelle M. Coyne demanda que le projet de loi soit adopté afin qu'il puisse se "retirer honorablement". Les conservateurs avaient alors une majorité écrasante aux Communes alors que les libéraux étaient en majorité au Sénat.

Par la suite, M. Coyne déclara que la retraite des gouverneurs ne devait être versée qu'à la condition que le gouverneur ne puisse pas trouver un autre emploi et seulement s'il le demandait.

Six subventions du Conseil des Arts du Canada

Grâce à l'aide du Conseil des Arts du Canada, **M. Claude Treil,** professeur de français à l'U. de la C.-Britannique, passera le mois de décembre en France pour prendre connaissance du manuscrit "La mort heureuse", première oeuvre de Camus, qui ne fut jamais publiée. Il examinera aussi, avec la permission de Mme Camus, les notes inédites du grand écrivain, mort en 1959.

Mme Suzanne Barrière-Carfagnini, chargée de cours de sciences politiques à l'U. de M., ira préparer son doctorat à Columbia, en 1964 et ses travaux porteront sur les institutions internationales et le droit de ces institutions.

M. Aimé Lainesse, de Saint-Jean, fera à Londres des études supérieures de cor d'harmonie. Il fait partie du Quintette de cuivres de Montréal et enseigne les instruments de cuivre au camp des Jeunesses musicales.

Mme A. Vibert Douglas, de l'U. Queen's, prendra part à un cycle d'études des universitaires africaines à Kampala, Ouganda, en avril.

Mme Dorothy Macpherson, de l'ONF, s'est rendue à Milan où elle a pris part à la rencontre internationale organisée par la Fédération des films d'art.

M. Marcel Paré, de Montréal, a pris part au 4e congrès de la Fédération internationale des traducteurs, à Dubrovnik, Yougoslavie, comme délégué de la Société des traducteurs et interprètes du Canada.

Tous ont bénéficié d'une aide du Conseil des Arts du Canada.

Mieux vaut reprendre que de garder de l'irritation ; et celui qui avoue échappe à l'affront. (Eccli 20, 2)

PROGRAMMES CONJOINTS

SUITE DE LA PAGE 23

FORMATION PROFESSIONNELLE : la part d'Ottawa est de $156,604,000, dont la majeure partie consiste dans les $122,120,000 de subventions représentant 75 pour cent des frais de construction des écoles techniques.

ASSISTANCE AU CHOMAGE : Ottawa paie la moitié du coût des allocations d'assistance aux chômeurs qui ne touchent pas de prestation d'assurance-chômage ou d'autres prestations sociales. On évalue à $109,000,000 la contribution fédérale de cette année.

ASSISTANCE A LA VIEILLESSE : sous ce chef, le fédéral verse cette année une somme évaluée à $38,636,000 représentant la moitié de la pension mensuelle de $65 versée aux citoyens âgés de 65 à 69 ans après vérification de la nécessité de telles prestations.

AUTRES ALLOCATIONS SOCIALES : cette année, Ottawa prévoit devoir verser $19,241,000 aux invalides ; $4,847,000 aux aveugles.

ROUTE TRANSCANADIENNE : $50,000,000 pour l'année 1963-64. Voies d'accès pour la mise en valeur des richesses naturelles : $9,250,000 cette année.

ARDA : $6,500,000 cette année.

Gérard Lévesque serait nommé au Sénat

par **Jean-V. DUFRESNE**

La rumeur circule que Me Gérard Lévesque, de Québec, serait nommé au Sénat, succédant à Me Mark Drouin, décédé récemment. Nous apprenons que l'ancien chef-substitut du procureur général a en effet été pressenti, et qu'il acceptera vraisemblablement d'occuper ces dignes fonctions, d'ici quelques jours.

L'une des personnalités les plus marquantes du régime actuel, l'ancien président de la Fédération libérale du Québec fut la première fois objet de cette rumeur à l'occasion des récentes assises de la FLQ.

Me Lévesque avait alors prononcé un discours particulièrement emporté contre les partisans de la "séparation" qui préconisent qu'un militant libéral à Québec peut à Ottawa militer dans un autre parti.

Il n'en fallait pas plus pour que les malins lui fassent un procès, sinon d'intentions, d'ambitions en tout cas, et l'on prétendit, alors que le fougueux orateur avait déjà dans ses poches la lettre qui l'invitait à rejoindre les hauts lieux du Parlement.

Me Lévesque défendit farouchement le principe de la parenté politique des partis libéraux. Quels qu'aient été ses mobiles, la rumeur de sa nomination cessera sans doute, d'ici dimanche, d'en être une.

Critique des séparatistes du Québec

VANCOUVER. (PC)—Le chef du parti libéral de la Colombie britannique, M. Ray Perreault, a critiqué hier les séparatistes du Québec et les partisans de mesures tarifaires des provinces de l'Est.

Portant la parole devant les étudiants de l'Université de la Colombie britannique, M. Perrault a déclaré: "Certains porte-parole du séparatisme cherchent à faire croire que toutes les personnes qui ne sont pas séparatistes ont diaboliquement ourdi le dessein de maintenir, depuis 1774, une des provinces du Canada sous un joug quelconque".

Au lieu d'aborder de front le défi d'un monde, a dit M. Perrault, les séparatistes du Québec se tournent à "une introversion stérile, aigre et irréelle".

La Colombie britannique est une province qui compte sur le commerce mondial mais elle a eu peu de sympathies de certains "partisans de hautes barrières tarifaires de l'Ontario ou du Québec", a poursuivi M. Perrault.

"Un trop grand nombre de nos compatriotes de l'Est, a-t-il ajouté, refusent d'exposer à l'air et à la lumière et à un peu de concurrence, leurs fragiles succès économiques".

Doyle devra présenter des affidavits

HARTFORD, Conn. (PA) — John C. Doyle, président de Canadian Javelin Limited, une entreprise minière de Terre-Neuve, inculpé sous une accusation de fraude de marchandises, a appris hier qu'il devrait présenter des affidavits en Cour s'il voulait que soit entendue sa plainte selon laquelle le gouvernement américain, par l'intermédiaire de ses enquêteurs, aurait tenté de faire un échange de bons procédés avec lui.

Il prétend qu'on lui a offert de le libérer de toute poursuite s'il consentait à coopérer avec les enquêteurs américains. Le juge T. Emmet Clarie a ordonné que les affidavits lui soit présentés avant que la cause ne soit entendue.

Le juge a cependant refusé de permettre à Doyle d'examiner le procès-verbal des délibérations du jury et de questionner les jurés eux-mêmes.

Mais il l'a autorisé à prendre les dépositions du premier ministre Smallwood et de sept membres de son cabinet qui ont refusé de se rendre au Connecticut pour y témoigner.

Doyle est accusé d'avoir faussement représenté la valeur potentielle des marchandises de la Canadian Javelin Ltd.

"L'Europe doit posséder sa force atomique" — M. Bousquet

HAMILTON. (PC) — L'ambassadeur de France au Canada a déclaré hier soir que l'Europe doit posséder sa force atomique parce que les Européens ne sont pas assurés qu'en 1968 les Etats-Unis n'hésiteront pas à aller en guerre pour défendre Berlin.

M. Raymond-Charles Bousquet qui prononçait son allocution devant l'Association des jeunes progressistes-conservateurs de Hamilton, a observé que les Russes veulent s'emparer de l'Europe occidentale par les armes.

"Je ne pense pas, dit-il, que cela vaille la peine de vivre dans l'esclavage, c'est mieux de mourir."

Le diplomate français a exprimé l'opinion après avoir visité le réacteur nucléaire de l'université McMaster, que les Etats-Unis devraient partager leurs secrets nucléaires avec les Européens afin de leur permettre de construire leur arsenal atomique.

AVIS DE DECES

AMYOT (Emery) — A St-Etienne-de-Beauharnois, le 17 novembre 1963, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Emery Amyot, époux de feu Clara Dagenais, demeurant au rang du 10, Et-Etienne-de-Beauharnois, père du Chanoine Frédéric Amyot, curé de la paroisse St-Esprit de Valleyfield, et de la Reverende Soeur Marie-Claire-Alma, des Soeurs Ste-Anne, à Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bourgie & Frères Enrg.,
127 rue Ellice, à Beauharnois
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

BARIL (Octava) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 67 ans et 5 mois, est décédée Mme veuve Joseph Baril, née Octava Lafreniere, demeurant à 2411 rue Sheppard, mère bien-aimée d'Eva (Mme veuve Roland Hébert) et de Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
2590, rue Ronen
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULNE (Marie-Louise) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Beaulne, fille de feu Norbert Beaulne et de feu Marie Morin de Sherbrooke, demeurant à 44 Ave Glencoe, Outremont. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative
de Frais Funéraires,
4848 rue Papineau
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de St-Michel de Sherbrooke lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLEAU (Juliette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mlle Juliette Bleau, belle-soeur de Mme Georgette Bleau. Elle demeurait chez M. Jean-L. Tessier, 2331 rue Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit,
2102 rue Fullum
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Gertrude) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédée Mlle Gertrude Charbonneau, fille de feu Aldéric Charbonneau et de feu Eugénie Grandger, demeurant à 1815, boul. St-Joseph est, appt 3. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS (Eugène) — A Drummondville, le 17 novembre 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Eugène Demers, époux de Albertine Rousseau, demeurant à 480 du Moulin. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Houle & Frères Enrg.
245, rue St-Marcel, à St-Joseph
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Joseph de Drummondville, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESGROSEILLIERS (Marie-Cordélia) — A Howick, le 16 novembre 1963, à l'âge de 88 ans et 5 mois, est décédée après une longue maladie, Mme veuve Louis Desgroseilliers, née Marie-Cordélia Bourdeau. Les funérailles ont eu lieu ce matin le 19 courant. Le convoi est parti des salons funéraires J. M. Loiselle
22, rue Picard
pour se rendre à l'église paroissiale de Howick où le service a été célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture.

DELONGCHAMP (Clara) — Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Georges Delongchamp, née Clara Watters, demeurant au 965 rue Napoléon. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin,
518 rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROSIERS (Jean-Baptiste P.S.S.) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Jean-Baptiste Desrosiers P.S.S., professeur au Séminaire de Montréal, frère du Dr J.-A. Desrosiers, ses soeurs Mme Rosario Blais (Marie-Lucé), Mme P. E. Pichette (Marie-Marthe), Mme Paul Braun (Irène), Mlle Berthe, Soeur Julienne du Précieux-Sang, S.S.A. La dépouille mortelle sera exposée au
Grand Séminaire
2065, Sherbrooke ouest
où il y aura une messe basse mardi soir à 9 h. 15, où translation se fera après à l'église Notre-Dame. Service mercredi à 9 hrs. Inhumation à la crypte du Grand Séminaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCRE (Rose-Alba) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Rose-Alba Girard, épouse de Aimé Ducré, demeurant à 3468 Adam. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A Savaria
3351, rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Redempteur, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMOND (Léo S.) — A Labelle, le 17 novembre 1963, à l'âge de 44 ans, est décédé Léo S. Emond, époux de Thérèse Paquette, demeurant à 9230 St-Hubert, appt 1. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie, Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRECHETTE (Alice) — A Ville Ile-Perrot, le 17 novembre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Elzéar Fréchette, née Alice Lauzon, demeurant chez son gendre M. Paul-Emile Trudel, 28 Grand Boul., Ville Ile-Perrot. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau,
96 Boul. Perrot
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la paroisse Ste-Rose-de-Lima, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Berthe) — A St-Hyacinthe, le 17 novembre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Berthe Gagnon, Dr en Phonétique, demeurant au 1808 boul. St-Joseph est, appt 6. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils,
4733 rue Papineau
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Présentation lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GAGNON (Col. J. T. Emile), O.B.E. — A l'hôpital militaire de St-Anne, le 16 novembre 1963, est décédé le col. J. T. E. Gagnon, O.B.E., époux de Hedwige Fiset, père de Maurice, Pierre et Simone (Mme Karl Lugosch). Dépouille mortelle au salon funéraire
Tees & Co. Inc.,
Service funèbre à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, mardi à 9 h. a.m., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

GILBERT (Léa) — A Montréal, le 16 novembre 1963, à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédée Mme Edmond Gilbert, née Léa Narbonne, anciennement de Longueuil, demeurant au 3051 Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Langlois,
8628 rue Hochelaga,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Emile)—A Montréal-Nord, le 17 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Emile Gingras, voyageur de commerce, époux de Laurette Lauzon, demeurant à 11206 rue Drapeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
11130 Boul. Pie-IX
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie-Strombi, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Annette) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Annette Goulet, née Annette Desrosiers, demeurant à 5645, 3e Ave, Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
8359, 11e Ave, Rosemont
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du Mémorial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOULET (Evariste) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 54 ans, est décédé Evariste Goulet, employé de la Banque Canadienne Nationale, époux de Marcelle Beauchesne, père de Pierre et frère d'Emile. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Pierre de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GORDON (Annie) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Sidney Gordon née Annie Mackey demeurant à 2636 Moreau, soeur de Edna Mackey Daviault. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3472 est, rue Ste-Catherine
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St. Aloysius où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERTIN (Paulette) — A Montréal, le 19 novembre 1963 à l'âge de 43 ans est décédée Mme Laurent Guertin, née Paulette Chevrier, demeurant à 9353 Chateaubriand. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Henriette) — A Montréal, le 17 novembre 1963, l'âge de 57 ans, est décédée Henriette Houle, fille de feu Joseph Houle et de feu Victorine Pépin, demeurant au 5980 rue Boyce. Les funérailles auront lieu jeudi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville & Gingras,
5805 rue Boileau,
angle Lacordaire.
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 h. et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

LABRE (Alma) — A la Providence Auclair, le 18 nov. 1963, à l'âge de 75 ans est décédé Alma Biron, épouse de Léo Labre. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée.
4340 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière du Mont-Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (Edouard) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 18 novembre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Edouard Lamothe époux de feu Laura Lalonde, demeurant 36 rue Legault, Ste-Anne-de-Bellevue. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée.
107 rue Ste-Anne
à 9 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Anne-de-Bellevue où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit. lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON (Wilfrid) — A Montréal, le 17 novembre 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé Wilfrid Lauzon, époux de feu Clara Houde, père de Juliette (Mme Herman Cyr), Carmen (Mme Joseph Nichilo). Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église de St-Laurent, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Roger) — Accidentellement à Huberdeau, le 16 novembre 1963, à l'âge de 30 ans, est décédé Roger Lavoie, époux de Rolande Brasseur, demeurant à 4541 rue St-Antoine. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Elisabeth-du-Portugal, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Roger) — A Vimont, le 17 nov. 1963, à l'âge de 34 ans est décédé M. Roger Lefebvre, époux de Pauline Chateauvert, fils de Emile Lefebvre et de feu Cécile Dessureault, demeurant à 1982 Lecavalier. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est
à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Elzear de Laval où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de St-Tite. Comté Laviolette, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE — A Verdun, le 17 novembre 1963, à l'âge de 27 ans, est décédé accidentellement Alberi Lépine, fils d'Eugène Lépine et de Florina Lespage, demeurant à 583 rue Gordon. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 boul. Henri-Bourassa
angle Ste-Gertrude
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSIER (Albert-Emile) — A Montréal, le 18 novembre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Albert-Emile Messier, époux en 1ères noces d'Amanda Fréchette et en 2èmes noces d'Eva Courchesne, demeurant à 250 Ontario est, appt. 5039. Les funérailles auront lieu jeudi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Société Coopérative des Frais Funéraires
302, rue Ste-Catherine est
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Eglantine) — A Montréal, le 19 novembre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme veuve Phédime Meunier, née Eglantine Rousseau. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198, rue Ontario Est
à 8 hres, pour se rendre à l'église St-Rémi de Napierville où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORAS (Antonio) — A Montréal-Nord, le 17 novembre 1963, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Antonio Moras, époux de Louisa Buna, demeurant à 10145 Belleville. Les funérailles auront lieu mercredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Pompei où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NORMANDEAU (Alcide) — A Montréal, le 17 novembre 1963, est décédé Alcide Normandeau, époux de feu Florida Nantel, père de Mme M Vigeant (Marguerite). Dépouille mortelle exposée au salon funéraire
Clarke,
5380 ouest, Sherbrooke.
Service funèbre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, mercredi à 9 h. a.m. Inhumation au cim